



HAL
open science

Étude préalable à l'aménagement de la maison du chamarier (Lyon 05)

Olivia Puel, Hervé Chopin, Cécile André-Chaze, Amélie Daubas, Mélanie
Foucault, Victoria Kilgallon, Adam Roux

► **To cite this version:**

Olivia Puel, Hervé Chopin, Cécile André-Chaze, Amélie Daubas, Mélanie Foucault, et al.. Étude préalable à l'aménagement de la maison du chamarier (Lyon 05). [Rapport de recherche] Service archéologique de la Ville de Lyon; Service Régional de l'archéologie Rhône-Alpes. 2014. halshs-01911638

HAL Id: halshs-01911638

<https://shs.hal.science/halshs-01911638v1>

Submitted on 2 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**ÉTUDE PRÉALABLE
À L'AMÉNAGEMENT
DE LA MAISON DU CHAMARIER**

37 rue Saint-Jean 69005 Lyon

VOLUME 1 TEXTE



Direction des Affaires Culturelles
Service archéologique de la Ville de Lyon

Ministère de la Culture et de la Communication
Préfecture de la Région Rhône-Alpes
Direction Régionale des Affaires Culturelles
Service Régional de l'Archéologie

Sous la direction de
Olivia Puel

Hervé Chopin (UMR 5138 ARAR)
Cécile André-Chaze
Amélie Daubas
Mélanie Foucault
Victoria Kilgallon
Adam Roux

OCTOBRE 2014



**Ville de Lyon
Direction des Affaires Culturelles
Service archéologique
10 rue Neyret
69001 Lyon**

Étude préalable à l'aménagement de la maison du charnier

37, rue Saint-Jean
Lyon 69005



Sous la direction d'Olivia Puel

Avec la contribution d'Hervé Chopin (UMR 5138 ARAR)
et la collaboration de Cécile André-Chaze,
Amélie Daubas, Mélanie Foucault, Victoria Kilgallon,
Eric Leroy et Adam Roux (SAVL)

Nous avons bénéficié des relevés archéologiques ou
architecturaux respectivement transmis par
Chantal Delomier et Ghislaine Macabéo (Inrap) et par
Mathieu Lardière (Cabinet d'architecture AEC Lyon).
Nous leur adressons nos sincères remerciements.

Octobre 2014



Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

1. CADRE D'INTERVENTION 6

- 1.1. Contexte actuel..... 6
- 1.2. Historiographie..... 6
 - 1.2.1. Inventaire des travaux archéologiques 6
 - 1.2.2. Etat des connaissances..... 7
- 1.3. Démarche 8
 - 1.3.1. Reprise du travail en archives 8
 - 1.3.2. Bilan des travaux archéologiques..... 9
 - 1.3.3. Synthèse 9

2. DONNEES HISTORIQUES 10

- 2.1. Présentation de la documentation 10
 - 2.1.1. Archives départementales du Rhône 10
 - 2.1.2. Archives municipales de Lyon 11
 - 2.1.3. Bibliothèque municipale de Lyon (fonds ancien) 11
 - 2.1.4. Musée historique de Lyon – Musée Gadagne 12
 - 2.1.5. Société Académique d'Architecture de Lyon 12
- 2.2. Etude documentaire..... 12
 - 2.2.1. Moyen Âge (XII^e-XIV^e siècle)..... 12
 - 2.2.2. Renaissance (fin XV^e-milieu XVI^e siècle)..... 17
 - 2.2.3. Epoque moderne (fin XVI^e-XVIII^e siècle) 20
 - 2.2.4. Epoque contemporaine (XIX^e-XX^e siècle)..... 30

3. DONNEES ARCHEOLOGIQUES 35

- 3.1. Analyse archéologique des vestiges..... 35
 - 3.1.1. Niveau - 1 36
 - 3.1.2. Rez-de-chaussée..... 37
 - 3.1.3. Niveau 1 43

- 3.1.4. Niveau 2 54
- 3.1.5. Niveau 3 62
- 3.2. Interprétation des données..... 64
 - 3.2.1. Etat 1 : L'enceinte du quartier canonial (fin du XII^e siècle) 64
 - 3.2.2. Etat 2 : Des maisons canoniales romanes (XIII^e siècle)..... 65
 - 3.2.3. Etat 3 : Des remaniements à la fin du Moyen Âge (fin XV^e siècle) 67
 - 3.2.4. Etat 4 : Une maison (re)construite au début de l'époque moderne (XVI^e siècle) 68
 - 3.2.5. Etats 5 et 6 : Les remaniements récents (XVII^e-XX^e siècle)..... 70

4. CONCLUSION 72

5. BIBLIOGRAPHIE 73

6. ANNEXES 75

- Annexe 1 : Inventaire des fonds d'archives relatifs à la maison du charnier..... 75
- Annexe 2 : Analyse et/ou transcription des archives médiévales (XIII^e siècle) 80
- Annexe 3 : Analyse et/ou transcription des archives Renaissance (fin XV^e-début XVI^e siècle) 85
- Annexe 4 : Analyse et/ou transcription des archives modernes (milieu XVI^e-XVIII^e siècle).... 86
- Annexe 5 : Documentation archéologique 98

7. ABREVIATIONS 116



Fiche signalétique

région : Région Rhône-Alpes

département : Rhône

commune : Lyon 05

adresse : 37, rue Saint-Jean

cadastre actuel :

année : 2014

parcelle : AI 10

cadastre napoléonien :

année : vers 1831

section cadastrale : N dite de la Métropole

propriétaire du terrain : Ville de Lyon

opérateur : Service Archéologique de la Ville de Lyon, 10 rue Neyret, 69001 Lyon

responsable de l'intervention : Olivia Puel

2 volumes :

volume 1 : texte et annexes

volume 2 : illustrations



THESAURUS

Chronologie

- Paléolithique**
- inférieur
- moyen
- supérieur

- Mésolithique et Épipaléolithique**

- Néolithique**
- ancien
- moyen
- récent

- Chalcolithique**

- Protohistoire**
- Âge du Bronze
- ancien
- moyen
- final
- Âge du fer
- Hallstatt (premier âge du fer)
- La Tène (second âge du fer)

- Antiquité romaine (gallo-romain)**

- République romaine
- Empire romain
- Haut Empire (jusqu'en 284)
- Bas Empire (de 285 à 476)

- Époque médiévale**

- Haut Moyen Âge
- Moyen Âge
- Bas Moyen Âge

- Temps modernes**

- Ère industrielle

Interprétation

Sujet et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment commercial
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abris
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Argile : four potier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre :

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Autre :

Études spécifiques

- Géologie, pédologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- Analyses de céramique
- Analyses de métaux
- Acquisition des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
- Autre :



Générique

INTERVENANTS ADMINISTRATIFS

DRAC / SRA : Anne Le Bot-Helly (Conservatrice régionale de l'Archéologie)

Le Grenier d'abondance, 6 quai Saint Vincent, 69283 Lyon cedex 01

Ville de Lyon / Service archéologique : Anne Pariente (Directeur du Service archéologique de la Ville de Lyon)

INTERVENANTS SCIENTIFIQUES

DRAC / Service régional de l'Archéologie (SRA) : Luc Françoise-dit-Miret

Service archéologique de la Ville de Lyon (SAVL): Olivia Puel

type de vestiges : maison canoniale

datation : Moyen Âge

réalisation de l'intervention : Service archéologique de la Ville de Lyon

motif de l'intervention : Contribution scientifique à l'élaboration du cahier des charges de l'appel d'offres du projet de réhabilitation et d'aménagement.

COMPOSITION DE L'EQUIPE

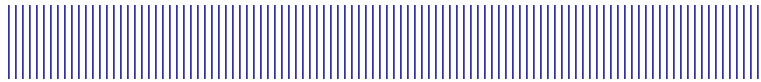
photographies, enregistrement : Victoria Kilgallon, Olivia Puel, Adam Roux

rédaction du rapport : Olivia Puel

DAO : Cécile André-Chaze, Mélanie Foucault

cartographie : Eric Leroy

stagiaire : Amélie Daubas



1. Cadre d'intervention

1.1. Contexte actuel

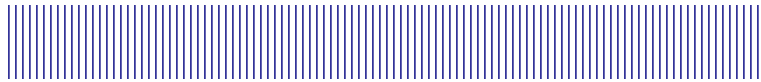
Classée Monument historique depuis 1943, la maison dite du charnier se situe au cœur du Vieux-Lyon, à proximité immédiate de la cathédrale Saint-Jean-Baptiste. Elle jouxte à l'est un bâtiment plus récent, qui est inscrit au titre des Monuments historiques. L'ensemble architectural ainsi constitué occupe donc la totalité d'un îlot parcellaire, délimité à l'ouest par la rue Saint-Jean, au sud par la rue Sainte-Croix, au nord par la rue de la Bombarde et, enfin, à l'est par la rue Mandelot et le jardin archéologique. Doté d'un potentiel considérable, il a déjà fait l'objet de nombreux projets de restauration qui n'ont malheureusement pas abouti (**Mortamet, 1980; CAUE, 1989; CHL consulting group, 1999; Repellin, 2001; Allier, 2007; Certu, 2009**). Aujourd'hui, la Ville de Lyon souhaite lancer une procédure de consultation pour choisir un opérateur porteur d'un projet de réhabilitation intéressant et susceptible d'assumer la charge financière de la restauration. En amont du lancement de cet appel d'offres, elle a engagé, en collaboration avec les services de l'Etat et la Conservation régionale des Monuments historiques, un travail de récolement des contraintes patrimoniales portant sur cet édifice. Elle a également sollicité le Service archéologique municipal pour établir un bilan scientifique des recherches réalisées à ce jour sur les bâtiments comme sur les sources d'archives.

1.2. Historiographie

Malgré sa conservation exceptionnelle au regard des autres maisons canoniales, qui ont été systématiquement détruites au XIX^e siècle, la maison du charnier a été peu étudiée jusqu'à présent. En dehors des projets de restauration, mentionnés ci-dessus, sa bibliographie se résume à une notice ancienne (**Martin, 1851**), qui insiste en particulier sur le puits attribué à Philibert de l'Orme, et aux travaux archéologiques récents, qui concluent unanimement sur la nécessité d'établir une synthèse monographique.

1.2.1. Inventaire des travaux archéologiques

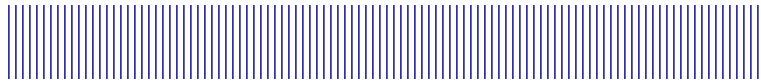
En 1986, la maîtrise d'archéologie de Raphaëlle Mounier devait assurer le suivi archéologique des travaux de restauration prévus sur la maison du charnier. Après l'abandon du projet, elle s'est orientée vers un recensement des archives et vers une description architecturale de l'édifice dans le but d'établir une comparaison avec l'architecture civile du Vieux-Lyon. Ce travail est rapidement devenu obsolète, notamment sur un plan archéologique, en raison des opérations réalisées peu après.



Le calendrier des interventions archéologiques menées par l'Afan, puis par l'Inrap, a été contraint par les projets de restauration successifs, ce qui explique son caractère aléatoire. En 1990, la cave du bâtiment avant (bâtiment 1) et le rez-de-chaussée du bâtiment intermédiaire (bâtiment 2) ont été sondées : malgré la durée restreinte de l'opération et l'emprise réduite des sondages, les vestiges alors mis au jour ont permis d'identifier des niveaux d'occupations antérieurs au Moyen Âge (**Arlaud, Rolland, Ruf, 1990**). Deux ans plus tard, la réhabilitation de la façade sur la rue Saint-Jean s'est déroulée sans aucune surveillance archéologique. En 1999 et 2001, les élévations intérieures ont en revanche été étudiées dans le cadre d'opérations d'archéologie du bâti très limitées dans le temps. L'analyse ponctuelle des murs a pourtant révélé l'existence de maçonneries romanes, renouvelant ainsi complètement les perspectives de recherche (**Delomier et Macabéo, 1999 et 2001**). En 2005, la cour intérieure a été sondée à l'occasion de la dépose du dallage, mettant cette fois en évidence la présence d'une porte également médiévale au pied du bâtiment intermédiaire (**Arlaud, 2005**). Dans le même temps, une nouvelle opération d'archéologie du bâti a suivi les travaux de restauration des élévations extérieures donnant sur cette cour : elle s'est notamment intéressée aux différents niveaux de toiture et à la tour d'escalier centrale (**Delomier et Macabéo, 2004-2005**). Enfin, en 2006, une dernière opération de très courte durée a permis aux archéologues de terminer les sondages entrepris lors des campagnes précédentes et de proposer une chronologie relative de construction plus détaillée (**Delomier et Macabéo, 2006**). Parallèlement à ces travaux purement archéologiques ont également été menées des études spécifiques, portant sur les tapisseries (**Chaix, 2001**), les décors peints (**Graven et Mikula, 1999 ; Granier, 2001**) ou les datations dendrochronologiques (**Dormoy, Orcel, Van der Plaster, 1999**).

1.2.2. Etat des connaissances

Sur un plan scientifique, l'apport de ces travaux est indéniable. La chronologie de construction de la maison du charnier est calée dans ses grandes lignes : elle s'organise en différents états correspondant successivement à l'édification de l'enceinte canoniale, dans la seconde moitié du XII^e siècle (état 1), à la construction de deux maisons romanes, sans doute au XIII^e siècle (état 2), puis à la transformation partielle de ces maisons, au XV^e siècle (état 3), à la création d'une vaste demeure – l'actuelle maison du charnier – incluant les bâtiments antérieurs, au début du XVI^e siècle (état 4), et, enfin, à la transformation de cette maison en immeuble de rapport, entre le XVII^e et le XX^e siècle (états 5 et 6). Des zones d'ombre demeurent cependant, empêchant toute vision complète et globale du site. Si les constructions récentes ont généralement été bien cernées lors des études archéologiques du bâti, les constructions anciennes pâtissent encore d'un manque certain de données. À titre d'exemple, le mur nord de la maison, qui correspond à l'enceinte canoniale, souffre particulièrement de cette méconnaissance : radicalement transformé sur son parement intérieur, au gré des aménagements successifs de la maison, jamais observé sur son parement extérieur, il suscite encore de nombreuses interrogations, portant aussi bien sur sa datation que sur ses techniques de



construction. Par ailleurs, la documentation archéologique n'a pas été traitée dans son ensemble en raison du bref temps imparti au traitement des données. Au terme de ce bilan historiographique, il s'est donc avéré que le dossier de la chamarerie demandait à être rouvert en suivant deux directions : la poursuite du travail historique et archéologique, d'une part, et la synthèse des données dans une perspective monographique, d'autre part.

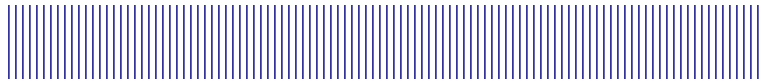
1.3. Démarche

Le présent rapport a donc pour objectif de proposer une relecture des documents d'archives relatifs à cette maison, afin de disposer d'un dossier documentaire aussi complet que possible, et de réaliser un bilan des connaissances acquises en termes d'archéologie, afin de mettre en évidence les secteurs qui, en fonction du projet futur, mériteraient une intervention complémentaire.

1.3.1. Reprise du travail en archives

Les recherches en archives, essentiellement réalisées dans le cadre de travaux universitaires, s'étaient généralement limitées aux Archives départementales du Rhône (ADR) et, dans une mesure moindre, aux Archives municipales de Lyon (AML). Elles avaient laissé de côté d'autres services d'archives pourtant riches en documents émanant des érudits lyonnais qui, à la charnière du XIX^e et du XX^e siècle, sillonnent la ville à la recherche des vieux monuments. C'est le cas par exemple du Musée historique de Lyon (Gadagne) ou de la Société Académique d'Architecture de Lyon (SAAL). Aussi notre premier souci a-t-il été de procéder à l'inventaire de tous les fonds d'archives susceptibles de contenir des documents intéressant directement la maison du chararier (**voir ci-dessous 2.1.**).

L'exploitation des documents était par ailleurs restée ponctuelle et parfois très insuffisante. Raphaëlle Mounier avait essayé de tirer parti des données textuelles, en privilégiant un acte capitulaire de la fin du Moyen Âge et deux procès-verbaux de visite de l'époque moderne et en négligeant, de fait, tous les autres documents. Elle avait également recherché les sources figurées pour finalement s'intéresser au seul plan scénographique de la Ville de Lyon (**Mounier, 1986**). Plus récemment, Myriam Allier avait récolé la documentation iconographique, sans pour autant se livrer à une analyse approfondie des documents ainsi mis au jour (**Allier, 2006**). Une relecture des documents s'est donc révélée nécessaire : elle a bénéficié, d'une part, des transcriptions réalisées par nos prédécesseurs et, d'autre part, d'un accès aux documents des ADR rendu possible grâce à la bienveillance de Bruno Galland, directrice des ADR. Le travail réalisé dans le cadre de ce rapport a finalement permis de dresser une première synthèse sur l'histoire de cette maison (**voir ci-dessous 2.2.**).



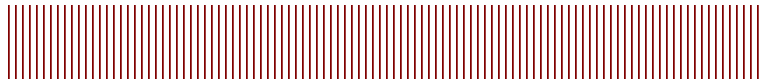
1.3.2. Bilan des travaux archéologiques

Le Service régional de l'Archéologie a demandé au Service archéologique de la Ville de Lyon la réalisation d'un bilan scientifique sur la maison du charnier, intégrant les connaissances acquises mais aussi les lacunes. Ce travail a été réalisé en plusieurs étapes dans l'optique d'élaborer une synthèse à partir des données fournies par les rapports d'opération, d'une part, et des données observées, voire complétées sur le terrain, d'autre part.

À l'exception d'un seul, les rapports des opérations archéologiques effectuées sur cet édifice jusqu'à présent ne comportent pas de tableaux d'inventaire : aussi le premier travail a-t-il consisté en l'établissement d'une documentation archéologique propre à faciliter la compréhension des textes et l'enregistrement des données. Les tableaux d'inventaire – pièces, murs, portes, fenêtres et cheminées – ont été réalisés sur la base des textes et des relevés présentés dans les rapports. Les conventions de numérotation adoptées par Chantal Delomier et Ghislaine Macabéo ont été respectées dans la mesure du possible (**annexe 5**). La phase de terrain est intervenue dans un second temps : elle a mobilisé quatre personnes (Victoria Kilgallon, Adam Roux, Amélie Daubas et nous-même) pendant deux jours, les 17 et 18 juin 2014. Elle a répondu à deux objectifs principaux : d'une part, réaliser une couverture photographique, large et rapprochée, de toutes les pièces, murs et éléments architecturaux accessibles et, d'autre part, enregistrer les informations chronologiques à partir des données décrites dans les rapports et des observations effectuées sur le site. Des fiches de travail, respectivement adaptées aux murs, aux ouvertures et aux cheminées ont facilité cet enregistrement : outre la localisation, elles comportent les données descriptives (appareil, typologie des fenêtres) et les données analytiques (existence de césures...). Cette documentation a servi de base à la rédaction du bilan (**voir ci-dessous 3.1**), qui s'est accompagnée de la réalisation de plans de restitution permettant désormais de visualiser la maison du charnier à travers chacun de ses états de construction (**planches 129 à 132**). Le travail de DAO a été réalisé par Mélanie Foucault et Cécile André-Chaze à partir des fichiers .dwg aimablement transmis par Mathieu Lardière (Cabinet d'architecture AEC Lyon).

1.3.3. Synthèse

La confrontation des résultats obtenus par le réexamen des sources d'archives et la reprise des données archéologiques nourrit enfin la synthèse finale, qui porte d'abord sur l'histoire monumentale de cette maison emblématique du Lyonnais médiéval et ensuite sur les secteurs stratégiques encore méconnus et pour lesquels, à l'occasion du futur projet de réaménagement, des investigations archéologiques complémentaires seraient nécessaires.



2. Données historiques

Le travail de récolement a pris en compte l'ensemble des services d'archives de la Ville de Lyon, parmi lesquels cinq ont finalement livré des documents, textuels ou iconographiques, concernant directement la maison du charrier. La présentation des données obtenues s'organise en deux parties successives, consacrées respectivement à la présentation et à l'analyse de la documentation.

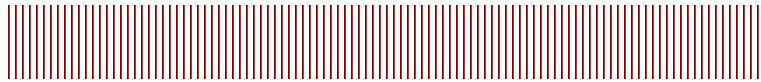
2.1. Présentation de la documentation

Le premier travail réalisé a consisté en un tour d'horizon des services d'archives susceptibles de conserver des documents relatifs à la maison du charrier. La quête a été productive à deux niveaux : elle a d'abord mis en évidence l'existence de fonds inédits à la Bibliothèque municipale de Lyon ou au Musée Gadagne, mais elle a surtout révélé l'importance inattendue du fonds des Archives départementales du Rhône. Cette présentation rapide des différents fonds a pour objectif de faire le point sur la nature, la provenance et l'intérêt des documents, mais aussi sur leur caractère inédit ou non. Elle est fondée sur les inventaires exhaustifs présentés en annexe 1 (**voir annexes 1.1 à 1.5**).

2.1.1. Archives départementales du Rhône

Les Archives départementales du Rhône (ADR) possèdent l'ensemble des fonds d'archives récupérés par la Nation au lendemain de la Révolution française. La charrierie Saint-Jean pourrait être représentée dans la sous-série 11 Fi, qui rassemble les cartes postales, mais aussi dans la sous-série 3 V, qui correspond à l'entretien et la restauration des bâtiments diocésains entre 1800 et 1908, ou dans les fonds privés de certains architectes. Le dépouillement de ces fonds n'a pas été réalisé à ce jour car le travail s'est concentré sur les documents intéressant directement la maison canoniale, en particulier pour les périodes anciennes.

La sous-série 10 G, désignant les archives du chapitre cathédral Saint-Jean, s'est révélée plus riche que ne le mentionnaient les différents rapports archéologiques antérieurs à la présente étude préalable (**annexe 1.1**). En 1986, Raphaëlle Mounier, auteur de la seule étude historique sur cette maison de dignitaire, avait repéré quatre actes originaux du XIII^e siècle, dont deux testaments édités par Marie-Claude Guigue, deux documents émanant du Chapitre de Lyon dans les dernières années du XV^e siècle et neuf autres documents d'époque moderne, parfois seulement cités dans les inventaires des archives du XVIII^e siècle. Elle avait alors traité en priorité les descriptions du XVIII^e siècle, même si elle avait également proposé un commentaire sur un acte capitulaire, daté des années 1491-1491, à partir d'un extrait de transcription. Dans le cadre de cette étude préalable, nous avons donc réalisé la



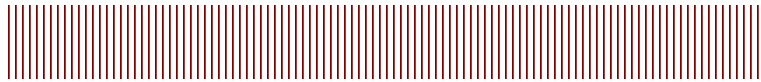
transcription et l'analyse des documents inédits, mais aussi la relecture des documents déjà connus, dont l'interprétation était sujette à caution.

2.1.2. Archives municipales de Lyon

Les Archives municipales de Lyon (AML) conservent des documents émis par les différents services de la Ville de Lyon, essentiellement depuis le XX^e siècle (**annexe 1.2**). La maison du charrier est d'abord représentée, à plusieurs reprises, dans la série WP des archives contemporaines qui, à l'heure actuelle, ont fait l'objet d'un classement provisoire. Elle figure dans les archives de la Direction des bâtiments communaux (AML, 1602 WP 012), des Services techniques (AML, 2069 WP 067 et 1542 WP 143), de la Mission site historique (AML, 2489 WP 3) ainsi que dans une sous-série particulière (AML, 1946 WP 4), qui rassemble les photographies de la Ville de Lyon et de ses services. Bien qu'ils soient aujourd'hui dispersés dans ces différents dossiers, les documents relatifs à la charrierie appartiennent tous à des études préalables à la réhabilitation de l'édifice : projets de restauration, appels d'offres, délibérations du Conseil municipal ou états des lieux. Les photographies prises avant la restauration des élévations sur cour en 2003 se distinguent du lot, en offrant une vision générale des maçonneries aujourd'hui enduites. Elles se révéleront très utiles au moment de l'analyse des données archéologiques mises au jour lors de ces travaux. Par ailleurs, des photographies et des cartes postales anciennes de la charrierie sont également conservées dans les sous-séries 1 PH et 8 PH correspondant aux fonds figurés. Elles fournissent un état des lieux sur la maison, en particulier sur les extérieurs, entre les années 1905 et 1930 environ. Tous les documents iconographiques ainsi mis en évidence ont été mis à notre disposition par le service de reproduction des AML, ce qui nous a permis d'en proposer une nouvelle analyse plus complète.

2.1.3. Bibliothèque municipale de Lyon (fonds ancien)

Le fonds ancien de la Bibliothèque de Lyon ne conserve curieusement qu'un seul document relatif à la maison du charrier (**annexe 1.3**). Est-ce là un signe du manque d'intérêt des savants du XIX^e siècle pour cette maison ou simplement un effet de conservation ? Toujours est-il que le texte correspond aux notes prises par un érudit non identifié (pourrait-il s'agir de l'abbé Sachet ?) et aujourd'hui conservées dans le fonds Coste, érudit célèbre pour sa collection de documents d'archives empruntée aux ADR puis légué par ses héritiers à la Bibliothèque municipale... Intitulé « Notes sur le portier du cloître », il se présente comme une liste de résumés d'actes, sans doute capitulaires, qui s'échelonnent entre la fin du XIV^e et le milieu du XVIII^e siècle. Les documents ne concernent pas les bâtiments de la charrierie, mais le portier chargé d'ouvrir et de fermer les portes de l'enceinte canoniale, notamment la Porte-Froc. S'ils permettent de constater que le charrier est chargé, par le Chapitre de chanoines, de la gestion et de la surveillance de ce personnel, ils n'apportent pas de renseignements susceptibles d'éclairer l'histoire de la maison étudiée. Aussi ont-ils été photographiés pour mémoire sans pour autant faire l'objet d'une analyse.



2.1.4. Musée historique de Lyon – Musée Gadagne

L'examen des archives du Musée Gadagne s'est révélé peu prometteur (**annexe 1.4**) : ne sont conservés en ce lieu que quelques photographies, datées des premières années du XX^e siècle et, pour la plupart, déjà connues grâce au fonds des AML. Sans surprise, elles représentent soit la façade sur la rue Saint-Jean, soit l'élévation de la tourelle d'escaliers, soit le puits attribué à Philibert Delorme. En outre, certaines d'entre elles ne sont plus communicables à ce jour.

2.1.5. Société Académique d'Architecture de Lyon

Quelques plans de la maison du charmarier ont été signalés par Didier Repellin ou Myriam Allier à la Société Académique d'Architecture de Lyon (SAAL). C'est un Concours d'archéologie, organisé par la société en 1907, qui est à l'origine de ce fonds très homogène, qui contient non seulement les plans, mais aussi les relevés et les coupes des deux lauréats, Georges Trévoux et Matthieu Lay (**annexe 1.5**). Ces documents, qui sont désormais numérisés, fournissent eux aussi un état des lieux sur la maison pour les premières années du XX^e siècle. Ils constituent ainsi un complément très utile aux photographies et cartes anciennes des AML. Leur analyse est inédite.

2.2. Etude documentaire

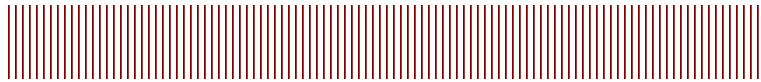
La présentation des données historiques, qui s'organise autour de quatre grandes périodes chronologiques, s'appuie essentiellement sur les documents, écrits ou iconographiques, mis en évidence ci-dessus. Elle s'accompagne d'une courte synthèse liminaire, établie à partir de la bibliographie existante, qui permet de replacer la maison du charmarier dans le contexte général du quartier canonial.

2.2.1. Moyen Âge (XII^e-XIV^e siècle)

Cet historique commence au Moyen Âge et élude volontairement les occupations antérieures mises au jour sur le site étudié (**planches 127-128**), mais sans rapport avec les bâtiments actuels. Le présent travail concerne en effet l'histoire monumentale d'un lieu – la maison d'un ecclésiastique – qui doit être appréhendée dans son environnement bâti – le quartier canonial.

2.2.1.1. La construction de l'enceinte canoniale

Si l'existence du chapitre cathédral est attestée au moins depuis le début du IX^e siècle – en témoigne la lettre adressée par Leidrade, archevêque de Lyon, à Charlemagne (**Rubellin, 2003 b, p. 148-150**) –, la matérialisation d'un véritable quartier canonial, clos de murs, ne semble pas, en revanche, antérieure à l'époque romane. C'est en effet sous l'archiépiscopat de Guichard de Pontigny (1165-1180) qu'apparaissent les premiers témoignages écrits relatifs à l'enceinte canoniale : le récit de la réception des murs du cloître, révélé par Marie-Claude Guigue en 1867, suggère en outre que la



construction de cette enceinte est alors toute récente (**Guigue, 1867, p. 121-122 ; Arlaud, Burnouf et alii, 1994, p. 21**). C'est également à cette conclusion qu'est arrivé Yves Esquieu dans le cadre de sa thèse (**Esquieu, 1992, p. 128-131**). Les sources se multiplient à partir du XIV^e siècle et permettent à Alphonse Sachet de conclure que « le cloître (...) est encore une forteresse fermée », dont l'enceinte est alors entretenue avec soin (**Sachet, 1914, p. 343**).

Cette chronologie délivrée par les textes a été confirmée en 2006 par la mise au jour d'une portion de l'enceinte dans la rue Monseigneur Lavarenne (zone III au nord de la rue), lors des fouilles menées sous la responsabilité d'Emmanuel Bernot (SAVL). Les vestiges consistent en deux murs orientés ouest-est, reliés entre eux par une maçonnerie en quart de cercle qui opère un décrochement vers le sud. Ce tracé en chicane est probablement à mettre en relation avec la défense de la Porte dite de Coter, située en dehors de l'emprise de la fouille, à l'ouest. Strictement contemporains les uns des autres, ces murs sont datés de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle. Conservés sur une hauteur de 1,70 m, fondations comprises, ils présentent sur leurs deux parements un appareil hétérogène, mais néanmoins régulièrement assisé, de petits et moyens blocs de granit ou, plus rarement, de calcaire (**Bernot, 2006, p. 87-88 et p. 167-169**).

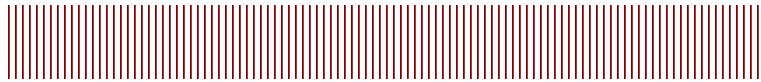
2.2.1.2. *Des maisons aux mains des charniers ?*

Au sujet de la maison dite du charnier, Raphaëlle Mounier signale l'existence de quatre documents du XIII^e siècle sans pour autant les analyser en profondeur. Elle y relève la mention d'une maison, située dans le cloître, qui ferait l'objet d'un legs dans deux testaments consécutifs, puis d'une donation ou d'une vente, tous actes établis en faveur ou à la demande d'un charnier en fonction (**ADR, 10 G 9 et 10 G 665**) (**Mounier, 1986, p. 88**). La reprise du travail en archives a enrichi le corpus de textes anciens grâce à la découverte, dans la même sous-série 10 G des ADR, de cinq autres documents – un testament et quatre actes de donation, au sens large. Réalisées avec la collaboration d'Hervé Chopin, qui achève une thèse sur les communautés canoniales du diocèse de Lyon, la transcription et l'analyse de ces documents permet aujourd'hui de proposer une lecture inédite de l'histoire de cette maison.

Deux testaments de charniers (1254 et 1261)

Les deux documents les plus anciens doivent être abordés séparément dans la mesure où aucun indice, qu'il s'agisse des personnes ou des bâtiments, ne permet de les rattacher aux actes postérieurs. Il s'agit de deux testaments émis par des charniers qui, en ce milieu du XIII^e siècle, tentent de transmettre à leurs héritiers des biens mis à leur disposition dans l'enceinte du cloître de Lyon. Notons la prudence requise face à leur exploitation historique : ces textes sont connus par des copies réalisées à l'époque moderne.

Gaudemar de Jarez, charnier entre 1239 et 1255, signe son testament le 15 mars 1254. Par ce document, il lègue à ses neveux, Guigue et Dalmace, ses maisons, « voisines et contigües », situées dans le cloître de Lyon (« *domus meas sitas in claustro Lugdunensi (...) dicta domus mea minor, qua est*



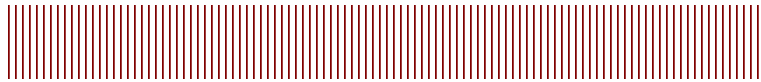
contingua domui Symonis Palayn, (...) aliam majorem domum, qua est contigua et vicina »). Il établit malgré tout un certain nombre de restrictions, interdisant en particulier à ses héritiers de vendre ses biens ou de les léguer à quelqu'un d'autre que le plus proche clerc de la famille. Il indique aussi que, si ses biens mobiliers et immobiliers ne suffisaient pas à assurer ses dernières volontés, la plus petite des maisons pourrait être vendue et que, dans ce cas précis, la rente annuelle due à l'Eglise pour cette maison serait reportée sur la grande maison. Il précise enfin que, si ses exécuteurs testamentaires le jugent nécessaire, alors la grande maison pourrait également être vendue (**ADR, 10 G 9 ; Guigue, 1867**).

Le second testateur, Foulques de Rochefort, assume la charge de chamarier entre 1255 et 1261. Il n'est pourtant pas le successeur immédiat du précédent puisque Hugues de Vaux s'intercale entre eux pendant quelques mois. À son tour, il lègue à ses neveux, Pierre et Guillaume, « ses maisons qu'il habite dans le cloître de Lyon, avec tout leur mobilier » (*domus meas quas inhabito in claustro Lugdunensi cum superlectili seu garnimento meo*). Il ordonne lui aussi que, si la rente annuelle due à l'Eglise de Lyon ne pouvait être assumée, les maisons seraient être vendues en même temps que d'autres biens immobiliers situés hors de Lyon (**ADR, 10 G 9 ; Guigue, 1867**).

À en croire ces deux documents, les chamariers disposent de deux maisons voisines dans l'enceinte du grand cloître. Le renseignement est d'importance, mais doit être pris avec toutes les précautions d'usage. Il ne s'agit pas de maisons de fonctions, attribuées à chaque chamarier à son entrée en charge. L'utilisation systématique du possessif *mea* prête à confusion : en réalité, l'Eglise de Lyon, c'est-à-dire le chapitre, est le légitime propriétaire de ces maisons ; les chamariers n'en sont que les usufruitiers. C'est la raison pour laquelle le premier testateur prend ses dispositions pour s'assurer que la rente annuelle (*anniversarium*) qu'il doit à l'Eglise pour « sa petite maison » soit bien versée selon les dispositions prévues. Dans ces conditions, la transmission de ces maisons, par legs ou par vente, s'accompagne de la transmission de la redevance et, par conséquent, de la soumission au propriétaire. Par ailleurs, l'absence de toute mention de confins interdit toute localisation, même relative, dans l'emprise du quartier canonial. Si ces deux maisons appartiennent, pour un temps, à des chamariers, elles ne se situent pas nécessairement à l'emplacement de la future maison du chamarier, telle qu'elle apparaît postérieurement contre le mur d'enceinte.

Actes de donation et de vente (1271-1275, 1303)

Sept autres documents, de peu postérieurs aux testaments précédents, abordent de manière plus explicite des maisons situées dans le cloître de Lyon qui, selon toute vraisemblance, peuvent être localisées à l'emplacement de la maison dite du chamarier, étudiée dans le cadre de la présente étude préalable. Datés des années 1271-1275 pour les deux premiers et de la seule année 1303 pour tous les autres, ils se rapportent indiscutablement aux mêmes biens immobiliers malgré le hiatus d'un quart de siècle qui les sépare. Les preuves sont formelles sur ce point : les personnes citées se retrouvent d'un acte à l'autre et sont, de toute évidence, liées les unes aux autres. Le tableau proposé ci-dessous indique, pour chaque acte considéré, les personnes impliquées, leurs liens de parenté éventuels, leurs



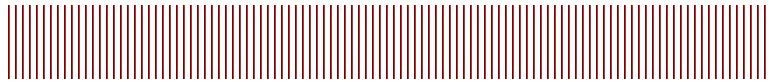
fonctions à une date donnée et leurs rôles dans la transmission des biens. Il rend parfaitement compte du constat ainsi réalisé (**figure 1**).

Cotes	Date	Personnes impliquées
ADR, 10 G 1004, fol. 12	1271, juin	Milon de Vaux , doyen, <i>donateur</i> Milon de Vaux , neveu du précédent, <i>bénéficiaire</i>
ADR, 10 G 665, fol. 4	1275, avril	Milon de Vaux , doyen, <i>ancien donateur</i> Milon de Vaux , neveu du précédent, damoiseau puis chevalier, <i>donateur</i> Gaudemar le Blanc , chamarier, <i>bénéficiaire</i>
ADR, 10 G 665, fol. 6	1303, mi-janvier	Gaudemar le Blanc , chamarier (décédé), <i>donateur</i> Guillaume de Francheleins , exécuteur testamentaire du précédent, chanoine de Lyon puis doyen, <i>bénéficiaire</i>
ADR, 10 G 665, fol. 9	1303, février	Milon de Vaux , doyen (décédé), <i>ancien donateur</i> Milon de Vaux , neveu du précédent, damoiseau puis chevalier, <i>bénéficiaire puis donateur</i> Gaudemar le Blanc , chamarier (décédé), <i>bénéficiaire puis donateur</i> Guillaume de Francheleins , chanoine de Lyon puis doyen, <i>bénéficiaire puis vendeur</i> Gui de Francheleins , cleric, <i>acheteur</i>
ADR, 10 G 665, fol. 7	1303, fin février	Gaudemar le Blanc , chamarier (décédé), <i>donateur</i> Guillaume de Francheleins , chanoine de Lyon puis doyen, <i>bénéficiaire puis vendeur</i> Gui de Francheleins , chanoine de Beaujeu, <i>acheteur</i>
ADR, 10 G 665, fol. 10	1303, mars	Gui de Francheleins , cleric, <i>acheteur</i> Guillaume de Francheleins , doyen (décédé)
ADR, 10 G 665, fol. 8	1303, fin juin	Gui de Francheleins , chanoine de Beaujeu, <i>acheteur</i> Guillaume de Francheleins , doyen (décédé)

Figure 1 – Personnes impliquées dans les actes passés entre 1271 et 1303

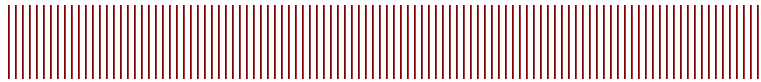
La filiation est ici établie entre les bénéficiaires successifs des biens considérés, qui seront abordés dans le détail par la suite. En 1271, Milon de Vaux, doyen de l’Eglise de Lyon, donne deux maisons à son neveu éponyme, alors damoiseau (**ADR, 10 G 1004, fol. 12**). Quatre ans plus tard, Milon de Vaux, deuxième du nom, devenu chevalier, les transmet à Gaudemar le Blanc, chamarier (**ADR, 10 G 665, fol. 4**). A une date indéterminée, ce dignitaire les remet à son tour à son exécuteur testamentaire Guillaume de Francheleins, alors chanoine de Lyon (**ADR, 10 G 665, fol. 6**), qui, en 1303, finit par les vendre à un probable parent, Gui de Francheleins, chanoine de Beaujeu (**ADR, 10 G 665, fol. 7 à 10**). L’acte passé en février 1303, à l’initiative de Guillaume de Francheleins, dissipe d’ailleurs le moindre doute en énumérant tour à tour, dans l’ordre chronologique, toutes les donations passées avant la vente réalisée en faveur de Gui de Francheleins (**ADR, 10 G 65, fol. 9 ; voir annexe 2**).

Les bâtiments cités dans ces différents documents sont bien les mêmes. Ils sont parfois simplement évoqués comme étant, par exemple, la maison que Guillaume de Francheleins habitait de son vivant (« *domus quam dictus dominus decanus tempore quo vivebat inhabitabat in clastro Lugdunensis* ») (**ADR, 10 G 665, fol. 8**). Mais ils sont parfois localisés par rapport à leurs confins, ce qui apporte une



masse de données susceptible d'éclairer l'histoire monumentale de la maison du chamarier. Précisons d'emblée que les cinq documents explicites se répartissent en deux groupes, distingués par la nature de leurs informations topographiques. Le testament de Milon de Vaux (1271) et l'acte de donation en faveur de Gaudemar le Blanc (1275) évoquent deux bâtiments situés à l'intérieur du cloître : une première maison, voisine de celle du sénéchal de Lyon, et une deuxième maison ou place (emplacement ?) de maison, intercalée entre la première maison et le mur du cloître, mais aussi contigüe à ces deux structures (« *domum suam de Lugduno, sitam in claustro Lugdunensis, juxta domum senescalli Lugdunensis, cum alia domo seu platea eidem domui contigua muro claustri interposito* ») (ADR, 10 G 1004, fol. 12 et 10 G 665, fol. 4). Les actes émis en 1303 mentionnent une seule maison, délimitée à l'est par la maison du doyen de Cluny, qui appartenait auparavant au sénéchal de Lyon, à l'ouest par les portes du cloître et, à l'arrière, par les murs de ces portes, c'est-à-dire du cloître ; ils citent aussi une grange, située derrière la maison précédente, mais en dehors du cloître, soit de l'autre côté des murs (« *domum suam (...) sitam in claustro Lugdunensis, juxta domum decani de Clugneu, que quondam fuit domini Hugonis de Turre, senescalli Lugdunensis, et domini Johannis et Anthonii Symeonis fratrum, ex uno latere a parte videlicet orientis, et juxta clausurae claustri Lugdunensis a parte occidentis ex alio latere, et a parte posteriori juxta muros dictarum clausurarum claustri Lugdunensis, item grangiam sitam retro dictam domum muralia extra dictos muros supradictos, juxta domum Liborum ? de Albone a parte posteriori et juxta domum que fuit quondam Bartholomei Morelli, filii quondam Ala Calandre, ex alio latere, cum omnibus juribus pertinentiis et appenditiis universis dictorum domorum, grangie et muraliorum infra et extra dictas clausurae supradictas (...)* ») (ADR, 10 G 665, fol° 6 et 10).

La comparaison de ces deux descriptions se révèle intéressante à plus d'un titre. Elle met d'abord en évidence une différence majeure : la première d'entre elles décrit deux maisons, ou une maison et une place de maison, tandis que la seconde décrit une seule maison et une grange, dont il faut faire abstraction puisqu'elle se situe hors du cloître. L'identification commune de ces bâtiments doit-elle être remise en cause ? La mention des confins, dans l'une et l'autre des descriptions, permet de répondre à cette question par la négative : dans le premier cas, la maison principale est adossée à la maison du sénéchal de Lyon ; dans le second cas, la maison jouxte la maison du doyen de Cluny, qui correspond justement à l'ancienne maison du sénéchal. En conséquence, ces deux maisons semblent bel et bien situées à un même emplacement. Leurs désignations si différentes pourraient en revanche trouver une explication dans une mise en perspective chronologique des deux descriptions : les deux maisons évoquées en 1271-1275 n'auraient-elles pas subi des travaux aboutissant à la création de la seule maison citée en 1303 ? L'hypothèse est d'autant plus séduisante que l'expression « une autre maison ou place de maison » pourrait, dans la première description, renvoyer à un emplacement constructible, voire à une maison en ruine, situé contre la maison principale. Dans la mesure où la seconde description apparaît visiblement dans le testament de Gaudemar le Blanc, qui n'est pas conservé mais qui est cité dans un document postérieur, les travaux pourraient éventuellement être attribués à ce dignitaire, auquel cas ils interviendraient autour des années 1260-1270.



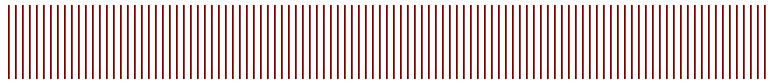
Par ailleurs, cette description plus récente présente les confins de cette maison sur trois côtés, en indiquant les points cardinaux. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la maison considérée est alors bordée par la maison d'un autre dignitaire à l'est, mais surtout par les portes du cloître à l'ouest et par les murs du cloître à l'arrière. Le quatrième côté, passé sous silence, ouvre vraisemblablement sur un espace vide de construction (une rue ?). Force est de constater que cette disposition des lieux conviendrait parfaitement à la situation topographique de la maison du chamarier, qui est réputée pour être délimitée par la Porte-Froc à l'ouest, par l'enceinte du cloître au nord et par la ruelle Sainte-Croix au sud. En allant au bout du raisonnement, la maison de la seconde description pourrait être localisée à l'emplacement des bâtiments 1, 2 voire 3, de l'édifice actuel – tout dépend de l'emprise de cette maison et de la situation de la fameuse maison du sénéchal – tandis que la maison principale et « la place de maison » de la première description pourraient correspondre respectivement à l'emplacement du bâtiment 2, voire 3, et du bâtiment 1. Il faut cependant rester très prudent à ce stade de l'analyse et attendre les conclusions de l'analyse archéologique avant de se prononcer réellement sur ces hypothèses.

Revenons pour finir sur le statut de ces bâtiments et sur la nature des droits possédés par toutes les personnes qui en disposent apparemment en toute liberté. Ces maisons peuvent être considérées comme des maisons canoniales, mais pas comme des maisons de fonctions attachées à un office particulier : elles sont transmises de dignitaire en dignitaire, mais pas de chamarier à chamarier. En outre, elles passent parfois entre les mains de seigneurs laïcs, comme celles du chevalier Milon de Vaux, qui touche ainsi l'héritage de son oncle, le doyen éponyme. Pourtant, elles ne s'y attardent guère... Faut-il voir dans ce phénomène le signe d'une fixation progressive des maisons canoniales, qui pourrait être souhaitée ou mise en œuvre par le Chapitre de l'Eglise de Lyon ? C'est une hypothèse envisageable d'autant plus que la communauté des chanoines reste le légitime propriétaire de ces bâtiments qui, malgré leur transmission par legs ou vente, restent soumis à une rente annuelle. En cette seconde moitié du XIII^e siècle, les instigateurs des actes étudiés ne sont toujours que les usufruitiers de bâtiments mis à leur disposition. Notons que ce mode de gestion semble pour le moins original dans la mesure où, d'après Yves Esquieu, les chanoines n'ont généralement pas le droit de disposer librement des maisons canoniales qui leur sont attribuées par décision du chapitre en fonction de l'évolution des effectifs (**Esquieu, 1992, p. 242**).

2.2.2. Renaissance (fin XV^e-milieu XVI^e siècle)

2.2.2.1. De l'entretien de l'enceinte canoniale

La période ici qualifiée de Renaissance correspond à l'intervalle situé entre la fin du Moyen Âge (fin XV^e siècle) et le début des guerres de religion (milieu XVI^e siècle) qui, d'un point de vue matériel, ouvre la période moderne en nuisant grandement à la solidité de l'enceinte canoniale. Comme au XIV^e siècle, les murs du cloître semblent parfaitement entretenus pendant le XV^e siècle et les premières décennies du siècle suivant. Alphonse Sachet cite d'ailleurs de nombreuses pièces d'archives, sans toujours les nommer, à l'appui de sa démonstration : à titre d'exemple, le maître de l'œuvre aurait



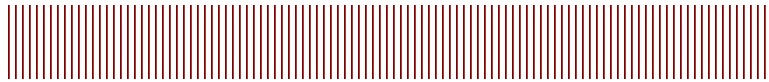
reçu l'ordre de refaire le mur d'enceinte jouxtant la maison de l'Archidiaconé en février 1486 ; de la même manière, le chapitre aurait fait venir des Monts d'Or les pierres et la chaux nécessaires pour restaurer l'enceinte entre la petite porte du cloître et son angle sud-ouest en avril 1527 ; enfin, le chamarier lui-même aurait signalé le mauvais état des portes et aurait sollicité la visite de deux chanoines censés se prononcer sur les réparations à prévoir (**Sachet, 1914, p. 529-531**).

2.2.2.2. *La (re)construction de la maison du chamarier*

L'époque de construction de la chamarerie, telle qu'elle subsiste actuellement, a fait couler beaucoup d'encre à partir d'un acte capitulaire (**ADR, 10 G 102, fol. 287-288**) qui n'est pourtant pas le seul conservé aux Archives départementales du Rhône. D'après Raphaëlle Mounier, auteur d'une première analyse de ce texte, François d'Estaing, chamarier entre 1494 et 1529, aurait commandité la reconstruction de sa maison de dignitaire, sise dans le quartier canonial, au début des années 1490. En accord avec le chapitre, il aurait également signé un acte de fondation impliquant que la nouvelle maison serait désormais, et contrairement aux époques précédentes, une maison de fonction : la maison du chamarier. C'est même par cet acte fort que François d'Estaing aurait fini par sortir vainqueur de la lutte qui l'opposait à Antoine d'Ars, candidat du chapitre, pour l'obtention de cette dignité de chamarier (**Mounier, 1986, p. 100-105**).

Ces conclusions doivent aujourd'hui être revues et corrigées pour deux raisons principales : d'abord parce que deux autres actes capitulaires, enregistrés dans le même manuscrit, complètent les données tirées du seul acte étudié jusqu'à présent ; ensuite parce que le texte latin a fait, à l'époque, l'objet d'une surinterprétation, qui fausse l'analyse des données. D'après le dépouillement réalisé en juillet 2014, le registre capitulaire des années 1491-1495 contient en effet au moins trois actes relatifs à la maison du chamarier : le premier, daté du 7 octobre 1495, est intitulé « *Licencia data domino camerario capiendum lapides de choyn* » (Autorisation donnée au chamarier pour aller prendre des pierres de choin) ; le second, du 5 novembre 1495, est intitulé « *Pro reparatione domus camerariatus* » (Pour les réparations de la maison du chamarier) ; le dernier, du 29 novembre suivant, est intitulé « *Pro reparationibus fiendis in domo camerariatus Lugdunensis* » (Pour les réparations qui doivent être faites dans la maison du chamarier de Lyon). L'identité du chamarier qui sollicite ainsi le chapitre n'est jamais précisée dans ces documents.

Il est donc essentiel d'exposer au préalable les événements liés à la succession du chamarier précédent qui donne visiblement lieu à un véritable conflit d'intérêts. D'après Jean Beyssac, auteur d'une étude prosopographique sur les chanoines de Lyon, Jean d'Estaing résigne sa charge en cour de Rome au profit de François d'Estaing, son neveu, avant le 5 décembre 1494. Précisément à cette date, le chapitre procède à l'élection du nouveau chamarier en la personne d'Antoine d'Ars. La dignité de chamarier est donc disputée entre l'héritier de Jean d'Estaing, soutenu par le pape, et le candidat du chapitre, élu selon les modalités habituelles. Le conflit met du temps à se résorber puisque François d'Estaing ne prendra possession de la chamarerie que le 21 juin 1496 (**Beyssac, 1914 ; cité par Mounier, 1986, p. 48-51**). Or, les trois actes capitulaires évoqués ci-dessus ont été émis en 1495, à



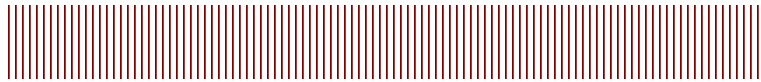
une époque où la situation est loin d'être réglée. Il serait donc présomptueux de les attribuer à François d'Estaing pour la seule raison que ce dernier finira par s'imposer face à son concurrent.

Bien au contraire, la nature même des documents – des actes capitulaires – inciterait plutôt à se prononcer en faveur d'Antoine d'Ars, le candidat du chapitre : il est effectivement peu probable que l'assemblée des chanoines accorde la moindre satisfaction à un candidat qu'elle rejette. Le contenu des deux actes négligés jusqu'à présent va d'ailleurs dans le sens de cette hypothèse. Dans ces textes, le chamarier signale que Jean d'Estaing aurait négligé son obligation d'entretien et que sa maison de fonction menace de tomber en ruine en raison du mauvais état de la toiture. Il demande donc au chapitre de vendre les biens mobiliers de son prédécesseur au profit des travaux nécessaires, ce qui est accepté de bonne grâce (**ADR, 10 G 102, fol. 298-299 et 301-303 ; annexe 3**). Il serait bien surprenant que François d'Estaing, bénéficiaire de la résignation de son oncle en cour de Rome, soit à l'origine de cette demande... Aussi faut-il admettre qu'Antoine d'Ars, au lendemain de son élection par le chapitre, ait pris possession de la dignité de chamarier et des bâtiments de la chamarerie et qu'il ait, par la suite, pris des dispositions pour essayer de s'implanter à la tête de cet office de manière pérenne, par exemple en commençant des travaux de rénovation.

Revenons désormais au premier acte qui avait poussé Raphaëlle Mounier à suggérer que François d'Estaing avait prévu de reconstruire sa maison de fonction, localisée dans le quartier canonial, dès l'année 1495. En voici une transcription intégrale : *Qua die presanti domini capitulantes super hoc parte dicti domini camerarii requisiti dederunt et concesserunt sibi eidem domino camarario licenciam et facultatem accipieum et capiendum lapides in loco Fourverii nuncupatos choins pro fundatione sue domo quam domifficari facto e tam incepit* (**ADR, 10 G 102, fol. 287-288 ; annexe 3**). Le texte ne pose pas de problèmes d'interprétation. Littéralement, l'assemblée des chanoines permet au chamarier d'aller chercher des blocs de choin à Fourvière pour la fondation de sa maison, dont la construction est déjà commencée. En d'autres termes, l'autorisation porte sur l'utilisation de blocs de pierres vraisemblablement issus des vestiges de l'ancien forum, et non pas sur la fondation ou la construction d'une nouvelle maison. Qu'en est-il alors des arguments relatifs à la localisation de la maison dans le grand cloître, d'une part, et à la fondation récente d'une maison dite de fonction ?

Si des biens immobiliers appartenant au chamarier peuvent logiquement être situés en dehors du quartier canonial, la maison qui lui est attribuée dans le cadre de ses fonctions doit nécessairement se trouver à l'intérieur des murs. La charge assumée par ce dignitaire – police du cloître, gestion de la voirie et surveillance des portes – implique effectivement une vision rapprochée du quartier et la proximité de l'une des portes de l'enceinte. Pour autant, la citation présentée ci-dessus n'apporte pas de preuves en faveur de cette localisation : l'argument selon lequel la maison est nécessairement placée dans le territoire soumis à la juridiction du chapitre ne tient plus dès lors que les chanoines votent simplement sur une demande effectuée par l'un de ses membres.

L'idée d'une maison de fonction pour le chamarier créée à l'initiative de François d'Estaing doit également être contredite. Il serait déjà surprenant que ce dignitaire, l'un des principaux de l'Eglise de Lyon, ait dû attendre l'extrême fin du XV^e siècle pour obtenir le droit de tenir son ménage. Les



documents étudiés pour le bas Moyen Âge sont d'ailleurs suffisamment clairs sur ce point (**voir ci-dessus 2.2.1.**). Mais, surtout, au vu du raisonnement auparavant présenté, le terme « fondation » ne doit pas être pris dans son sens abstrait de création, mais plutôt dans son sens matériel, qui gagnerait à être exprimé au pluriel : « les fondations de la maison ». Faut-il pour autant en déduire que la nouvelle construction investit un terrain jusqu'alors inoccupé ? La réponse n'est pas nécessairement positive : le nouveau bâtiment pourrait très bien prendre la place d'une maison antérieure plus petite, nécessitant de fait des travaux ponctuels de terrassement et de fondation.

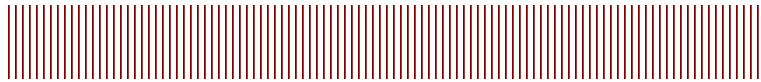
En conclusion, Antoine d'Ars est le premier commanditaire des travaux qui touchent la charmerie à la fin du XV^e siècle ; il ne peut les mener à terme du fait de son éviction. François d'Estaing prend la direction des opérations après son entrée en charge, dans un délai qui reste néanmoins difficile à estimer. Au terme de cette analyse, plusieurs interrogations restent en suspens, en particulier sur la chronologie et les conditions de réalisation des travaux. Raphaëlle Mounier s'appuie sur des publications anciennes pour situer la fin de la reconstruction dans les années 1511-1516, en précisant toutefois que les originaux sont perdus. Il est donc difficile de se prononcer sérieusement sur cette question. Le contexte du chantier de construction reste flou également : comment les chanoines se comportent-ils à l'égard de François d'Estaing une fois que leur candidat a été évincé ? Le nouveau charmerie bénéficie-t-il des autorisations auparavant obtenues par Antoine d'Ars, s'inscrit-il dans une continuité parfaite vis-à-vis du projet de construction initial ou prend-il au contraire le contrepied de son concurrent en modifiant le projet ou en lui donnant une ampleur plus considérable ? En l'absence de textes supplémentaires, seule l'archéologie est désormais susceptible de renseigner sur ces questions.

2.2.3. Époque moderne (fin XVI^e-XVIII^e siècle)

Un tournant décisif s'opère à Lyon à la fin du XVI^e siècle, à la faveur des guerres de religion : le quartier canonial s'ouvre progressivement sur la ville, selon une chronologie détaillée par Alphonse Sachet. L'évolution de la maison du charmerie suit le même mouvement, en se transformant progressivement jusqu'à devenir un immeuble de rapport au XIX^e siècle.

2.2.3.1. Le démantèlement progressif de l'enceinte canoniale

Dès 1551, des précautions sont prises par le Consulat et les gens d'Église afin de contrer la menace protestante, d'une part, et d'éviter une intervention royale, d'autre part. En dix ans, le risque augmente et l'inquiétude grandit, entraînant une avalanche de mesures depuis les processions de paix jusqu'aux réparations matérielles de l'enceinte. À partir de 1561, toutes les portes du cloître sont fermées la nuit ; deux d'entre elles sont confiées à des portiers, qui sont chargés de les ouvrir pour les besoins éventuels des paroisses Sainte-Croix et Saint-Romain. À cette occasion, le charmerie est d'ailleurs sommé d'ouvrir sa maison et de fournir une chambre à Benoît Janier, le portier de la Porte-Froc (**Sachet, 1918, p. 563-574**). Ces précautions diverses se révèlent finalement inutiles face à l'attaque du baron des Adrets en avril 1562 : les troupes protestantes pénètrent alors dans le quartier

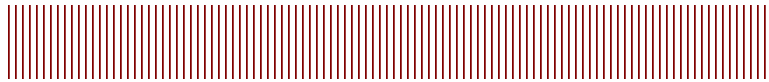


canonial et se livrent vraisemblablement à des destructions importantes, qui touchent aussi bien la cathédrale – sculptures de la façade – que l’enceinte ou les maisons de chanoines. Si le procès-verbal de visite dressé à la demande du chapitre reste introuvable à ce jour (**Niepce, 1881, p. 6-20**), l’autorisation de reconstruire la clôture du cloître, délivrée par Charles IX en 1574, laisse entendre que de larges portions de murs ont effectivement été détruites (**Bernot, 2006, p. 34** : information transmise par H. Chopin : **ADR, 10 G 586**). La reconstruction de l’enceinte n’est d’ailleurs que partielle, en raison de plusieurs facteurs : le manque de moyens ou de volonté, la poursuite des troubles – l’arc de la porte de Coter est détruit par les Huguenots en 1620 – puis la réalisation de grands aménagements urbains (ouvertures de voies, construction d’immeubles...) (**Sachet, 1918, p. 597-598**). Les fouilles menées dans la rue Monseigneur Lavarenne confirment d’ailleurs ce phénomène puisque la maison située au n° 3 de la rue des Prêtres a été construite au XVII^e siècle sur les ruines du mur d’enceinte (**Bernot, 2006, p. 123-124**).

2.2.3.2. L’évolution de la maison du charrier

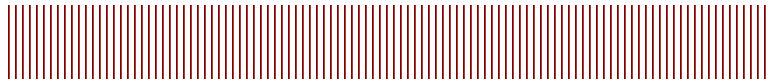
La documentation moderne sur la maison du charrier est plus abondante que ne le laissent présager les travaux antérieurs (**Mounier, 1986, p. 88-89**). Le dépouillement de la sous-série 10 G aux Archives départementales du Rhône a effectivement permis de recenser quinze documents qui s’échelonnent entre 1752 et 1782 et qui se répartissent en cinq catégories distinctes : un inventaire de titres, une déclaration des charges et des revenus du charrier, des baux de location, des procès-verbaux de visite, accompagnés de devis de réparations, et, enfin, des comptes de travaux. Les actes ainsi rassemblés ont, pour la plupart, fait l’objet d’une transcription et d’une analyse approfondie (**annexe 4**), propre à éclairer la gestion de la maison mais aussi son organisation intérieure, pour le XVIII^e siècle bien sûr, mais aussi, à titre d’hypothèse, pour les époques antérieures.

D’après Jean-Claude Beyssac, auteur d’une liste des chanoines de Lyon, cinq charriers se succèdent au cours de la période envisagée : Louis-Albert de Lezay de Marnézia, pourvu le 16 avril 1738 et résignataire le 19 mai 1759, puis Joseph-Abel Allemand de Champier, élu le 19 mai 1759 et mort le 5 avril 1773, puis Louis-François de Montmorillon, élu le 7 avril 1773 et mort le 27 août 1777, puis Jean-Antoine de Castelas, élu le 1^{er} septembre 1777 et résignataire le 1^{er} décembre 1779, et enfin Gaspard de Pingon, élu ce dernier jour et mort à une date inconnue (**Beyssac, 1914 ; cité par Mounier, 1986, p. 48-51**). Les documents étudiés dans le cadre de ce rapport affichent globalement une grande cohérence avec cette chronologie. Seul le procès-verbal dressé en avril 1779 présente un détail surprenant : réalisé sous le charriat de Jean-Antoine de Castelas, il est présidé par Gaspard du Pingon, alors grand prêtre de l’Eglise et comte de Lyon, et il ne mentionne que le troisième charrier, décédé depuis 1777, sous un prénom d’ailleurs erroné (Laurent au lieu de Louis-François). Le charrier en poste à cette date-là n’est pas cité : peut-être est-il simplement absent lors de la visite ? A moins qu’il n’ait déjà prévu de résigner sa charge et que Gaspard du Pingon ne profite de l’occasion pour se positionner en tant que candidat... ?



L'inventaire des titres (ADR, 10 G 56), daté sans précision du XVIII^e siècle, permet néanmoins d'aborder de manière anecdotique une période antérieure, en résumant quelques actes de la fin du XVI^e siècle ou du siècle suivant. Deux documents reflètent d'ailleurs l'évolution de l'enceinte telle qu'elle a été mise en évidence ci-dessus et, surtout, les changements qui s'opèrent dans la perception qu'ont les chanoines de cette clôture protectrice. À deux reprises au moins, dès l'année 1564 puis en 1665, le chanoine profite de l'abandon de cette fonction défensive pour demander l'autorisation au chapitre d'ouvrir des baies – une porte et des fenêtres – dans le mur nord de sa maison, qui correspond à l'enceinte et qui était, de fait, resté aveugle jusque-là (**ADR, 10 G 56, fol. 102 et 260 ; voir annexe 4, dossier 1**).

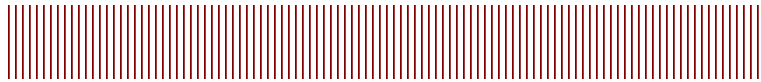
La documentation propre au XVIII^e siècle illustre d'abord la transformation progressive de la chamarerie en immeuble de rapport. À l'exception des comptes de travaux, les archives comportent en effet de nombreuses mentions qui témoignent de la location, partielle ou totale, de cette maison. Dans sa déclaration de revenus et de charges, datée du 19 juin 1756, Louis-Albert de Lezay de Marnézia reconnaît qu'il n'habite pas dans sa maison canoniale jugée « fort ancienne et mal construite et très incommode ». Il préfère loger dans une demeure plus confortable et louer cette maison « en totalité » à celui qui sera, quelques années plus tard, son successeur (**ADR, 10 G 1552, fol. 19 ; annexe 4, dossier 2**). Entre 1759 et 1769, justement, Joseph-Abel Allemand du Champier passe au moins quatre baux de location pour un même appartement, « construit sur l'emplacement de la porterie de la rue Porte Fraud, ledit appartement scis à l'angle de ladite rue Saint-Jean tendant à la place Saint-Jean » (**ADR, 10 G 1552, fol. 20 ; annexe 4, dossier 3**). L'appartement en question ne correspond visiblement qu'à une infime partie de la maison, qu'il faudra essayer d'identifier le moment venu : faut-il comprendre que la maison du chamarier est alors subdivisée en diverses unités locatives ? Le procès-verbal de 1779, qui mentionne des réparations effectuées par le « principal locataire », un certain Petellin, pourrait éventuellement aller dans le sens de cette hypothèse (**ADR, 10 G 1552, fol. 28 ; annexe 28, dossier 4**). Mais c'est finalement le bail passé en 1782 qui apporte des éclaircissements sur cette question : dans le projet de bail, seul conservé, Gaspard de Pingon déclare louer à des « messieurs » non nommés « la totalité des appartements composant l'hôtel de la chamarerie, (...) laquelle totalité de maison est actuellement tenue et occupée par monsieur Petelin, médecin » ; dans une lettre qui lui est adressée quelques jours après, un certain Bailloz lui demande le nom de son nouveau locataire principal afin de sous-louer une partie de la maison (**ADR, 10 G 1552, fol. 29-30 ; annexe 4, dossier 3**). En d'autres termes, la gestion de la chamarerie implique finalement de nombreuses personnes, morales ou physiques : le chapitre cathédral d'abord, qui en reste le propriétaire légitime, le chamarier lui-même, qui en est l'usufruitier, le locataire principal, qui traite directement avec ce dignitaire, et, enfin, les sous-locataires éventuels, qui s'adressent quant à eux au locataire principal. Deux conclusions semblent alors s'imposer : d'une part, le chamarier ne réside vraisemblablement plus dans sa maison canoniale, au moins depuis l'époque de Louis-Albert de Lezay de Marnézia, et, d'autre part, la maison elle-même est nécessairement partagée en plusieurs appartements, dont la taille reste impossible à apprécier à ce stade de l'analyse.



La documentation moderne permet enfin d'étudier la distribution intérieure de la maison du charmarier, en essayant d'établir un parallèle entre les lieux évoqués dans les textes et les lieux existants, sous une forme plus ou moins remaniée, dans la maison actuelle. Les deux procès-verbaux de visite, établis à six ans d'intervalle, constituent alors la base du travail (**ADR, 10 G 614 et 10 G 1552**). Ils ont été dressés à l'occasion du décès du dignitaire en charge, à savoir le comte de Champier en 1773 et Laurent de Montmorillon en 1779. Ils sont tous deux accompagnés par un devis estimatif des réparations à effectuer dans la charmarerie, devis joint au texte dans le premier cas, inclus dans le texte dans le second cas. Ils sont construits sur un même schéma, qui correspond au sens de la visite réalisée par les experts depuis le bâtiment 1, donnant sur la rue Saint-Jean, jusqu'au bâtiment 3, situé au fond de la cour, en passant par le bâtiment 2, souvent désigné par l'expression « aile nord ». Ils permettent, d'une part, d'identifier et de localiser les différents lieux décrits et, par conséquent, de restituer la répartition des espaces intérieurs et, d'autre part, d'évaluer l'état général des bâtiments à l'époque donnée. Ils apportent aussi des indices susceptibles de renseigner la maison du charmarier dans son état antérieur.

Les autres documents contemporains apportent des compléments d'information sur des lieux très précis, qu'il n'est pas toujours aisé d'identifier avec certitude. Les baux de location les plus anciens (1759-1769) concernent un seul et même appartement qui est loué, successivement, à un maître cordonnier, à la veuve d'un courrier, au propre cocher du charmarier et, enfin, à un ouvrier en soie. Leur précision toute relative rend la localisation de cet appartement malaisée, mais néanmoins plausible au vu de sa description, qui sera étudiée le moment venu. Le bail établi en 1782 présente moins d'intérêt d'un point de vue descriptif puisqu'il englobe « tous les bas au rez-de-chaussée, premier et second étage avec les caves et grenier » et se contente donc d'une description sommaire et générale (**ADR, 10 G 1552, fol. 30 ; annexe 4, dossier 3**). L'inventaire des titres et, surtout, les comptes de travaux apportent enfin de nombreux renseignements ponctuels au sujet de la rénovation d'un mur, d'une fenêtre ou encore sur le percement d'une nouvelle porte ou l'insertion d'une cheminée... L'énumération des différents artisans – un tailleur de pierre, un maçon, un charpentier, un menuisier et un vitrier – qui sont intervenus entre 1773 (devis estimatif) et 1774 (comptes) témoigne d'ailleurs de l'ampleur des travaux alors réalisés dans le bâtiment. Les pièces faisant l'objet de travaux ne sont malheureusement pas toujours nommées avec suffisamment de précision pour être identifiées avec certitude : certaines mentions restent donc inexploitable dans le cadre d'une analyse des espaces intérieurs (**ADR, 10 G 674, fol. 2 et 10 G 1552, fol. 3 à 6 ; annexe 4, dossiers 1 et 6**).

Si, de manière générale, l'interprétation des textes ne pose pas de problème particulier, des incertitudes subsistent malgré tout quant à l'identification des lieux de vie qui sont, le plus souvent, nommés « pièce » sans plus de précision, alors que les bâtiments fonctionnels par exemple sont désignés par leurs noms d'usage (écurie, cuisine...). Toutefois les baux de location ou encore les comptes de travaux permettent ponctuellement de pallier ces lacunes. À l'échelle de la maison, la répartition générale des espaces se révèle significative : locaux commerciaux et utilitaires se trouvent



apparemment au rez-de-chaussée et à l'étage supérieur tandis que les pièces d'habitation occupent les deux étages intermédiaires (**figure 2**).

	Pièces d'habitation	Locaux utilitaires	Locaux commerciaux
Niveau - 1	0	2	0/1
Niveau 0	0	3	3
Niveau 1	6	1	0
Niveau 2	8	1	0
Niveau 3	0	5	0

Figure 2 - Maison du chamarié : répartition générale des espaces dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, d'après les procès-verbaux de visite (ADR, 10 G 614 et 1552)

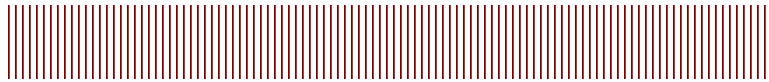
L'exploitation des données issues de ces documents modernes donne lieu à un compte-rendu détaillé, qui suit la logique des procès-verbaux en partant du sous-sol pour arriver au troisième étage et, pour chaque niveau, en commençant par le bâtiment 1 pour terminer par le bâtiment 3. Les organes de circulation reliant les différents niveaux et les différents bâtiments sont évoqués en dernier. L'objectif de ce travail est en particulier d'identifier et de localiser les différents lieux : il faut donc se reporter aux planches qui, niveau par niveau, situent les différentes pièces Pi (**planches 119 à 123**).

Niveau - 1

D'après les procès-verbaux de visite, les caves sont situées au niveau inférieur, sous les bâtiments 1 et 3 ; en conséquence, elles correspondent respectivement aux pièces Pi - 1.1 et - 1.2. Elles sont simplement mentionnées comme des espaces voûtés et accessibles au moyen d'escaliers en pierre. Rien ne permet à ce jour de déterminer leurs fonctions précises : stockage dans un cadre privé ou commercial ?

Rez-de-chaussée

Toujours d'après ces procès-verbaux, le rez-de-chaussée est subdivisé en trois ensembles distincts qui ne correspondent pas exactement aux trois bâtiments principaux 1, 2 et 3. Les trois premières pièces, qui correspondent respectivement aux deux pièces du bâtiment 1 – Pi 0.1 et Pi 0.8 – et à la pièce ouest du bâtiment 2 – Pi 0.4, forment visiblement un ensemble cohérent. Les deux premières sont éclairées par des fenêtres donnant sur la rue Saint-Jean ; la troisième possède une porte ouvrant sur la cour intérieure et une fenêtre à croisée donnant sur la rue Porte-Froc, actuelle rue de la Bombarde. Ces trois pièces ne bénéficient pas toutes du même degré d'information dans la mesure où seuls leurs équipements sont décrits, de manière plus ou moins détaillée. Ainsi la pièce Pi 0.1 est-elle seulement nommée alors que la pièce Pi 0.8 est munie d'une cheminée et d'une « alcôve en menuiserie ». Dans le bâtiment 2, la pièce 0.4 possède un potager, c'est-à-dire un fourneau maçonné, qui prend place dans l'embrasure de la fenêtre nord ; elle est également recoupée en hauteur par une soupente en bois. L'identification de cet ensemble à la « boutique » que mentionne le devis estimatif du premier procès-verbal paraît évidente. Au vu de la description, les deux pièces ouvertes sur la rue

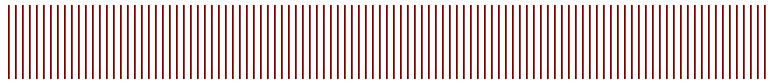


pourraient correspondre à l'espace de vente tandis que l'alcôve de la pièce Pi 0.8 et la pièce arrière pourraient constituer un espace privé, destiné aux propriétaires de la boutique (réserve).

Les baux de location émis entre 1759 et 1769 pourraient néanmoins aller à l'encontre de cette hypothèse. L'appartement dont il est question dans ces textes pourrait effectivement être identifié à l'une des pièces évoquées ci-dessus. Ses deux mentions successives présentent cependant une contradiction. La première – « un appartement construit sur l'emplacement de la porterie de la rue Porte Fraud, ledit appartement scis à l'angle de ladite rue Saint-Jean tendant à la place Saint-Jean » - tendrait à privilégier la pièce Pi 0.8, qui est strictement placée dans l'angle nord-ouest de la chamarerie mais qui, d'après les procès-verbaux, ne possède pas les équipements cités dans les baux de location. La seconde mention – « composé d'un bas dans lequel il y a une cheminée, au-dessus de ce bas est une chambre dans laquelle l'on monte par un degré de bois » - désignerait plutôt la pièce Pi 0.4 qui, toujours dans les procès-verbaux, est citée comme une « chambre », munie d'un potager (fourneau) et, surtout, d'une soupente en bois accessible par un escalier. Il y manque pourtant la cheminée à moins que sa présence ne soit sous-entendue par la mention du potager (**ADR, 10 G 1552, fol. 20 ; annexe 4, dossier 2**). Au regard des arguments présentés, c'est à ce jour l'explication qui semble la plus cohérente. La contradiction apparente entre les procès-verbaux de visite et les baux de location tient sans doute à une question de chronologie : la pièce Pi 0.4 a vraisemblablement été une chambre, louée à des particuliers entre 1759 et 1769, avant de devenir l'annexe d'une boutique, quelque temps avant l'année 1773, année de la première mention de ces locaux commerciaux. La création de boutiques ne doit d'ailleurs pas surprendre pour cette époque : participant à la définition des maisons laïques dès la fin du Moyen Âge, la transformation en boutique est alors devenue le lot commun de bon nombre de maisons canoniales (**Sachet, 1918, p. 544-546 ; Villedieu, 1990, p. 117-118 et 121-122**). Alphonse Sachet voit d'ailleurs dans ce phénomène, qui commencerait dès les années 1740, le signe d'une perte d'identité du quartier religieux, qui s'ouvre de plus en plus aux laïcs.

Les autres bâtiments du rez-de-chaussée sont parfaitement identifiés par les procès-verbaux. Dans le bâtiment 2, la pièce est Pi 0.5 est un bûcher, aménagé dans l'ancienne cuisine : son entrée est probablement située du côté de la rue Porte-Froc, actuelle rue de la Bombarde, dans la mesure où, du côté de la cour intérieure, ne sont mentionnées que quatre fenêtres à croisée. La présence d'un potager à deux ou trois fourneaux, selon la version du texte, témoigne de l'ancienne fonction de cette pièce. La nécessité de déboucher la cheminée de « la cuisine au rez-de-chaussée » surprend d'ailleurs dans le devis qui accompagne le premier procès-verbal (**ADR, 10 G 674 ; dossier 4**) : peut-être faut-il y voir un indice en faveur de la transformation alors toute récente de la cuisine en bûcher ? Quoi qu'il en soit, il est difficile d'estimer l'importance du lieu sur la base de ces seuls éléments descriptifs : l'ancienne cuisine était-elle suffisamment équipée pour subvenir au service des familiers du charmarier ?

Dans le bâtiment 3, la pièce Pi 0.6 est alors une vaste écurie, éclairée par des baies donnant aussi sur la rue Porte-Froc. Elle est sans doute accessible depuis la cour puisqu'elle est dotée d'une crèche,



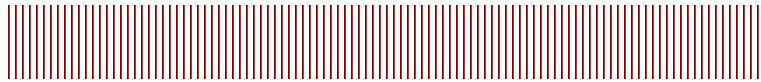
c'est-à-dire d'une mangeoire à bestiaux, qui prend probablement place le long du mur oriental. Le projet de bail établi en 1782 par Gaspard de Pignon complète les données issues des procès-verbaux : il précise en effet que les futurs locataires généraux de la maison devront obligatoirement installer « le cabaret pour la vente de leurs vins dans l'emplacement de la susdite écurie, et non ailleurs ainsi qu'elles s'y obligent » (**ADR, 10 G 1552, fol. 30 ; dossier 3**). Les archives ne précisent pas si ce projet audacieux pour une maison canoniale a vraiment été réalisé... Un fenil jouxte enfin l'écurie au sud ; il est desservi par la Porte-Froc. Aucune autre information n'apparaît dans les descriptions au sujet de ces bâtiments dont le caractère utilitaire ne fait cependant aucun doute.

Niveau 1

La description du premier étage est très sommaire, en particulier dans le cas du bâtiment 1 qui apparaît simplement subdivisé en trois pièces, ouvrant sur la rue Saint-Jean (Pi 1.1). Est mentionnée également la loggia – ou « petit cabinet » – qui prolonge la pièce sud sur la cour intérieure et qui correspond à la pièce Pi 1.3. Le manque de toute autre précision est évidemment regrettable. Leur utilisation comme lieux de vie (salon, bibliothèque...?) pourrait être confirmée par l'absence d'équipements lourds, à l'exception des deux cheminées nécessaires au confort des habitants.

Dans le bâtiment 2 se succèdent deux autres pièces « dans l'une desquelles est un petit cabinet pratiqué dans l'embrasure d'une des fenêtres du côté de la rue Porte-Froc [actuelle rue de la Bombarde] » (**ADR, 10 G 1552**). S'agit-il de la pièce ouest (Pi 1.4) ou de la pièce est (Pi 1.5) ? Le texte ne permet pas de se prononcer sur cette question. Toujours est-il que ce cabinet correspond apparemment à un renforcement pris dans l'épaisseur de l'ancien mur d'enceinte au moment de la création de la fenêtre.

Situées dans le bâtiment 3, les dernières pièces du premier étage, qui correspondent aujourd'hui à la seule pièce Pi 0.6, bénéficient de plus amples précisions, notamment avec cette citation extraite du procès-verbal de 1779 : « À la suite de ces deux pièces en sont deux autres situées dans le corps de logis à l'orient de la cour, dont une servant de cuisine, éclairée sur la rue Porte-Froc, dans laquelle cuisine est un potager à trois fourneaux sans grilles, une cheminée sans plaque et un petit office pratiqué dans ladite cuisine. La deuxième pièce attenante, éclairée sur la cour, servant de chambre à coucher, dans laquelle est une alcôve en lambris en menuiserie ; attendant cette chambre est un petit cabinet pratiqué sur la petite rue Sainte-Croix ; dans la chambre est une cheminée garnie de sa plaque en fonte, le carrelage, plancher, porte ; ferrure en bon état. La couverture en pierre de la porte d'entrée de ces deux pièces ci-devant décrites est cassée : on y posera une barre en fer, estimée à huit livres cy à la charge du chapitre (...) » (**ADR, 10 G 1552, fol. 28 ; annexe 4, dossier 4**). Du nord au sud se trouvent donc une cuisine, dotée d'un office – pièce de stockage –, d'un potager à trois fourneaux et d'une cheminée, puis une chambre à coucher, munie d'une alcôve en bois et d'un cabinet (balcon ?) ouvert sur la rue Sainte-Croix. La contiguïté de ces deux pièces dans un même corps de bâtiment ne peut que surprendre ; mais l'utilisation systématique du participe « servant » pour introduire leurs fonctions respectives suggère que leurs destinations premières pouvaient être différentes.

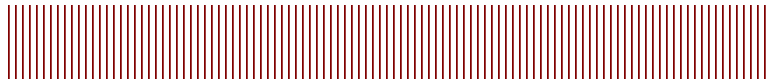


Les documents relatifs aux travaux prévus ou réalisés dans les années 1773-1774 apportent en outre des données décisives concernant aussi bien la cuisine que la chambre. Le devis estimatif accompagnant le premier procès-verbal mentionnait déjà la nécessité de faire poser une cheminée, un potager et un évier dans une cuisine qui, de toute évidence, ne peut correspondre qu'à celle du premier étage (**ADR, 10 G 674, fol. 6 ; annexe 4, dossier 4**). Les comptes de travaux rédigés entre avril et juin 1774 permettent quant à eux de dresser un inventaire des travaux d'aménagement et d'équipement réellement effectués dans cette pièce : établissement d'une communication entre la cuisine et l'office, construction d'une séparation entre l'office et la souillarde, vitrage des fenêtres ; installation d'un évier et d'une cheminée dans la cuisine (perçement du faux-plancher, pose et briquetage de la cheminée, rebouchage du plancher), mais aussi d'un aisselier (poutre) dans l'office et d'un support destiné à suspendre les seaux dans la souillarde. Ils mentionnent de même les travaux, beaucoup plus modestes – remplacement des vitres – qui ont été réalisés dans la chambre « où couchent les filles », c'est-à-dire vraisemblablement les domestiques affectées à la cuisine (**ADR, 10 G 674, fol. 2 et 10 G 1552, fol. 3 à 6 ; annexe 4, dossier 5**). En d'autres termes, le premier étage du bâtiment 3 semble faire l'objet d'une rénovation complète dans les mois qui suivent la mort du chararier Joseph-Abel Allemand de Champier. Pour autant, la création de la cuisine et de la chambre remonte forcément à une époque antérieure faute de quoi ces deux pièces ne seraient pas mentionnées telles quelles dans le procès-verbal de 1773. A quelle période faut-il alors les attribuer ? La question est difficile à résoudre sur la base de ces seuls éléments.

Un acte, daté de 1644 et résumé dans l'inventaire des titres, permet fort heureusement de se prononcer sur le cas de la chambre à coucher. Il fait état d'une demande d'autorisation pour élever au-dessus de la rue un cabinet qui correspond, à n'en pas douter, au cabinet « attenant à la chambre et pratiqué sur la petite rue Sainte-Croix » (**ADR, 10 G 56, fol. 231 ; annexe 4, dossier 1**). Aussi pouvons-nous légitimement envisager un aménagement de cette chambre dans le dernier quart du XVII^e siècle. À cette époque-là, il est peu probable qu'un tel équipement de confort soit destiné à des domestiques : la chambre était alors sans doute prévue pour un hôte plus important et n'était certainement pas contiguë à la cuisine. Ce n'est vraisemblablement que dans un second temps, compris entre la fin du XVII^e et le milieu du XVIII^e siècle, que l'étage considéré a dû faire l'objet de travaux pour installer une nouvelle cuisine tandis que la chambre était réservée aux serviteurs. La situation est alors similaire à celle qui est décrite dans les procès-verbaux et les comptes de travaux, à ceci près que les lieux sont visiblement délabrés et nécessitent une nouvelle rénovation.

Niveau 2

Comme dans le cas précédent, la description du deuxième étage du bâtiment 1 reste laconique : trois pièces donnant sur la rue Saint-Jean, deux d'entre elles étant munies d'une cheminée (pièce Pi 2.1), et un petit cabinet ouvrant sur la cour intérieure, au sud (pièce Pi 2.3). La seule hypothèse qui puisse être formulée à l'égard de ces espaces est leur utilisation comme lieux de vie (salon...), dotés d'un certain confort.



C'est le bâtiment 2 qui bénéficie cette fois des informations les plus précises. Il est subdivisé en deux pièces contiguës, d'importance inégale : une vaste chambre, peut-être munie d'une soupente accessible au moyen d'un escalier en bois (Pi 2.4), et une petite chambre, dotée d'un garde-meuble et longée par un corridor au sud, du côté de la galerie (Pi 2.5). L'une de ces pièces comporte un cabinet, vraisemblablement toujours pris dans l'épaisseur de l'ancien mur d'enceinte. La première chambre, citée dans le compte de travaux du vitrier pour ses vitres remplacées (**ADR, 10 G 1552, fol. 6 ; annexe 4, dossier 5**), est en outre compartimentée par une série de cloisons en bois ou de murets en briques qui, d'après le premier procès-verbal, appartiennent au marquis de Champier, soit à l'héritier du chamarier auparavant décédé. Sans doute faut-il en déduire que le dignitaire avait laissé ses biens mobiliers à son locataire principal et qu'il en avait disposé avant sa mort, en faveur de son neveu.

En revanche, la description du bâtiment 3 est peu explicite. Il est fait mention, pour ce deuxième étage, de quatre pièces et de deux cabinets dont la répartition n'est pas précisée. Quelques informations figurent néanmoins dans le texte, sans qu'il soit toujours possible de les appliquer à une pièce en particulier. Grâce à la souillarde, qui est éclairée par la rue Porte-Froc, la cuisine peut néanmoins être située du côté nord du bâtiment. Elle est équipée d'une cheminée, d'un potager à cinq fourneaux, d'un évier. Elle est aussi dotée d'un réduit réservé aux gros travaux – la souillarde – qui, à l'instar des autres cabinets, est peut-être aménagé dans l'épaisseur de l'ancien rempart. Globalement, les autres pièces ne sont ni nommées, ni localisées. Seule une antichambre, placée au fond de la cour, fait exception : sa mention suggère d'ailleurs l'existence, pour le moins surprenante, d'une salle de réception (salon ?) à proximité. Une telle pièce n'a pourtant guère sa place dans un bâtiment d'arrière-cour, qui plus est au deuxième étage, à la suite d'appartements privés. Il reste donc difficile de comprendre l'organisation générale de cette partie du bâtiment.

Niveau 3

Les procès-verbaux de visite sont formels : en cette fin du XVII^e siècle, seul le bâtiment 1 possède un troisième étage, situé au niveau des toitures des deux autres corps de logis. L'étage est essentiellement occupé par un vaste grenier d'étendage, destiné au séchage des récoltes (foin ?) et éclairé par trois ou quatre petites fenêtres à croisée, qui donnent sur la rue Saint-Jean et qui, d'après les comptes des travaux du menuisier, ont été équipées de volets en 1773-1774 (**ADR, 10 G 1552, fol. 5 ; annexe 4, dossier 5**). Dans les quatre angles se trouvent enfin quatre petites chambres de domestiques, classées dans la catégorie des bâtiments utilitaires, qui possèdent chacune une fenêtre, ouverte sur la rue principale ou sur l'une des rues latérales – rue Porte-Froc ou rue Sainte-Croix. Aucune de ces pièces ne semble bénéficier d'aménagements particuliers en termes d'équipement ou de confort.

Les organes de circulation

Dans un complexe architectural composé de trois corps de bâtiment, les organes de circulation – portes, escaliers, galeries... - revêtent une grande importance. Pour autant, ils ne sont guère évoqués



dans ces textes du XVIII^e siècle qui s'intéressent surtout aux pièces elles-mêmes. Certaines portes sont signalées pour leur mauvais état de conservation, mais les autres sont systématiquement passées sous silence. Sont malgré tout mentionnées les deux portes d'accès à la chamarerie, qui desservent le bâtiment 1 depuis la rue Saint-Jean, d'une part, et depuis la rue Sainte-Croix, d'autre part. Existe-t-il déjà, à cette époque, d'autres accès entre la rue et le bâtiment 3 ou la cour intérieure, par exemple ? L'hypothèse est probable : l'absence d'autres mentions ne reflète que le désintérêt des visiteurs.

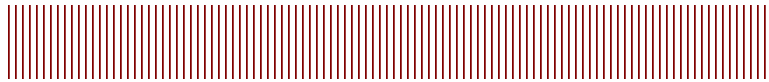
Escalier et galeries restent néanmoins les grands absents de ces procès-verbaux, comme des autres documents consultés. L'« escalier principal » n'est jamais décrit dans sa structure, ni dans son ornementation, ni même dans son état général ; il est seulement cité pour localiser une tour qui le surplombe au dernier niveau. Cette tour « fermée en cloison de planches » reste également énigmatique : quelle peut être sa fonction, son utilité ? Il faudrait avoir quelques informations supplémentaires sur sa superficie, par exemple, pour proposer une hypothèse plausible. Le procès-verbal de 1779 consacre une autre occurrence à chacun de ces termes, escalier et galerie, mais uniquement dans le but de situer une porte, dans le premier cas, et une fenêtre, dans le second cas, qui mériteraient d'être réparées. Enfin, l'escalier est aussi cité dans deux comptes de travaux, toujours dans le but de localiser une ouverture : ainsi le charpentier et le vitrier mentionnent-ils respectivement la fourniture d'une « porte brisée » pour fermer l'escalier du second étage et la rénovation de deux croisées, non localisées (**ADR, 10 G 1552, fol. 4 et 6 ; annexe 4, dossier 5**).

La cour intérieure n'est guère mieux renseignée. Elle apparaît comme pavée et dallée de pierres, ce qui suggère un sol travaillé avec des matériaux de natures et de dimensions différentes dans un souci esthétique. L'existence du puits attribué à Philibert de l'Orme est également mentionnée, sans plus de précisions.

Bilan récapitulatif

Au terme de cette analyse peuvent être dégagées quelques conclusions, qui s'expriment parfois sous forme de questions. De la documentation moderne se dégage d'abord l'image d'un immeuble de rapport, à ceci près qu'il résulte de l'évolution d'une maison religieuse dont le chapitre et le charmarier restent, au moment de l'élaboration des procès-verbaux, le propriétaire et l'usufruitier. La chamarerie est alors occupée par un commerce au rez-de-chaussée, des logements aux étages intermédiaires et des locaux utilitaires, essentiellement en sous-sol, au rez-de-chaussée et au dernier étage.

Au sujet des bâtiments eux-mêmes, les données retenues concernent évidemment, pour l'essentiel, la maison du charmarier dans son état de la fin du XVIII^e siècle. Les bâtiments semblent alors relativement bien conservés. Certes les mentions de réparations sont nombreuses, en particulier dans les comptes de travaux, mais elles concernent essentiellement les encadrements de portes, les serrures ou encore quelques « planchers supérieurs », notamment dans les étages du bâtiment 2. A l'image des charpentes visibles, le gros-œuvre ne pose pas d'inquiétude particulière aux visiteurs : les maçonneries ne réclament pas de réparations lourdes, mais le plus souvent quelques réfections



d'enduits. Les toitures doivent quant à elles faire l'objet de travaux afin de pallier les fuites d'eau responsables du mauvais état des plafonds.

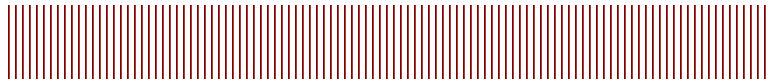
La distribution intérieure de cette maison est nécessairement dépendante de l'organisation antérieure des lieux, mais elle a indéniablement évolué, en particulier au cours du XVIII^e siècle. Il n'est pas toujours évident de distinguer, dans les pièces ou les aménagements qui sont décrits dans les procès-verbaux, ceux qui relèvent d'ajouts récents et ceux qui, au contraire, reflètent un état ancien. Quelques remarques ponctuelles peuvent néanmoins être formulées sur la base des commentaires précédemment établis. Tout d'abord, la compartimentation des pièces, qui gêne aujourd'hui considérablement la perception des volumes, ne doit pas forcément être considérée comme une création du XIX^e siècle. Dans le cas de la pièce Pi 2.4 par exemple, les descriptions mentionnent les cloisons – de briques ou de planches, selon le cas – qui compartimentent la grande chambre ; à cette occasion, elles évoquent aussi le corridor qui a été ménagé dans la pièce suivante Pi 2.5, aux côtés d'une deuxième chambre plus petite. Le phénomène est à mettre en relation avec la mise en location assez précoce des lieux.

Si les documents d'archives contemporains de la reconstruction de la charmerie par François d'Estaing ne permettent pas de définir l'organisation intérieure des bâtiments (**voir 2.3.3.**), les procès-verbaux de visite offrent en revanche quelques indices relatifs à l'état antérieur aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le premier étage du bâtiment 3 profite de données concrètes : au début du XVI^e siècle, il n'accueillait certainement pas une cuisine et une chambre contigües. Mais était-il déjà subdivisé en deux pièces successives ou s'organisait-il en un seul et grand volume ? Le doute subsiste en l'absence d'autres informations. La question mérite aussi d'être posée pour le bâtiment 1, qui donne sur la rue principale : les deux étages intermédiaires étaient-ils déjà compartimentés en trois pièces, comme au XVIII^e siècle, ou constituaient-ils un seul grand volume ? Les descriptions ne permettent pas de le contredire, ni de l'affirmer. Mais l'organisation des maisons nobles en général, des maisons canoniales en particulier, suggère pourtant que le premier étage, au moins, pouvait être réservé à la réception des visiteurs et, de fait, bénéficier d'une vaste superficie.

Au final, une hypothèse peut être proposée en accord avec les données récolées et les pratiques connues : dans son état Renaissance, la maison du charmerier pourrait s'organiser de la manière suivante : au rez-de-chaussée, les communs ; au premier étage, les pièces ouvertes aux visiteurs, avec une salle de réception à l'ouest et, pourquoi pas, des salons plus intimistes à l'est ; au deuxième étage, les appartements privés du charmerier et, peut-être, de ses familiers ; enfin, au troisième étage, si tant est qu'il existe déjà à cette époque, des locaux utilitaires et des chambres de domestiques. L'hypothèse reste fragile mais elle devrait pouvoir être vérifiée ponctuellement grâce aux observations archéologiques.

2.2.4. Epoque contemporaine (XIX^e-XX^e siècle)

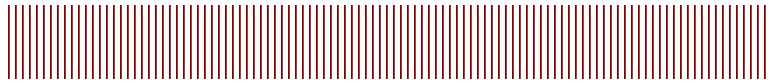
La documentation postérieure à l'époque moderne émane des savants qui, sans être nécessairement originaires de Lyon, gravitent néanmoins dans le cercle des sociétés savantes



lyonnaises. Elle procède du mouvement qui s’amorce à la charnière du XIX^e et du XX^e siècle en faveur des édifices du Moyen Âge, jusque là négligés au profit des monuments antiques. Les documents relatifs à la maison du charmarier sont essentiellement de nature iconographique, même si quelques textes – notamment les règlements de ces sociétés – viennent ponctuellement éclairer leur contexte de production. Ils se composent de deux ensembles distincts : d’une part, les relevés en plan, en élévation ou en coupe dressés par deux architectes à l’occasion d’un concours organisé en 1907-1908 ; d’autre part, les photographies prises par des auteurs anonymes entre 1901 et 1965. L’analyse présentée ci-dessous repose en priorité sur les documents graphiques, qui offrent des informations concrètes et complètes. Elle laisse néanmoins une place aux photographies qui apportent ponctuellement des précisions et qui, surtout, permettent de suivre l’évolution de certains corps de bâtiment jusqu’au milieu du XX^e siècle.

Créée en 1830, la Société académique d’architecture de Lyon (SAAL) accueille en effet dans les premières années du XX^e siècle de nombreux « amateurs d’antiquités médiévales », au premier rang desquels figurent Amédée Cateland ou André Chagny (**Dufieux, 2007, p. 240**). Elle organise régulièrement des concours d’architecture ou d’archéologie qui visent à récompenser de futurs architectes pour un travail réalisé sur le terrain. En 1907, le sujet du nouveau concours d’archéologie, ouvert sur deux ans, porte sur « l’ancien hôtel François d’Estaing », autrement dit sur la maison du charmarier telle qu’elle subsiste alors, dans un état qui allie « l’art du Moyen Âge et l’art de la Renaissance ». Les concurrents doivent fournir, entre autres, un plan du rez-de-chaussée et du premier étage, un relevé de la façade principale sur la rue Saint-Jean et de l’élévation sur la rue Sainte-Croix ainsi qu’un relevé en coupe des bâtiments depuis la cour intérieure. D’après le compte-rendu intermédiaire publié à la fin de l’année, les candidats n’ont pas été nombreux à se présenter en raison de la difficulté de l’entreprise. Au final, trois architectes ont présenté leurs travaux en 1908 ; ils ont tous trois été récompensés malgré quelques approximations dans le respect du règlement du concours (**Annales, 1907-1908, p. 23-24, 405-406 et 414-415**).

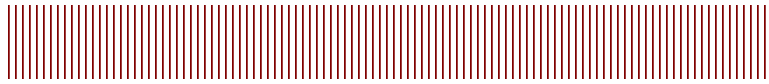
Les relevés de Georges Trévoux et Matthieu Lay, les deux premiers primés, sont aujourd’hui conservés au siège de la SAAL, où nous avons pu les consulter et les reproduire grâce à la disponibilité de Philippe Dramais, bénévole de l’association. Ces documents constituent un atout certain pour restituer la maison du charmarier dans son état du début du XX^e siècle, en faisant abstraction des modifications postérieures. Il faut néanmoins revenir en préambule sur les critiques qui ont été émises à leur égard par les juges lors de la remise des prix. Si Matthieu Lay se fait surtout remarquer par une absence de finitions, voire une inégalité de traitement entre certains dessins qui « ne semblent pas faits de la même main », Georges Trévoux se voit en revanche reprocher une trop forte propension à restituer les élévations anciennes alors même que les consignes favorisaient le respect de « l’état actuel » (**Annales, 1907-1908, p. 414-415**). De fait, la comparaison de leurs relevés respectifs montre des différences importantes : pour prendre l’exemple le plus significatif, l’élévation sur cour du bâtiment 1 est représentée avec ses deux loggias superposées sur la coupe transversale de Georges Trévoux, avec ses bouchages et ses nouvelles fenêtres sur celle de Matthieu Lay. Ajoutons que toute



trace de loggia est systématiquement gommée sur cette dernière coupe dans un souci scrupuleux de respecter les consignes données (**planches 7 à 17**). En conséquence, il serait illusoire de chercher le moindre indice archéologique, ni même architectural, sur les planches de Matthieu Lay, qui constituent en revanche les représentations les plus fiables de la maison du charnier dans son état du début du XX^e siècle.

La distribution intérieure et l'occupation des lieux sont sans surprise exposées avec plus de clarté sur les deux plans de Matthieu Lay : les subdivisions sont parfaitement marquées et permettent d'identifier à coup sûr chacun des lieux identifiés par la légende. Au rez-de-chaussée se trouvent d'abord, dans le bâtiment 1, deux magasins (pièce Pi 0.8) – une pâtisserie et une mercerie – séparés par un couloir d'accès central, qui dessert la cour intérieure, puis, dans le bâtiment 2, les dépendances de la pâtisserie (pièce Pi 0.4) – four, évier, toilettes...– et un magasin de fumisterie (pièce Pi 0.5), débordant sur la cour par un atelier (pièce Pi 0.7) et, enfin, dans le bâtiment 3, un atelier de carrosserie et de charronnerie (pièce 0.6) (**planche 12**). Au premier étage se trouvent d'abord, dans le bâtiment 1, une série de pièces de confort desservies par un vestibule et un couloir d'accès (pièces Pi 1.1 et Pi 1.3)– du nord au sud, un salon, deux chambres et une alcôve donnant sur la cour – puis, dans le bâtiment 2, une salle à manger et une cuisine, avec des toilettes aménagées dans l'épaisseur du mur nord (pièce Pi 1.4), et une chambre de bonne, aux dimensions réduites, équipée d'une garde-robe également installée dans l'épaisseur du mur nord (pièce 1.5), enfin, dans le bâtiment 3, le logement du fumiste (pièce 1.6), composé d'une chambre avec alcôve, d'un salon et d'une salle à manger, d'une cuisine et d'un débarras attenant aux toilettes (**planche 13**). Le bâtiment arrière, donnant sur la rue Mandelot, apparaît sur ces plans comme occupé par une épicerie et le logement du charron. Cette rapide description révèle d'emblée une grande continuité dans l'occupation des divers bâtiments : comme à l'époque moderne, le rez-de-chaussée est alors investi, du nord au sud, par des locaux commerciaux puis par des locaux utilitaires - dépendances ou ateliers. La transformation de l'écurie en atelier de carrosserie et de charronnerie ne change évidemment pas le statut du bâtiment 3. De la même manière, le premier étage est occupé par des appartements, le premier couvrant sans doute les bâtiments 1 et 2, le second, bien identifié comme étant le logement du fumiste, se limitant quant à lui au bâtiment 3. En conséquence, l'hypothèse émise ci-dessus au sujet de la compartimentation des grandes salles dès l'époque moderne s'en trouve parfaitement confirmée (**voir ci-dessus 2.2.3**).

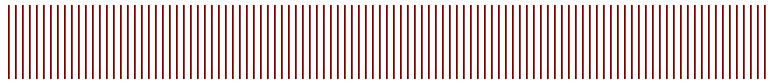
L'étude des relevés d'élévation ou des coupes, mais aussi des photographies, permet enfin de saisir dans ses grandes lignes l'évolution de l'aspect extérieur des bâtiments dans les deux premiers tiers du XX^e siècle. C'est la façade principale, ouvrant sur la rue Saint-Jean, qui bénéficie du plus grand nombre d'illustrations. Les deux relevés de Georges Trévoux et Matthieu Lay présentent une structure générale identique à la façade telle qu'elle subsiste actuellement, avec ses quatre niveaux d'élévation : le rez-de-chaussée avec les portes, les deux étages intermédiaires avec des fenêtres à meneaux et le dernier étage avec les fenestrons. Ils accusent néanmoins des différences considérables qui s'expliquent par le parti-pris contraire adopté par les deux architectes – restitution pour le premier et respect de



« l'actuel » pour le second. Georges Trévoux représente la porte Froc sur trois niveaux, à l'emplacement de l'angle nord du bâtiment. Ce faisant, il supprime le balcon d'angle et la porte correspondante. De même, il restitue en lieu et place de cette porte (aujourd'hui considérée comme une fenêtre F 26) une fenêtre à meneau dans la continuité des autres baies de la façade (**planche 9**). Au contraire, Matthieu Lay reste fidèle à l'élévation qu'il a sous les yeux, en figurant les différentes ouvertures et le balcon d'angle. Il dessine également un grand appareil régulier, qui fait illusion de prime abord mais qui gomme en réalité les indices archéologiques, en particulier le piédroit de la fenêtre disparue F 79 (**planche 14**). La comparaison avec les différentes photographies montre en outre que les deux architectes font pareillement abstraction de certains détails : la disparition des meneaux et des traverses des fenêtres – le règlement du concours appelait en effet la restitution de ces fenêtres – mais aussi la présence des boiseries correspondant aux devantures des deux magasins (**Gadagne, N 2712 et AML, 1 PH 0082, planche 18**). Prises selon un angle similaire, les deux photographies de 1930 et 1965 permettent d'ailleurs de situer entre ces deux dates la suppression du balcon d'angle et des boiseries (**AML, 8 PH 0198 et 8 PH 1824, planche 19**).

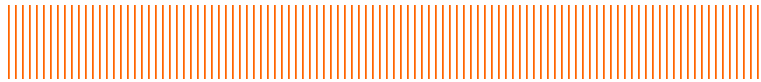
L'élévation sud, couvrant le bâtiment 1, la clôture et le bâtiment 3, est connue par les seuls relevés de Georges Trévoux et de Matthieu Lay qui présentent, là encore, de nombreuses différences. Sans surprise, le premier d'entre eux supprime toutes les ouvertures jugées trop récentes pour un hôtel caractéristique de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance (**planche 10**). Matthieu Lay figure en revanche toutes les fenêtres du bâtiment 1 telles qu'elles subsistent actuellement, à savoir, pour le premier niveau, les fenêtres F 34 (pièce Pi 1.1) et F 35 (pièce Pi 1.3) puis, pour le second niveau, les fenêtres F 47 (pièce Pi 2.1) et F 48 (pièce Pi 2.3) et enfin, pour le troisième niveau, les fenêtres F 69 et F 70 (pièce Pi 3.1). Il figure également, sur le mur de clôture, la porte actuelle et une fenêtre, aujourd'hui disparue, à l'aplomb de cette dernière. Il dessine enfin, pour le bâtiment 3, une série d'ouvertures qui se révèle assez différente de la situation actuelle. Au rez-de-chaussée se trouvent une porte centrale, qui correspond à la porte P 23, et deux fenêtres de hauteur et de dimensions différentes. La fenêtre ouest F 84 subsiste aujourd'hui tandis que la fenêtre est a été transformée en porte P 22. Au premier étage se situent les deux fenêtres F 12 et F 13 : la fenêtre ouest F 13 est déjà, à cette époque, bouchée dans sa moitié ouest. Enfin, au deuxième étage, existe une unique fenêtre qui correspond à la baie est F 60. Il manque en revanche la fenêtre ouest F 61, qui doit donc résulter d'un percement postérieur aux années 1907-1908 (**planche 14**). Aussi faut-il admettre la réalisation de travaux ponctuels, touchant particulièrement le bâtiment 3 dans son élévation, au cours du XX^e siècle.

Les façades accessibles depuis la cour intérieure sont également documentées par les seuls relevés des architectes. Il existe bien quelques photographies de la tourelle d'escalier (bâtiment 4), qui sont cependant des vues de détail des décors et qui, de fait, ne renseignent pas sur l'aspect général du bâtiment. Le travail de Georges Trévoux qui, comme d'habitude, restitue systématiquement les structures anciennes – ici les loggias – ne permet pas d'étudier l'évolution des élévations entre les années 1907-1908 et l'époque actuelle (**planches 11**). Les deux planches de Matthieu Lay sont en revanche plus fidèles : elles correspondent même aux bâtiments dans leur état de la fin du XX^e siècle,



juste avant les restaurations des années 2000 qui leur ont donné leur configuration actuelle. Sur ces documents, le bâtiment 1 possède donc quatre niveaux d'élévations, munis de fenêtres de grandes dimensions à l'aplomb les unes des autres. Le bâtiment 2 présente, à l'ouest, une galerie supérieure bouchée, et, sous le balcon, deux fenêtres (F4 et F5) suivies d'une grande porte, elle-même aménagée en lieu et place des fenêtres F 82 et F 83. Par ailleurs, les élévations intérieures, parfois visibles pour les bâtiments figurés en coupe, révèlent parfois l'existence de portes qui, pour la plupart, ont disparu lors de la suppression des cloisons (**planches 16-17**).

De l'analyse de ces documents iconographiques se dégagent finalement deux conclusions essentielles. Tout d'abord, la compartimentation des grands volumes de la Renaissance en plusieurs petites pièces d'habitation, qui est encore perceptible dans certains secteurs, doit bien être attribuée à une période antérieure à la seconde moitié du XVIII^e siècle. Elle va probablement de pair avec la mise en location progressive de tout ou partie de la maison, qui est connue au moins depuis les années 1750. Par ailleurs, les travaux réalisés au cours du siècle dernier sont identifiables dans leurs grandes lignes : il s'agit notamment de la suppression du balcon et des boiseries de la façade avant 1965 et, d'autre part, de la réorganisation des ouvertures dans le bâtiment 3 (bouchage de fenêtres anciennes ou création de nouvelles fenêtres).



3. Données archéologiques

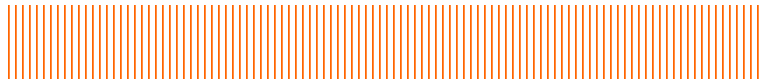
Le deuxième axe de cette étude préalable a pour objectif de dresser un bilan archéologique sur la maison du chamarier, à partir des opérations réalisées entre 1990 et 2006 par l'Afan, puis l'Inrap (**voir ci-dessus 1.2.1**), et de la brève intervention menée sur le terrain par nos soins en juin 2014. Les résultats sont présentés en deux temps successifs, respectivement consacrés à l'analyse archéologique des vestiges et à l'interprétation des données dans une perspective chronologique. Ils font parallèlement le point sur les lacunes informatives qui mériteraient de nouvelles investigations.

3.1. Analyse archéologique des vestiges

La maison du chamarier n'a jamais fait l'objet d'une monographie archéologique exhaustive, qui prendrait en compte l'ensemble des structures tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments. Différents projets de restauration y ont néanmoins suscité plusieurs opérations d'archéologie préventive, menées par l'Afan puis par l'Inrap. Au terme de ces travaux, qui mériteraient – de l'avis de leurs auteurs – d'être poursuivis, ses états de construction successifs sont désormais connus dans leurs grandes lignes (**voir ci-dessus 1.2**). Ils doivent être rapidement résumés pour faciliter la compréhension de l'analyse archéologique proposée ci-dessous.

Le premier état correspond à l'enceinte du quartier canonial, construite entre la fin du XI^e et le milieu du XII^e siècle, tandis que le second désigne les maisons aménagées contre ce mur de clôture à la fin de l'époque romane. Plus anecdotique, le troisième état englobe quelques remaniements ponctuels, qui sont attribuables à la fin du Moyen Âge. Au contraire, le quatrième état coïncide avec la construction d'une maison qui incorpore les bâtiments antérieurs et crée un nouveau système de circulations ; il intervient dans le premier tiers du XVI^e siècle. Les deux derniers états de construction comprennent les modifications survenues entre le XVII^e et le XX^e siècle, dans une maison qui a alors perdu sa destination première.

Le caractère succinct et ponctuel des opérations archéologiques explique les manques flagrants dans la documentation réunie à ce jour. La présente description analytique des vestiges s'attache donc autant à souligner les lacunes subsistantes dans nos connaissances qu'à inventorier les faits archéologiques connus, en termes de caractéristiques physiques et de stratigraphie. Dans la mesure où les élévations sur rue ont toutes gardé leur enduit et où les élévations sur cour ont été restaurées dans les années 2000, elle s'intéresse essentiellement aux espaces intérieurs tout en intégrant les données visibles depuis les parements extérieurs : ainsi une fenêtre sera-t-elle logiquement étudiée sur ces deux parements. À l'intérieur de la maison du chamarier, les données archéologiques sont également très variables selon les secteurs considérés. Au cours des opérations successives, les archéologues se sont en effet focalisés sur le rez-de-chaussée et le premier étage au détriment des



derniers étages qui étaient, *a priori*, moins susceptibles d'avoir conservé des structures anciennes. L'analyse archéologique insiste donc sur les données acquises pour les espaces bien documentés et sur le potentiel scientifique des espaces mal documentés. Elle n'est alors pas toujours organisée selon la même logique. De manière générale, elle passe en revue les différents murs de la pièce concernée, en étudiant leurs états de construction ou, à défaut, leurs aménagements perceptibles (baies, cheminées...). Dans le cas des espaces masqués ou restaurés et jamais explorés par les archéologues, elle est nécessairement beaucoup plus limitée.

Cette description analytique envisage successivement les différents niveaux de la maison depuis le sous-sol jusqu'au dernier étage. Elle prend en compte les données issues des rapports archéologiques de Catherine Arlaud, Chantal Delomier et Ghislaine Macabéo, des rapports d'expertise – papiers peints, décors peints et analyses dendrochronologiques – de Bérange Chaix, Eric Mikula et Cécile Graven ou du laboratoire Archéolabs mais aussi les observations relevées par notre équipe sur le terrain en juin 2014.

3.1.1. Niveau - 1

Les corps de bâtiment de la maison du charnier ne possèdent pas tous un niveau en sous-sol. Seuls les bâtiments 1 et 3 sont en effet munis de caves qui n'occupent d'ailleurs pas la totalité de leur emprise, mais se limitent globalement à leur moitié sud (**planche 119**).

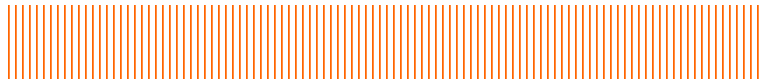
3.1.1.1. Pièce Pi – 1.0

L'accès à la cave du bâtiment 1, pièce Pi – 1.0, est situé sous l'escalier en vis qui remonte à la (re)construction de la maison à l'époque moderne. Il s'agit d'un escalier droit, couvert par des dalles de calcaire layées, puis bretturées, contre lesquelles s'appuie un arc cintré, interrompu. Sous cette forme, il remonte incontestablement à l'état 5 qui désigne les aménagements réalisés aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le secteur mériterait pourtant des investigations archéologiques poussées en raison des multiples perturbations qui ont pu l'altérer lors de l'insertion de l'escalier en vis dans un bâti préexistant (**voir ci-dessous Pièce Pi 0.0**) : il faudrait alors sonder les parements des murs latéraux M 10 et M 21, aujourd'hui masqués, et dégager les liaisons entre les couvrements et les murs eux-mêmes (**Delomier, 2006, p. 19**).

3.1.1.2. Pièce Pi – 1.1

La pièce Pi – 1.1 correspond à la cave du bâtiment 1, qui est desservie par l'accès évoqué ci-dessus. Elle a fait l'objet d'une intervention archéologique majeure, qui a allié sondage en sous-sol et analyse des élévations.

Localisé dans la moitié nord de la cave, le sondage a mis en évidence une occupation antique et alto-médiévale, antérieure à la création des maisons canonales (**planches 127-128**). À la date de notre visite, il n'avait toujours pas été rebouché, ce qui expliquait en partie l'encombrement de cet



espace L'ensemble des murs de la cave a bénéficié d'observations archéologiques, mais c'est le mur ouest M 1 qui a livré les résultats les plus significatifs.

De fait, les murs est M 4 et M 23, le mur sud M 2 et la moitié sud du mur ouest M 1 relèvent tous du même horizon stratigraphique, qui se rattache indubitablement à la création d'une nouvelle maison canoniale à l'époque moderne (état 4). Seul le mur M 23 affiche une perturbation évidente qui correspond à l'insertion de la porte P 11 (état 6), sur laquelle débouche l'escalier Pi - 1.0, dans un mur préexistant.

Au nord d'une césure verticale très marquée, située à 3,30 m du mur sud M 2 et à 1,70 m du mur nord M 3, le mur ouest M 1 présente en revanche un désaxement très marqué vers l'est, mais aussi une saillie d'environ 0,70 m. Dans ce secteur, la maçonnerie comprend quelques assises de fondation, composées d'un moyen appareil de moellons de schiste, molasse et calcaire, et une assise d'élévation, formée de blocs et de dalles de schiste alternés. Antérieure à la précédente, elle a été identifiée comme le piédroit oriental de la Porte-Froc qui ouvrait, à l'ouest de la maison, l'enceinte canoniale. La cave n'occupant pas la totalité de l'emprise du bâtiment 1, les liaisons supposées entre ce piédroit et l'enceinte elle-même ont malheureusement disparu (**Arlaud, 1990, p. 27 et Delomier, 2006, p. 19**).

3.1.1.3. Pièce Pi - 1.2

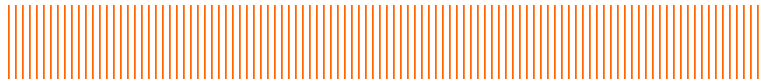
(planche 31)

La pièce Pi - 1.2 désigne la cave située sous le bâtiment 3, du côté sud. Elle est théoriquement desservie par deux escaliers droits, dissimulés par des trappes, qui se trouvent respectivement au pied du mur ouest M 16 et du mur sud M 15 – ce dernier est aujourd'hui condamné. Elle n'a jamais été étudiée dans la mesure où elle était, jusqu'à présent, exclue des projets de restauration. Son état actuel est d'ailleurs peu propice à une intervention archéologique. Dénuée d'éclairage, la cave est d'abord très sombre. Les maçonneries apparemment homogènes restent visibles même si leurs blocs de pierre en petit appareil sont largement noyés dans le mortier. Mais elles sont recouvertes de peinture rose sur toute la moitié nord de la pièce, ce qui compromet l'étude des mortiers.

La connaissance des sous-sols de la maison du charnier est très inégale. L'escalier d'accès à la cave du bâtiment 1 mériterait quelques sondages muraux afin de déterminer les conditions de mise en place de l'escalier en vis (bâtiment 4). La cave du bâtiment 3 n'a jamais été explorée. Seule pièce réellement analysée, la cave du bâtiment 1 Pi - 1.1 a quant à elle livré des vestiges romans de l'enceinte canoniale (état 1) et des vestiges modernes de la maison (état 4).

3.1.2. Rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée de la maison du charnier englobe quatre grandes pièces auxquelles s'ajoutent les différents accès – allée, escaliers – et la cour intérieure.



3.1.2.1. Pièce 0.0

(planches 32 à 34)

La pièce Pi 0.0 correspond à la première révolution de l'escalier en vis, au niveau du rez-de-chaussée. Largement enduite, en particulier sur le mur M 23, elle laisse apparaître le profil général du décor architectural – corniche et trompes en forme de coquilles. Les maçonneries ont cependant pu être observées soit dans les lacunes de l'enduit, soit dans les sondages ouverts par les archéologues.

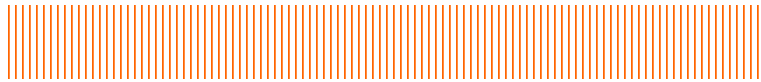
Le mur ouest M 23 laisse seulement apparaître ses deux ouvertures : la fenêtre de second jour F 8, dans son angle nord, et la porte P 8, ouvrant sur le couloir d'accès Pi 0.2. Si la datation de la fenêtre est incertaine, l'attribution de la porte P 8 à la maison (re)construite à l'époque moderne ne fait en revanche pas de doute. Son encadrement de pierres de taille en calcaire blanc, son linteau et sa corniche moulurés, sont des arguments suffisants (état 4).

Le mur sud-est M 7 et le mur-noyau M 10 affichent majoritairement des maçonneries en grand appareil de calcaire blanc, qui appartiennent à la construction de la tourelle et de la maison moderne (état 4). Il possède trois portes successives P 5, P 10 et P 12, respectivement situées au nord, en direction de l'espace Pi 0.3, au niveau du pan coupé, en direction de la cour intérieure Pi 0.7 et à l'est, en direction de l'espace situé sous la galerie Pi 1.2. La première porte P 5, essentiellement visible sur le parement extérieur, possède un grand appareil en pierres de taille de calcaire jaune. Elle affiche des moulures gothiques, en particulier sur les piédroits. Les deux autres portes P 10 et P 12 sont en revanche construites en calcaire de Lucenay. Elles sont toutes les deux en connexion avec la maçonnerie et appartiennent donc au même état de construction. La porte P 10 se distingue de la seconde en ceci qu'elle constitue le point focal de l'ornementation de cette tourelle d'escalier. Elle est encadrée par deux colonnes à bases prismatiques et à chapiteaux et surmontée par un fronton en grand appareil présentant des moulures gothiques en saillie.

Au centre du mur nord M 21 apparaît notamment une maçonnerie de petits moellons de calcaire, liés par le mortier très graveleux caractéristique des maisons romanes (état 2). Elle est recoupée dans son angle oriental par le grand appareil de calcaire blanc repéré sur le mur sud-est M 7 et sur le mur-noyau M 10. L'escalier en vis, qui canalise l'ensemble des circulations dans la maison de l'époque moderne (état 4), s'insère donc clairement dans un noyau bâti existant qui lui impose des contraintes importantes (état 2) (**Delomier, 2001, p. 13**).

3.1.2.2. Pièce Pi 0.1

La pièce Pi 0.1 correspond à l'accès actuel qui mène de la rue Saint-Jean à la cour intérieure de la maison du charnier. Située à l'extrémité sud du bâtiment 1, elle est délimitée au nord par un mur non numéroté, qui définit un espace de nature indéterminée entre les deux couloirs de circulation successifs (pièces Pi 0.1 et Pi 0.2). Elle a fait l'objet d'un examen attentif, en particulier pour observer les liaisons existantes entre le mur sud M 2, qui marque la limite de parcelle, la façade sur rue M1, l'élévation sur cour M 4 et, enfin, le couvrement de l'allée elle-même.



Dans cette pièce, le mur ouest M 1 est essentiellement représenté par ses deux ouvertures contemporaines des travaux de la fin du Moyen Âge (état 3). Couverte d'un arc brisé, la porte P 1 affiche en effet un grand appareil en calcaire de Lucenay. La fenêtre F 79 n'a conservé que son piédroit sud, en raison du percement postérieur de la porte P 3/P 4 (état 4).

C'est l'examen du mur sud M 2 qui a apporté les éclaircissements nécessaires à la compréhension de cet espace. Il a effectivement mis en évidence l'existence de deux états de construction successifs, sans compter la reprise qui a touché son extrémité occidentale et qui remonte à une période récente (état 5) (**planche 126**). La maçonnerie la plus ancienne, bien conservée à l'est, est composée de petits blocs de calcaire, régulièrement assisés et liés par un mortier très graveleux. Elle est mise en valeur par le soin apporté à sa mise en œuvre, dont témoignent par exemple le soulignement des joints à la truelle ou la présence d'un enduit blanc lissé. Elle appartient sans conteste aux maisons de l'époque romane (état 2). Elle atteste de l'existence d'une limite de parcelle dès cette époque (**Delomier, 2001, p. 17-19 et 2006, p. 20-21**). Quelle est alors la fonction de l'espace étudié Pi 0.1 ? L'absence de toute structure contemporaine dans les autres murs empêche de formuler la moindre hypothèse à ce sujet. La maçonnerie la plus récente du mur M 2 englobe à la fois les chaînages d'angle et les culots, aujourd'hui bûchés, qui supportaient les voûtes d'ogives de l'allée. Elle fonctionne avec les baies reconnues sur le mur M 1 et se rattache clairement au même horizon stratigraphique de la fin du Moyen Âge (état 3).

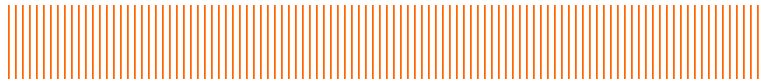
À l'image de la façade extérieure du bâtiment, le mur est M 4 se distingue par une porte P 2, qui renvoie à la même typologie que la porte P 1 avec son arc brisé et son grand appareil de calcaire blanc. Couvertes d'un arc brisé, les deux portes affichent un grand appareil en calcaire blanc de Lucenay. En conséquence, il remonte lui aussi à la fin du XV^e siècle (état 3).

Ces vestiges documentent donc une phase de travaux (état 3) peu représentée dans la maison du chararier, qui intervient à la fin du Moyen Âge, quelques années seulement avant la grande restructuration du début de l'époque moderne (état 4). Ils permettent alors de restituer une allée de quatre travées, voûtées d'ogives, qui reposaient, au nord, sur un mur détruit postérieurement, sans doute au moment de l'aménagement du couloir Pi 0.2 (état 5). La fonction de passage devient cette fois une évidence (**Delomier, 2001, p. 17-19 et 2006, p. 20-21**).

3.1.2.3. Pièce Pi 0.2

Le couloir d'accès menant directement de la rue Saint-Jean à la tourelle d'escaliers (bâtiment 4) n'est plus utilisé depuis que l'accès primitif a été rétabli à l'extrémité sud du bâtiment 1 (**planche 32**). Il a été aménagé contre la porte P 3 du mur ouest M 1 et contre la porte P 8 du mur est M 23, qui doivent être attribuées à la phase de (re)construction de la maison à l'époque moderne (état 4). L'emploi de calcaire blanc et la présence d'une corniche moulurée, par exemple sur la porte P 8, ne laissent guère planer le doute.

Le couloir a été mis en place au cours d'une seule et même opération, qui a consisté en l'installation de la porte P 4, dans la moitié nord de cette porte P 3, et en l'édification des deux murs



latéraux M 17 et M 18, constitués de grandes dalles de calcaire à gryphées, liées entre elles par des agrafes de fer. Il correspond ainsi aux modifications ponctuelles réalisées au XVII^e ou au XVIII^e siècle (état 5) (**Delomier, 2006, p. 21**). Les deux portes P 6 et P 7, aujourd'hui bouchées et masquées, appartiennent évidemment au même horizon stratigraphique.

3.1.2.4. Pièce Pi 0.3

(planches 20 et 35)

La pièce Pi 0.3 correspond à l'espace situé sous le cabinet du premier étage Pi 1.3. Auparavant délimitée à l'est par le mur M 8, elle a été ré-ouverte sur la cour lors des restaurations des années 2000, qui lui ont redonné son volume originel mais qui ont masqué les maçonneries par un enduit beige. Certaines élévations ont heureusement fait l'objet d'une description succincte à cette occasion.

Le mur ouest M 4 et le mur nord M 7 ainsi que les voûtes d'ogives utilisent, autant qu'il est possible d'en juger, un grand appareil de calcaire jaune qui permet de les rattacher à la (re)construction de la maison à l'époque moderne (état 4).

Le mur disparu M 8 était construit selon le même mode que les murs M17 et M 18 du couloir ci-dessus Pi 0.2 ; il peut donc être attribué à la même phase de travaux, qui remonte au XVII^e ou au XVIII^e siècle (état 5).

Le mur sud M 9 présente enfin un petit appareil de moellons de schistes, calcaires blanc et calcaires jaunes. Il appartient à un état plus ancien qui correspond à la maçonnerie mise en évidence sur le mur M 2 du couloir d'accès précédent (état 3), ce que confirme l'insertion en force des retombées d'ogives mentionnées ci-dessus (**Delomier, 2006, p. 21**).

Au travers des maçonneries distinctes qui se juxtaposent sur une surface aussi limitée, cet espace semble revêtir une grande importance sur le plan des circulations à l'époque moderne assurément. Il n'est cependant pas créé *ex-nihilo* au moment de la (re)construction de l'état 4 : le mur ancien M 9 atteste de la délimitation de la parcelle dès la fin du Moyen Âge. Sa situation dans le prolongement du mur M 2 pourrait même faire remonter cette dernière à l'époque romane (**voir ci-dessus Pièce Pi 0.1**).

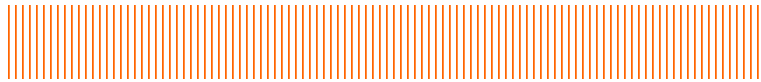
3.1.2.5. Pièces Pi 0.4 et Pi 0.8

Respectivement placées au nord du bâtiment 1, au-delà du couloir Pi 0.2, et à l'ouest du bâtiment 2, les pièces Pi 0.8 et Pi 0.4 sont actuellement occupées par la pâtisserie À la Marquise. Elles n'ont jamais fait l'objet de la moindre intervention archéologique.

3.1.2.6. Pièce Pi 0.5

(planches 36 à 39)

Au rez-de-chaussée, la pièce orientale du bâtiment 2, pièce Pi 0.5, affiche aujourd'hui un état plutôt délabré d'autant que les ouvertures du mur nord sont étayées et que le sondage archéologique réalisé en 1990 n'a toujours pas été rebouché. Ses murs sont globalement décroûtés depuis les interventions archéologiques récentes.

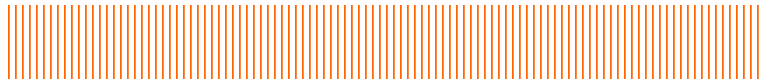


Le mur ouest M 12 est visible jusqu'à la hauteur des linteaux de portes. Il présente une maçonnerie caractéristique des maisons romanes de l'état 2, bien visible malgré les perturbations entraînées par le percement des portes P 16 et P 17 (état 5 ou 6 ?) : il s'agit de cinq assises de fondation, constituées d'un petit appareil très régulier de moellons de calcaire à entroque et de galets, liés par un mortier granuleux, à inclusions de graviers et de nodules de chaux (**Delomier, 2001, p. 14**).

Le mur sud M 20, dont l'étude était limitée depuis l'intérieur de la pièce Pi 0.5 à cause de la porte récente P 14 (état 6), a fort heureusement été appréhendé depuis l'extérieur, lors du sondage réalisé dans la cour en 2004. Il a livré les vestiges d'une maçonnerie et d'une porte bouchée, toutes deux attribuées à l'état 2. Le mur est formé de matériaux divers, en particulier des moellons de calcaire et de granit mais aussi des blocs et des *tegulae* en remploi. Son mortier beige, assez sableux, comporte beaucoup de graviers. La porte P 101 n'a conservé que la base de son piédroit ouest, constitué de pierres de grandes ou moyennes dimensions, et ses deux dalles de seuil en saillie, qui signalent un niveau de circulation à 167,03 m NGF, soit au même niveau que le sommet des fondations du mur (**Arlaud, 2004, p. 8-9**). Ce mur M 20 présente actuellement quatre fenêtres en quart de croisée, gemellées entre elles et visibles depuis l'extérieur. Grand appareil de calcaire jaune et moulures gothiques ne doivent pas faire illusion : si les deux fenêtres ouest F 4 et F 5 remontent effectivement à l'époque moderne, date de (re)construction de la maison (état 4), les deux fenêtres est F 82 et F 83 ont été rétablies lors des restaurations des années 2000 après avoir été, au préalable, remplacées par la porte contemporaine P 14 (état 6).

Contrairement aux deux murs précédents, le mur est M 13 ne comporte pas de vestiges très anciens ; il remonte apparemment à l'état 4, qui correspond à la (re)construction de la maison au début de l'époque moderne. Sa cheminée monumentale CH 1, aujourd'hui largement détruite, occupe toute sa longueur, ce qui implique que ses piédroits en grand appareil aient été aménagés dans les murs perpendiculaires M 3 et M 20 (**Delomier, 2006, p. 21**). Ses deux ouvertures – une fenêtre F 6 dans l'angle sud et une porte P 19 plus au nord – ont été insérées dans un bâti déjà existant. Si la porte présente un grand appareil, la fenêtre est en revanche construite en blocs de dimensions moyennes et en briques. Elles sont attribuables à l'époque contemporaine (état 6).

Enfin, le mur nord M 3 a fait l'objet d'un examen attentif en raison de son identification possible avec le mur de l'enceinte canoniale. Il possède d'abord deux portes P 17 et P 18 qui sont, sans aucun doute, postérieures au mur primitif et qui occupent malheureusement la majeure partie de la surface murale (état 6). En conséquence, les vestiges susceptibles de remonter aux occupations anciennes sont nécessairement limités. Trois à quatre assises ont néanmoins été repérées en partie basse aussi bien dans le sondage occidental que sous le piédroit nord de la cheminée CH 1 ; elles ne sont plus visibles aujourd'hui. Elles ont révélé une maçonnerie caractéristique de l'état 1, avec ses blocs de pierre de dimensions variables, disposés de manière assez régulière, et son mortier graveleux extrêmement dur (**Arlaud, 1990, p. 37-38**). A son extrémité orientale, le mur M 3 a également conservé les vestiges de la cheminée monumentale (état 4). En plus du piédroit en grand appareil, qui



trouve son pendant dans le mur opposé M 20, il comporte en effet un four à pain voûté, aménagé dans l'épaisseur de la cheminée.

Malgré des remaniements nombreux et envahissants, les murs de cette pièce Pi 0.5 conservent donc encore d'importants vestiges des premiers états de construction du bâtiment. C'est même l'un des rares secteurs où une petite portion de l'enceinte canoniale a clairement été mise en évidence dans le mur M 3 à ce niveau-là. En outre, la présence de vestiges de l'état 2 dans le mur perpendiculaire M 12 et dans le mur opposé M 20 suggère, malgré l'absence de liaisons directes, que les maisons romanes ont été appuyées contre ce mur de clôture.

3.1.2.7. Pièce Pi 0.6

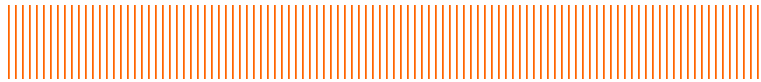
(planche 40)

La pièce unique Pi 0.6 qui occupe, au rez-de-chaussée, l'emprise du bâtiment 3 n'a pas été étudiée à ce jour. Elle n'était effectivement pas incluse dans les projets de restauration, ce qui explique que les archéologues aient limité leurs observations au layage des piles et aux quelques marques lapidaires (**Delomier, 2006, p. 22**). Voûtée d'arêtes dans sa moitié sud, elle était, à la date de notre visite, entièrement recouverte de draps blancs, qui masquent l'intégralité des murs. Les ouvertures associées à cet espace n'ont été appréhendées que depuis l'extérieur, à partir de la cour intérieure Pi 0.7 ou des rues adjacentes.

Outre la porte contemporaine P 19, évoquée ci-dessus pour la pièce ouest Pi 0.5, le mur ouest M 13 comportait trois portes et une fenêtre. Deux des portes – P 26 dans l'angle externe du bâtiment 2 et P 24 sous la fenêtre F 7 – sont aujourd'hui masquées par l'enduit de restauration. Les deux baies visibles P 25 et F 7 possèdent toutes deux un encadrement en grand appareil de taille et quelques moulures gothiques. Elles appartiennent vraisemblablement à la maison moderne (état 4) (**Mounier, 1986, p. 68**).

Le mur sud M 15 et le mur nord M 14 ouvrent respectivement sur la rue Sainte-Croix et sur la rue de la Bombarde par deux larges portes P 23 et P 22 dans le premier cas, P 21 et P 20 dans le second cas, qui sont attribuables à l'époque contemporaine étant donné leurs caractères très hétérogènes (état 6). Le premier de ces murs possédait aussi, dans son angle ouest, une fenêtre F 84, sur laquelle nous n'avons trouvé aucune information.

Le bilan relatif aux pièces du rez-de-chaussée de la maison du charnier est important. Les vestiges mis au jour s'échelonnent entre l'époque romane et l'époque contemporaine ; leurs imbrications nombreuses rendent l'analyse complexe mais fructueuse. De larges pans des murs appartenant aux maisons romanes ont été reconnus dans le couloir d'accès actuel – Pi 0.1 – et au premier niveau de l'escalier en vis – Pi 0.0 – mais aussi dans la pièce est Pi 0.5 du bâtiment 2, qui a livré une porte P 101 à 167,03 m NGF (état 2). C'est aussi dans cet espace qu'est apparue une petite portion de l'enceinte canoniale antérieure à ces maisons (état 1). Dans la pièce Pi 0.1 ont également été mis en évidence les remaniements réalisés à la fin du Moyen Âge pour aménager une cour



intérieure, desservie par une allée voûtée d'arêtes (état 3). Dans toutes ces pièces ont enfin été retrouvés les vestiges nombreux de la maison (re)construite à l'époque moderne (état 4), en particulier l'escalier en vis (bâtiment 4), la nouvelle façade M 1 ou encore la cheminée monumentale CH 1, et les perturbations fréquentes de l'époque contemporaine (état 6). Il n'en reste pas moins que certaines pièces de ce niveau n'ont jamais fait l'objet de la moindre investigation archéologique : c'est le cas des espaces affectés à la pâtisserie A la Marquise, qui ne sont aujourd'hui pas accessibles à l'étude archéologique, mais aussi de la vaste pièce Pi 0.6 du bâtiment 3, qui pourrait en revanche faire l'objet de quelques observations moyennant un investissement peu important.

3.1.3. Niveau 1

Au premier étage se succèdent, dans le bâtiment 1, une vaste pièce et une loggia, ouvrant sur la cour intérieure, puis, dans le bâtiment 2, deux petites pièces en enfilade, accessibles par une galerie et un long balcon et enfin, dans le bâtiment 3, une dernière grande pièce. L'escalier du bâtiment 4 s'ajoute à ces différents espaces intérieurs.

3.1.3.1. Pièce Pi 1.0

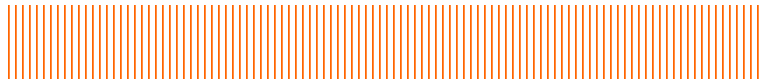
(planches 41 à 43)

L'espace Pi 1.0 correspond au niveau de l'escalier en vis qui dessert le premier étage de la maison du charnier. Ses murs sont globalement enduits, hormis dans quelques sondages qui laissent apparaître les maçonneries.

Dans son angle nord, le mur ouest M 23 montre ainsi un petit appareil assez régulier, incluant néanmoins quelques rares blocs de dimensions plus importantes. La maçonnerie ainsi décrite est clairement antérieure au mur perpendiculaire M 21, qui vient s'appuyer contre elle. Il est difficile en l'état d'attribuer ces deux portions de mur à l'un des états de construction prédéfinis. Sur le mur M 23 figurait deux portes adjacentes P 37 et P 38, desservant toutes les deux la vaste pièce Pi 1.1 ; la seconde est aujourd'hui bouchée. Avec leur grand appareil en calcaire de Lucenay, leur piédroit commun et leur corniche moulurée, elles appartiennent clairement à la phase de construction de l'escalier, et ce malgré de petites perturbations apparentes, mais non significatives (état 4).

Le mur sud-est M 7 comporte quant à lui trois ouvertures successives, selon le schéma déjà observé au rez-de-chaussée : la porte P 39, qui ouvre au sud sur la loggia Pi 1.3, la fenêtre F 9, qui donne sur la cour intérieure Pi 0.7 au niveau du pan coupé, et la porte P 27, qui dessert à l'est la galerie Pi 1.2. Les trois ouvertures utilisent le grand appareil de calcaire blanc, elles affichent des moulures gothiques et elles sont vraisemblablement en connexion avec les murs. Leur appartenance à l'état 4 mentionné ci-dessus ne fait aucun doute.

Le mur M 21 enfin a été observé sur une toute petite surface, correspondant à un sondage vertical dans son angle ouest et un sondage horizontal sur toute sa longueur. Il présente un petit appareil de moellons allongés, disposés en assises assez régulières, autant qu'il puisse en être jugé. Il est postérieur à la maçonnerie repérée dans l'angle du mur ouest M 23, sur lequel il vient s'appuyer.



Dans cet espace, les différentes ouvertures semblent donc majoritairement contemporaines de la construction de la cage d'escaliers (état 4). Il faudrait pourtant sonder les maçonneries sur tous les murs et sur de plus larges surfaces pour mieux appréhender les contraintes liées à l'existence d'un bâti antérieur à cette tourelle.

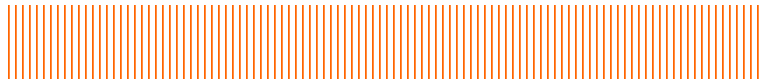
3.1.3.2. Pièce Pi 1.1

(planches 44 à 51)

Située au premier étage du bâtiment 1, l'espace Pi 1.1 est, malgré son riche potentiel, l'une des pièces les moins bien documentées sur le plan archéologique. Ce constat s'explique par plusieurs raisons. Comme beaucoup d'autres, cette pièce est restée dans son état d'abandon, simplement vidée de ses meubles. Elle a gardé toutes ses cloisons, aménagées à l'époque moderne, mais aussi ses revêtements muraux qui consistent, essentiellement pour le mur ouest M 1 et le mur nord M 3, en des boiseries peintes. Signe d'une meilleure qualité de l'ornementation ou simplement d'une meilleure conservation des vestiges ? Elle a également conservé plusieurs décors peints qui prennent place sur le mur ouest M 1 et les murs est M 4, M 5 et M 23. En conséquence, les maçonneries sont masquées pour la plupart, ce qui a limité jusqu'à présent les observations archéologiques.

Dans le mur ouest M 1, huit baies ouvrent la pièce à l'ouest, sur la rue Saint-Jean : la première, au nord, est identifiable à la porte numérotée F 26 qui ouvrait auparavant sur le balcon d'angle ; elle est encadrée par une moulure à trois bandes et elle est surmontée par une couronne de fleurs rectangulaire, qui entourait peut-être une inscription. Les autres baies F 27 à F 33 sont des fenêtres à croisées ou demi-croisées, qui se répartissent sur toute la longueur de la façade et qui possèdent les mêmes caractéristiques, tant dans le choix des matériaux – grand appareil de calcaire blanc – que dans la réalisation du décor – pinacles à fleurons et bases prismatiques. La présence d'un pilastre identique de part et d'autre de la baie F 26 suggère l'appartenance de toutes ces ouvertures à une même campagne de travaux (**Mounier, 1986, p. 70-71**). Dans l'impossibilité d'observer cette porte nord de très près, il reste difficile d'affirmer qu'il s'agissait primitivement d'une fenêtre, qui aurait été transformée en porte lors de l'installation du balcon. Notons que la fenêtre centrale F 30 a été bouchée à l'époque contemporaine par une cheminée CH 22 (état 6). Par ailleurs, sur ce mur ouest M 1, les rares pleins laissés par les nombreuses ouvertures sont couverts par les cloisons, les boiseries et les tapisseries. La fenêtre sud F 32 affiche néanmoins un décor polychrome d'arcs et de bandes géométriques qui, d'après Laurent Granier, se rapproche des enduits peints mis au jour sur les murs opposés M 4, M 5 et M 23 (**Granier, 1999, p. 3-5**).

Le mur sud M 2 est beaucoup mieux documenté que le précédent ; il possède des vestiges attribués à tous les états reconnus dans cette pièce Pi 1.1. La maçonnerie romane est seulement préservée sur une petite bande verticale, dans l'angle est du mur, en raison des remaniements postérieurs. Elle est d'ailleurs liée à une porte d'angle P 57 qui appartient au mur perpendiculaire M 4. Elle présente là encore un petit appareil de calcaire bien assisé, dont les joints sont soulignés à la truelle. Son mortier à fortes inclusions de graviers est ponctuellement couvert d'un enduit blanc lissé. La quasi-totalité de



la surface murale est ensuite occupée par deux aménagements contemporains l'un de l'autre : à l'ouest, la fenêtre F 34, dont l'encadrement était lui aussi couvert de peintures, et, au centre, la cheminée monumentale CH 7 en calcaire blanc (état 4), qui a été réduite dans sa largeur à deux reprises, d'abord au XVIII^e siècle (CH 23) puis en 1808, d'après une datation dendrochronologique (CH 32) (état 6) (**Delomier, 2001, p. 28**). Il faut également noter la présence, dans l'angle nord-ouest d'un ancien placard, de fragments de papiers peints dont certains ont été produits par des fabricants parisiens de renom comme Réveillon ou ses successeurs, Jacquemart et Bénard, dans les dernières années du XVIII^e siècle. Le décor associe différents motifs comme par exemple, en partie centrale, des branches de fleurs et de feuillages très colorés puis, en bordure, une frise de petits paysages dans des trous de verdure et, en soubassement, une figure féminine antiquisante tenant dans ses mains des branches de laurier. Ces papiers peints de grande qualité ont été recouverts postérieurement par de nouveaux papiers, beaucoup plus modestes, à décor souvent végétal ou géométrique, qui remontent cette fois à la deuxième moitié du XIX^e siècle (**Chaix, 1999, non paginé**).

Le mur est de cette pièce Pi 1.1 conserve lui aussi des vestiges intéressants la maison romane (état 2), en particulier dans sa moitié sud (M 23 et M 4). La maçonnerie repérée dans le mur perpendiculaire M 2 a en effet été identifiée entre les portes P 36 et P 37, d'une part, et entre les portes P 38 et P 40, d'autre part. Elle présente toujours les mêmes caractéristiques constructives. Grâce aux sondages réalisés en profondeur dans l'angle sud, elle a également été mise en évidence au-delà du parement du mur M 4 : elle est alors liée à une porte P 57, représentée par son seuil à 170,55 m NGF et par son linteau monolithe à 173 m NGF (**Delomier, 2006, p. 22**). La moitié nord du mur est de cette pièce Pi 1.1 (M 5 et M 23) est moins bien connue en raison du crépi qui la recouvre encore largement. Appartient-elle à l'état roman ou à un état postérieur ? Les portes fournissent un premier élément de réponse à cette interrogation puisqu'elles sont toutes postérieures à l'état 2 : à l'exception de la porte P 40, qui fait exception avec sa datation contemporaine (état 6 ?), elles se rattachent toutes aux travaux de (re)construction de l'époque moderne (état 4). Mais elles sont, pour la plupart, insérées dans un mur préexistant, comme le révèlent les césures périmétrales des portes P 36, P 37, P 38, qui confirment que les murs M 4 et M 23 ont bien une origine romane. Le mur M 5 n'a pas été décroûté ; aussi les relations stratigraphiques entre la porte P 35 et la maçonnerie elle-même restent-elles indéterminées. En outre, les nombreux décors peints étudiés par Laurent Granier apportent d'autres indices intéressants, sans permettre évidemment de résoudre la question de la datation des maçonneries. L'encadrement des portes de l'état 4 est d'abord mis en valeur par une alternance de peinture noire et rouge. Le sommet des murs M 4 et M 23 affiche quant à lui une frise qui figure au centre d'une couronne de lauriers les armes de la famille d'Estaing, d'azur à trois fleurs de lys d'or au chef du même. Archéologiquement, ces deux premiers décors sont situés sur la même couche d'enduit ; mais ils semblent relever de deux mains et de deux périodes différentes, qui se succèdent dans un laps de temps assez court, compris dans la première moitié du XVI^e siècle. Le linteau de la porte P 35 est enfin surmonté par d'autres armoiries peintes, représentant un écu écartelé et soutenu par un griffon d'or à dextre et un lion de gueule à senestre, qui appartiennent vraisemblablement à la



famille de Saconay, qui a investi ultérieurement la charge de chamarier (Louis de Saconay (1604-1613) ou François de Saconay (1636-1658)). Ce dernier décor est postérieur aux précédents ; il remonte aux premières décennies du XVII^e siècle (**Delomier, 2001, p. 22 et Granier, 1999, p. 3-4**).

Comme dans bon nombre de pièces, le mur nord M 3 est ici perturbé par des aménagements postérieurs à l'enceinte canoniale qui se trouvait à cet emplacement : en plus d'être masqué par des boiseries, il compte une cheminée centrale CH 6 et deux placards latéraux. Sur un plan archéologique, il est totalement inexploitable en l'état. La seule portion de maçonnerie visible se trouve à l'extrémité est du mur, dans l'angle ménagé par le placard. Son caractère hétérogène – petits blocs de pierres mal assisés et noyés dans le mortier – suggère une datation plutôt récente.

En conclusion, cette pièce Pi 1.1 conserve au sein du mur sud M 2 et des murs est M 4 et M 23 des vestiges attribuables aux constructions de l'époque romane (état 2), en particulier une porte haute P 57 qui atteste d'une circulation ouest-est en direction de la pièce Pi 1.3. Elle affiche aussi une série de décors peints, dont les datations oscillent entre le début du XVI^e et le début du XVII^e siècle, sur le mur ouest M 1 et sur les deux murs précédents. La méconnaissance du mur est M 5 et surtout du mur nord M 3 constitue néanmoins une sérieuse lacune.

3.1.3.3. Pièce Pi 1.2

(planches 52 à 54)

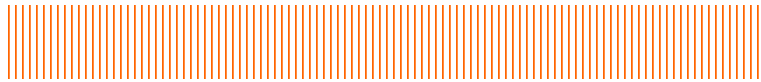
La pièce Pi 1.2 correspond à la galerie nord, qui part de l'escalier en vis (bâtiment 4) pour desservir les bâtiments 2 et 3. Comme tous les espaces visibles depuis la cour intérieure, elle a fait l'objet d'une restauration masquant les maçonneries par un enduit beige. Quelques murs ont néanmoins été approchés en complément du sondage pratiqué devant la porte P 32 dans le but de restituer la chronologie de construction de l'escalier.

Le mur ouest M 7 n'a pas été particulièrement exploré ; il est essentiellement représenté par une porte P 27 en grand appareil de calcaire jaune qui fonctionne de toute évidence avec l'escalier en vis et qui appartient donc aux travaux de restructuration de l'époque moderne (état 4).

Le mur sud M 11, qui est dans le prolongement du mur M 20, est aujourd'hui associé au garde-corps du balcon mis en place au XVII^e siècle dans le but d'offrir un accès direct et extérieur au bâtiment 3 (état 5). Seule sa base a été étudiée à l'occasion du petit sondage.

Le mur est M 13 ouvre justement sur le bâtiment 3 par l'intermédiaire de la porte P 29, qui s'est installé, au moment de l'aménagement du balcon, dans l'emprise d'une ancienne fenêtre F 85, construite à l'époque moderne (état 4) (**voir ci-dessous Pièce Pi 1.6**).

Le mur nord M 20 a fait l'objet d'un décroûtage ponctuel, à son extrémité occidentale. À environ 173,80 m NGF, il a livré le linteau monolithe, en calcaire, d'une porte P 58 qui a par conséquent été recherchée sur le parement interne (**voir ci-dessous Pièce Pi 1.5**) (**Delomier, 2001, p. 10**). Il possède aussi deux autres ouvertures, toujours en service, qui ouvrent également sur le balcon. À son extrémité est, la porte P 31 présente un aspect hétérogène avec ses piédroits en calcaire jaune ou en calcaire de Lucenay et son linteau de bois. Elle a visiblement perturbé l'angle sud de la porte P 30 du



mur perpendiculaire M 13. Sans doute appartient-elle à une époque de construction relativement récente, liée par exemple à l'installation du balcon au XVII^e siècle (état 5 ou 6). Malgré sa restauration, la fenêtre F 21 remonte clairement à un état de construction antérieur, à savoir celui de la maison moderne. Il s'agit effectivement d'une fenêtre à croisée en grand appareil de calcaire blanc, qui présente des moulures gothiques (état 4).

Le mur M 12, perpendiculaire au précédent, affiche une porte P 32 qui dessert la pièce arrière Pi 1.5 du bâtiment 2. De facture simple, avec son linteau plat, elle présente les mêmes matériaux de construction que la porte P 27 et remonte, elle aussi, à la (re)construction de la maison à l'époque moderne (état 4).

Le mur sud M 6, situé dans le prolongement du mur nord M 21 de l'escalier en vis (bâtiment 4), comporte deux ouvertures principales à savoir, d'ouest en est, la fenêtre F 10 et la porte P 59, qui relève d'une chronologie relative complexe, abordée depuis la pièce Pi 1.4 (**voir ci-dessous Pièce Pi 1.4**). Pour résumer, la porte P 59 telle qu'elle apparaît aujourd'hui est la réduction d'un arc surbaissé qui ouvrait sur la galerie lors de sa construction au XVI^e siècle et qui a, par la suite, été bouché par un mur incluant les deux fenêtres F 10 et F 11 (état 6 ?). Sur le même mur se trouve une dernière ouverture F 25, beaucoup plus haute que les précédentes, dont le sommet se trouve d'ailleurs à l'étage supérieur, dans la pièce Pi 2.4. Il s'agit d'une fenêtre à meneau en calcaire qui est postérieure à la porte P 59.

Le sondage, d'une surface réduite à 2 m² environ a documenté l'évolution des niveaux de cet espace Pi 1.2. L'escalier primitif est contemporain de la tourelle d'escaliers, qui appartient à la (re)construction de la maison moderne (état 4). Il comporte trois marches successives pour desservir la pièce Pi 1.4, par la porte P 59 à laquelle aboutit une marche arrondie, et la pièce Pi 1.5, par la porte P 32. Le second escalier fonctionne avec le balcon du XVII^e siècle. Il rehausse l'escalier ancien de quelques marches, mais aussi la main-courante constituée par le mur sud M 11. Le dernier escalier remonte à l'époque contemporaine : construit en calcaire jaune, bouchardé, il a été installé dans l'angle des murs M 6 et M 7, soit à l'extrémité ouest de cet espace Pi 1.2 (**Delomier, 2001, p. 23**).

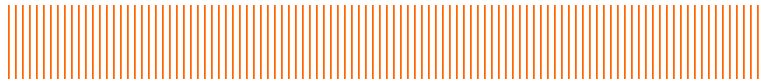
À l'exception du linteau roman repéré sur le mur nord M 20 du balcon, les vestiges reconnus ponctuellement dans cette galerie appartiennent donc essentiellement aux états de construction les plus récents, depuis la restructuration du XVI^e jusqu'aux aménagements ponctuels du siècle suivant.

3.1.3.4. Pièce Pi 1.3

(planches 55-56)

Également restaurée dans les années 2000, la pièce Pi 1.3 est une loggia aménagée à l'est de la pièce Pi 1.1, dans l'angle sud. Elle correspond au cabinet dit d'humaniste, aujourd'hui admiré pour ses fresques. Lors de la surveillance des travaux, les archéologues se sont focalisés sur le mur ouest M 4, qui présentait les vestiges les plus anciens, et sur les peintures murales.

Le décroûtage a effectivement fait apparaître le revers de la porte P 57, déjà évoquée lors de l'étude de la pièce Pi 1.1. Ici, le linteau maçonné (1,40 x 0,50 m) est associé à son piédroit sud, haut



de 2,20 m, et à un seuil placé à 170,55 m NGF. Il porte les traces d'un blason malheureusement martelé et, en conséquence, non-identifiable (**Delomier, 2006, p. 22**). Dans ce mur M 4 apparaît également une porte P 40 pour laquelle les piédroits en calcaire gris ou calcaire à gryphées et les césures périmétrales attestent d'une datation tardive (état 6 ?).

Les trois autres murs M 9, M 8 et M 7 sont aujourd'hui inexploitable du point de vue des maçonneries. Le mur sud M 9 et le mur nord M 7 présente néanmoins une ouverture chacun : dans le premier cas, une fenêtre F 35 à meneau en calcaire blanc, présentant des moulures gothiques, un décor de faux appareil sur le tableau et la traverse et un décor végétal, agrémenté d'un blason noir et blanc sur le piédroit ; dans le second cas, une porte P 39, également en calcaire blanc, dont l'encadrement est souligné par un décor architectural. Le mur est M 8 ouvre quant à lui sur la cour intérieure Pi 0.7 par un grand arc F 36 en plein cintre en calcaire de Lucenay, qui est également mouluré. Toutes ces ouvertures se rattachent stylistiquement aux travaux de (re)construction de l'époque moderne (état 4) ; elles sont vraisemblablement contemporaines des maçonneries elles-mêmes.

Par ailleurs, les fresques ne sont pas présentes uniquement autour des ouvertures. Elles couvrent aussi l'intégralité de la voûte d'ogives et une portion du mur nord M 7. Le programme iconographique qui associe, entre autres, un placard, contenant de la vaisselle d'argent et des livres, des rinceaux et des candélabres renvoie clairement à la Renaissance. À en croire les comparaisons convaincantes avec un antiphonaire commandé peu avant 1529 par François d'Estaing (**Bousquet, 1995, p. 20**), il pourrait avoir été réalisé dans le premier tiers du XVI^e siècle à la demande de ce charrier. Sur la clef de voûte, le blason peint figurant les armes de la famille d'Estaing, d'azur à trois fleurs de lys d'or au chef du même, confirme cette hypothèse. Mais la clef elle-même, sculptée en bas-relief, est un remploi, potentiellement daté de la fin du XIV^e siècle, qui aurait été utilisé par François d'Estaing en raison de son dessin similaire (**Granier, 1999, p. 2 et Delomier, 2006, p. 22**).

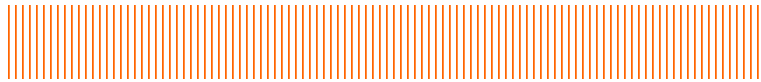
En dehors du mur M 4, mitoyen de la pièce Pi 1.1, les murs de cette pièce Pi 1.3 ne portent donc *a priori* aucune trace de la maçonnerie romane de l'état 2. Faut-il en conclure que sa construction en dur est contemporaine des travaux de l'époque moderne (état 4), auquel cas la porte P 57 de la maison romane pourrait ouvrir sur un espace – galerie extérieure – bâti en bois ?

3.1.3.5. Pièce Pi 1.4

(planches 57 à 63)

Débarrassée de ses cloisons modernes, la pièce Pi 1.4, qui se trouve à l'ouest du bâtiment 2, est sans doute l'une des mieux étudiées dans cette maison du charrier. À l'exception du mur nord M 3, qui affiche de nombreuses perturbations, ses murs ont tous été sondés sur des surfaces plus ou moins importantes, révélant ainsi des vestiges attribuables aux quatre principaux états de construction.

Le mur ouest M 5 est percé par deux portes P 35 et P 36, qui sont toutes les deux rejetées dans son angle sud : l'une d'elle est masquée par du crépi ; la seconde P 36 est construite en grand appareil de calcaire à gryphées et possède, de surcroît, des césures périmétrales qui permettent de l'attribuer à

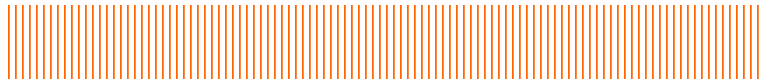


une période récente (état 6). Sur sa moitié nord, largement enduite, le mur laisse néanmoins paraître la maçonnerie au travers d'un sondage double, vertical et horizontal. Elle présente d'abord une césure verticale évidente, à l'emplacement du parement supposé de l'ancienne enceinte canoniale. Au nord de cette césure, la paroi a été reparablementée à une époque relativement récente (état 4 ?). Au sud, se trouve en revanche la maçonnerie romane telle qu'elle a déjà été décrite pour les murs M 4 et M 23 de la pièce Pi 1.1 : petit appareil régulier de calcaire, aux joints tirés à la truelle ; mortier très graveleux, recouvert d'un enduit blanc et lisse (**Delomier, 2006, p. 24**).

Le mur sud présente un aspect très hétérogène, ce qui explique sa distinction en deux entités archéologiques : M 21 pour la moitié ouest et M 6 pour la moitié est. Il relève de l'époque romane (état 2) : sa maçonnerie primitive correspond en tous points à la description proposée dans le paragraphe ci-dessus ; elle possède simplement un enduit supplémentaire, plus rugueux et chargé en fragments de végétaux. Elle s'étend sur une surface d'environ 2 m² sur le mur M 6, avec une longueur de 1,70 m et une hauteur minimale de 1,20 m. Elle est cependant très perturbée par les aménagements liés, entre autres, à la construction de l'escalier en vis Pi 1.0 et de la galerie de circulation Pi 1.2 (état 4). A l'est, sur le mur M 21, subsistent notamment les vestiges d'une large porte P 59, détruite dans sa moitié occidentale et aujourd'hui occupée par deux fenêtres postérieures F 10 et F 11 (état 5 ou 6). Ils consistent essentiellement en un arc surbaissé à arêtes vives, qui porte un blason aux armes de la famille d'Estaing, lui-même peint sur un motif quadriflore. A l'intersection des murs M 6 et M 21 se trouve enfin une fenêtre à meneau F 25, construite en matériaux de remploi, qui recoupe justement l'extrémité ouest de l'arc de cette porte. Elle est en outre couverte de peinture rouge, ce qui pourrait confirmer son appartenance à l'état de construction du balcon extérieur, le long de la pièce Pi 1.5 (état 5 ?). Elle a été bouchée au XVIII^e siècle et recouverte d'un décor de rinceaux (état 6) (**Delomier, 2006, p. 23-24**).

Un sondage ouvert dans l'angle sud du mur est M 12 a également mis au jour la maçonnerie romane, toujours composée du même petit appareil bien assisé, à joints tirés à la truelle, qui est cette fois associée à un petit ressaut marqué à 174,10 m NGF. S'agit-il du support d'une poutraison destinée à porter un plancher ou une galerie ? La faible surface de la maçonnerie et l'absence d'autres indices n'a pas permis de donner davantage de précisions à ce jour (**Delomier, 2006, p. 24**). Le même mur affiche également une porte P 33 construite en calcaire blanc et couverte d'un linteau de bois, qui possède vraisemblablement une origine ancienne mais qui a été remaniée postérieurement, comme l'indiquent les césures supérieure et septentrionale (état 6).

Le mur nord M 3 est là aussi fortement perturbé, d'abord par une cheminée centrale CH 5, elle-même très détériorée, ensuite par deux cabinets percés dans son épaisseur, qui ouvrent, à l'ouest, sur la fenêtre F 24 et, à l'est, sur la fenêtre F 23. La paroi est du cabinet oriental aurait pu laisser apparaître la fourrure de l'enceinte canoniale qui, au vu de l'épaisseur du mur, devrait être conservée ; mais elle affiche une maçonnerie très hétérogène, composée de petites pierres plates, de gros blocs voire de terres cuites, qui se rattache certainement à une période relativement récente (état 5 ou 6).



Evidemment percées dans le mur préexistant, les deux baies remontent vraisemblablement à la même période de construction.

Si cette pièce Pi 1.4 renferme encore quelques inconnues, en particulier au sujet de l'enceinte supposée du quartier canonial, elle a livré en revanche de nombreuses données au sujet des constructions modernes (état 4) et romanes (état 2), ici représentées sur les trois murs M 5, M 6 / M 21 et M 12. L'espace ainsi défini trouve donc son origine dès le premier état des maisons.

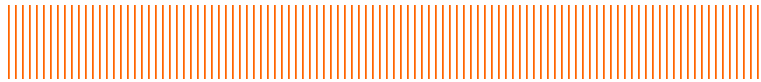
3.1.3.6. Pièce Pi 1.5

(planches 64 à 71)

Comme l'espace précédent, la pièce Pi 1.5, située à l'est du bâtiment 2, est plutôt bien documenté sur le plan archéologique. Ayant elle aussi retrouvé son volume primitif, elle offre à la vue de nombreux vestiges, en particulier sur les trois murs distincts de l'enceinte canoniale supposée (M 3).

Deux portes P 32 et P 33 apparaissent d'abord sur le mur ouest M 12. Toutes deux sont insérées dans une maçonnerie préexistante, comme le montrent nettement leurs césures périmétrales respectives. La première d'entre elles, au sud, appartient vraisemblablement à la maison (re)construite à l'époque moderne (état 4) ; la seconde est sans doute plus récente (état 6 ?). La maçonnerie ainsi recoupée correspond à la construction romane mise en évidence sur le parement ouest du même mur (état 2) : elle est conservée entre les deux portes, mais aussi au-delà de la porte P 33, jusqu'au mur M 3, percé à cet endroit d'une porte P 34. Elle possède toujours les mêmes caractéristiques constructives, avec son petit appareil de moellons de calcaire bien assisés, son mortier très graveleux et ses joints ici particulièrement couvrants.

C'est sans conteste le mur sud M 20 qui a révélé dans cette pièce les vestiges les plus significatifs de cet état de construction primitif (état 2). Il a fait l'objet d'une étude attentive à la suite de la mise au jour de la porte P 58 sur son parement externe au niveau du balcon Pi 1.2 (**voir ci-dessus Pièce Pi 1.2**). Le sondage réalisé sur une longueur de 2 m, à l'est de cette porte, a mis en évidence l'existence d'une maçonnerie soignée, constituée de blocs de calcaire de dimensions moyennes (30 x 20 cm) et de lits de carrons (30 x 15 cm), liés par un mortier blanc, dur, et recouverts par un lait de chaux. Il a également fait apparaître le revers de la porte recherchée P 58, ici représentée par les restes tangibles d'un arc en plein cintre, à savoir un claveau en place et une portion de l'enduit moucheté jaune et rouge qui recouvrait l'intrados. L'ensemble de ces aménagements est sans doute possible contemporain du linteau monolithe mis au jour sur le parement externe (**Delomier, 2006, p. 25**). Ce mur comporte aussi les vestiges ténus d'un état, peu documenté par ailleurs, qui est postérieur au bâti roman (état 2) et antérieur à la maison moderne (état 4). Deux blocs de calcaire taillés et superposés ont en effet été découverts à l'ouest de la fenêtre F 21. Ils présentent des traces de chanfrein qui permettent de les identifier au piédroit ouest d'une fenêtre ébrasée F 80, attribuable aux travaux ponctuels réalisés à la fin du XV^e siècle (état 3). La fenêtre F 21, qui casse cette baie, relève quant à elle de la construction moderne : elle porte d'ailleurs quelques traces d'un blason peint non identifiable (état 4). Elle est en outre stratigraphiquement liée au plafond de cette pièce Pi 1.5,



qui est composé de deux poutres orientées est-ouest et de vingt-six solives, dont les angles inférieurs sont moulurés de deux gorges encadrant un tore central. Ce mur sud M 20 affiche enfin une série de décors peints successifs qui, à l'exception du plus récent, ont globalement disparu. Le dernier décor – une fausse draperie rouge à liserés blancs – est contemporain de la peinture rouge qui recouvre le plafond au XVII^e siècle (état 5) (**Delomier, 2006, p. 25-26**). La fenêtre F 22, qui s'installe dans le bouchage de la porte romane P 58, est postérieure à la porte moderne P 32, qui se trouve dans le mur perpendiculaire M 12 : elle appartient sans doute à l'époque contemporaine (état 6). La porte P 31, déjà abordée lors de la description de la pièce Pi 1.2, se situe entre ces deux époques de construction (état 5 ou 6 ?).

Le mur est M 13 est aujourd'hui en grande partie masqué par des enduits et des tapisseries auxquels s'ajoute un grand panneau de contre-plaqué étayé par deux planches. Quelques-uns de ses aménagements sont néanmoins perceptibles. La cheminée CH 21, qui semble s'insérer dans un bâti préexistant, au demeurant très peu représenté (état 2 ?), est également contemporaine du plafond de la pièce et, par conséquent, de la fenêtre F 21 du mur sud M 20. Située à l'aplomb de la grande cheminée CH 1 du rez-de-chaussée Pi 0.5, elle relève donc de la (re)construction de la maison à l'époque moderne (état 4). Elle est d'ailleurs condamnée à la même époque que cette dernière, comme en témoignent les bouchages identiques de leurs conduits (**Delomier, 2006, p. 26**). Notons pour finir que le bouchage de cette cheminée CH 21 est couvert d'une fine couche d'enduit puis d'un beau papier peint daté de la fin du XVIII^e siècle (**Chaix, 1999, non paginé**). La porte P 30, qui dessert la pièce Pi 1.6 dans le bâtiment 3, possède un encadrement de pierres de taille chanfreiné en calcaire de Lucenay : postérieure à la maçonnerie primitive, elle appartient certainement au même horizon stratigraphique que la cheminée CH 1 (état 4). Elle est en outre couverte de l'enduit peint rouge à liserai noir, déjà observé sur la fenêtre F 25 des pièces Pi 1.4 et Pi 2.4 (état 5 ?).

Une fois n'est pas coutume ! Dans cette pièce Pi 1.5, le mur nord M 3 présente des vestiges, ténus mais bien lisibles, de l'enceinte canoniale (état 1). La cheminée centrale CH 4, attribuable à l'époque contemporaine (état 6), et les cabinets latéraux n'ont effectivement pas annihilé la totalité de la maçonnerie ancienne qui subsiste entre les césures périmétrales des cabinets et de la cheminée mais aussi au-dessus de la cheminée et sur la paroi ouest du cabinet occidental. Cette maçonnerie est constituée d'assises régulières de gros blocs de pierre éclatés au pic et liés par un mortier de sable, chaux et graviers. Elle est ponctuellement recouverte par un enduit peint de couleur rouge, qui est stratigraphiquement lié au mortier de construction. Ce décor s'interrompt à 174 m NGF, soit à l'altitude du ressaut observé sur le mur M 12, dans la pièce Pi 1.4. En conséquence, la construction du bâtiment roman (état 2) pourrait intervenir à très court terme après l'édification du mur d'enceinte (état 1) (**Delomier, 2006, p. 24-25**). Les petites fenêtres F 19 et F 20, qui éclairent les cabinets, ont été percées dans le mur ancien à une période récente (état 5 ? état 6 ?).

Tous les murs de cette pièce arrière Pi 1.5, excepté le mur est M 13, présentent donc des vestiges romans appartenant à l'un des deux premiers états de construction (états 1 et 2) reconnus dans la maison du charnier. Les liaisons possibles entre les maçonneries correspondantes mériteraient



néanmoins d'être vérifiées, selon les dires des archéologues responsables des précédentes études qui auraient voulu revenir sur cette question, mais n'en ont jamais eu l'occasion. Le bâti ancien est perturbé par les travaux réalisés à la fin du Moyen Âge (état 3) ou à l'époque moderne (état 4) et, dans une moindre mesure, à l'époque contemporaine (état 6).

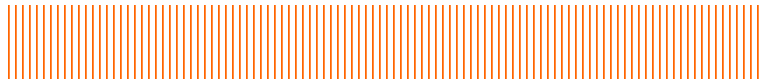
3.1.3.7. Pièce Pi 1.6

(planches 72 à 80)

La pièce Pi 1.6, qui forme un espace unique au premier étage du bâtiment 3, reste très marquée par son utilisation comme logement à l'époque moderne. Elle a conservé des supports de cloison, mais surtout des bouchages (fenêtre F 13 par exemple) ou des revêtements muraux qui trahissent une occupation toute récente. Elle a fait l'objet d'investigations très ponctuelles, portant principalement sur le mur est M 16.

À l'ouest, le mur M 13 qui, au nord, est mitoyen avec la pièce Pi 1.5 et le balcon Pi 1.2, affiche justement de très nombreuses perturbations. Dans l'angle nord, une cheminée contemporaine CH 3 a remplacé une cheminée plus ancienne CH 19, dont le conduit était plus vaste, laissant ainsi la place à un placard dans lequel se trouvait vraisemblablement un évier de cuisine (état 6). Un modeste sondage, ouvert dans ce placard, a mis en évidence une maçonnerie hétérogène, composée de blocs de petites dimensions, de terres cuites, mais aussi de gros blocs épars, eux-mêmes noyés dans un mortier relativement abondant (état 8 ?). Immédiatement au sud de ces aménagements se trouvent les deux portes P 30 et P 29 qui desservent cet espace depuis la pièce Pi 1.5 et le balcon Pi 1.2. Toutes deux sont de facture récente ; elles ont d'ailleurs supprimé les relations archéologiques existant auparavant entre le mur M 13 et le mur perpendiculaire M 20, évoqué pour la pièce précédente. La porte sud P 29 résulte de la transformation d'une fenêtre F 85, qui remonte à l'époque moderne de la (re)construction de la maison (état 4). Sur sa moitié sud, qui ouvre à l'ouest sur la cour intérieure Pi 0.7, le mur M 13 est masqué par des enduits et des tapisseries. Deux vastes fenêtres F 15 et F 14 occupent la surface murale, sans qu'il ait été possible de déterminer leurs relations archéologiques avec la maçonnerie. La première est une fenêtre à croisée en calcaire de Lucenay, qui a été restaurée récemment et qui possède des piédroits et un linteau ébrasés. Ses caractéristiques pourraient également l'attribuer à l'état 4. La seconde est largement masquée par l'enduit, mais son piédroit nord en calcaire gris permet de soupçonner une datation plus récente (état 6 ?). Une troisième fenêtre F 16, repérée lors de la restauration du parement externe, est aujourd'hui cachée par le revêtement mural.

Le mur sud M 15 n'a pas été exploré plus que le précédent ; il est lui aussi perturbé par les aménagements liés à l'occupation récente. Ainsi, dans le secteur de la fenêtre F 13, les supports des cloisons et les marques visibles sur les différents sols permettent-ils de restituer une cloison sud-nord contre laquelle s'appuyait une cheminée CH 17, dont le conduit était placé dans le bouchage partiel de cette fenêtre. Deux sondages réalisés sur la moitié ouest du mur, au niveau de l'enduit jaune, ont néanmoins fait apparaître une maçonnerie constituée de blocs hétérogènes de grandes dimensions,



assez bien assisés, et couverte d'un enduit présentant les traces ténues d'un décor peint similaire à celui qui a été reconnu dans l'angle du mur M 13. Les fenêtres à croisées F 12 et F 13 affichent, sur le parement externe, des caractéristiques spécifiques : emploi de pierres de taille en calcaire jaune et présence de moulures gothiques. Faut-il alors placer ces maçonneries dans le même horizon stratigraphique de la (re)construction moderne à l'image des fenêtres F 14 et F 15 ?

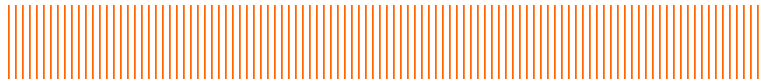
Le mur sud M 16, qui sépare la maison du charnier de la fin de l'îlot, présente lui aussi des aménagements récents, tels que cette porte en briques P 28, qui ouvrait justement sur le bâtiment de la rue Mandelot, ou la cheminée CH 2 (état 6), ayant elle-même remplacé une cheminée antérieure CH 20. Au centre du mur, dans un sondage ouvert immédiatement au nord de cette porte, est toutefois apparue une maçonnerie qui relève, d'après ses caractéristiques physiques – petit appareil régulier de moellons de calcaire liés par un mortier graveleux –, de l'état roman (état 2). Sa conservation sur une surface d'environ 9 m² permet de restituer la limite orientale des bâtiments construits à cette époque (état 2) (**Delomier, 2006, p. 26-27**). La présence d'un linteau de bois, situé à 174 m NGF environ, et de piédroits maçonnés conduit néanmoins à restituer une porte P 28 qui ouvrait, dès ce temps-là, sur l'arrière de la maison. Faut-il alors envisager à l'est l'existence d'un autre bâtiment – en dur, en bois ? – ou d'une simple galerie ? La question reste ouverte à ce jour. Toujours est-il que les perturbations répétées aux extrémités de ce mur M 16 interdisent de restituer les limites sud et nord des constructions romanes.

Dans le prolongement du mur M 3, le mur nord M 14, qui a reçu un numéro différent en raison de son épaisseur bien moindre, ne recèle *a priori* aucun vestige de l'enceinte du quartier canonial. Entièrement couvert d'enduit ou de tapisserie, il affiche deux fenêtres F 17 et F 18 qui présentent un aspect récent (état 6) mais dont les relations avec la maçonnerie n'ont pu être observées.

À l'angle formé par ces deux derniers murs M16 et M 14 ont par ailleurs été relevés les vestiges de plusieurs papiers successifs, appartenant à la seconde moitié du XIX^e siècle, qui représentent des motifs végétaux et/ou géométriques (semis de bouquets colorés, grandes fleurs stylisées, damier de losanges de petits points et bouquets...). D'autres papiers peints ont également été identifiés sur les supports de cloisons subsistants, en particulier face à la porte P 30 : il s'agit à la fois de papiers de grande qualité, figurant par exemple des fleurs stylisées oranges sur fond jaune et datant des premières années du XIX^e siècle, et de papiers de qualité inférieure, figurant des motifs géométriques et datant du premier tiers du XX^e siècle (**Chaix, 1999, non paginé**).

Beaucoup plus lacunaire que dans les pièces précédentes, le bâti de l'époque romane est bien présent dans cette pièce Pi 1.6, dans laquelle il trouve une première limite orientale (état 2). Il n'a pas été repéré dans les murs latéraux sud M 15 et nord M 14, ni dans la moitié sud du mur ouest M 13. Il est davantage perturbé par les aménagements de l'époque contemporaine (état 6) que par les travaux attribuables à la (re)construction de la maison moderne (état 4).

En conclusion, les recherches archéologiques menées au premier étage de la maison du charnier se sont également révélées fructueuses. Toutes les pièces sont désormais assez bien connues ; elles



recèlent d'ailleurs de nombreux vestiges représentant tous les états de construction de l'édifice actuel. L'enceinte canoniale reste très peu représentée, en raison des percements successifs dont elle a fait l'objet, mais elle est néanmoins visible dans la pièce Pi 1.5, au niveau des parois des cabinets aménagés dans son épaisseur (état 1). Les maisons romanes trouvent en revanche à cet étage leurs vestiges les plus tangibles : leurs maçonneries ont été mises en évidence dans les bâtiments 1, 2 et 3 ; elles existent probablement dans le bâtiment 4, qui mériterait ici d'être sondé. Surtout, ses niveaux de circulation sont apparus à travers deux portes hautes P 57 et P 58 vers 170,55 m NGF, dans le mur est M 4 du bâtiment 1 et dans le mur sud M 20 du bâtiment 2, qui attestent de l'existence d'un premier étage ouvrant sur de possibles galeries en bois, mais aussi à travers un ressaut, situé à 174 m NGF, qui pourrait témoigner quant à lui de l'existence d'un plancher et, par conséquent, d'un deuxième étage (état 2). Le niveau d'interruption de l'enduit de l'enceinte canoniale à 174 m NGF suggère en outre que ces deux premiers états de construction pourraient se succéder dans un laps de temps assez court. L'état 3, qui correspond essentiellement à la création d'une cour intérieure et d'une allée voûtée d'arêtes, est ici représenté par une fenêtre F 80 dans le mur sud M 20 du bâtiment 2. La (re)construction de la maison à l'époque moderne occasionne aussi de nombreux travaux à cet étage. Les niveaux de circulation sont remontés d'un bon mètre, ce qui entraîne la création de nouvelles portes et de nouvelles fenêtres. La reprise des maçonneries s'accompagne de la construction de nouvelles charpentes, comme le prouve celle de la pièce Pi 1.5., mais aussi de la réalisation de décors peints aux armes de la famille d'Estaing, en particulier dans la vaste pièce Pi 1.1 du bâtiment 1 et dans la loggia Pi 1.3. Les possibles galeries en bois sont désormais remplacées par une loggia et des galeries extérieures, desservies par l'escalier en vis. La maison gagne ainsi en monumentalité (état 4). Les états postérieurs ont laissé leur empreinte par le percement de portes et de fenêtres, rendues nécessaires par la compartimentation des espaces en pièces d'habitation, mais aussi par des décors peints, plus tard par des tapisseries, d'abord de très bonne qualité puis de plus en plus modestes (états 5 et 6).

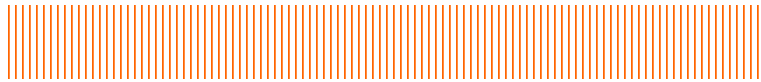
3.1.4. Niveau 2

Comme au niveau inférieur, le deuxième étage de la maison du charnier comporte une grande pièce et une loggia dans le bâtiment 1, deux petites pièces en enfilade dans le bâtiment 2 et une autre grande pièce dans le bâtiment 3. Ces espaces sont logiquement desservis par l'escalier du bâtiment 4.

3.1.4.1. Pièce Pi 2.0

(planches 81 à 83)

La pièce Pi 2.0 désigne justement la révolution de l'escalier en vis qui dessert les pièces du deuxième étage. Largement enduite, comme la plupart des murs de la tourelle, elle a surtout fait l'objet de quelques sondages stratigraphiques ayant pour objectif de restituer la succession des différents enduits (**Graven et Mikula, 1999**).



Les deux portes P 43 et P 44 du mur ouest M 23, qui desservent à l'ouest la pièce Pi 2.1, sont clairement associées avec la porte P 47 du mur sud M 7, qui ouvre sur la loggia Pi 2.3. Toutes trois présentent des caractéristiques communes : emploi d'un grand appareil de calcaire blanc, présence de moulures à tores. Mais elles ont également en commun des piédroits et une corniche filante, qui participe du décor de l'escalier en vis auquel elles sont indubitablement liées (état 4).

Le mur sud-est M 7 présente aussi une fenêtre à croisée F 64, au niveau du pan coupé de la tourelle, et une porte P 41 permettant d'accéder, à l'est, sur la galerie de circulation Pi 2.2. Ces deux ouvertures sont typologiquement proches des portes citées précédemment : elles affichent aussi un grand appareil de calcaire blanc et des moulures gothiques, restaurées dans le cas de la fenêtre. Apparemment connectées avec la maçonnerie, elles appartiennent ainsi au même état de construction (état 4).

Un seul sondage, de dimensions réduites, a affecté la maçonnerie à l'extrémité ouest du mur nord M 21. Il a mis en évidence la présence d'un bouchage ponctuel, constitué de matériaux hétérogènes, qui a pour effet de donner une forme arrondie à la tourelle.

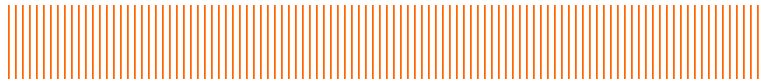
En conséquence, les vestiges liés à la maison de l'époque moderne sont très représentés dans cet espace Pi 2.0, qui ne semble guère perturbé par des aménagements contemporains. La présence de maçonneries plus anciennes, dans lesquelles se serait installé l'escalier en vis, n'est pourtant pas à exclure.

3.1.4.2. Pièce Pi 2.1

(planches 84 à 90)

Au deuxième étage, la pièce unique Pi 2.1 du bâtiment 1 est aujourd'hui subdivisée en deux pièces d'habitation par des cloisons légères. Cette configuration des lieux remonte à une période récente (état 5 ou 6), comme en témoigne la cheminée d'angle qui bouche la fenêtre F 42 de la maison moderne (état 4). Il n'est pas impossible que certains murs aient conservé des maçonneries plus anciennes ; l'hypothèse n'a malheureusement pas pu être vérifiée à ce jour en raison des tapisseries et des boiseries qui couvrent la quasi-totalité des surfaces murales.

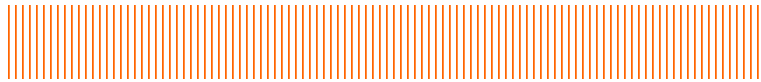
Le cas du mur ouest M 1 est particulièrement significatif : même les sept fenêtres qui rythment la façade ont désormais un aspect vieilli qui ne permet pas de soupçonner leur typologie architecturale. Elles sont fort heureusement visibles sur le parement externe : il s'agit de fenêtres à croisée ou à demi-croisée, construites en calcaire blanc et dotées de moulures gothiques, qui appartiennent sans doute possible à la maison (re)construite au début du XVI^e siècle (état 4). Notons pour mémoire qu'à l'intérieur la fenêtre F 43 est obturée par une cloison ouest-est sur laquelle s'appuie une cheminée d'angle contemporaine CH 24, qui perturbe également la fenêtre toute proche F 42 (état 6). Dans le même secteur ont été retrouvés des fragments d'un papier peint au décor végétal de lignes brunes sur fond blanc rayé de gris qui remonte aux années 1840, mais aussi d'un autre papier rose et gris, plus modeste, qui est daté des années 1920-1925 (**Chaix, 1999, non paginé**).



Quelques sondages ont été ouverts sur le mur sud M 2, mais leurs surfaces trop réduites n'ont pas permis d'obtenir des conclusions significatives en termes de chronologie. Il faut reconnaître que la cheminée centrale CH 8, liée aux boiseries, occupe une place importante (état 6). La maçonnerie mise en évidence, par exemple, dans le sondage est ne permet guère de rapprochements avec son appareil hétérogène de blocs de pierres et de tuiles (**Delomier, 2006, p. 28**). Le mur présente en revanche une fenêtre à demi-croisée F 47, aujourd'hui bouchée, qui présente un grand appareil de calcaire blanc et des moulures gothiques, en particulier sur la traverse. Au vu de ses caractéristiques physiques, elle pourrait appartenir à l'horizon moderne de la maison (état 4), mais l'impossibilité de sonder la maçonnerie environnante rend toute conclusion incertaine. Enfin, à gauche de la cheminée, ont été mis au jour d'autres fragments de papiers peints, attribuables à la charnière du XVIII^e et du XIX^e siècle. De bonne qualité, ils représentent par exemple des fleurs en tontisse noire sur fond vert ou simulent un tissu moiré (**Chaix, 1999, non paginé**).

Du côté oriental, les murs M 4 et M 23 sont eux aussi inexploitable. Ils présentent néanmoins de nombreuses ouvertures, portes et fenêtres comprises. Sur le mur M 4, les portes P 45 et P 46, d'apparence toute récente, offrent en outre des césures périmétrales d'insertion (état 6). La fenêtre à demi-croisée F 50, construite en calcaire blanc et jaune, appartient en revanche à un état antérieur, contemporain de la restructuration de la maison à l'époque moderne (état 4). Sur le mur M 23, les portes P 44 et P 44 sont construites en calcaire blanc. Leurs relations stratigraphiques sont invisibles sur ce parement. Mais elles sont connues pour le parement opposé, au niveau de l'escalier en vis : avec leur corniche et leurs piédroits communs, ces deux portes sont incontestablement contemporaines entre elles et avec la porte P 47 de la pièce Pi 1.3. Elles se rattachent donc également à l'horizon moderne de cette maison (état 4). Enfin, le mur est M 5 a fait l'objet d'une fouille partielle qui, lors de la dernière opération archéologique, restait à finaliser. Son dégagement partiel a effectivement mis en évidence la présence de nombreux aménagements distincts – négatif de cloison, arc de décharge – dont la chronologie relative de construction n'a pu être déterminée avec précision. La porte P 56, qui possède un encadrement en bois et qui est entourée de césures périmétrales, remonte vraisemblablement à l'époque contemporaine (état 6). C'est toute la question des circulations internes à la maison (re)construite à l'époque moderne qui est ici restée en suspens, ce qui est évidemment regrettable (**Delomier, 2006, p. 28**).

Le mur nord M 3, qui correspond théoriquement à l'enceinte canoniale et qui, au vu de son épaisseur, pourrait conserver des vestiges anciens même à ce niveau haut, reste malheureusement inexploitable à cause d'une cheminée centrale CH 9 et de deux cabinets latéraux, pris dans son épaisseur, dont les parois sont masquées par de l'enduit peint. Tout comme la cheminée, les fenêtres F 37 et F 38 remontent certainement à l'époque contemporaine (état 6). Dans l'angle ouest du mur sont enfin apparus des fragments de papiers peints des années 1900 imitant par exemple des carreaux de céramique ou figurant des fleurs bleues et jaunes sur un fond de rayures blanches (**Chaix, 1999, non paginé**).



Les vestiges repérés dans cette grande pièce Pi 2.1 se concentrent sur les périodes récentes : l'époque moderne, qui d'abord voit la (re)construction de la maison (états 4 et 5), et l'époque contemporaine (état 6). La présence de maçonneries plus anciennes n'est pourtant pas à exclure dans la mesure où les murs M 1, M 4 et M 23 n'ont pas du tout été explorés archéologiquement.

3.1.4.3. Pièce Pi 2.2

(planches 91 à 92)

Au deuxième étage, la pièce Pi 2.2 désigne la galerie extérieure qui part de la cage de l'escalier en vis (pièce Pi 2.0) et qui dessert les pièces du bâtiment 2 (pièces Pi 2.4 et Pi 2.5). Elle a été restaurée en 2004-2005 comme toutes les élévations visibles depuis la cour intérieure de la maison. À cette occasion, la galerie a été ré-ouverte sur la cour, provoquant ainsi l'abaissement du mur sud M 11 et la suppression de la fenêtre contemporaine F 65. Cette pièce n'a guère été étudiée par les archéologues, qui se sont concentrés sur la galerie inférieure, attribuée à une époque ancienne (état 4) (**voir ci-dessus Pièce Pi 1.2**).

Dans le mur ouest M 7, la porte P 41 ouvre sur cette galerie depuis l'escalier en vis Pi 2.0. Elle est construite en calcaire de Lucenay, elle est chanfreinée et, surtout, elle est en connexion avec le mur. Dans le mur M 12, la porte P 49, qui ouvre sur la deuxième pièce du bâtiment 2 (pièce Pi 2.5), affiche quant à elle un encadrement en calcaire doré, des moulures gothiques voire des marques lapidaires. Toutes deux appartiennent donc à la campagne de construction de la tourelle d'escalier, au début de l'époque moderne (état 4).

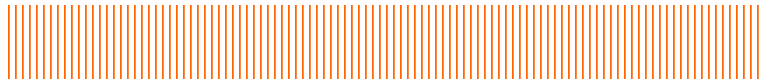
Le mur nord M 6 présente enfin trois ouvertures distinctes. La porte est P 48, construite en calcaire jaune, présente des caractéristiques de la maison moderne, en particulier un cavet et des marques lapidaires sur le linteau, des arêtes adoucies sur congé sur les piédroits. La fenêtre à meneau F 25 est dans le même cas de figure, mais ne présente pas de liaisons archéologiques claires avec la maçonnerie. Ces baies sont logiquement attribuables à l'état 4. En revanche, la fenêtre F 53, qui se trouvait apparemment sous la précédente, a aujourd'hui disparu sous l'enduit de restauration ; sans doute a-t-elle été considérée comme un ajout postérieur à la maçonnerie.

Les murs de cette galerie supérieure Pi 2.2 présentent donc essentiellement des vestiges de la maison (re)construite à l'époque moderne, en particulier des baies qui fonctionnent avec l'escalier en vis (bâtiment 4).

3.1.4.4. Pièce Pi 2.3

(planches 93 à 95)

La pièce Pi 2.3 correspond à la loggia aménagée à l'extrémité sud du bâtiment 1, du côté de la cour intérieure. Elle a aussi été restaurée en 2004-2005, mais tous les murs n'ont pas été couverts d'enduit. L'analyse archéologique n'en est pas moins compromise aujourd'hui par le rejointoiment des maçonneries. Fort heureusement, la loggia Pi 3.2 de l'étage supérieur a fait l'objet d'un suivi attentif, motivé par sa datation récente (état 6 ?). L'objectif était alors de retrouver les traces de l'ancienne



toiture de la loggia Pi 2.3, qui s'est révélée contemporaine de la (re)construction de la maison à l'époque moderne, et couverte par une toiture à faible pente, orientée ouest-est (**voir ci-dessous Pièce Pi 3.2**) (**Delomier, 2006, p. 16-17**).

Sur le mur ouest M 4, deux portes P 45 et P 46 présentent des césures périmétrales qui attestent de leur insertion dans un bâti existant. Elles utilisent d'ailleurs un calcaire à gryphées ou un calcaire de Villebois, qui appartient aux phases de construction récentes (état 6). Entre les deux, la fenêtre à demi-croisée F 50 présente les moulures et les bases prismatiques caractéristiques des baies de la maison (re)construite à l'époque moderne (état 4).

Le mur sud M 9, complètement enduit, comporte lui aussi une fenêtre à croisée F 48, construite en calcaire blanc, qui présente des moulures gothiques comme la fenêtre précédente. Elle se rattache à la même phase de construction des débuts de l'époque moderne (état 4).

À l'image du mur M 11 de la galerie Pi 2.2, le mur est M 8 comportait, avant son débouchage, une fenêtre contemporaine F 49 (état 6).

Le mur nord M 7 comporte l'accès primitif à cette galerie Pi 2.3. Desservie par l'escalier en vis (pièce Pi 2.0), la première porte P 47 possède un encadrement en calcaire blanc, lui même souligné par une corniche moulurée, commune aux portes P 43 et P 44. Elle fonctionne avec la tourelle d'escaliers et remonte donc à l'époque moderne, date à laquelle la maison est (re)construite (état 4).

À l'exception des deux portes du mur ouest M 4 et de la fenêtre disparue du mur est M 8, toutes les baies de cette loggia Pi 2.3 semblent donc contemporaines des maçonneries et de la voûte. Cette galerie appartient donc au quatrième état de construction, comme la loggia inférieure (**voir ci-dessus Pièce Pi 1.3**).

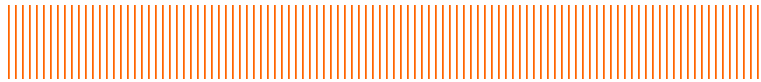
3.1.4.5. Pièce Pi 2.4

(planches 96 à 101)

La pièce Pi 2.4, située à l'ouest du bâtiment 2, est subdivisée en plusieurs pièces d'habitation. Elle a conservé certaines de ses cloisons légères et, surtout, une mezzanine à plancher de bois, ou soupente, qui occupait toute la moitié occidentale. Elle est restée en état après l'évacuation de la maison dans les années 1990. Aussi les murs, couverts de tapisseries variées, ne laissent-ils pas apparaître les maçonneries.

Sur le mur ouest M 5, des césures périmétrales d'insertion apparaissent en effet de part et d'autre des portes P 42 et P 56, qui emploient au demeurant un calcaire gris absent des constructions anciennes. Elles attestent de leur datation récente (état 6).

Un petit sondage mural, ouvert à la jonction des murs sud M 6 et M 21, laisse apparaître un appareil hétérogène de blocs de dimensions diverses, auxquels semblent se mêler quelques terres cuites. En l'état actuel, cette maçonnerie ne peut pas être rattachée à un quelconque état de construction. Par ailleurs, à l'extrémité est du mur M 6 apparaît une porte P 48 qui présente toutes les caractéristiques des baies de la maison (re)construite à l'époque moderne : croisée gothique en calcaire blanc, avec moulure en baguette (état 4). Sur le même mur, la fenêtre F 25 commune avec la pièce inférieure



Pi 1.4, est masquée par le revêtement mural. En partie haute apparaît en revanche une autre fenêtre F 53, qui pourrait appartenir à une phase de construction récente (état 6 ?) ; encore faudrait-il pouvoir observer ses liaisons avec la maçonnerie.

Le mur est M 12 ne peut être exploité d'un point de vue archéologique du fait de son recouvrement par des enduits ou des tapisseries. Dans son angle sud, une porte P 50, construite en calcaire, est visiblement insérée dans un bâti préexistant ; elle perturbe, en outre, la porte d'angle P 48 du mur M 6. Correspondant vraisemblablement à un percement d'époque contemporaine (état 6), elle suggère logiquement que la maçonnerie elle-même est plus ancienne (état 4 ou 5).

Le mur nord M 3, toujours aussi épais, correspond vraisemblablement encore à l'enceinte canoniale ; il a sans surprise subi autant de remaniements que dans les pièces de l'étage inférieur. Avec sa cheminée centrale CH 10, d'époque contemporaine (état 6), et ses cabinets latéraux, aménagés dans son épaisseur, il reste totalement inexploitable du point de vue de la maçonnerie primitive. Les fenêtres des cabinets F 51 et F 52 présentent quant à elles un aspect très hétérogène, lié à la diversité de leurs matériaux (calcaire à gryphées, calcaire doré, bois, tout-venant...), qui ne laissent guère de doutes sur leur datation également récente (état 6).

Dans cette pièce Pi 2.4, les vestiges observés appartiennent majoritairement aux phases de construction très récente (état 6), même si quelques ouvertures ouvrant sur la galerie 2.2 peuvent être attribuées à la maison moderne (état 4). Ils ne permettent pas de préjuger de la datation des maçonneries qui restent, quant à elle, inconnue.

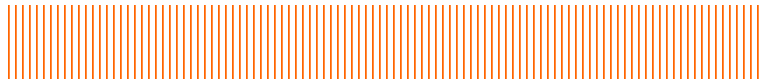
3.1.4.6. Pièce Pi 2.5

(planches 102 à 105)

La pièce Pi 2.5, placée à l'est du bâtiment 2, présente de fortes similitudes avec la pièce précédente. Également divisée en pièces d'habitation, elle a gardé quelques-unes de ses cloisons et, surtout, ses murs couverts d'enduits ou de tapisseries.

Des micro-sondages ont été réalisés, en particulier sur le mur ouest M 12, pour repérer d'éventuels décors peints ou papiers peints anciens, sans succès (**Mikula et Graven, 1999 et Chaix, 2000**). La cheminée contemporaine CH 15 (état 6 ?) occupe le centre de ce mur ; elle présente une avancée importante par rapport à sa surface ce qui suggère, malgré la méconnaissance des maçonneries, son percement dans un bâtiment préexistant (état 4 ? état 5 ?). Les deux portes P 49 et P 50, placées dans la moitié sud du même mur, emploient majoritairement la pierre dorée et présentent des traits caractéristiques des baies de la maison (re)construite à l'époque moderne. Mais les apparences sont parfois trompeuses : d'après ses césures périmétrales, la porte P 50 a effectivement été insérée dans un bâti préexistant tout en utilisant des matériaux de remplissage.

Sur le mur sud M 20, également inexploitable, la fenêtre F 56 est construite en calcaire de Lucenay ; elle présente en outre des moulures gothiques. Elle se rattache probablement à l'époque moderne (état 4), encore que sa connexion avec le mur n'ait pu être observée.



Dans le même état que le précédent, le mur est M 13 affiche une unique ouverture, placée à son extrémité méridionale. Cette porte P 51 est très hétérogène. Elle emploie essentiellement un calcaire à gryphées, mais aussi quelques pierres dorées et quelques tuiles. Elle renvoie clairement à l'époque contemporaine (état 6).

Le mur nord M 3 affiche la même configuration que dans bon nombre de pièces, avec sa cheminée centrale CH 11 et ses deux cabinets latéraux, qui débouchent sur deux fenêtres F 54 et F 55, résolument récentes (état 6).

Comme dans la pièce précédente, les vestiges mis au jour dans cet espace Pi 2.5 remontent essentiellement à l'époque contemporaine (état 6). Certaines baies pourraient, d'après leur typologie, appartenir à la (re)construction de la maison à l'époque moderne (état 4), mais leurs relations avec la maçonnerie environnante ne sont pas toujours déterminées, ce qui incite évidemment à la prudence.

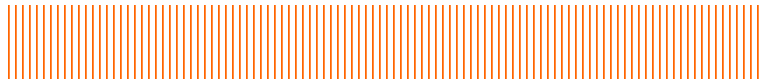
3.1.4.7. Pièce Pi 2.6

(planches 106 à 111)

Dans le bâtiment 3, la pièce Pi 2.6, qui occupe toute son emprise, est également restée dans son état d'abandon. Beaucoup plus vaste que les précédentes, elle possède toujours les principales cloisons qui la subdivisaient en différentes pièces d'habitation. Tous les murs de la pièce Pi 2.6 possèdent en effet des revêtements divers, depuis les enduits simples jusqu'aux tapisseries les plus variées ; leurs maçonneries sont donc globalement invisibles.

Le mur ouest M 13 n'a pas été sondé et affiche de nombreux aménagements contemporains, restés en place pour la plupart. L'unique accès à cet espace est la porte P 51 qui, sur ce parement ouest, présente un aspect très hétérogène – pierres de tout-venant, quelques pierres de taille en calcaire jaune, arc en béton moulé – qui contraste avec la face opposée. Sans doute reprend-il la place d'une porte ancienne même si les preuves formelles manquent. Les deux fenêtres F 62 et F 63 sont construites en grands blocs de calcaire de Lucenay et présentent, sur le parement externe, des moulures gothiques qui les rapprochent des baies de la maison (re)construite à l'époque moderne (état 4). Comme souvent, leurs relations avec la maçonnerie ne sont pas connues ; toute conclusion formelle est donc interdite. La première a été bouchée à l'époque contemporaine par l'installation d'une cheminée CH 26 (état 6), elle-même récemment détruite. Deux cheminées également contemporaines CH 12 et CH 16 subsistent dans la moitié nord de mur. Ayant remplacé une cheminée plus ancienne CH 25, qui a laissé son empreinte au niveau du plafond, la cheminée CH 16 conserve en outre de nombreuses couches de papiers peints. Les six décors différents, peu recherchés – motifs floraux, végétaux ou géométriques, s'échelonnent entre les années 1830 et la fin du XIX^e siècle (**Chaix, 2000, non paginé**).

Le mur sud M 15 reste également inexploré. Une cheminée CH 27, d'époque contemporaine, occupait le centre du mur, mais n'a guère laissé de vestiges en place (état 6). Construites en grand appareil de calcaire blanc ou jaune, les deux fenêtres F 60 et F 61 présentent les mêmes caractéristiques que celles du mur précédent. Là encore, leurs connexions avec la maçonnerie n'ont



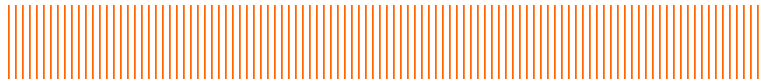
pas pu être observées. Un argument plaide néanmoins en faveur de leur attribution à la maison moderne. L'analyse dendrochronologique de quatre échantillons de bois, appartenant à une ferme conservée au sommet de ce mur, conclut en effet à une mise en place de la charpente dans l'année 1512 ou peu après (**Dormoy, Orcel, Van der Plasten, 1999, p. 2-3 et Delomier, 2006, p. 28**).

Les deux sondages ouverts dans le mur est M 16 – une bande horizontale dans sa partie centrale et une fenêtre plus importante à son extrémité sud – ont quant à eux mis en évidence l'existence d'une maçonnerie hétérogène, composée de matériaux de natures et de dimensions diverses, qui reste isolée pour l'instant faute d'investigations alentour. Masquées par de la tapisserie, les deux cheminées CH 14 et CH 13 de ce mur sont vraisemblablement attribuables à l'époque contemporaine (état 6).

Dans cet espace Pi 2.6, le mur nord M 14 présente toujours une faible épaisseur, renvoyant ainsi aux questions déjà posées pour les pièces inférieures Pi 0.6 et 1.6 : a-t-il été détruit avant la construction d'un nouveau mur ou simplement désépaissi et réparé ? La question est impossible à résoudre en l'état actuel. Trois fenêtres en grand appareil de calcaire jaune F 57, F 58 et F 59 se répartissent sur la surface murale. Deux d'entre elles affichent une marque lapidaire sur un piédroit. Au vu de la perturbation touchant son piédroit est, la fenêtre centrale F 58 pourrait avoir été insérée dans une maçonnerie existante. L'idée nécessiterait toutefois une vérification par sondage dans la maçonnerie.

Cette dernière pièce du deuxième étage présente avec moins d'incertitudes des vestiges de la maison (re)construite au début du XVI^e siècle. La datation de la charpente apporte en effet une confirmation à celle des fenêtres qui se rapprochent stylistiquement de cet état. Elle comporte aussi, sans surprise, de nombreuses traces de remaniements postérieurs (état 6).

Le deuxième étage de la maison du charnier est sans conteste bien moins connu que les niveaux précédents. Les pièces ont conservé leurs revêtements muraux qui, à de rares exceptions près, masquent totalement les maçonneries. Seule la vaste pièce Pi 2.1 du bâtiment 1 a fait l'objet de plusieurs sondages, en particulier sur son mur sud M 2 et sur son mur est M 5, sans que sa chronologie de construction puisse être déterminée avec certitude faute de temps. En l'état actuel des connaissances, retenons que les vestiges repérés remontent au plus tôt à l'époque moderne (état 4). Il s'agit évidemment de l'escalier en vis (bâtiment 4), de la loggia ouest et de la galerie nord, mais aussi de plusieurs ouvertures. Notons cependant que les portes et les fenêtres, qui ne laissent pas voir leurs relations avec la maçonnerie environnante, peuvent, dans certains cas, se révéler trompeuses – la porte P 50 est par exemple construite à une date plus tardive, mais en utilisant des matériaux de remploi. La pièce Pi 2.6 du bâtiment 3 confirme néanmoins la construction de cet étage au cours de cet état par la présence d'une charpente datée des environs de 1512. Les pièces ont pour la plupart été transformées en habitation à l'époque contemporaine (état 5 ou 6) ; la pièce Pi 2.1 du bâtiment 1 a d'ailleurs conservé de beaux papiers datant de la charnière du XVIII^e et du XIX^e siècle. Au vu de ce maigre bilan archéologique, de nouvelles investigations sont clairement indispensables pour comprendre la genèse de ce deuxième étage.



3.1.5. Niveau 3

Le bâtiment 1 est le seul des trois corps de bâtiment de cette maison qui comporte un troisième étage, également desservi par la tourelle d'escaliers. Ces espaces sont aujourd'hui peu accueillants du fait de leur délabrement et de la présence de nombreux volatiles.

3.1.5.1. Pièce Pi 3.0

(planches 112 à 114)

L'accès au troisième étage du bâtiment 1 s'opère par le dernier niveau de l'escalier en vis, qui débouche également sur une petite construction en planches, de nature non identifiée. Les murs de cet espace Pi 3.0 ont conservé leur enduit gris même s'ils ont, ponctuellement, accueilli quelques sondages ponctuels. En conséquence, la chronologie de construction des différentes maçonneries reste pour une large part indéterminée.

Sur le mur ouest M 23 apparaît essentiellement la porte P 53 qui dessert la pièce principale de l'étage Pi 3.1. Construite en grand appareil de calcaire blanc, cette baie possède un linteau à cavet et des piédroits adoucis, qui la rattachent aisément à l'état de construction de l'escalier en vis (état 4).

Le mur sud-est M 7 compte quant à lui trois ouvertures, à commencer par la porte P 52, aujourd'hui bouchée, qui présente exactement les mêmes caractéristiques typologiques que la porte précédente et qui ouvrait sur un espace aujourd'hui disparu (état 4). Les deux fenêtres sont en revanche très différentes l'une de l'autre. Au niveau du pan coupé, la fenêtre à croisée F 81 se rattache également aux travaux de construction du début de l'époque moderne : avec son grand appareil de calcaire blanc et ses moulures gothiques, visibles sur le parement extérieur, le doute n'est pas permis. Dans l'angle nord, la fenêtre F 67, peu lisible, affiche néanmoins un aspect hétérogène qui permet de l'attribuer à une période plus récente (état 6 ?).

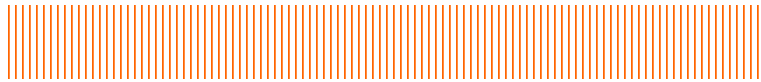
Enfin, sur le mur nord M 6 figure une dernière porte P 54, également bouchée, qui donnait sur un autre espace détruit, cette fois du côté nord. À l'exception de son piédroit ouest, qui utilise le calcaire jaune, cette ouverture en grand appareil emploie un calcaire blanc. Malgré sa transformation en fenêtre F 86 à l'époque contemporaine (état 6), son linteau chanfreiné et ses piédroits adoucis permettent également de la rapprocher des constructions de l'époque moderne (état 4).

Si le bâtiment 1 est le seul qui comporte actuellement un troisième étage, force est de constater que la maison (re)construite à l'époque moderne possédait visiblement des pièces – réduites ? – à l'est, au-delà du mur M 7, et au nord, au-delà du mur M 6. Il serait évidemment intéressant d'en apprendre un peu plus sur ces espaces inattendus.

3.1.5.2. Pièce Pi 3.1

(planches 115 à 118)

Le troisième étage du bâtiment 1 est entièrement occupé par la pièce Pi 3.1, qui a conservé jusqu'à ce jour ses cloisons modernes ou contemporaines. Tous les murs de cet espace sont couverts d'un enduit jaune, très détérioré, mais qui empêche néanmoins toute lecture des maçonneries.



Six petites fenêtres scandent le mur ouest M 1 de manière assez régulière. Elles présentent toutes les mêmes caractéristiques, essentiellement visibles depuis l'extérieur, en termes de matériaux – grand appareil de calcaire blanc – et de décor – moulures gothiques à baguettes. Elles appartiennent indiscutablement à l'état de construction de cette façade de la maison moderne (état 4). Leurs connexions avec la maçonnerie sont évidemment indéterminées. Deux cheminées contemporaines ont aussi été aménagées entre les fenêtres F 72 et F 73, d'une part, F 73 et F 74, d'autre part, ce qui trahit probablement une subdivision de l'espace dans le sens est-ouest (état 6). Elles n'ont guère laissé de traces.

Sur le mur sud M 2, deux autres fenêtres F 69 et F 70 occupent respectivement les angles est et ouest. Elles sont également construites en grand appareil de calcaire blanc ; la seconde affiche en outre, sur sa face externe, des moulures gothiques. Elles peuvent vraisemblablement être attribuées au même état de construction que les précédentes (état 4). Encore faudrait-il pouvoir les observer plus attentivement dans leurs maçonneries.

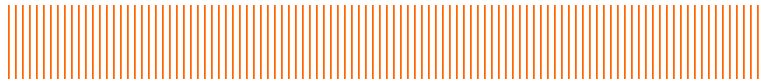
Le mur est présente, du sud au nord, une porte P 55, qui ouvre sur la pièce Pi 3.2, une porte P 53, qui donne sur l'escalier en vis Pi 3.0, et une fenêtre F 78, rejetée dans l'angle nord. Dans le mur M 4, la première porte P 55 est construite en grand appareil de calcaire blanc. Son linteau a été refait, sans doute à l'occasion de sa transformation en fenêtre F 67 (état 6 ?). Elle a probablement une origine ancienne, contemporaine de l'escalier en vis (état 4) mais, là encore, les preuves concrètes font défaut. Dans le mur M 23, la porte P 53 utilise les mêmes matériaux que la précédente. Elle possède également un linteau à cavet, qui constitue un indice supplémentaire de son appartenance probable à l'époque moderne (état 4). Enfin, dans le mur M 5, la fenêtre F 78 se démarque des autres ouvertures, par son encadrement en bois d'abord, par ses césures périmétrales ensuite, qui attestent de son percement dans un bâti préexistant (état 6).

Au nord de la pièce, le mur M 3 possède une seule fenêtre à croisée F 77, dont le grand appareil de calcaire blanc est bien visible sur le parement extérieur. Sans doute faut-il la considérer comme contemporaine des autres fenêtres du mur ouest M 1 et du mur sud M 2 (état 4). Une cheminée contemporaine CH 28 a également laissé quelques traces dans l'angle ouest du mur, en particulier au niveau du conduit qui est en partie conservé en place.

À cet étage subsistent donc encore des vestiges probables de la maison (re)construite à l'époque moderne (état 4). Ils consistent essentiellement en des ouvertures – portes ou fenêtres – qui sont en relation avec la façade de la maison ou avec la tourelle d'escalier (bâtiment 4). Bien sûr, ils sont perturbés par des aménagements beaucoup plus récents (état 6), qui sont cependant minoritaires.

3.1.5.3. Pièce Pi 3.2

La pièce Pi 3.2, qui surplombe les loggias des deux étages inférieurs, n'a pas pu être visitée faute de clefs. Au moment des restaurations des années 2000, les parements internes du mur ouest M 4 et du mur nord M 7 avaient été entièrement décroûtés. La maçonnerie ainsi mise au jour s'est révélée parfaitement homogène sur toute sa hauteur. En partie basse sont pourtant apparus les vestiges négatifs de la solive et des chevrons d'une toiture attribuable à la loggia du deuxième étage (**voir ci-**



dessus Pièce Pi 2.3). Le plancher lui-même semble avoir remployé des poutres issues de la destruction de cette toiture (**Delomier, 2006, p. 16**). Les autres murs n'ont apparemment pas été explorés.

Le troisième étage de la maison du charnier n'a guère été étudié d'un point de vue archéologique ; il est en outre peu praticable aujourd'hui. Les observations réalisées au sommet de la tourelle d'escalier (bâtiment 4) et dans la vaste pièce Pi 3.1 du bâtiment 1 ont néanmoins permis de prouver l'existence de ce niveau dès l'époque moderne, date de la restructuration de la maison. Les fenêtres de la façade M 1 sont en cela significatives. Les maçonneries ont-elles une origine plus ancienne ? La réponse est indéterminée, faute d'investigations. Toujours est-il que la pièce est Pi 3.1 est clairement postérieure à cet état 4, comme l'ont révélé les vestiges de la toiture de la loggia du niveau inférieur, qui ont été retrouvés à la base de ses murs.

3.2. Interprétation des données

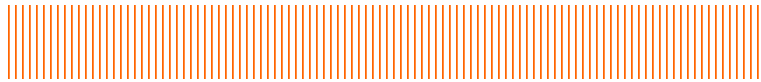
Au terme de cette analyse archéologique fondée, pour l'essentiel, sur les rapports existants, le bilan se révèle nuancé. La chronologie de construction de la maison du charnier est plutôt bien cernée : elle est subdivisée en six états principaux, potentiellement échelonnés entre la période romane et l'époque moderne. Mais des zones d'ombre demeurent à la fois parce que certains de ces états sont si peu représentés que leur connaissance reste très limitée et parce que certaines pièces, certains murs n'ont pas été étudiés et ne peuvent donc pas être attribués à l'un de ces états.

3.2.1. Etat 1 : L'enceinte du quartier canonial (fin du XII^e siècle)

Le mur d'enceinte du grand cloître est depuis longtemps identifié au mur nord de la maison du charnier. L'analyse archéologique désormais d'apporter des précisions quant à son emprise d'une part, son état de conservation d'autre part. Ce mur est *a priori* conservé sur toute la largeur du bâtiment 1 et sur toute la longueur du bâtiment 2, depuis les fondations (pièce Pi - 1.0) jusqu'au deuxième étage (pièces Pi 2.1, Pi 2.4 et Pi 2.5). Dans toutes les pièces de ce secteur, il possède en effet une épaisseur remarquable d'environ 2 m. Dans la pièce Pi 3.1, au troisième étage du bâtiment 1, ou dans les pièces du bâtiment 3, il est beaucoup plus mince (0,60 x 0,80 m).

Si sa présence est attestée en plan, ce mur d'enceinte reste pour une large part méconnu en raison des multiples perturbations qui l'ont affecté : percements de portes, de fenêtres, de cheminées ; aménagements de cabinets dans son épaisseur... Sa maçonnerie n'a donc été observée que dans deux pièces superposées du bâtiment 2 (pièce Pi 0.5 et Pi 1.5), sur des surfaces au demeurant très limitées. Elle est formée de gros blocs de pierre éclatés au pic, disposés en assises régulières, liés par un mortier dur et ponctuellement recouverts par un enduit rouge.

Cet état est incontestablement le plus ancien qui ait été mis en évidence sur le site ; pour autant, il n'est pas nécessairement homogène. Rien n'interdit en effet de penser que l'enceinte ait été élevée en plusieurs phases successives. Aussi faudrait-il pouvoir observer le parement externe de ce mur nord,



rue de la Bombarde, aujourd'hui vierge de toute intervention archéologique et susceptible de conserver de plus vastes portions de la (des) maçonnerie(s) primitive(s). En outre, les critères archéologiques de datation font défaut et ne permettent pas d'attribuer cette construction à une période plus restreinte que l'époque romane.

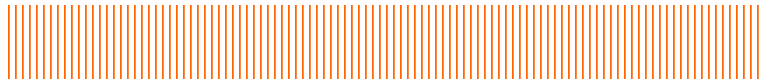
Confrontation avec les données textuelles

L'enceinte du quartier canonial Saint-Jean est bien connue par les textes. La datation de sa construction est bien établie : elle intervient assurément sous l'archiépiscopat de Guichard de Pontigny, c'est-à-dire dans le troisième quart du XII^e siècle. Le mode de construction mis en évidence dans la maison du chamarier, qui se caractérise par des gros blocs de pierre, contraste avec les vestiges mis au jour sur le chantier de la rue Monseigneur Lavarenne, qui présentaient des petits et moyens blocs de granit et de calcaire, mais ne s'oppose pas à leur rapprochement. Ces deux portions de l'enceinte sont suffisamment éloignées l'une de l'autre pour avoir été édifiées à quelques années d'intervalle, ce qui suffirait à expliquer une différence d'approvisionnement (**voir ci-dessus 2.2.1.1.**).

3.2.2. Etat 2 : Des maisons canoniales romanes (XIII^e siècle)

Des bâtiments antérieurs à la grande maison de l'époque moderne ont été mis au jour lors des premières opérations d'archéologie du bâti, réalisées par Chantal Delomier et Ghislaine Macabéo à la fin des années 1990. Insoupçonnés jusqu'alors, ils ont évidemment fait l'objet de recherches poussées et d'une analyse aussi soignée que possible.

Deux bâtiments ont ainsi été restitués grâce à leurs maçonneries prises dans les murs postérieurs et repérés dans de nombreux sondages muraux. Le premier bâtiment semble occuper *a minima* la moitié orientale du bâtiment 2 et la moitié septentrionale du bâtiment 3, depuis le rez-de-chaussée jusqu'au premier voire au deuxième étage. Il est effectivement représenté dans les murs M 12 et M 20 d'une part, dans le mur M 13 d'autre part. Le lien est malheureusement rompu au niveau du bâtiment 3 : faut-il simplement prolonger le mur sud M 20 vers l'est afin qu'il rejoigne le mur est M 13 en angle droit ou faut-il imaginer que ce mur M 20 obliquait d'abord vers le sud, donnant ainsi au bâtiment une forme en équerre ? En l'absence de toute preuve concrète, c'est évidemment l'hypothèse minimale d'un bâtiment rectangulaire, de 15,60 x 7,40 m dans-œuvre, qui a été privilégiée. Plusieurs niveaux de circulation sont associés à ce bâtiment : le premier est attesté par la porte P 101 qui a conservé, dans le mur M 20, la base de son piédroit ouest et ses dalles de seuil, placées à 167,03 m NGF. Le second niveau est documenté par une autre porte P 58, située un peu à l'ouest de la précédente, mais au niveau supérieur. Révélée sur les deux parements du mur M 20 par un arc en plein cintre et un linteau monolithe, elle pouvait présenter un seuil autour de 170,50-171 m NGF. Le troisième niveau est enfin représenté sur le mur ouest M 12 par un ressaut marqué dans la maçonnerie à 174,10 m NGF, qui pourrait renvoyer à l'existence d'un deuxième étage, malheureusement dépourvu de tout autre indice. Le bâtiment ainsi renseigné pouvait donc posséder une emprise au sol d'environ 65 m² et être doté d'un escalier ou d'une galerie en bois, permettant d'accéder à la porte haute P 58.



Le second bâtiment est localisé à l'emplacement du bâtiment 1 ; il occupe aussi bien le rez-de-chaussée que le premier étage, comme le révèlent les sondages pratiqués dans le mur sud M 2 et dans les murs est M 4, M 23 et M 5. Perpendiculaire à l'enceinte canoniale, il possède ainsi un plan rectangulaire d'environ 15,40 m de long pour 7,80 m de large dans-œuvre. Aucun niveau de circulation n'a été reconnu pour le rez-de-chaussée. En revanche, un niveau a été mis en évidence pour le premier étage : la porte P 57 a conservé, dans le mur M 4, son seuil, à 170,55 m NGF, son piédroit sud, haut de 2,20 m, et son linteau monolithe, marqué à l'extérieur par un blason non identifiable. Ainsi documenté, ce bâtiment pouvait donc avoir une emprise au sol de près de 75 m² et posséder, à l'image du bâtiment précédent, un escalier ou une galerie en bois pour desservir l'étage supérieur. Un troisième bâtiment intermédiaire a enfin été identifié ; il apparaît essentiellement dans le mur sud M 21, au premier étage. Ses dimensions réduites (9 x 6,80 m dans-œuvre) lui confèrent une surface d'environ 28 m², beaucoup plus réduite que les deux autres bâtiments.

Ces trois bâtiments présentent de nombreux points communs, en termes de structure et de niveau d'abord, de modes de construction ensuite. Les maçonneries sont en effet constituées d'un petit appareil de calcaire bien assisé, lié par un mortier très graveleux et parfois couvert d'un enduit blanc lissé. Les joints sont tirés à la truelle, ce qui confirme le soin apporté à la mise en œuvre. Ces similitudes permettent d'attribuer sans risque ces bâtiments au même horizon stratigraphique. Reste alors à s'interroger sur leurs fonctions. Les deux bâtiments principaux, à l'est et à l'ouest, conviendraient bien à des maisons d'habitation, tant par leur plan général et leur structure que par leurs dimensions. Le cas du bâtiment intermédiaire est plus délicat, en raison de sa surface très limitée. Faut-il y voir un bâtiment annexe à l'une des deux maisons supposées ? L'archéologie ne permet pas de répondre à ces questionnements avec certitude.

La datation absolue de ces maisons potentielles reste une nouvelle fois incertaine en raison de l'absence de critères archéologiques déterminants. L'antériorité assurée de l'enceinte canoniale les place au plus tôt dans la première moitié du XIII^e siècle. À en croire la présence d'un enduit rouge sur son parement interne, enduit qui s'interrompt au sommet théorique des murs du premier étage, la construction de la maison orientale pourrait même intervenir assez tôt après l'achèvement de cette clôture défensive.

Confrontation avec les données textuelles

L'analyse des documents relatifs à la maison du chamarier ou du doyen permet aujourd'hui d'apporter un éclairage inédit sur cette question. Les premiers actes, datés des années 1271-1275, suggèrent en effet de localiser, à l'emplacement des bâtiments 2 et 3, une maison principale et, à l'emplacement du bâtiment 1, un emplacement à bâtir, ou une maison en ruine. Les derniers actes, datés de l'année 1303, mentionnent une seule maison qui semble correspondre à la maison antérieure, à laquelle aurait été adjointe une nouvelle construction à l'ouest (**voir ci-dessus 2.2.1.2.**). La concordance des données textuelles et archéologiques est ici troublante : la maison orientale, de peu postérieure à l'enceinte, se prête bien à la description de la maison principale des



premiers documents ; sa construction pourrait être attribuée à la première moitié du XIII^e siècle. La maison occidentale aurait quant à elle été édifiée sur un emplacement non bâti, ou sur les ruines d'un bâtiment antérieur, dans le dernier tiers du XIII^e siècle, donnant ainsi naissance à un premier ensemble architectural cohérent, délimité à l'est par une autre maison canoniale, au sud par l'enceinte et à l'ouest par la Porte-Froc (planches XX). À cette époque, la (ou les) maison(s) appartient(nent) aux doyens de l'église de Lyon ou aux chamariers : c'est donc un peu plus tardivement, peut-être au cours du siècle suivant, qu'elle(s) devient(nent) une maison de fonction destinée aux responsables des clefs du cloître.

3.2.3. Etat 3 : Des remaniements à la fin du Moyen Âge (fin XV^e siècle)

Toujours d'après Chantal Delomier et Ghislaine Macabéo, les bâtiments romans sont dans un second temps affectés par des remaniements ponctuels, qui ne semblent pas remettre en cause leur organisation générale.

Les vestiges appartiennent essentiellement au couloir d'accès actuel Pi 0.1 : une allée de quatre travées voûtées d'ogives est alors aménagée au sud de la maison occidentale. Elle dessert nécessairement un espace clos de murs, tel qu'une cour intérieure, comme le confirme d'ailleurs l'appartenance du mur M 9 à cette même campagne de travaux. En conséquence, les maisons qui, à l'époque romane, se trouvaient dans un environnement incertain trouvent ici une preuve concrète de leur appartenance commune à un même ensemble architectural. Les remaniements ont-ils justement pour objectif de les enfermer dans une même cour, de créer un nouvel accès à une cour déjà existante ou simplement de mettre au goût du jour un ancien couloir d'accès ? Il est difficile de répondre à cette question en l'absence de données certaines sur l'environnement bâti des maisons romanes. La présence d'un mur de l'état 2 à l'emplacement du mur M 9 incite toutefois à privilégier l'une des dernières hypothèses. Ajoutons pour mémoire la fenêtre F 80 qui s'insère à la même époque dans le mur sud de la maison orientale, perturbant à cette occasion la maçonnerie romane.

Seules les ouvertures aménagées dans le bâti existant lors de ces travaux ont été décrites avec précision dans les rapports archéologiques. Possédant les mêmes caractéristiques en termes de matériaux de construction – grand appareil de calcaire blanc, soigneusement taillé – et de formes architecturales – arcs brisés pour les portes P 1 et P 2 de l'allée voûtée – elles peuvent être attribuées à la fin du Moyen Âge, sans doute aux dernières années du XV^e siècle. Une telle datation est d'ailleurs compatible avec les voûtes d'ogives qui couvraient alors l'allée débouchant sur la cour intérieure.

Confrontation avec les données textuelles

La confrontation des données textuelles et archéologiques apporte là encore des résultats intéressants et insoupçonnés jusqu'alors. D'après les actes capitulaires des années 1491-1495, Antoine d'Ars, élu par le Chapitre, aurait effectivement réalisé des travaux dans la maison du chamarier avant d'être évincé de cette dignité par François d'Estaing, son concurrent nommé en cour de Rome (**voir ci-dessus 2.2.2.2**). Le troisième état de construction, qui correspond à des travaux



ponctuels, et non pas à un projet de reconstruction d'ensemble, pourrait tout à fait correspondre à cet épisode constructif.

3.2.4. Etat 4 : Une maison (re)construite au début de l'époque moderne (XVI^e siècle)

Dans son extension actuelle, la maison du charnier remonte au quatrième état de construction ; elle concentre d'ailleurs la grande majorité des vestiges antérieurs aux époques moderne et contemporaine. En conséquence, elle est beaucoup mieux documentée que les bâtiments des états précédents même si elle souffre encore de quelques lacunes liées à l'impossibilité pour Chantal Delomier et Ghislaine Macabéo d'explorer les étages supérieurs avec la même précision que pour les étages inférieurs.

Le nouvel édifice est composé de trois corps de bâtiment, ouverts sur la cour intérieure et desservis par un escalier en vis monumental. Il possède deux niveaux d'élévation dans les bâtiments 2 et 3, plus un niveau supplémentaire dans le bâtiment 1. Le dernier étage de la galerie ouest (pièce Pi 3.2) doit cependant être exclu de son emprise puisqu'il vient s'établir *a posteriori* au-dessus de l'ancienne toiture de la galerie inférieure (pièce Pi 2.3). Possédant une surface habitable estimée à plus de 1000 m² – hors caves et galeries de circulation –, cet édifice correspond ainsi au schéma classique d'une maison lyonnaise implantée dans le quartier du Vieux-Lyon.

Les bâtiments préexistants ne sont pas totalement détruits au profit de sa construction. Ils sont englobés comme autant de corps de bâtiment pour former ce nouvel ensemble architectural cohérent. Concrètement, les maçonneries anciennes sont démolies ou conservées au gré des nouveaux besoins, des nouvelles priorités. À l'exception de son angle sud, qui donne sur l'allée voûtée d'ogives, la façade sur la rue Saint-Jean est entièrement reconstruite – à partir du rez-de-chaussée – dans un style architectural très marqué, combinant fenêtres à croisées et pinacles à fleurons. La loggia du bâtiment 1 prend quant à elle la place d'une probable structure antérieure, mais elle constitue très certainement la première construction en dur, au demeurant ornées de peintures de grande qualité. Au contraire, de nombreuses ouvertures du bâtiment 2 ont été percées dans les maçonneries antérieures, à l'image de la porte P 32 ou de la fenêtre F 21 dans la pièce Pi 1.5. Les murs anciens sont finalement conservés tant qu'ils ne gênent pas la réalisation d'aménagements ou de décors particuliers.

Le mode de construction employé au cours de ces travaux varie peut-être en fonction de la conservation ou de la non-conservation du bâti antérieur. La façade sur la rue Saint-Jean, la loggia ouest ou l'escalier en vis sont édifiés dans un grand appareil de calcaire blanc, qui permet un rendu soigné et qui offre également de nombreuses possibilités d'ornementation. Les baies ou les cheminées insérées dans les murs anciens emploient aussi de grands blocs de calcaire blanc ou jaune, propre à la réalisation de moulures ou de sculptures plus fines. La présence d'un petit appareil plus modeste ou, *a fortiori*, moins monumental n'est pourtant pas à exclure dans des zones moins visibles. La spécificité de cette maison par rapport aux bâtiments antérieurs repose pourtant sur l'existence d'un décor architectural omniprésent et d'un décor peint plus lacunaire, mais luxueux.



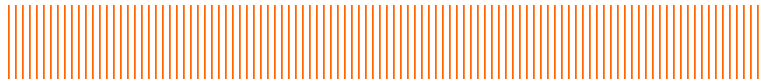
Le décor architectural se concentre sur les baies de la façade et de la tourelle d'escalier, mais aussi de la cour intérieure. Il investit essentiellement les encadrements, les meneaux et les traverses des fenêtres ; il se compose de diverses moulures de style gothique, telles que des gorges et des tores, ou des baguettes et des cavets. Sur la façade, il comporte aussi des pinacles à fleurons, répartis entre les différentes baies, qui reposent sur des bases prismatiques. Le décor peint prestigieux se trouve quant à lui dans la loggia Pi 1.3, mais aussi sur les murs de la vaste pièce Pi 1.1 du bâtiment 1 ou sur l'élévation sur cour du bâtiment 3. Typique de la Renaissance, il inclut en outre à plusieurs reprises les armes de la famille d'Estaing, qui a tenu la charge de chamarier par l'intermédiaire de Jean (v. 1480-1494), de François (1494-1529) puis de Charles (1529-1544).

D'après ces arguments, la datation de cet état de construction ne suscite guère de doute. Elle s'oriente clairement vers ces premières années du XVI^e siècle, au cours desquelles coexistent à Lyon le style gothique et le style Renaissance. Quelques nuances se révèlent pourtant nécessaires au regard de l'ampleur des travaux alors réalisés, qui s'étendent sur une période plus longue que le seul mandat de François d'Estaing, souvent considéré comme l'instigateur de cette (re)construction. Chantal Delomier et Ghislaine Macabéo ont distingué deux phases successives. La première, attribuable à François d'Estaing, interviendrait effectivement dans le premier tiers du XVI^e siècle et engloberait le gros-œuvre tandis que la seconde, attribuable à son successeur, remonterait au milieu du même siècle et concernerait la majorité des décors peints.

Confrontation avec les données textuelles

Les actes capitulaires de la fin du Moyen Âge ne concernent pas les travaux réalisés par François d'Estaing après sa prise de possession de l'office de chamarier (**voir ci-dessus 3.2.3.**). Mais les données archéologiques sont ici suffisantes pour attribuer à ce dignitaire le grand projet architectural qui est à l'origine de l'édifice actuel, selon les modalités explicitées ci-dessus.

En accord avec les observations de terrain, les sources du XVIII^e siècle permettent en revanche de proposer quelques hypothèses quant à la fonction des différentes pièces identifiées pour cet état de construction (**voir ci-dessus 2.2.3.**). Les caves sont très certainement des locaux utilitaires (Pi – 1.1, Pi – 1.2) au même titre peut-être que les pièces situées au rez-de-chaussée des bâtiments 2 et 3 (Pi 0.5, Pi 0.6). Avec sa cheminée monumentale CH 1 et son four, la pièce Pi 0.5 peut sans trop d'incertitudes être considérée comme la cuisine. Qu'en est-il en revanche de la pièce qui ouvre directement sur la rue Saint-Jean (Pi 0.8) ? La question reste posée en l'absence d'investigations. Le premier étage pourrait être réservé à la réception des hôtes du chamarier : avec ses vastes dimensions et son décor peint majestueux, la pièce Pi 1.1 conviendrait parfaitement à une salle de réception ; les autres pièces Pi 1.4, Pi 1.5 ou Pi 1.6 pourraient éventuellement être identifiées à des salons plus intimes. Dans ce cas de figure, le deuxième étage pourrait être occupé par les appartements privés du chamarier et de ses proches tandis que le troisième étage pourrait être attribué aux domestiques.



3.2.5. Etats 5 et 6 : Les remaniements récents (XVII^e-XX^e siècle)

Pour terminer cette synthèse des données archéologiques, il reste enfin à aborder les deux derniers états de construction qui, précisons-le d'emblée, n'ont pas toujours été distingués l'un de l'autre, faute de temps à leur consacrer sur le terrain. Les aménagements souvent ponctuels visent dans les deux cas à adapter les grandes salles aux exigences d'un habitat devenu locatif. Les portes et les fenêtres attribuées à ces états sont toujours repérées comme étant des percements tardifs, mais ne sont généralement pas datées avec plus de précision.

3.2.5.1. Etat 5 : Les remaniements de l'époque moderne (XVII^e-XVIII^e siècle)

Le cinquième état de construction mérite un plus grand intérêt car il devrait permettre de dater la transformation de la maison canoniale en immeuble de rapport. Il englobe une série de remaniements particuliers et significatifs. Le couloir d'accès Pi 0.2 est créé à ce moment-là pour desservir l'escalier en vis Pi 0.0 sans avoir à passer par la cour intérieure. L'espace situé sous la loggia ouest, qui ouvrait auparavant sur la cour, est d'ailleurs fermé au même moment par un nouveau mur M 8. C'est aussi à cette époque que les loggias et les galeries extérieures sont obturées et qu'un balcon en saillie est ajouté sur l'élévation du bâtiment 2. Toutes ces transformations répondent clairement à la nécessité de réglementer les circulations dans des lieux collectifs, sans doute partagés entre de nombreux locataires, à en croire les multiples subdivisions qui touchent les pièces des deux étages inférieurs. Le principal matériau de construction employé pour la réalisation de ces divers aménagements est le calcaire à gryphées, qui se décline sous la forme de grandes dalles pour les murs M 8, M 17 ou M 18 ou de gros blocs de pierres pour les portes P 40, P 45 ou P 46. La mise en œuvre est rapide, mais généralement assez soignée. Ces travaux sont attribués au XVII^e siècle, mais se prolongent au siècle suivant. Ils créent ainsi un habitat locatif apparemment luxueux comme en témoignent les fausses draperies de la pièce Pi 1.5, qui datent du XVII^e siècle, ou les beaux papiers peints des pièces Pi 1.1, Pi 1.6 et Pi 2.6, qui remontent à la charnière du XVIII^e et du XIX^e siècle.

Confrontation avec les données textuelles

La datation archéologique de cet état de construction, dès le XVII^e et le XVIII^e siècle, sous-entend que la transformation de la maison du charmarier est antérieure à la suppression du chapitre canonial. Elle fait écho à la documentation textuelle, dont l'analyse a fait valoir la mise en location des bâtiments par les charmariers eux-mêmes. L'identification des lieux grâce aux procès-verbaux de visite et aux baux de location va d'ailleurs dans le même sens avec, par exemple, l'apparition d'une cuisine à chacun des deux étages intermédiaires (**voir ci-dessus 2.2.3.2.** pour la description de toutes les pièces). Le phénomène est clairement perceptible pour la fin du XVIII^e siècle lorsque Gaspard de Pingon loue la totalité de la maison à des particuliers, qui ont tout à fait le droit d'en sous-louer une partie. Son apparition tardive par rapport à l'époque considérée n'est probablement qu'un effet de la documentation. Ajoutons pour finir que le luxe de cet habitat locatif concerne vraisemblablement les étages intermédiaires, sans doute occupés par les locataires principaux. Il est fort probable que les



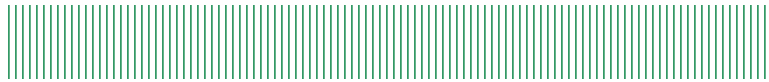
pièces sous-louées à des personnes plus modestes soient situées au rez-de-chaussée ou au troisième étage et ne soient pas équipées du même confort.

3.2.5.1. Etat 6 : Les remaniements de l'époque contemporaine (XIX^e-XX^e siècle)

Le sixième état de construction renvoie enfin à un habitat beaucoup plus modeste, qui fait écho à la paupérisation progressive du quartier Saint-Jean, dès le XIX^e siècle. Il désigne des aménagements réalisés de manière moins soignée, plus rapide. Les tapisseries de qualité moindre qui recouvrent les décors précédents sont particulièrement significatives du phénomène : même les étages intermédiaires, réservés jusqu'ici à des locataires privilégiés, sont désormais moins bien entretenus.

Confrontation avec les données textuelles

Ce dernier état de construction, qui court jusqu'au XX^e siècle, est notamment renseigné par les documents graphiques qui accompagnent le concours d'architecture organisé par la SAAL en 1907. À ce moment-là, la maison du charnier abrite au rez-de-chaussée des commerces de bonne société – pâtisserie, mercerie, coiffeur pour dames –, qui ont pignon sur la rue Saint-Jean, et des commerces-ateliers – carrosserie, charronnerie –, qui sont rejetés à l'arrière du bâtiment. Elle est également occupée, du premier au troisième étage, par différents appartements de tailles diverses mais d'horizons plus modestes.



4. Conclusion

Au terme de cette étude préalable souhaitée par la Ville de Lyon, nous ne saurions trop insister sur l'intérêt patrimonial et scientifique de la maison du charnier. Unique témoin de l'architecture canoniale dans ce quartier Saint-Jean, cet édifice remarquable est à lui seul un musée d'histoire lyonnaise, résumant neuf siècles d'histoire religieuse et monumentale, depuis la construction de l'enceinte du grand cloître et des premières maisons canoniales à l'époque romane jusqu'à sa transformation en immeuble de rapport à l'époque moderne, en passant par l'édification d'une maison raffinée et luxueuse à la Renaissance.

Sources d'archives et vestiges archéologiques se sont révélés très complémentaires, en mettant en évidence l'existence de maisons canoniales dès le XIII^e siècle ou en révélant le contexte conflictuel de la reconstruction de la maison du charnier au début du XVI^e siècle. Les conclusions ainsi obtenues intéressent le monde canonial à l'échelle du Lyonnais et de la France, en particulier pour les périodes les plus anciennes. L'identification de constructions romanes clairement désignées comme des maisons de chanoines n'est assurément pas un phénomène courant ni récurrent...

En outre, cette maison emblématique du Vieux Lyon n'a pas encore livré tous ses secrets. Nombre de ces pièces ou de ces murs n'ont pas été explorés et pourraient, au prix de quelques investigations supplémentaires, compléter la documentation réunie à ce jour. Les lacunes archéologiques concernent d'abord l'enceinte canoniale, qui pourrait bénéficier de données inédites grâce à l'analyse de son parement externe, s'il était possible de l'étudier rue de la Bombarde, mais aussi les maisons romanes et la maison Renaissance. Si le premier étage est désormais bien connu, à l'exception de quelques endroits stratégiques, la cave du bâtiment arrière, d'une part, et les étages supérieurs des trois bâtiments, d'autre part, mériteraient un nouvel examen archéologique visant à déterminer la genèse de leur construction et leur appartenance à l'un des états de construction aujourd'hui identifiés.



5. Bibliographie

Allier, 2007 : M. Allier, *La maison du charnier, maison canoniale du XVI^e siècle*, master 2 sous la direction de N. Mathian, Lyon, 2007.

Arlaud, Rolland et Ruf, 1990 : C. Arlaud, M. Rolland et D. Ruf, *Maison du charnier, 37 rue Saint-Jean : sondages*, SRA Rhône-Alpes, 1990.

Bernot, 2006 : E. Bernot (dir.), *Rue Monseigneur Lavarenne – Avenue Adolphe Max (Lyon 05) : DFS de fouille archéologique*, 5 vol. + 2 annexes, Lyon : SRA, 2006.

Beysac, 1914 : J. Beysac, *Les chanoines de l'Église de Lyon*, Lyon : Grange, 1914.

CAUE, 1989 : CAUE, *Maison du charnier : programmation du projet d'installation du CAUE*, carnet A 3, décembre 1989.

CERTU, 2009 : « 2003–2004, *La maison du charnier et le jardin archéologique Desargues* », in CERTU, *Architecture contemporaine en site historique : 6 sites lyonnais en débat*, Lyon : CERTU, 2009.

CHL consulting group, 1999 : CHL consulting group, *Centre d'interprétation du site historique de Lyon : étude de projet et étude de faisabilité*, Office du Tourisme, Grand Lyon, 1999.

Chopin, à paraître : H. Chopin, *Organisation et utilisation de l'espace dans le monde canonial dans l'ancien diocèse de Lyon du IX^e au XVI^e siècle*, thèse en cours sous la direction de N. Reveyron, Université Lyon 2, à paraître.

Delomier, 2007 : Ch. Delomier, « Lyon (Rhône). La maison du charnier – 37, rue Saint-Jean », in *Archéologie médiévale*, t. 37, Paris : CNRS Editions, 2007, p. 193.

Delomier et Macabéo, 1999 : Ch. Delomier et Gh. Macabéo, *Maison du charnier, cloître Saint-Jean, Lyon*, SRA Rhône-Alpes, 1999.

Delomier et Macabéo, 2001 : Ch. Delomier et Gh. Macabéo, *Hôtel du charnier, Saint-Jean, Lyon : étude des élévations avant la restauration de l'édifice*, SRA Rhône-Alpes, 2000.

Arlaud et Delomier, 2004 : C. Arlaud et Ch. Delomier, *Maison du charnier – 37 rue Saint-Jean (Lyon 05)*, SRA Rhône-Alpes, 2004.

Delomier et Macabéo, 2006 : Ch. Delomier et Gh. Macabéo, *Maison du charnier – 37 rue Saint-Jean (Lyon 05)*, SRA Rhône-Alpes, 2006.

Dormoy, Orcel, Van der Plasten, 1999 : C. Dormoy, C. Orcel et L. Van der Plasten, *Expertise dendrochronologique d'échantillons provenant de l'hôtel du charnier*, Archeolabs, CRMH, 1999.

Esquieu, 1992 : Y. Esquieu, *Autour de nos cathédrales. Quartiers canoniaux du sillon rhodanien et du littoral méditerranéen*, Paris : CNRS éditions, 1992.

Granier, 2001 : L. Granier, « Fresques armoriées et armoiries de l'hôtel du charnier », in Delomier et Macabéo, 2009, fin du rapport.



Graven et Mikula, 1999 : C. Graven et E. Mikula, *Rapport de l'examen et des sondages des décors peints*, Arcoa, 1999.

Guigue, 1867 : M.-C. Guigue, *Obituarium Lugdunensis ecclesiae, Nécrologe des personnages illustres et des bienfaiteurs de l'Eglise métropolitaine de Lyon du IV^e au XV^e siècle*, Lyon : Scheuring, 1851.

Martin, 1851 : P. Martin, *Recherches sur l'architecture, la sculpture, la menuiserie, la ferronnerie dans les maisons du Moyen Âge et de la Renaissance à Lyon*, Lyon : Béaud, 1851.

Mortamet, 1980 : J.-G. Mortamet, *Plan de sauvegarde et de mise en valeur du Vieux-Lyon*, ACMH, 1980.

Mounier, 1986 a : R. Mounier, *Etude historique et archéologique de la maison du charnier du cloître Saint-Jean à Lyon*, maîtrise sous la direction de J.-Fr. Reynaud, Lyon, 1986.

Mounier, 1986 b : R. Mounier, « La charnerie du cloître Saint-Jean à Lyon », in *Travaux de l'Institut d'histoire de l'Art de Lyon*, cahier n° 10, Lyon, 1986, p. 36-42.

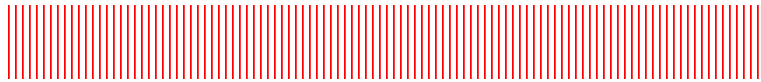
Niepce, 1881 : L. Niepce, *Les monuments d'art de la primatiale de Lyon détruits ou aliénés pendant l'occupation protestante en 1562*, Lyon : Georg, 1881.

Repellin, 2001 : D. Repellin, *Maison du charnier. Étude préalable : restauration générale et proposition de réutilisation*, juillet 2001.

Rubellin, 2003 a : M. Rubellin, *Église et société chrétienne d'Agobard à Valdès*, Lyon : PUL, 2003.

Rubellin, 2003 b : M. Rubellin, « Lyon aux temps carolingiens », in RUBELLIN, 2003 a, p. 133-178.

Sachet, 1914 et 1918 : A. Sachet, *Le pardon annuel de la Saint-Jean et de la Saint-Pierre à Saint-Jean de Lyon, 1392-1790. Saint-Jean du XIV^e au XVIII^e siècle*, 2 vol., Lyon : Grange et Cie, 1914 et 1918.



6. Annexes

Annexe 1 : Inventaire des fonds d'archives relatifs à la maison du chamarier

Annexe 1.1. Fonds des Archives départementales du Rhône (ADR)

Sous-série 10 G : archives du chapitre cathédral Saint-Jean

10 G 9 : Copies de testaments, fondations, livraisons, anniversaires [terminé le 16/08/1766].

- Gaudemar de Jarez. 15 mars 1254
- Foulques de Rochefort. 24 septembre 1261

Ces deux testaments sont édités dans GUIGUE, 1867.

10 G 1004 : Testaments et fondations, entretien des fondations [1261-1272].

- Milon de Vaux (fol. 12). Juin 1271

10 G 665 : Maisons canoniales [1247-1339].

- Donation de maisons par Milon de Vaux, neveu héritier du doyen, à Gaudemar le Blanc, chamarier (fol. 4). Avril 1275
- Rappel de la donation d'une maison par Gaudemar le Blanc, chamarier, à Guillaume de Francheleins, doyen (fol. 6). Mi-janvier 1303
- Vente d'une maison par Guillaume de Francheleins, doyen, exécuteur testamentaire de Gaudemar le Blanc, à Gui de Francheleins, chanoine de Beaujeu (fol. 9). Février 1303
- Vente d'une maison par Guillaume de Francheleins, doyen, exécuteur testamentaire de Gaudemar le Blanc, à Gui de Francheleins, chanoine de Beaujeu (fol. 7). Fin février-début mars 1303
- Rente sur la maison du chamarier (fol. 10). Mars 1303
- Prise de possession de la maison par Gui de Francheleins (fol. 8). Fin juin 1303



10 G 102 : Actes capitulaires, registres, livre XXVIII [1485-1490].

- Autorisation accordée par le Chapitre au charnier pour aller chercher à Fourvière des blocs de choin en vue de la construction de sa maison (fol. 287-288).

7 octobre 1495

- Autorisation accordée par le Chapitre au charnier pour vendre les affaires de Jean d'Estaing, son prédécesseur, en vue du paiement des travaux de restauration (fol. 298-299).

5 novembre 1495

- Nomination par le Chapitre d'Antoine Gaste pour faire ou faire faire les réparations de la maison du charnier (fol. 301-303).

29 novembre 1495

10 G 56 : Répertoires méthodiques de Gouvillier, maisons canoniales et autres [XVIII^e siècle].

- Copie de l'autorisation accordée le 5 novembre 1495 par le Chapitre au charnier pour vendre les affaires de Jean d'Estaing, son prédécesseur, en vue du paiement des travaux de restauration (fol. 47).

XVIII^e s.

- Copie de la mise en régie de la charnerie le 18 novembre 1529 (fol. 63).

XVIII^e s.

- Copie de l'autorisation accordée le 2 décembre 1564 par le Chapitre au charnier pour ouvrir une porte dans sa maison (fol. 102).

XVIII^e s.

- Copie d'une demande adressée le 10 février 1644 par le charnier au Chapitre pour la construction d'un cabinet au-dessus de la rue Sainte-Croix (fol. 231).

XVIII^e s.

- Copie de l'autorisation accordée le 16 décembre 1665 par le Chapitre au charnier pour ouvrir des jours dans sa maison (fol. 260).

XVIII^e s.

- Copie de l'usufruit accordé le 28 janvier 1666 par le Chapitre à M. de Rochebonne, charnier, (fol. 267).

XVIII^e s.

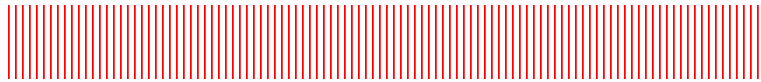
- Copie d'un accord signé par le Chapitre le 1^{er} septembre 1752, stipulant le partage des frais avec le comte Dallemand, charnier, pour l'aménagement d'une cheminée dans la charnerie (fol. 469).

XVIII^e s.

- Copie de la décharge des réparations accordée par le Chapitre le 17 juillet 1773 à la succession du comte de Champier, charnier (fol. 532).

XVIII^e s.

- Copie de la nomination des maîtres d'œuvre par le Chapitre le 25 octobre 1777 pour procéder à la visite de la charnerie et de la custoderie (fol. 534 ter).



XVIII^e s.

- Copie de la nomination des maîtres d'œuvre par le Chapitre le 1^{er} décembre 1778 pour mettre en demeure la succession du comte de Montmorillon, chararier, pour payer les frais de réparations de la chararerie et de la custoderie (fol. 535).

XVIII^e s.

10 G 674 : Maison de la chararerie [1773-1774].

- Procès-verbal de visite de la chararerie après le décès du comte de Champier, chararier (fol. 7).
5 juin 1773
- Devis estimatif des réparations à effectuer dans la chararerie (fol. 6).
1773
- Compte des travaux réalisés pour Laurent de Montmorillon, chararier, dans la chararerie (fol. 2-6).
Avril-juin 1774

10 G 1552 : Chararerie [1295-1788].

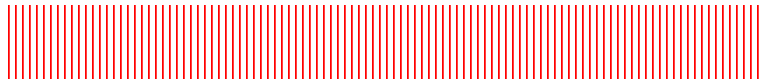
- Déclaration de revenus de Louis-Albert de Lezay de Marnézia, chararier.
19 juin 1756
- Procès-verbal de visite de la chararerie après le décès de Laurent de Montmorillon, chararier (fol. 28).
17 avril 1779
- Baux de location passés par Joseph Abel Allemand du Champier, chararier, ou Gaspard de Pingon, son successeur, pour la chararerie ; lettre adressée à Gaspard de Pingon (fol. 20-30).
1759-1782

Annexe 1.2. Fonds des Archives municipales de Lyon (AML)

Série WP : archives contemporaines provisoires (en attente de classement)

2069 WP 067 : Suivi de travaux [1985-1997].

- Poch. 1 Appel d'offres de la Ville de Lyon pour l'étude de la maison en vue d'une réhabilitation.
1985
- Poch. 2 Demande d'étude par la Ville de Lyon à D. Repellin.
1985
 - Demande de relevés détaillés en vue de la réhabilitation (18/01/1985).
 - Croquis de la façade sur cour par D. Repellin.
 - Devis présenté par D. Repellin (1985).
- Poch. 3 Plans de la maison par D. Repellin.
1985
- Poch. 4 Projet présenté par la Renaissance du Vieux-Lyon et D. Repellin (identique à 2489 WP 3/Poch. 1 (non relié) et à 1542 WP 143/Poch. 1 (relié).
1987-1988



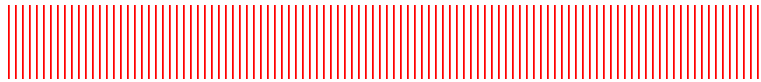
- Description du projet.
 - Plans et élévations par D. Repellin.
 - Étude de faisabilité financière.
- Poch. 5 Convention d'honoraires pour D. Repellin et A. Caillaud (Voir aussi : 1542 WP 143/Poch. 2 (version définitive)). 9/05/1988
- Poch. 6 Compte-rendu de travaux et de visites. 1990
- Extrait du rapport ARLAUD, ROLLAND, RUF, 1990.
 - Lettre des Services techniques de la Ville de Lyon à C. Arlaud pour le maintien des sondages archéologiques ouverts (18/12/1990).
 - Lettre des Services techniques de la Ville de Lyon sur l'enlèvement des déblais à la suite des fouilles archéologiques et sur la restauration nécessaire des toitures.
 - 2 photos sur l'état des toitures.
- Poch. 7 Restauration. 1992-1993
- 143/Poch. 3.).
- Pièces préalables à l'appel d'offres pour le ravalement de façade (voir aussi : 1542 WP 143/Poch. 3.).
 - Appel d'offres et conclusions sur le ravalement de façade (identique à 2489 WP 3/Poch. 1 (non relié) et à 2069 WP 067/Poch. 4 (relié)).
- Poch. 8 Procès-verbal d'état des lieux par SCP A. Tête et C. Bloch. 1997
- Poch. 9 Factures présentées par D. Repellin à la Ville de Lyon pour les études réalisées sur la maison entre 1992 et 1993. 1997

2489 WP 3 : Mission site historique [1987-1988].

- Poch. 1 Projet présenté par la Renaissance du Vieux-Lyon et Didier Repellin. 1987-1988
- Description du projet.
 - Plans divers de D. Repellin (1985).
 - Étude de faisabilité financière.

1542 WP 143 : Rénovations de bâtiments à Lyon [1987-1993].

- Poch. 1 Projet présenté par la Renaissance du Vieux-Lyon et Didier Repellin (identique à 2489 WP 3/Poch. 1 (non relié) et à 2069 WP 067/Poch. 4 (relié)). 1987-1988
- Description du projet.
 - Plans et élévations par D. Repellin.
 - Étude de faisabilité financière.
 - Devis pour le ravalement de la façade (1988).
- Poch. 2 Travaux préliminaires à la restauration. 1988
- de ravalement).
- Description du projet de D. Repellin (curetage des caves, démolition des appentis, essais municipaux et des monuments historiques, pour la réalisation des travaux.
 - Appel d'offres de D. Repellin et A. Caillaud, vérificateur des bâtiments civils, des palais
 - Conclusions de l'appel d'offres : choix de l'entreprise Comte.
 - Convention d'honoraires pour D. Repellin et A. Caillaud (Voir aussi : 2069 WP 067/Poch. 5 (version pour relecture)).



- Poch. 3 Délibérations du Conseil municipal. 1991-1992
 - Proposition de ravalement de façade de la maison (22/12/1992).
 - Projet de restauration présenté par D. Repellin (1991-1992).
 - Plans, coupes, élévations de D. Repellin, en annexe au projet ci-dessus.

- Poch. 4 Appel d'offres de la Ville de Lyon pour le ravalement de façade. 12/1992

- Poch. 5 Conclusions de l'appel d'offres sur le ravalement de la façade. 2/04/1993
 - Autres pièces relatives à l'appel d'offres.
 - Description du projet retenu, présenté par l'entreprise Comte (place de l'Eglise, 42600 Champdieu) et le soumissionnaire Marbrerie générale du Rhône (MGR) (47/49 rue S. Apollinaire, 69009 Lyon).

1946 WP 4 : Photographies de la Ville de Lyon et de ses services [avant 2003].

- Poch. 1 24 photographies antérieures aux travaux de restauration. avant 2003

1602 WP 012 : Direction des bâtiments communaux.

Poch. 1 Marchés passés pour le ravalement de façade : factures sur les travaux réalisés (Comte et MGR).

Annexe 1.3. Fonds de la Bibliothèque municipale de Lyon – fonds ancien (BML)

- Ms Coste 163 Notes d'un érudit sur le portier du Chapitre de Lyon. [XIX^e s.]

Annexe 1.4. Fonds du Musée historique de Lyon – Hôtel Gadagne

- N 770.5 Dessin de Laurent-Hyppolyte Leymarie représentant le puits. [déb. XIX^e s.]

- N 626.2.5 Eau forte de Charles Tournier représentant la façade. 1891

- N 2712 Photographie de Belloti représentant la façade et la rue Saint-Jean. [av. 1905]

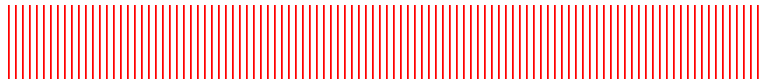
- 852.26 Carte postale représentant la façade. [av. 1905]

- (9) 58.15.9 Carte postale représentant la façade. [av. 1905]

- 852.27 Carte postale représentant la porte de la tourelle d'escaliers. [av. 1905]

- (9) 58.15.10 Carte postale représentant la porte de la tourelle d'escaliers. [av. 1905]

- (9) 53.1361 Dessin représentant la cour intérieure ? NON COMMUNICABLE. [déb. XX^e s.]



- (9) 48.296.5 Plaque de verre représentant le puits. NON COMMUNICABLE.

[av. 1948]

Annexe 1.5. Fonds de la Société Académique d'Architecture de Lyon (SAAL)

3 A/Y 1 : Concours d'archéologie sur la Maison du charrier [1907].

- Poch. 1 Relevés de G. Trévoux (1^{er} prix) (10 planches). 1907
- Poch. 2 Relevés de M. Lay (2^{ème} prix) (10 planches). 1907
- Poch. 3 Relevé anonyme (1 planche). 1907 ?

Annexe 2 : Analyse et/ou transcription des archives médiévales (XIII^e siècle)

Avertissement :

À l'exception de celles qui sont tirées de Guigue, 1867, les transcriptions proposées ci-dessous ont été réalisées par Hervé Chopin ou Olivia Puel. Elles sont livrées ici avec tous les blancs, marqués par des points d'interrogation, qui subsistent après les premières lectures. Elles devront nécessairement faire l'objet de corrections avant toute autre exploitation.

Testament du charrier Gaudemar de Jarez – 15 mars 1254

ADR, 10 G 9

[Transcription : Guigue, 1867]

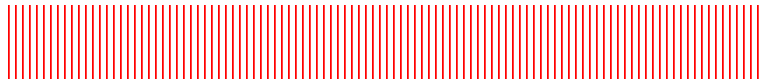
(...) Item Guigoni, filio domini de Jaresio, fratris mei, et Dalmacio, filio domini Jocerandi de Ucon, nepotibus meis, relinquo domus meas sibi communes sitas in claustro Lugdunensi, ita tamen quod non possint eas vendere nec aliquo modo alienare, sed post mortem ipsorum devolvantur ad proximiorum clericum de genere nostro de Jareys, et quemcumque illorum duorum premori contingerit, superstiti remaneant dicte domus. Volo tamen et precipio quod, si bona mea mobilia et immobilia non possent sufficere ad hanc meam ultimam voluntatem exequendam et implendam, dicta domus mea minor, que est contigua domui Symonis Palayn, vendatur per manus executorum meorum, quos inferius nominabo, et illud anniversarium, quod dicta domus mea minor debet, ecclesie Lugdunensi pono et assigno super aliam majorem domum, que est contigua et vicina. Precipio etiam quod, si necesse fuerit et executores mei viderint expedire, dicta domus mea major, una cum minori domo mea, et villa mea de Martinanges et cetera alia bona mea mobilia et immobilia, que habeo vel habere confido, seu habere possum et debeo ratione paterne hereditatis seu quacunque alia ratione, vendantur, ut ex inde clamores mei, debita, legata et elemosine persolvantur. Volo tamen et precipio quod, si domos meas alienare non contingerit, executores mei inferius nominati reddant et solvant predictis nepotibus meis in pace et sine lite XX quinque libras viennensium pro medietate unius anniversarii quod dicta domus mea major debet ecclesie Lugdunensi. (...)

Testament du charrier Foulques de Rochefort – 24 septembre 1261

ADR, 10 G 9

[Transcription : Guigue, 1867]

(...) Item predictis Petro et Guillelmo, nepotibus meis, relinquo domos meas quas inhabito in claustro Lugdunensi cum superlectili seu garnimento meo ; volo tamen quod si quid defeceret anniversario meo quod supra legavi ecclesie Lugdunensi, quod ipsi solvant annuatim illud quod deficiet, quousque ille defectus completus fuerit, et pecunia posita



in conquirementum ; victuali autem mea, et equos meos, et pecia argenti et domos meas, qua semi ab Hugone de Bonz, et domos meas, quas habeo apud Montembrisonem, pono in manibus executorem meorum distraenda pro hac ultima voluntate mea. (...)

Testament de Milon de Vaux – juin 1261

ADR, 10 G 1004, fol. 12
[Transcription : H. Chopin]

In nomine sancte et individue trinitatis patris et filii et spiritus sancti Amen. Anno domini millesimo duocentesimo septuagesimo primo mense junii. Ego Milo de Vallibus, prime Lugdunensis ecclesie decanus, sanus per Dei gratiam mente et corpore (...).

Item Miloni, nepoti meo filio domini Gyrini fratris mei, jure institutionis relinquo domum meam de Lugduno, sitam in claustro Lugdunensis, juxta domum senescalli Lugdunensis cum alia domo seu platea eidem domini contigua muro claustrum interposito et omnia utensilia mea et garnimenta exceptis vessellamentis argenteis (...).

Donation de maisons par Milon de Vaux, neveu héritier du doyen, à Gaudemar le Blanc, chamarier - avril 1275

ADR, 10 G 665, fol. 4
[Transcription : O. Puel ; correction : H. Chopin]

Nos magister Johannes de Blanosco, officialis curie Lugdunensis, notum facimus universis presentes litteras inspecturis quod cum vir venerabilis bone memorie dominus Milo de Vallibus, quondam decanus prime Lugdunensis ecclesie, domum suam de Lugduno sitam in claustro lugdunensis juxta domum senescalli Lugdunensis cum alia domo seu platea eidem domui contigua muro claustrum interposito in sua ultima voluntate jure institutionis reliquerit inter alia Miloni, nepoti suo, filio domini Girini, quondam fratris dicti domini decani, prout in dicta ultima voluntate sua aperta et publicata nobis exhibita, hoc vidimus contineri. Nunc autem dictus Milo de Vallibus, domicellus coram nobis constitutus maior viginti annis ut per juramentum asserit nullo errore lapsus neque vi dolo vel metu ad hoc attractus neque ab aliquo ut asserit circumventus sed ex certa scientia et voluntate spontanea dictas domos sibi a dicto domino decano ut predictum est relictas cum omne jure ingressu et egressu accessu et servitute pertinentiis et appenditiis ipsorum domorum ex quolibet latere universis interveniente auctoritate magistri Humberti de Bolosini clerici curatoris ipsius Milonis donat idem Milo tradit vel quasi et concedit viro venerabili domino Gaudemaro, camerario Lugdunensis, tamquam bene merito suo donacione irrevocabili inter vivos, de quibus domibus sic donatis cum suis pertinenciis et appendiciis universis et cum omni jure domino possessione et proprietate quod et quas dictus Milo donator habet et habere potest et debet in eis se deestit idem Milo auctoritate dicti curatoris sui ex causa dicte donationis irrevocabilis et prefatum dominum camerarium donatarium ob eandem causam investit coram nobis per quendam librum de eis et in possessionem vel quasi corporalem et vacuum inducit de eisdem. (...)

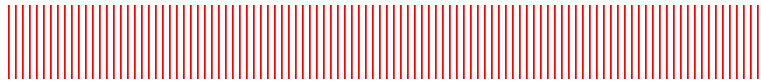
[La suite de l'acte concerne les modalités de la donation de Milon de Vaux.]

Datum anno domini millesimo duocentesimo septuagesimo quinto, mense aprilis ante Pascha.

Rappel de la donation d'une maison par Gaudemar le Blanc, chamarier, à Guillaume de Francheleins, doyen - mi-janvier 1303

ADR, 10 G 665, fol. 6
[Transcription : O. Puel ; correction : H. Chopin]

Nos Petrus de Eschalone, officialis Lugdunensis, notum facimus universis presentes litteras inspecturis quod cum vir venerabilis dominus Guillermus de Franchelens, decanus Lugdunensis, exequor superstes testamenti seu ultime voluntatis bone memorie domini Gaudemari Albi, quondam camerarii ecclesie Lugdunensis, aliis suis concoexequoribus jam deffunctis, attendens et considerans quod in (tunc?) alia que dictus dominus Gaudemarus disposuit et ordinavit in suo testamento predicto reliquerit dicto domino decano, tunc canonico Lugdunensis, domum suam quam tunc inhabitabat dictus testator et in qua conductum suum tenebat tempore mortis sue quam nunc dictus decanus inhabitat, sitam in claustro Lugdunensis, juxta domum decani de Clugneu, que quondam fuit domini Hugonis de Turre, senescalli Lugdunensis, et domini Johannis et Anthonii Symeonis fratrum, ex uno latere a parte videlicet orientis, et juxta clausuras claustrum Lugdunensis a parte occidentis ex alio latere, et a parte posteriori juxta muros



dictarum clausurarum claustrum Lugdunensis, item grangiam sitam retro dictam domum muralia extra dictos muros sitos, juxta domum Liborum? de Albone a parte posteriori et juxta domum que fuit quondam Bartholomei Morelli, filii quondam Ala Calandre, ex alio latere, cum omnibus juribus pertinentiis et appenditiis universis dictorum domorum, grangie et muraliorum infra et extra dictas clausuras sitas, una cum garnimentis et utensilibus universis que erant tunc temporis in domo predicta ad habitandum et morandum in ea et utendum atque fruendum dictis garnimentis et utensilibus pro dictum dominum decanum quamdiu vixit disposuerit. (...)

[La suite de l'acte comporte une série de consignes à respecter après la mort de Gaudemar le Blanc.]

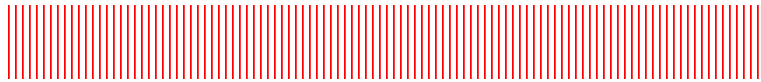
Datum predie idus januarii anno domini millesimo trecentesimo tertio, indictione Secunda pontificatus domini Benedicti pape undecimi

Vente d'une maison par Guillaume de Francheleins, doyen, exécuteur testamentaire de Gaudemar le Blanc, à Gui de Francheleins, chanoine de Beaujeu – février 1303

ADR, 10 G 665, fol. 9

[Transcription : O. Puel ; correction : H. Chopin]

Nos Petrus de Eschalone, canonicus Sancti Justi Lugdunensis, officialis curie Lugdunensis. Notum facimus universis presentes litteras inspecturis quod cum vir venerabilis bone memorie dominus Milo de Vallibus, quondam decanus prime Lugdunensis ecclesie, domum suam de Lugdunensis, sitam in claustro Lugdunensis, juxta domum senescalli Lugdunensis, cum alia domo seu platea eidem domui contigua muro claustrum interposito, in sua ultima voluntate jure (inter?) institutionis reliquerit inter alia Miloni, nepoti suo, filio domini Girini quondam fratris dicti domini decani, prout in dicta ultima voluntate sua apperta et publicata dicebatur contineri. Idem quod (ou idemque) dominus Milo, tunc domicellus nec autem miles, postea constitutus coram viro venerabili et discretu magistro Johanne de BlanESCO, quondam officialis curie Lugdunensis, maior viginti annis hoc per juramentum suum asserebat interveniente ad hoc auctoritate magistri Humberti de Bolosini, clerici curatoris dicti Milonis, tunc domicelli nec militis supradicti, dederit et concesserit donatione pura et irrevocabili inter vivos viro venerabili bone memorie domino Gaudemaro quondam camerario ecclesie Lugdunensis predictam domum cum suis pertinentiis universis cum omni jure proprietate et dominio ipsius domus in perpetuum sollempni stipulatione et juramento prestito ad sancta Dei evangelia ab ipso Milone de auctoritate sui curatoris predicti renunciationibus factis de non veniendo contra donationem predictam prout in quadam litteram predictam magistri Johannis de BlanESCO, tunc officialis Lugdunensis, una bulla plumbea reverendi in Christo patris domini Ay. quondam Lugdunensis archiepiscopi bullata plenius vidimus hoc omnia contineri. Dictus quod (dictusque) dominus camerarius, in sua voluntate ultima, dictam domum superius confinatum cum suis garnimentis et utensilibus reliquerit domino Guillelmo de Franchelens, tunc canonico postea vero, decano Lugdunensis quondam, inhabitandam ad vitam suam naturalem tam modo. Itaque, post mortem ipsius, precium vendicionis ipsius domus per manus exequutorum ipsius camerarii ut alterius eorumdem in pios usus distribueretur prout hoc? ma? in quamdam clausula testamenti ipsius domini camerarii plenius continentur. Dictus quod dominus Guillelmus de Franchelens, exequutorum superscriptis? ispius domini camerarii quadam voluntate ipsius ultimam prout tenebatur exequutorum legitime cupiens demandare domum preconfinatam subastari et vendi fecit cum utensilibus et garnimentis eidem universis per manum Petro de Alta Rivoyria, clerico curie nostre jurati procuratoris, ad hoc specialiter constituti ab ipso domino Guillelmo de Franchelens exequutore superstite predicti domini camerarii; quod quidem procurator predictam domum cum suis garnimentis et utensilibus universis procuratorio nomine dicti domini Guillelmi exequutorum ut supra sebastavit? stavit et vendidit sollempni vendicionem precio ducentarum librum viennensis Guioneto de Franchelens, clerici vel donno Aymoni de Bayno perpetuo capellano in ecclesia Lugdunensis, procuratori suo ementi? nomine ipsius Guioneti et suorum prout hanc omnia in litteris sigillatis sigillo nostro et signatis signis et subscriptoribus aliquorum publicorum clericorum sacrosancte romane ecclesie auctoritate notariorum et curie nostre juratorum plenius vidimus contineri. Nunc autem predictus dominus Milo de Vallibus, nunc miles, presentibus domino Humberto de Salagniaco, milite, et Henrico de Varennis, domicello, et Guillelmo Mes...? testibus ad hoc vocatis, constitutus coram? mandito nostre videlicet Johanne Dis?, clerico curie nostre jurato, ad hoc a nobis deputato, sciens prudens et spontaneus nullo errore lapsus sui juris existens et de juro suo cercioratus? ad plenum lectis ab ipso ore perpetuo, omni? sit litteratus et vir discrete intentionis, litteris predicti magistri Johannis de BlanESCO, quondam officialis Lugdunensis, et bullatis bulla plumbea domini Ay., quondam archiepiscopi Lugdunensis, confactis super predicta donatione dicte domus per ipsum olim facta dicto camerario ut dictum est supra predictam donationem olim dn ect?? domicellus factam per ipsui, predicto domino Gaudemaro, quondam camerario. Necnon acquisitionem et empcionem dicte domus preconfinatam et suis juribus et pertinentiis universis per permutationem? Guionetum de Franchelens, clericum, ut per eius procuratorem predictum a supradicto Petro de Alta Rivoyria clerico procuratore et procuratorio nomine predicti domini Guillelmi de Franchelens exequutoris ut supra vendente, coram predicto mandito nostro et testibus prescriptis laudat idem dominus Milo de Vallibus, miles, ratificat et approbat modis et forma quibus melius et expressius potest, et predictam donationem per ipsum factam olim ut dictum est et vendicionem, empcionem et acquisitionem domus predictae per predictum Guionetum et eius procuratorem factam ratas hoc??? idem miles firmas et stabiles et perpetuo habiturus? est, promittens bona fide in manu predicti jurati nostri et sub obligatione omnium bonorum suorum quecumque sint et ubicumque, que ~~quam~~ cum? predictam donationem dicte domus per ipsum factam nec contra empcionem et acquisitionem eidem domus per dictum Guionetum et eius procuratorem factam post ea per se



vel per alium non veniet in posterum in iudicio uel extra clandestine vel occulte, nec alicui contraire volenti in parte vel in toto vel alter quomodolibet numquam consentiet ymo predictam donationem dicte domus in predicta littera bullata contenta iuxta tenorem et formam ipsius littere inuolabiliter observabit ; et empcionem et adquisitionem dicte domus dicto Guioneto uel suis nunquam impediet vel turbabit, nec in dicta domo aliqui juri perpetuatis possessionis domini usagii vel reclamacionis alicuius am^o ? postulabit vel reclamabit. Etiam si aliquod ius proprietatem domini aut reclamacionem habet vel habebat idem dominus Milo de Vallibus in dicta domo vel eis pertinentiis quoquo ? vel quacumque tam ea donat cedit et concedit donatione pura et irrevocabilis predicto Guioneto de Franchelens clerico nepoti ipsius militis tamque bone merito et sibi grato ?? ? presenti stipulanti et recipienti nomine et ad opus sui et suorum cuius ? predicto mandato nostro et testibus supradictis. Pactum reale et personale faciens idem miles dicto Guioneto de aliqui non petendo ulterius seu in posterum in dicta domo et eius pertinentiis per dictum Guionetum vel eius procuratorem loco et nomine ipsius acquisito supponens se et sua (.) Idem dominus Milo de Vallibus, miles, quo ad omnia permissa firmiter observanda jurisdictioni compulsioni coercionem et distretui (discretui ?) curie nostre volens et concedens se posse compelli ad omnia et singula permissa firmiter observanda per jurisdictionem et compulsionem curie Lugdunensis. Renuncians in hoc facto idem dominus Milo expresse et ex certa sciencia et sub virtute iuramenti bone fidei in manu predicti jurati nostri ? sub obligatione bonorum ut supra excepte predictae donationis per ipsum olim facte non legitime et non rite super domo predicta, ratificatione venditionis et ? predictae domus per predictum Guionetum non facte excepte doli merus in sanctum ou factum ? conditioni su ? ca(tam ?) ut ex iniusta ca (tam ?) immense seu inofficiose donationi jure dicenti donationem quingentos solidos excedenter insinuacione non valere omnibus causis ingratitude in jure insertis que permittunt donationes huiusmodi revocari jure dicenti confessionem extra iudicium et coram non suo iudice factam non valere. Et omniu auxilio et beneficio jure canonici et ciuilis per que possent permissa vel aliqua permissorum revocari vel infirmari, et jure dicenti generalem renunciacionem non valere in precesserit specialis, in quorum omnium premissorum robur et testimonium ad preces et requisicionem predicti cui domini Milonis de Vallibus, militis nobis pro ipso oblatas pro predictum juratum nostrum cui fidem super hoc plenissimam adhibemus et collacionem habuerit apud acta. Sigillum nostrum presentibus duximus apponendum. Datum die veneris post Purificacionem Beate Marie Virginis, anno sui filii millesimo tricentesimo tercio.

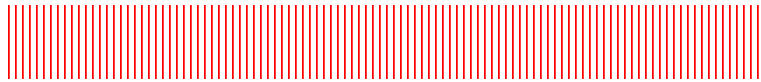
Johannes Dis ?

Vente d'une maison par Guillaume de Francheleins, doyen, exécuteur testamentaire de Gaudemar le Blanc, à Gui de Francheleins, chanoine de Beaujeu - fin février ou début mars 1303

ADR, 10 G 665, fol. 7

[Transcription : O. Puel ; correction : H. Chopin]

In nomine domini amen. Anno incarnationis eiusdem millesimo tricentesimo tercio, die martis post festum Sancti beati Hylarii, indictione II pontificatus Sanctissimi in Christo partis patris ac domini domini Benedicti divina providentia sacerdote sacrosancte romane ecclesie pape undecimi anno primo, per presens publicum instrumentum cunctis appareat evidenter ; quod in presencia mis Guillelmus Benedicti de Balone, lugdunensis procuratore hoc sacrosancte romane ecclesie, publici auctoritate notarii, et curie Lugdunensis jurati, ac testium subscriptorum venerabilibus viris domino Theobaldo de Vassalliaco, archidiacono, et domino Johanne de Varenis, cantore ecclesie Lugdunensis ac domino Petro de Ambroniaco, custode ecclesie sancte Crucis Lugdunensis, una cum quibusdam aliis fidedignis personis presentibus et constitutis coram venerabili viro domino Guillelmo de Franchelens, decano Lugdunensis, executore ultime voluntatis bone memorie domini Gaudemari Albi quondam camerarii Lugdunensis, et cum eodem domino decano tractantibus, et colloquium diligens habentibus super quibusdam negociis executionem ultime voluntatis dicti domini Gaudemari quondam camerarii ut dicebant tangentibus, et inter cetera loquentibus, et mentionem expressam facientibus de vendicione domus quam inhabitabat dictus ? dominus decanus, sita in claustro Lugdunensis qua quondam fuit dicti domini Gaudemari quondam camerarii ut supra, quam domum cum garnimentis et utensilibus in eadem tunc temporis existentibus idem dominus camerarius olim in suo testamento legauit dicto domino G. de Franchelens ad habitandum quamdiu viveret, ita quod post mortem ipsius dicta domus deveniret ad Raynerium, nepotem quondam dicti domini camerarii ut ad liberos vel ad liberum quem ut quos de legitimo matrimonio procrearet et si neminem talem procrearet, voluit in hoc casu dictus dominus camerarius quod dicta domus cum utensilibus et garnimentis dicta domus vendetur per manus executorum suorum et quod plenum eorumdem distribueretur in pios usus in qua ultima voluntate dictus camerarius constituit executores dictum dominum Guillelmum de Franchelens, una cum dominis Berardo, priore quondam sancti Petri Matisconensis, Jacobo de Fesco, canonico quondam Montisbrusonis, et domino Bernardo, curato quondam de Sandrens ; quibus quatuor, tribus, duobus aut uni ipsorum dedit et concessit plenam generalem et liberam potestatem bona sua mobilia et immobilia ubicumque et quecumque essent apprehendendi et auctoritate ? propria occupandi et obligandi distrahendi et alienandi per sua ultima voluntate exequenda, et prout saluti ipsius domini camerarii quondam videntur expedire prout continetur in dicto testamento dicti camerarii defuncti videlicet in duabus clausulis in ipso testamento contentis quarum tenor talis est : item domum meam quam inhabito Lugdunum ? et in qua teneo conductum meum do, lego cum utensilibus et garnimentis dicta domus Guillelmo de Franchelens, canonico Lugdunensis, ad habitandam quamdiu vixerit ita quod post mortem ipsius dicta domus deveniat ad Raynerium, nepotem meum, ut a liberos ut liberum, quos ut quem de legitimo matrimonio procreavit et si neminem talem procreavit volo quod dicta domus cum utensilibus et garnimentis vendatur per manus executorum meorum et precium eorum distribuat in pios usus ; Item sequita clausula executorum cuius tenor



talis est : huius autem mee ultime voluntatis et ordinationis seu dispositionis executores meos instituo et constituo venerabilium virum Berardum, priorem sancti Petri Matisconensis, dominum Guillelmum de Franchelens, canonicum Lugdunensis, magistrum Jacobum de Fesco, canonicum Montisbrusonis, et dominum Bernardum, curatum de Sandrens, quibus quatuor, tribus, duobus aut uni eorum do et concedo plenam generalem et liberam potestatem bona mea mobilia et immobilia ubicumque sint et quecumque apprehendendi et auctoritate ? propria occupandi et obligandi distrahendi et alienandi per mea ultima voluntate exequenda prout saluti anime mee viderunt expedire ;/ quam ok siquidem domum cum garnimentis et utensi(li)bus predictis Petrus de Alta Revoyria, clericus procurator adhoc et procuratoris nomine prefati domini decani precio ducentarum librarum viennensis vendidit ut dicebant Guidoni de Franchelens, canonico Bellijoci, pro quod ? predicti domini Gaudemari quondam camerarii debitis ut asserebant persolvendis et clamoribus pacificandis ut in litteris et instrumentis super hiis confectis ? plenius continetur. Supradictus dominus Guillelmus decanus in presencia dictorum dominorum archidiaconi cantoris et custodis et coram me, dicto notario publico, ac testibus infrascriptis supradictam venditionem dicte domus et garnimentorum ac utensilium in eadem existentium ut supra factam ut promittitur per dictum procuratorem dicti domini Guillelmi decani executoris ut supra nomine procuratoris ipsius presente dicto Guidone de Franchelens emptore domus predictae et garnimentorum predictorum et super hoc cum predictis domino decano et aliis tractante in presencia mei dicti notarii ac testium infrascriptorum scientis et spontanee ratificavit et acceptavit idem dominus Guillelmus decanus efficaciter et expresse ita videlicet quod ipsa venditio dicto Guidone de Franchelens ut dictum est facta plenum serciatur ? effectum ? ac robur obtineat perpetue firmitatis ; volens et concedens idem dominus decanus per me publicum notarium suprascriptum dicto Guidoni de Franchelens emptori supra permissis fieri et tradi publicum instrumentum. Actum Lugdunum, in hospicio dicti domini decani presentibus dictis dominis archidiacono, cantore et custode, necnon domino Jocerando de Franchelens, monacho, [...] Aymone de Varennis et Hugonino de Franchelens domicellis cum pluribus aliis testibus vocatis ad predicta.

Rente sur la maison du charnier - mars 1303

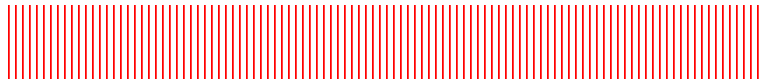
ADR, 10 G 665, fol. 10
[Transcription : H. Chopin]

Nos Johannes de Varennis, cantor, Hugo de Sancto Symphoriano, Girardus Chamarcini, Guillelmus de Sarravalle, Jacobus de Chandiaco, Guigo de ? Buencho et Raymundus Lyatardi, canonici in ecclesia Lugdunensis obedienciarique comitatus Lugdunensis. Racione ecclesie Lugdunensis predicti ; notum facimus universis presentes litteras inspecturis quod cum Guionetus de Franchelens, clericus, empcionis adquisierit precio ducentarum librarum viennensis quamdam domum sitam in claustro Lugdunensis quequodam fuit bone memorie domini Gaudemari Albi, quondam camerarii Lugdunensis, quam domum postea inhabitant bone memorie dominus Guillelmus de Franchelens quondam decanus Lugdun. ; et in quo domo tam ipse dominus Gaudemarus quod dictus dominus decanus post ipsum cenebant conductum suum dum ? vivebant prout in litteris super litteris empcione et vendicione factis et sigillatis esse Lugduni sigillamus plenius continetur. Que domus sita est juxta domum de Calognen que quondam fuit domini Hugoni de Turre, senescalli Lugdunensis, et domum Johannis et Anthonii Symeoni fratrum ex uno latere a parte vide latere [barré ?] orientis et juxta clausuras claustrum Lugdunensis a parte occidentis ex alio latere, et a parte posteriori juxta muros clausurarum claustrum Lugdunensis ; item grangiam sitam retro dictam domum per confinatum et muralia juxta dictos muros sitos juxta domum ?orum ? de Albone ? a parte posteriori et juxta domum que fuit quondam Bartholomei (Marcelli ?) marcelli (?) filii quondam Ala Calandra ex alio latere. Cum omnibus pertinencie et appa...iens ? diversis dictis domus grangie et muraliarum infra et extra dictas clausuras sitas. Que quadam grangia et muralia supra dicta cum omnis pertinenciis universis sunt site in terra comitatus Lugdunensis nobis obedienciaris predictis et nostro directo dominio pertinente ratione ecclesie Lugdunensis quod vero ? nos autem obedienciaris pre.... predictam vendicionem empcionem et adquisicionem rerum predictarum per ipsum Guionetum ?atam, gratiam et firminam habemus et perpetuo habiteri ? sumus et hitis ? al ipso Guioneto laud et vendicionibus ex causa vendicionis rerum predictarum, nos et nostarum quemlibet contangentibus et de quibus ipsum Guionetum et suos quitamus in perpetuum ipsum Guionetum super et de rebus predictis in dicto comitatu facis per presentes litteras investimus jure ? dominio nostro et ecclesie Lugdunensis et omnibus et per omnia semper salvis. In cujus rei testimonium sigillum omne obedienciarie comitatus predictis presentibus litteris duximus apponendum. Datum mense marcis anno domini millesimo trecentesimo tercio.

Prise de possession de la maison par Gui de Francheleins - fin juin 1303

ADR, 10 G 665, fol. 8
[Transcription : O. Puel ; correction : H. Chopin]

Nos Petrus de Eschalone, officialis Lugdunensis, notum facimus universis presentes litteras inspecturis quod anno domini millesimo trecentesimo tercio, die mercurii ante festum Beati Anthonii, hora placitorum curie nostre hanc ? domino Guillelmo de Franchelens, decano Lugdunensis, viam universe carnis ingresso discretus vir dominus Guionetus de Franchelens, canonicus Bellijoci virtute pretextu et occasione cuidam vencionis sibi facte a Petro de Alta Revoyria, clerico procuratore quondam constituto a dicto domino decano et specialiter ad benedictionem domus quam dictus



dominus decanus tempore quo vivebat inhabitabat in claustro Lugdunensis cum garnimentis et utensilibus dicte domus prout in quodam procuratoris? sigillo nostro sigillato plenius continetur intravit et apprehendit ipsa die et hora possessionem vacuam et liberam dicte domus garnimentorum et utensilium eiusdem pacifice et quiete nullo contradicente vel alique opponente, in presencia Johannis Baconerii, clerici Lugdunensis auctoritate apostolica publici notarii et curie nostre jurati, et testium subscriptorum postulans et requirens predictus dominus Guionetus de Franchelens, a Beraudo de Vignal, tunc celerario et clavigero dicte domus, quo claves ipsius domus sibi traderet et deliberaret cum sua interesset hanc petere et possessionem rerum predictarum ob cam? venditionis, emptoris et acquisitionis legitime dictarum rerum intrare possidere et obtinere pro ipsum Guionetum ut pro alium loco sui?. Dicitus vero Beraudus statim requisitionem dicti domini Guioneti de Franchelens, acquiescans, claves ipsius domus eidem domino Guioneto tradidit et deliberavit in pace quibus clavibus sit habitis et receptis; Idem Guionetus acquerando, vendicando et intrando possessionem dicte domus et garnimentorum et utensilium eiusdem cum? clave aperuit domum seu cameram panetarie et clausit et hiis sic actis dictas claves tradidit dicto Beraudo custodiendas nomine ipsius Guioneti et pro ipso dicte domus garnimentorum et utensilium eiusdem possessionem sibi retinendo et hec acta sunt in domo predicta pacifice nemine contradicente appellante seu etiam provocante presentibus Peronino de Sancto Cirico et Petro de Bregnays, clericis, Stephano Micheleti et Laurentio Pistore testibus ad hoc rogatis et vocatis. In cuius rei testimonium cum nobis constet de premissis per fidelem relationem predicti Johannis Baconerii, clerici publici auctoritate apostolica notarii et curie nostre jurati cuius relacionem fidem plenarum adhibemus una cum signo et subscriptione ipsius sigillum nostrum presentibus litteris duximum apponendum et bene constat nobis de rasura apostolica notarii et curie nostre. Datum et actum die et anno quibus supra.
Et ego Johannes Baconerii clericus Lugdun auctoritate apostolica publicus notarius, predictus superius evocatus presens interfui presentibus, etc.

Annexe 3 : Analyse et/ou transcription des archives Renaissance (fin XV^e-début XVI^e siècle)

Acte capitulaire – 7 octobre 1495

ADR, 10 G 102, fol. 287-288

[Transcription : O. Puel]

(II^c IIII^{xx} VII)

Capitulum predicte ecclesie Lugdunensis celebratum die? sexta mensis octobris anno predicto domini millesimo quadringentesimo nonagesimo quinto.

(...)

Licencia data domino camerario capiendum lapides de choyn

Qua die presanti domini capitulantes super hoc parte dicti domini camerarii requisiti dederunt et concesserunt sibi eidem domino camerario licenciam et facultatem accipieum et capiendum lapides in loco Fourverii nuncupatos choins pro fundatione sue domo quam domificari facto e tam incepit. Testes qui supra.

Signature ?

Acte capitulaire – 5 novembre 1495

ADR, 10 G 102, fol. 298-299

[Transcription : O. Puel]

(II^c IIII^{xx} XVIII)

Capitulum predicte ecclesie Lugdunensis celebratum die quinta mensis novembris anno predicto domini millesimo quadringentesimo nonagesimo quinto.

(...)

Pro reparatione domus camerariatus

Item prefatus dominus camerarius dictis dominis capitulantibus dixit et exposuit quod domus suis dignitatis camerariatus caruit longe tempore prout et adhuc caret copertura deffectu cuius dicta domus ruynam minatur et inhabitabilis efficitur et, quia defunctus dominus Johannes d'Estanguo dum viveret camerarius tenebatur et nunc sui



heredes tenentur predictam domum in suis necessariis reparationibus reparare, per ordinaverunt et ordinant quod bona mobilia dicti quondam dominus Johannis d'Estaing adhuc existentia (II^c III^{xx} XIX) in dicta domu venalia exponentur et deinde prefatus offerenti expediantur. Ordinantes denarios ex et de dictis bonis vendendis recipiendos imperitandos fore et convertendos in reparatione predictae domus.

Signature ?

Acte capitulaire – 29 novembre 1495

ADR, 10 G 102, fol. 301-303
[Transcription : O. Puel]

(III^c I)

Capitulum predictae ecclesie Lugdunensis celebratum die vicesima nona mensis novembris anno predicto domini millesimo quadringentesimo nonagesimo quinto.

(...)

Pro reparationibus fiendis in domo camerariatus Lugdunensis

Eadem die prefati domini capitulantes deputaverunt dominum Anthonius Gaste ad faciendum seu fieri faciendum reparationes fieri necessarias in domo dignitatis camerariatus dicte ecclesie et hoc secundum facultatem bonorum mobilium que fuerunt quondam domini Johannis d'Estanguo in manu et potestate ipsorum dominorum capitulantium existentium.

Signature ?

Annexe 4 : Analyse et/ou transcription des archives modernes (milieu XVI^e-XVIII^e siècle)

Dossier 1 : Inventaire des titres - XVIII^e siècle

Maison de la chamarerie : réparations

5 novembre 1495

ADR, 10 G 56, fol. 47
[Transcription : O. Puel]

Livre 29, folios 298 verso et 299
Le 5 novembre 1495,

Le chapitre, sur les représentations de monsieur le chamarier qui se plaint que la maison de la chamarerie est découverte par la faute de son prédécesseur, qui auroit dû la faire recouvrir, ordonne que les effets dudit prédécesseur restants en ladite maison seront vendus pour être employés auxdites réparations.
Au folio 303, le chapitre députe pour faire faire lesdites réparations, conformément au produit desdits effets.

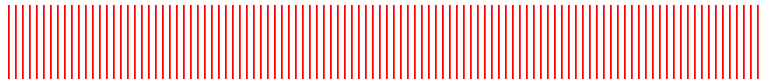
Maison de la chamarerie : mise en régie

18 novembre 1529

ADR, 10 G 56, fol. 63
[Transcription : O. Puel]

Livre 40, folio 68 v
Le 18 novembre 1529,

Le chapitre donne à messire Charles de Grilly l'administration de la maison de la chamarerie sous la main du chapitre, sans préjudice du droit de celui auquel elle doit appartenir jusqu'à nouvel ordre.



Maison de la charmerie : permission pour une porte

2 décembre 1564

ADR, 10 G 56, fol. 102

[Transcription : O. Puel]

Livre 53, folio 258 r

Le 2 décembre 1564,

Le chapitre permet à monsieur le charmer de faire faire une petite porte dans la muraille de sa maison du côté de la rue qui vient de tirend à la maison de messire Rolin de Semur, autrement de l'Aubépin.

Maison de la charmerie : réparations

10 février 1644

ADR, 10 G 56, fol. 231

[Transcription : O. Puel]

Livre 89, folio 61 et verso

Le 10 février 1644,

Monsieur le charmer demande permission pour faire construire un cabinet sur la petite ruelle qui est entre maison de la charmerie et celle de l'un des custodes de Sainte-Croix et le chapitre commet le maître de l'œuvre pour voir ce lieu.

Maison de la charmerie : réparations, concession d'un jour

16 janvier 1665

ADR, 10 G 56, fol. 260

[Transcription : O. Puel]

Livre 105, folio 5

Le 16 janvier 1665,

Le chapitre permet à monseigneur de Rochebonne, charmer, de percer et prendre dans la muraille du cloître tous les jours qu'il jugera à propos pour l'arrangement de sa maison de la charmerie.

Maison de la charmerie : concession particulière

28 janvier 1666

ADR, 10 G 56, fol. 267

[Transcription : O. Puel]

Livre 106, folio 17 et verso

Le 28 janvier 1666,

Le chapitre, ayant égard à la réquisition de monseigneur de Rochebonne, charmer, et aux réparations considérables qu'il a faites en sa maison de la charmerie, lui accorde de jouir pendant sa vie de ladite maison, dans le cas même où il viendrait à résigner sa dignité ou en avoir une autre, lui permettant de garder ladite maison ou de prendre celle de la nouvelle dignité qu'il aura.

Maison de la charmerie

1^{er} septembre 1752

ADR, 10 G 56, fol. 469

[Transcription : O. Puel]

Livre 176, folio 92

Le 1^{er} septembre 1752,



Monsieur le comte Dallemand ayant représenté qu'il n'y a point de cheminée ~~chanoine~~ dans la chambre qu'il occupe à la chamarerie, le chapitre arrête que la compagnie supportera la moitié des frais de celle que ledit comte Dallemand se propose de faire élever et construire dans ladite chambre.

Réparations payées par héritiers

17 juillet 1773

ADR, 10 G 56, fol. 532

[Transcription : O. Puel]

Livre 198, folio 94

Le 17 juillet 1773,

Sur les représentations de M. le prévôt, le chapitre déclare la succession de feu monsieur le comte de Champier, chamariar, dont l'héritier a fait réparer l'hôtel de la chamarerie et donné 412 livres pour les réparations à faire dans les bâtiments de la mansion de Colonge et Saint-Rambert constatées dans le procès-verbal du 12 du mois de juin, bien et valablement déchargée desdites réparations.

Hôtels de la chamarerie et de la custoderie : visite

27 octobre 1777

ADR, 10 G 56, fol. 534 ter

[Transcription : O. Puel]

Livre 202, folio 118

Le 27 octobre 1777,

Le chapitre députe messieurs les maîtres de l'œuvre pour constater l'état actuel des hôtels de la grande custoderie et de la chamarerie et en dresser des procès-verbaux.

Hôtels de la chamarerie et de la custoderie : visite

1^{er} décembre 1778

ADR, 10 G 56, fol. 535

[Transcription : O. Puel]

Livre 203, folio 136 et verso

Le 1^{er} décembre 1778,

Messieurs les susdits [M. le sacristain, maître de l'œuvre, et M. le comte de la Magdeleine, son adjoint] sont députés pour faire faire les diligences nécessaires contre tous ceux qu'il appartiendra à l'effet d'obtenir que les hôtels de la grande custoderie et de la chamarerie soient incessamment réparés aux frais de la succession de monsieur le comte François de Montmorillon et même, au besoin, faire ordonner l'exécution provisionnelle des procès-verbaux desdits hôtels qui constatent les réparations à y faire pour en prévenir la ruine.

Dossier 2 : Déclaration de revenus - 1756

Déclaration que fournit Louis Albert de Lezay Marnésia, chamariar de l'Eglise, comte de Lion, des revenus et des charges de la ditte dignité de chamariar ainsi que de ses mensions

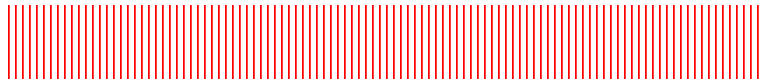
19 juin 1756

ADR, 10 G 1552, fol. 19

[Transcription : O. Puel]

Revenus

Maison canoniale louée en totalité à Mr le comte de Champier au prix de douze cent livres -----1200 l.



Cette maison est fort ancienne, mal construite et très incommode. Il a fallu y faire pour les portes à douze cent livres des réparations très considérables et elle en exige de plus grandes encore.

(...)

Charges de la dignité de chamarier

Le chamarier louant sa maison, il faut qu'il se loge et pour ce six cent livres chaque année cy -----600 l.

Réparations de la maison cannoniale cent vingt livres -----120 l.

Dossier 3 : Baux de location (1759-1782)

Bail de location

18 décembre 1759

ADR, 10 G 1552, fol. 20

[Transcription : O. Puel]

Charles de Masso, chevalier, seigneur de la Ferrière, sénéchal de Lyon etc. scavoir faisons que par devant les conseillers du Roy, notaires à Lyon, soussignés, fut présent illustre seigneur messire Joseph Abel Allemand de Champier, chamarier de l'Eglise, comte de Lyon, y demeurant dans son hôtel rue Saint-Jean, lequel en cette dernière qualité a remis à titre de loyer pendant neuf années, qui ont commencées au jour de saint Jean-Baptiste dernier, à Antoine Solichon, maître cordonnier à Lyon, y demeurant rue Porte Fraud, à présent appelée Bombarde, paroisse Sainte-Croix, cy présent et acceptant, un appartement construit sur l'emplacement de la porterie de la rue Porte Fraud, ledit appartement scis à l'angle de ladite rue Saint-Jean tendant à la place Saint-Jean, composé d'un bas dans lequel il y a une cheminée, au-dessus de ce bas est une chambre dans laquelle l'on monte par un degré de bois et que ledit Solichon a déclaré bien connoître pour l'occuper actuellement, ce bail fait moyennant la somme de soixante livres par année, payable aux deux termes ordinaires audit seigneur chamarier, dont le premier de trente livres écherra et sera fait au jour de Noël prochain ainsy que le second de pareille somme au jour de Saint-Jean-Baptiste aussy prochain et ainsy continuer jusqu'à la fin des présentes, fait en outre à la charge par le locataire d'entretenir ledit bâtiment de toutes réparations tant grosses que menues et d'en jouir bien et duement sans y faire ni souffrir être fait aucun changement, détérioration ny dégradation et de fournir à ses frais expédition des présentes audit seigneur, ainsy convenu accepté, dont acte à Lyon, dans l'hôtel dudit seigneur, le dix-huit décembre avant midy de l'année mil sept cent cinquante neuf et ont signé à la minutte contrôlée restée à monsieur Brévot.

Chevillon,
Brévot.

Bail de location

12 mars 1754

ADR, 10 G 1552, fol. 21

[Analyse : O. Puel]

Le même chamarier loue le même appartement que ci-dessus à demoiselle Antoinette Grange, veuve de Jean Cherbut, courrier de Lyon à Rome, pour une durée de neuf ans.

Bail de location

6 juin 1766

ADR, 10 G 1552, fol. 22 et 23 (2 ex.)

[Analyse : O. Puel]

Le même chamarier loue le même appartement que ci-dessus à Louis Vincent, son cocher, et à Claudine Feucher, la femme de ce dernier, pour une durée de six ans.



Bail de location

28 mai 1769

ADR, 10 G 1552, fol. 24

[Analyse : O. Puel]

Le même charrier loue le même appartement que ci-dessus à Jean Chevalier, ouvrier en soie, et à Jeanne Chabra, la femme de ce dernier, pour une durée de six ans.

Projet de bail établi pour le charrier Gaspard de Pingon

[septembre] 1782

ADR, 10 G 1552, fol. 30

[Transcription : O. Puel]

Par devant les conseillers du Roy, notaires à Lyon, soussignés, fut présent illustre seigneur messire Gaspard de Pingon, charrier de l'Eglise, comte de Lyon, vicaire général du diocèse de Vienne, premier aumônier de sa majesté le roi de Sardaigne, abbé de Saint-Sauveur-de-Blaye, lequel en sadite qualité de charrier a remis à titre du louage avec promesses de maintenir pour six années entières qui commenceront à la fête de Saint-Jean-Baptiste prochain à messieurs ici présents et acceptants solidairement la totalité des appartements composant l'hôtel de la charrierie faisant l'angle de la rue Saint-Jean et de la rue Porte-Froc, consistant dans tous les bas au rez-de-chaussée, premier et second étage avec les caves et grenier, sans aucune réserve expresse ny quelconque, le tout en bon estat et bien comme dessous ? ainsy qu'ils le déclarent, laquelle totalité de maison est actuellement tenue et occupée par monsieur Petetin, médecin. Le présent bail général fait et passé moyennant le prix et somme de par année payable audit seigneur charrier en deux termes payables (fol. 30 v) et paiements égaux aux fêtes de Saint-Jean-Baptiste et de Noël, dont le premier paiement de la somme de écherra et sera fait à la fête de Noël de l'année prochaine 1783, le seconde de pareille somme à la fête de Saint-Jean-Baptiste suivante, et ainsi continuer jusqu'à la fin des présentes faites en outre à la charge par lesdits sieurs de faire aux appartements dépendants dudit hôtel de la charrierie et à leurs frais sans aucune répétition contre ledit seigneur Pingon, charrier, toutes les réparations dont les appartements pourront avoir besoin et dont est tenu un usufruitier, tant internes qu'externes, condition expresse et de rigueur sans laquelle le bail n'auroit pas eu lieu ou auroit été porté à un prix beaucoup plus haut et bien entendue et connue des parties ainsi qu'elles le reconnoissent, et entr'autres de faire refaire à leurs frais les fenêtres de la rue Saint-Jean, de l'antichambre et chambre de compagnie du second étage conformes à celles du cabinet de monsieur Petelin, locataire actuel, de plus les galandages se feront en briques et laisseront le tout à leur sortie ainsi que tous autres agencements tant agréables qu'utiles dans l'état qu'ils les auront faits, feront nettoyer le puits autant qu'il en sera besoin et vider le sac des latrines commaussi ils feront faire à neuf et en bois de chêne, toujours à leurs frais, la porte de la cour ainsi que les deux montants en gros plateaux de chêne ou de pierre qui est près du puits, sur la petite ruelle de l'église Sainte-Croix ; feront faire au lieu et place de la fenêtre sur la rue Porte-Froc, dans l'écurie de monsieur le médecin Petetin une plus grande ouverture, dont les montants seront en pierre de taille pour y placer une forte porte en bois de chêne bien et solidement ferrée, se soumettant les susdites parties à faire le cabaret pour la vente de leurs vins dans l'emplacement de la susdite écurie et non ailleurs ainsi qu'elles s'i obligent. Ils payeront en outre la portion qui leur competera pour le pavé de la rue Saint-Jean, de celle de Porte-Froc et ruelle Sainte-Croix et jouiront au surplus de ladite totalité de maison en bons pères de famille, sans faire aucunes dégradations ny détériorations. Ils fourniront encore aux frais des présentes et de leur expédition pour ledit seigneur bailleur, ainsi convenu et réciproquement accepté, sous les promesses, obligations et clauses dont acte fait et passé en l'hôtel dudit seigneur comte de Pingon le .

Lettre au charrier [Gaspard de Pingon]

27 septembre 1782

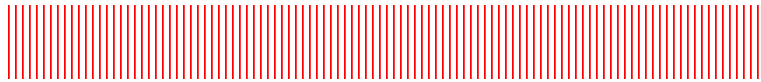
ADR, 10 G 1552, fol. 29

[Transcription : O. Puel]

Lyon, le 27 septembre 1782.

Monsieur,

Il vint hier quelqu'un de votre part pour nous prévenir que vous avés loué la totalité de votre maison. Comme très probablement ce locataire général n'occupera pas la maison en entier, je vous prie de vouloir bien me dire son nom afin



que je puisse m'adresser à lui pour souslouer s'il est possible. Il nous seroit infiniment agréable de vous appartenir toujours à quelque titre. (fol. 29 v) J'ai en conséquence de votre avis fais lever l'écriveau que j'avais fais placer pour le second et le res de chaussée comme étant maintenant inutile. Honorés moi s'il vous plaît d'une prompte réponse afin que je puisse scavoir bientost si je puis espérer de m'arranger avec ce locataire général et faire faire avant l'hiver les agencements convenables. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect votre très humble et très obéissant serviteur.

Bailloz

Dossier 4 : Procès-verbaux de visite et devis de réparations (1773-1779)

Procès-verbal de visite de la maison du charmarier

5 juin 1773

ADR, 10 G 674, fol. 7

[Transcription : R. Mounier]

5 juin 1773,

Hôtel de la charmarerie : procès-verbal de visite

Nous, Louis de Clugny, prévôt de l'Eglise, comte de Lyon et l'un des maîtres de l'œuvre de la dite Eglise, député pour faire la visite de l'hôtel affecté à la dignité de charmarier et constater son état actuel, scavoir faisons que ce jourd'hui, cinquième juin 1773, sur les dix heures du matin, nous nous serions rendus audit hôtel avec M. Loyet, architecte de cette Ville, et M. Bertrand Manin, l'un des secrétaires dudit chapitre, où étans arrivé accompagné des susnommés, nous y serions trouvé M. le Marquis de Champier, neveu et héritier de M. le Comte de Champier, ci-devant charmarier de l'Eglise, et, en sa présence, nous avons procédé à la dite visite, ainsi qu'il suit :

Premièrement, ledit hôtel prend son entrée sur la rue Saint-Jean par une porte garnie de sa fermeture, ferrure et serrures en bon état. Aiant fait la visite des caves, tant celles au-dessous du corps de logis sur la rue Saint-Jean que celles au-dessous du corps de logis au fond et à l'orient de la cour, lesquelles sont toutes vouitées et en bon état, de même que leurs portes, ferrures, serrures et clefs.

Le retz-de-chaussée composé de trois pièces, dont deux prennent jour sur la rue Saint-Jean, dans l'une desquelles est une alcôve en menuiserie ; une autre pièce, attenante à la précédente, éclairée tant sur la cour que sur la rue Porte-Froc, dans laquelle est une soupente en bois avec son escalier et un potager construit dans l'embrasure de la croisée, le tout en bon état, ainsi que sa porte donnant sur la cour. À la suite de cette chambre est une ancienne cuisine servant de bûcher, dans laquelle est un potager à trois fourneaux, garni de sa bande de fer. Ce bûcher est éclairé du côté de la cour par quatre croisées garnies de châssis de verre à panneaux de plomb auxquels il manque deux desdits panneaux, vingt carreaux à fournir à neuf et réparer les plombs. À la suite du bûcher et au retz-de-chaussée du corps de logis à l'orient de la cour est une écurie éclairée du côté de la Porte-Froc, dans laquelle est une crèche avec ses râteliers en asses bon état. Attenante à cette écurie est un fenil prenant son entrée sur la petite rue Sainte-Croix, sa porte fermant à deux vantaux.

Le premier étage est composé de trois pièces sur la rue Saint-Jean et un cabinet donnant sur la cour du côté de midi, de deux autres pièces en aile du côté nord, éclairées sur la cour et sur la rue Porte-Froc, dans l'une desquelles est un petit cabinet pratiqué dans l'embrasure d'une des fenêtres du côté de la rue Porte-Froc. À la suite de ces deux pièces en sont deux autres situées dans le corps de logis à l'orient de la cour, dont une servant de cuisine, éclairée sur la rue Porte-Froc, dans laquelle cuisine est un potager à trois fourneaux et un petit office pratiqué dans ladite cuisine ; la deuxième pièce étant éclairée sur la cour, servant de chambre à coucher, dans laquelle est une alcôve et un lambris en menuiserie ; attenant à cette chambre est un petit cabinet pratiqué sur la petite rue Sainte-Croix. Toutes les croisées, portes et ferrures de cet étage en général sont en bon état de même qu'à tous les appartements du retz-de-chaussée.

Le second étage est composé comme le premier de trois pièces sur la rue et un cabinet y attenant, donnant sur la cour, une chambre dans l'aile du côté du nord, dans laquelle sont différentes cloisons en planches appartenantes à M. le Marquis de Champier. Dans la même aile, une seconde pièce formant un corridor, éclairé du côté de la cour, une petite chambre prenant ses jours du côté de la rue Porte-Froc, avec un petit garde-meuble. Dans le corps de logis à l'orient de la cour et au-dessus des cuisines sont quatre pièces et deux cabinets, dont un prend jour sur la rue Porte-Froc, le tout en bon état, ainsi que les portes, ferrures, serrures, châssis de croisées, à la réserve de trois petits carreaux de vitre dans la pièce servant d'antichambre au fond de la cour qui sont cassés.

Le troisième étage est composé de deux petites chambres de domestiques, l'une prenant jour sur la rue Sainte-Croix et l'autre sur la rue Saint-Jean, à la première est un châssis en bois sapin avec son volet, à la seconde sans châssis aiant son volet, puis d'une grand grenier d'étendage prenant jour sur la rue Saint-Jean par trois croisées sans châssis ni



verrouils, de deux autres chambres de domestiques, prenant jour sur la rue Saint-Jean et sur la rue Porte-Froc, garnies de leurs châssis à papier et volets, le tout en bon état, ainsi que les portes, ferrures, serrures de tout cet étage.

La charpente des toits en général ainsi que la couverture en tuiles en très bon état. La tour au-dessus de l'escalier principal, fermée en cloison de planches avec sa porte, ferrure et serrure en bon état, de même que les carrelages, charpente des planchers, murs intérieurs et extérieurs, de même que le pavé et dales en pierre de la cour en bon état, ainsi que le puits et sa fermeture et sa poulie.

Dont et du tout nous avons fait rédigé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de raison, et a M. le Marquis de Champier signé avec nous, ainsi que M. Loyet et le secrétaire de notre chapitre. Fait et clos dans ledit hôtel, les jour et an susdits.

Allemand de Champier, Clugny de Thenissey, Manin, Loyet

Devis estimatif des réparations à effectuer dans la maison du charnier

1773

ADR, 10 G 674, fol. 6

[Transcription : R. Mounier ; correction : O. Puel]

Estimatif des ouvrages à faire à la charmarie

pauser une cheminée avec sa gaine à la cuisine -----	43 l.
pour un évier et la planche du sie?aux -----	21 l.
faire un potagée avec ses quatre grille -----	26 l.
monter la gainne d'une cheminée et la passer -----	32 l.
blanchir quatre piesce indispensable -----	60 l.
pour 3 portes et 3 petit chasij en sapin -----	30 l.
faire une petites séparations en plâtre -----	14 l.
déboucher une croisée au second étage, boucher tous les lézard et trous dans les appartement -----	30 l.
racomoder les boiserie ent diférentes endroit -----	15 l.
racomoder toutes les vitre vitrée, cinq croisées, netoyer les vitres grisée trois portes -----	109 l.
pour la fermeteur de la boutique en bois de chainne -----	96 l.
pour défaire la dites ouverteur -----	3 l.
faire 3 croisée en petit bois en bois de chainne, avec fichée volet, brisée et tergetes -----	90 l.
pour trois volets qu'il faux aux grenier -----	9 l.
pour racomodage de la porte d'antrée du côté de la petites rue Sainte-Croix -----	6 l.
pour déboucher la cheminée de la cuisine du rez-de-chaussée -----	7 l. 10 s.
racomoder les gouttières sur les couverts et faire les morainne aux endroit néssaire -----	24 l.
pour les fermantes de la boutique et des trois porte expliquée ci-dessus et les barreaux dessus la boutique -----	100 l.

Le totale se monte à 735 l. 10 s.

Total 911 l. et 176 de plus.

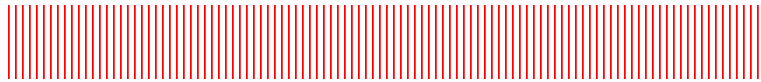
Procès-verbal de visite de la maison du charmarier

17 avril 1779

ADR, 10 G 1552, fol. 28

[Transcription : R. Mounier]

Nous, Gaspard de Pingon, grand prêtre de l'Eglise, comte de Lyon, l'un des maîtres de l'œuvre de la dite Eglise, député pour faire la visite de l'hôtel affecté à la dignité de charmarier et constater son état actuel, dresser un devis estimatif des réparations usufuitières, savoir faisons que ce jourd'huy dix sept avril mil sept cent soixante et dix neuf, sur les trois heures après midy, nous nous serions rendus audit autel avec le sieur Jean-Baptiste Perrot, conducteur et voyer des bâtiments du chapitre de la dite église, où étants arrivés accompagné du susnommé, nous y aurions trouvé M. l'avocat Colin, fondé de procuration des héritiers du défunt Laurent de Montmorillon, comte de Lyon, ci-devant charmarier de cette Eglise, en sa présence nous avons procédé à la dite visite ainsi qu'il suit, savoir :



Ledit hôtel prend son entrée sur la rue Saint-Jean par une porte garnie de sa fermeture en bois de noyer, ferrure et serrure en bon état à l'exception d'une partie de moulure qui sera posée sur un des panneaux, estimée à dix huit sols cy -----18 s.

Sur la petite rue Sainte-Croix est une porte à deux vantaux en bois de sapin dont le batement ou montant est en mauvais état, mais le montant sera réparé et mis en bon état, pour ce vingt quatre sols cy -----1 l. 4 s. Ayant fait la visite des caves, tant celles au-dessous du corps de logis sur la rue Saint-Jean que celle au-dessous du corps de logis au fond et à l'orient de la cour, lesquelles sont toutes voûtées et les escaliers en pierre en bon état, sauf les deux portes qui sont en mauvais état ainsi que leurs ferrures. Le doublage de la porte dessous le corps de logis sur la rue Saint-Jean sera fait à neuf en partie, et celle du corps de logis au fond de la cour sera faite à neuf de même bois que l'ancienne et ses ferrures seront fournies en partie, estimée à vingt quatre livres cy -----24 l.

Le rez-de-chaussée composé de trois pièces, dont deux prennent jour sur la rue Saint-Jean, dans l'une desquelles est une alcôve en menuiserie, une cheminée garnie de sa plaque en fonte, le foyer en mauvais état ; une autre pièce, attenante à la précédente, éclairée tant sur la cour que sur la rue Porte-Froc, un panneau à plomb est hors de sa place, dans laquelle pièce est une souspente en bois avec son escalier et un potager sans grilles construit dans l'embrasure de la croisée, et sa porte donnant sur la cour, le carrelage, porte et plancher asses bon état. Le foyer de la pièce du milieu sera réparé et le panneau à plomb sur la rue Porte-Froc sera fourni à neuf, estimé à six livres cy -----6 l. Dans cette dernière pièce décrite manque un volet à la croisée sur la rue Porte-Froc, lequel sera placé à neuf avec ses peintures et un verrouil, et sera placé sur les gonds qui sont existants, estimés à dix livres cy -----10 l. À la suite de cette chambre est une ancienne cuisine servant de bûcher, dans laquelle est un potager à deux fourneaux, garni de sa bande de fer. Ce bûcher est éclairé du côté de la cour par quatre croisées garnies de châssis de verre à panneaux de plomb, la porte, le carrelage, le plancher supérieur asses bon état. À la suite du bûcher et au rez-de-chaussée du corps de logis à l'orient de la cour est une écurie éclairée du côté de la Porte-Froc, dans laquelle est une crèche avec ses râteliers en asses bon état. Le châssis de la fenêtre, qui est un sapin garni de toile, a été fait par ordre du principal locataire, estimé à cinq livres dix sols cy -----5 l. 10 s. Attendant de cette écurie est un fenil prenant son entrée par la petite rue Sainte-Croix, sa porte à deux vantaux en bon état. La porte du bûcher du côté de l'écurie sera réparée ainsi qu'un des vantaux du trapon de l'encavage, estimé à quatre livres dix sols cy -----4 l. 10 s.

Le premier étage est composé de trois pièces sur la rue Saint-Jean et un cabinet donnant sur la cour du côté de midy, deux autres pièces en aile du côté du nord, éclairées sur la cour et sur la rue Porte-Froc, dans l'une desquelles est un petit cabinet pratiqué dans l'embrasure d'une des fenêtres du côté de la rue Porte-Froc, les deux cheminées de ces trois pièces garnies de leur plaque en fonte : il sera fourni dans ces trois pièces trois clefs qui y manquent à trois portes et les ferrures des fenêtres seront réparées et mis en bon état, et le contre cœur de la cheminée du salon sera remaillée, estimé à sept livres cy -----7 l. Les deux pièces en aile dont il est parlé ci-devant, dans une d'ycelle le plancher supérieur est en mauvais état occasionné par les eaux pluviales : il sera fourni une douzaine et demi de planches et de litteaux sur les joints et le panneau à plomb de la fenêtre donnant sur la galerie sera réparé, estimé à trente huit livres cy -----38 l. À la suite de ces deux pièces en sont deux autres situées dans le corps de logis à l'orient de la cour, dont une servant de cuisine, éclairée sur la rue Porte-Froc, dans laquelle cuisine est un potager à trois fourneaux sans grilles, une cheminée sans plaque et un petit office pratiqué dans ladite cuisine. La deuxième pièce attenante, éclairée sur la cour, servant de chambre à coucher, dans laquelle est une alcôve en lambris en menuiserie ; attendant cette chambre est un petit cabinet pratiqué sur la petite rue Sainte-Croix ; dans la chambre est une cheminée garnie de sa plaque en fonte, le carrelage, plancher, porte ; ferrure en bon état. La couverture en pierre de la porte d'entrée de ces deux pièces ci-devant décrites est cassée : on y posera une barre en fer, estimée à huit livres cy à la charge du chapitre cy -----8 l.

Le second étage est composé comme le premier de trois pièces sur la rue et un cabinet attendant, donnant sur la cour, deux cheminées garnies de leur plaque en fonte ; à une des portes manque une clef, pour ce deux livres -----2 l. Une chambre dans l'aile du côté du nord, dans laquelle est une séparation en briques et plâtre, dans laquelle est une porte garnie de son escalier en bois, ferrure et serrure en bon état ; le plancher supérieur est très mauvais, le tout occasionné par les eaux pluviales : le dit plancher sera mis en bon état, y placer deux douzaines de planches avec des litteaux sur les joints, estimé à trente livres cy -----30 l. Dans le même endroit est une porte donnant sur l'escalier qui est sans fermeture, les gonds, la gâche dans la pierre de taille et le mentonnet du locquet sont existants : il sera placé une porte en bois de sapin doublée, garnie de ses emparre, serrure et locquet, estimé à dix sept livres cy -----17 l. Dans la même aile, une seconde pièce formant un corridor, éclairé du côté de la cour, une petite chambre prenant ses jours du côté de la rue Porte-Froc, avec un petit garde-meuble, les portes, fenêtres, carrelage en bon état mais les plafonds supérieurs en mauvais état. Le plafond en planches du corridor sera refait à neuf, et celui d'une chambre sera réparé, évalué à vingt deux livres ci -----22 l. M. Pelletin nous a déclaré d'avoir fait faire un châssi en bois de chêne garnie de ses ferrures, peinture et carreaux à verre pour un des petits cabinets sur le devant, dont il demande le payement suivant la quittance de dix livres dix sols cy -----10 l. 10 s. Dans le corps de logis à l'orient de la cour et au-dessus des cuisines sont quatre pièces et deux cabinets, dont un prend jour sur la rue Porte-Froc qui est la souillarde, la cuisine avec sa cheminée garnie de sa plaque de fonte, un potager à cinq fourneaux garni de son cercle de fer et de ses grilles, le foyer de la cheminée et le plafond en planches en mauvais état, les portes, fenêtres, carrelage en bon état, sauf une clef qui manque à la porte de la souillarde. Le foyer de la cheminée sera réparé, y fournir et poser six carreaux, le plafond supérieur de la cuisine sera mis en bon état et les



grilles de l'évier et couche seront cimentés et la clef sera fournie à la porte de la souillarde, et le plafond de la pièce ensuite sera réparé, estimé à vingt et une livres cy -----21 l.

Le troisième étage est composé de deux petites chambres de domestiques, l'une prenant jour sur la rue Sainte-Croix et l'autre sur la cour, à la première est un châssi avec son volet, à la deuxième sans châssi ayant son volet, plus un grand grenier d'étendage prenant jour sur la rue Saint-Jean par quatre croisées garnies de leur volet sans châssi ni verrouils et un des gonds est hors de sa place, une croisée sur la petite rue Sainte-Croix les ferrures en mauvais état, deux autres chambres de domestiques, prenant jour sur la rue Saint-Jean et sur la rue Porte-Froc, les châssis hors de service sur rue Porte-Froc, un volet à une des croisées sur rue Saint-Jean hors de sa place, les plafonds supérieurs en planches en général en partie pourris et usés, les portes et carrelages en asses bon état. Le châssi de la fenêtre sur rue Sainte-Croix sera fait à neuf, les verrouils, les gonds et les ferrures des fenêtres du grenier d'étendage seront fournis et posés en place, les châssis sur rue Porte-Froc seront aussi faits à neuf, le volet sur rue Saint-Jean sera fourni avec ses ferrures et verrouil, les plafonds en planches seront réparés, y fournir quarante trois planches et deux cent quatre vingt pieds de litteaux, évalués à la somme de cent dix sept livres cy ..117 l.

La principale porte des greniers est sans fermeture, les gonds et le mentonnet du locquet et une ... sont en place, la dite porte sera faite à neuf en bois de sapin doublée garnie de ses empare, locquet, ferrure et verrouil, estimé à dix neuf livres douze sols cy -----19 l. 12 s.

La couverte en pierre de la dite porte est cassée, on y posera une barre en fer laquelle sera scellée, estimée dix livres cy -----10 l.

La tour au-dessus de l'escalier principal, fermée en cloison de planches avec sa porte, ferrure et serrure, les châssis et main courante, le tout en bon état. La charpente des toits en général nous a paru en bon état quoique ne pouvant voir que la partie sur la rue Saint-Jean, la majeure partie de la charpente est cachée par les plafonds en planches. Le ... de la charpente et les forgets nous ont paru en mauvais état, c'est pourquoi on y fournira dix douzaines de planches pour recevoir les thuilles et quelques chanlattes sur les forgets, estimé à cent vingt quatre livres cy -----124 l.

Les toits en général seront remaniés à bout et y fournir deux milliers de thuilles de Verdun, évalué à deux cent quarante huit livres cy -----248 l.

Changer quelques cornières et abergements en fer blanc sur les toits et faire à neuf deux descentes, l'une dans la cour et l'autre sur la rue Sainte-Croix, et fournir quelques crochets aux chanaux de fer blanc et réparer deux têtes de cheminée, estimé à quatre vingt deux livres cy -----82 l.

Réparer les enduits des murs à l'intérieur en plusieurs endroits, estimé à dix livres cy -----10 l.

Le pavé de la cour, le puits garni de sa poulie en cuivre, écharpe en fer, le tout en bon état.

Le total monte à la somme de huit cent dix huit livres et quatre sols savoir à la charge du chapitre des seigneurs comtes de Lyon cy -----18 l.

et huit cent livres et quatre sols à la charge du défunt usufruitier.

De Pingon, comte de Lyon

Dossier 5 : Compte de travaux (1774)

Compte de travaux pour Laurent de Montmorillon

Avril 1774

ADR, 10 G 674, fol. 2

[Transcription : O. Puel]

Compte des fournisseures faites par le sieur Perrott pour la maison de la chamarie apertenants à monsieur le comte Laurent de Montmorillon du mois de avril 1774

fournii une cheminée de cuisinne en pierre jeaunne-----	24 l.
plus fournii un évier apertenant au cchapitre tout taillé, longueur 4 pied, largeur 2 pied -----	8 l.
plus fournii un suille à la boutique longueur 5 pied 9 pouces, largeur 1 pied 8 pouces -----	14 l. 5 s.

Pour acquit à Lyon ce 26 juin 1774.

Perrott



Compte de travaux pour Laurent de Montmorillon

Avril 1774

ADR, 10 G 1552, fol. 3

[Transcription : O. Puel]

Compte des ouvrages que Gros, maître maçon, a faites et fournii pour la maison de la charmarie apertenantes à monsieur le comte de Montmorillion, charmarie, comte de Lyon, comancé au mois de avril 1774

Primièrement avoir pausée un chaminée à la cuisinne		
longeur de maçonerie	9 pied 6 pouces	39.7.0
hauteur	4 pied 8 pouces	
autre maçonerie au cabinet		
[longeur]	8 pied 2 pouces	43.6.8
largeur	5 pied 4 pouces	
aultre partie au même endroit		
[longueur]	7 pied 4 pouces	22.7.4
hauteur	3 pied 1 pouce	
aultre maçonerie pour la décentes des cornois derier		
[longueur]	5 pied 6 pouces	11.0.0
hauteur	2 pied	
		116.9.0
ce qui produit 2 toise et 4 pied à 15 livre 4 toise -----		32 l. 2 s.
plus pour deux glacis de cheminée une demy toise-----		7 l. 10 s.

briquetage des cheminée, l'une à la cuisinne et l'autre au cabinet du second étage à la cuisine :		
longeur	8 pied 8 pouces	26.8.0
hauteur	4 pied	
aultre briquetage au cabinet :		
[longeur]	24 pied	132.0.0
largeur	5 pied 6 pouces	
ce qui produit 2 toise et 46 pieds à 11 livres la toise -----		31 l. 10 s.

Compte de travaux pour Laurent de Montmorillon

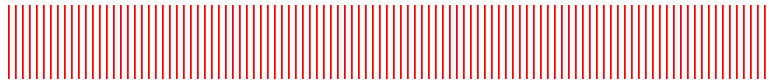
Juin 1774

ADR, 10 G 1552, fol. 4

[Transcription : O. Puel]

Mémoire des souverage¹ que Besson, maître charpentier à Lyon, a fait et fournir dans la maisont de la charmarier, apertennent à monsieur le conte de Montmorillion, du mois de juin 1774.

Plus avoir fait et fournir une fermeture bois de chaine, garnir de ses potaux, traverse, bant, porete ² , pelenche ³ et chasir ⁴ pour cy -----		94 l.
plus avoir peii pour 10 baraux pour ladite fermeture qui pèse 126 pour cy -----		19 l.
plus avoir peii pour 10 ape pour apé ⁵ la fermeture à 30 sols la pies ⁶ monte -----		15 l.
plus avoir peii pour deux fortes épare ⁷ et aveque deux gont pour ferre ladite porte et les savoir posé pour cy -----		4 l. 10 s.
plus avoir fournir une forte serrure pour la maime porte aveque une gache pour cy -----		6 l. 10 s.
plus avoir rétresir la porte qui communique dent la petite rue de Sainte-Croix, avoir changer la buté et avoir fournir les clous pour l'arêter et avoir fournir un litaux qui fait batement par en bas pour cy -----		1 l. 10 s.
plus à la maime porte fournir une serrure garnir de sa gache aveque deux clés et une poinet ⁸ à la maime porte pour cy -----		7 l.
plus, au second étage, fait et fournir une porte brisé qui ferme les quallier ⁹ pour cy -----		9 l.
plus peii au serurié pour deux épare ⁷ brisé pour la maime porte pour cy -----		8 l.
-		
		154 l. 10 s.
Montent de cy aperais -----		154 l. 10 s.



plus peii pour une faurte serrure à deux clés pour la maime porte pour cy ----- 6 l. 10 s.
 plus peii pour un loquet garnir de sont mentonnet pour cy ----- 1 l. 10 s.
 plus peii pour deux forte tergete pour la maime porte pour cy ----- 1 l. 10 s.
 plus, dans la chenbere¹⁰ de monsieur de Marvaux, fait et fournir un éselier¹¹ garnir de sa
 porte dou belle¹² pour cy -- 15 l.
 plus peii pour deux épare⁷ garnir de leur gont pour cy ----- 4 l. 10 s.
 plus peii pour un loqué pour la maime porte pour cy ----- 1 l.
 plus fait et fournir un chasir⁴ dent la maime chenbere¹⁰ qui done du jour dans la chenbere de
 monsieur Marvaux pour cy ----- 2 l.
 plus, dans la qusine¹³, avoir couper le faut pelenché¹⁴ pour poser une cheminé et avoir
 rebouché tout le tour aveque des bout de pelenché³ pour cy ----- 1 l. 10 s.
 plus, dent la maime qusine¹³, avoir recouper un gallarrdage¹⁵ pour communiquer dans
 l'aufise¹⁶ et avoir fait et fournir un éselier¹¹ garnir de sa porte doubelle¹² pour cy ----- 18 l.
 plus peii pour deux épares⁷ avec deux gont pour ladite porte pour cy ----- 4 l.
 plus pour une serrure pour la maime porte ----- 3 l.
 212 l. 15 s.

Montent de cy aperais ----- 212 l. 15 s.
 plus fait et fournir une séparation qui sépare la souliarede¹⁷ d'aveque l'aufise¹⁶, ladite
 séparation garnir de son chasir⁴ pour cy ----- 16 l.
 plus, dent la soliarede¹⁷, fait et fournir une pelenché³ de 4 pied longueur 16 pouse largeur,
 fournir une consolle pour la surportere, plus fournir 3 crochet pour pendere les seaux pour
 cy ----- 6 l.
 plus, dans la chenbere¹⁰ où couche les filles, fait et fournir un peti chasir⁴ pour cy ----- 2 l.
 -
 plus, au second étage, sur ledi vent, avoir recoupés le deu faut pelafont¹⁸ avec les deux
 pelenché³ et avoir re couper le couvert pour faire le pasage de la cheminé que l'on na posé
 pour cy ----- 4 l.
 plus avoir fournir deux pelenché³ sur le couvert pour reboucher ledit pasage de la cheminé
 pour cy ----- 2 l.
 plus avoir fournir des litaux pour bouché les pelafont¹⁸ contre la gaine de la cheminée et
 avoir fournir les clous nesesaire pour cy ----- 2 l.
 Montent ----- = 244 l. 15 s.
 Réglé à 230 l.

Notes :

- | | | | |
|---|---------------------------------|----|---|
| 1 | les souverage(s) = les ouvrages | 10 | chenbere = chambre |
| 2 | porete ? | 11 | éselier = aisselier |
| 3 | pelenché = planche | 12 | porte dou belle / doubelle = porte double |
| 4 | chasir = châsis | 13 | qusine = cuisine |
| 5 | ape/apé = ? | 14 | pelenché = plancher |
| 6 | pies = pied | 15 | gallarrdage = galandage |
| 7 | épare = emparre | 16 | aufise = office |
| 8 | poinet = poignée | 17 | souliarede / soliarede = souillarde |
| 9 | les quallier = l'escalier | 18 | faut pelafont = faux-plafond |

Compte de travaux pour Laurent de Montmorillon

Jun 1774

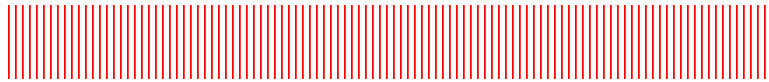
ADR, 10 G 1552, fol. 5

[Transcription : O. Puel]

Compte des ouvrages en menuiserie que maître Compagnon a faites est furnii pour la maison de la charmarie, sise dent Saint-Jean, à Lion, du mois de juin 1774, scavoir :

Pour avoire fait trois croisée en bois de chaine et avoire racomodée la boiserie en
 diférantes endroits à prix convenu avec le sieur Perrot à ----- 106 l.
 Plus avoire fait et furnii quatre volet au grenier ----- 18 l.
 Le totalle se monte, y comprie la ferrur des croisée ----- 124 l.
 Réglé à 120 l.

Pour acquit, Lion, ce 26 juin, 1774,
 Compagnon.



Compte de travaux pour Laurent de Montmorillon

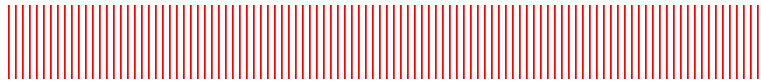
Juin 1774

ADR, 10 G 1552, fol. 6

[Transcription : O. Puel]

Mémoires des ouvrages que Flachat, maître vitrier, a fait et fournis pour monsieur de Montmorillon, conte à Lyon, dans sa maison de la chamarerie, du 12 avril 1774, scavoir :

Avoir levé 7 croisée d'on avoir nettoyées et fourni du mastic à 1 l. par croisée -----	3 l.
deux les avoir nettoyées et remastiqués et pein en gris à l'huile en gris en dehors contenant 32 caraux à 2 l. par croisée -----	4 l.
deux ^c les avoir nettoyées et recolée à neuf contenant 66 carau -----	1 l. 16 s.
plus fournis dans les dites croisée 6 caraux de 5 sols -----	1 l. 10 s.
plus avoir vitré deux châssis contenant 15 caraux, à 5 sols par caraux -----	3 l. 15 s.
plus avoir nettoyer, recolé à neuf une porte de 12 caraux -----	9 s.
plus avoir vitré une croisée de 40 carau sur la rue de l'Abreuvoir à 4 sols par caraux -----	8 s.
plus avoir pein la dite croisée en gris à l'huile en dehors -----	1 l. 16 s.
plus, à l'office, avoir vitré un châssis de 6 carau à 10 sols par carau -----	3 l.
plus avoir pein 3 porte en gris à la colle dedan et dehors à 1 l. 10 sols la pièces -----	4 l. 10 s.
sur le devan, avoir nettoyer trois châssis et une porte contenant 36 carau, fourni du mastique -----	1 l. 4 s. 33 l.
Suitte et montant de l'autre part -----	33 l.
plus fourni à la porte et au châssis 4 carau à 5 sols -----	1 l.
avoir levé 5 croisé sur le devan en plomb contenant 26 pannau, les avoir nettoyer, remis en plomb à neuf à 1 l. 4 sols par pannau -----	31 l. 4 s.
plus avoir nettoyer une croisé de 24 caraux sur la cour, fourni du mastique -----	1 l.
fourni deux caraux dans la dite croisé à 5 sols -----	10 s.
plus avoir relevé un panau et l'avoir nettoyer et racomodé, fourni du plomb -----	8 s.
plus au premier, sur le derier, dans la cuisine, avoir vitré un croisée contenant 54 carau à 4 sols pour -----	10 l. 10 s.
plus avoir pein la dite croisé en gris à l'huile en dehors -----	2 l.
accotté la dite, avoir nettoyer une croisée et recollée, et le dessus l'avoir racomodé, fourni du plomb -----	1 l.
au de la porte, avoir nettoyer, racomoder, fourni du plon -----	8 s.
Dans la chambre sur le derier où est l'alcôve, avoir nettoyer et recolé à neuf une croisé et deux châssis contenant 56 carau -----	2 l.
plus fourni 2 carau de 6 sols chaque -----	12 s.
plus, sur le passage de la petite rue Sainte-Croix, avoir levé deux croisé contenant 24 carau chaque, les avoir nettoyer, recolé à neuf -----	1 l. 16 s.
plus avoir pein les dit châssis en gris à l'huile en deor -----	1 l. 10 s.
plus avoir fourni 3 carau dans les dit châssis à 4 sols -----	12 s.
plus avoir levé deux pannau, les avoir nettoiyér, racomodés, fourni du plomb à 8 sols par panneau -----	2 l. 16 s. 88 l. 12 s.
Montant cy contre -----	88 l. 12 s.
plus, dans la chambre du balcon sur la cour, avoir nettoyer et remastiquer une croisée de 24 carau -----	1 l.
plus, dans le passage pour aller sur le devan, avoir levé 9 pannau, les avoir nettoyés, racomodés, founry du plomb à 6 sols par pannau -----	2 l. 14 s.
plus fourni 15 pièces dans les dit pannau à 2 sols pièces -----	1 l. 10 s.
plus, sur l'escallier, avoir nettoyer deux croisé de 20 carau chaque, fourni du mastique à 18 sols par croisée -----	1 l. 16 s.
plus fourni 4 carau dans les dite croisé à 10 sols chaque -----	2 l.
plus, sur le devan, avoir vitré trois croisé de 24 carau chaque à 6 sols par carau -----	21 l. 12 s.
plus avoir pein les dittes croisé en gris à l'huile en dehors et en huile grasse en dedans à 3 l. par croisé -----	9 l.
plus avoir nettoyer deux croisé de 24 carau chaque, une sur le devan, l'autre sur le derier, fourni du mastique à 1 l. par croisée -----	2 l.
plus fourni dans les dittes croisé trois carau de 6 sols -----	18 s.
au rés de chaussé, avoir pein une fermitture de bouttique en maron -----	9 l.
au-dessus de la ditte bouttique , avoir vitré trois châssis de 6 carau chaque, avoir fait	



servir 12 vieux carau à 2 sols par carau ----- 1 l. 4 s.
plus fourni sis caraux à neuf à 9 sols par carau ----- 2 l. 14 s.
plus avoir levé 10 pannau sur la cour, dans la grande cuisine, les avoir nettoyés,
racomodé, fourni du plomb à 8 sols par pannau ----- 4 l.
148 l.

Suitte et montant d el'autre part ----- 148 l.
plus fourni dans les dits pannau 16 pièces à 2 sols chaque ----- 1 l. 12 s.
Compte du vitrier pour la charmerie ----- 149 l. 12 s.
Régulé à 138 l.

Pour acqui, à Lion, ce 6 juiet 1774,
Flachat.

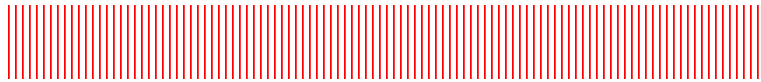
Annexe 5 : Documentation archéologique

Avertissement :

Les inventaires proposés ci-dessous visent simplement à inventorier et localiser les pièces, murs et autres ouvertures que contient la maison du charmerier.

Inventaire des pièces de la maison du charmerier

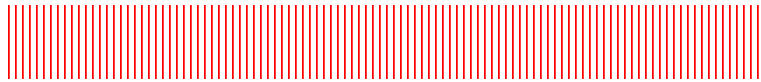
pièce	bâtiment	niveau (x)	localisation précise
Pi - 1.0	bât. 2	niv. - 1	escalier droit
Pi - 1.1	bât. 1	niv. - 1	cave
Pi - 1.2	bât. 3	niv. - 1	cave
Pi 0.0	bât. 4	niv. 0	RDC tourelle
Pi 0.1	bât. 1	niv. 0	couloir d'accès actuel
Pi 0.2	bât. 1	niv. 0	ancien couloir d'accès
Pi 0.3	bât. 1	niv. 0	espace sous le cabinet supérieur
Pi 0.4	bât. 2	niv. 0	pièce ouest
Pi 0.5	bât. 2	niv. 0	pièce est
Pi 0.6	bât. 3	niv. 0	-
Pi 0.7	-	niv. 0	cour intérieure
Pi 1.0	bât. 4	niv. 1	palier 1 tourelle
Pi 1.1	bât. 1	niv. 1	-
Pi 1.2	bât. 2	niv. 1	galerie
Pi 1.3	bât. 1	niv. 1	cabinet est
Pi 1.4	bât. 2	niv. 1	pièce ouest
Pi 1.5	bât. 2	niv. 1	pièce est
Pi 1.6	bât. 3	niv. 1	-
Pi 2.0	bât. 4	niv. 2	palier 2 tourelle
Pi 2.1	bât. 1	niv. 2	-
Pi 2.2	bât. 2	niv. 2	galerie
Pi 2.3	bât. 1	niv. 2	cabinet est
Pi 2.4	bât. 2	niv. 2	pièce ouest
Pi 2.5	bât. 2	niv. 2	pièce est
Pi 2.6	bât. 3	niv. 2	-
Pi 3.0	bât. 4	niv. 3	palier 3 tourelle



pièce	bâtiment	niveau(x)	localisation précise
Pi 3.1	bât. 1	niv. 3	-
Pi 3.2	bât. 1	niv. 3	cabinet est

Inventaire des murs de la maison du chararier

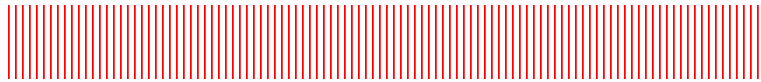
mur	bâtiment(s)	niveau(x)	pièce	localisation
M 1	bât. 1	niv. - 1	Pi - 1.1	ouest
M 1	bât. 1	niv. 0	Pi 0.1 / 0.2 / 0.4	ouest
M 1	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	ouest
M 1	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	ouest
M 1	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	ouest
M 2	bât. 1	niv. - 1	Pi 0.1	sud
M 2	bât. 1	niv. 0	Pi 0.1	sud
M 2	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	sud
M 2	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	sud
M 2	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	sud
M 3	bât. 1 / 2	niv. 0	Pi 0.4 / 0.5 / 0.8	nord
M 3	bât. 1 / 2	niv. 1	Pi 1.1 / 1.4 / 1.5	nord
M 3	bât. 1 / 2	niv. 2	Pi 2.1 / 2.4 / 2.5	nord
M 3	bât. 1 / 2	niv. 3	Pi 3.1	nord
M 4	bât. 1	niv. - 1	Pi - 1.1	est
M 4	bât. 1	niv. 0	Pi 0.1 / 0.3	est / ouest
M 4	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1 / 1.3	est / ouest
M 4	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1 / 2.3	est / ouest
M 4	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1 / 3.3	est / ouest
M 5	bât. 1 / 2	niv. 0	Pi 0.8 / 0.4	est / ouest
M 5	bât. 1 / 2	niv. 1	Pi 1.1 / 1.4	est / ouest
M 5	bât. 1 / 2	niv. 2	Pi 2.1 / 2.4	est / ouest
M 5	bât. 1 / 2	niv. 3	Pi 3.1	est
M 6	bât. 2	niv. 0	Pi 0.4	sud
M 6	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	sud
M 6	bât. 2	niv. 2	Pi 2.4	sud
M 7	bât. 1 / 4	niv. - 1	Pi - 1.0	sud-est
M 7	bât. 1 / 4	niv. 0	Pi 0.0 / 0.3 / 0.7	sud-est / nord / nord-est
M 7	bât. 1 / 2 / 4	niv. 1	Pi 1.0 / 1.2 / 1.3	sud-est / ouest / nord
M 7	bât. 1 / 2 / 4	niv. 2	Pi 2.0 / 2.2 / 2.3	sud-est / ouest / nord
M 7	bât. 1 / 2 / 4	niv. 3	Pi 3.0 / 3.3	sud-est / nord
M 8	bât. 1	niv. 0	Pi 0.3 / 0.7	est / ouest
M 8	bât. 1	niv. 1	Pi 1.3	est
M 8	bât. 1	niv. 2	Pi 0.3 / 0.7	est
M 8	bât. 1	niv. 3	Pi 0.3 / 0.7	est
M 9	bât. 1	niv. 0	Pi 0.3	sud
M 9	bât. 1	niv. 1	Pi 1.3	sud
M 9	bât. 1	niv. 2	Pi 2.3	sud
M 9	bât. 1	niv. 3	Pi 3.3	sud
M 10	bât. 4	niv. - 1	Pi - 1.0	noyau



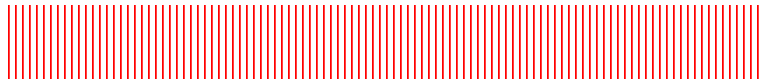
mur	bâtiment(s)	niveau(x)	pièce	localisation
M 11	bât. 2	niv. 1	Pi 1.2	sud
M 11	bât. 2	niv. 2	Pi 2.2	sud
M 11	bât. 2	niv. 3	Pi 2.2	sud
M 12	bât. 2	niv. 0	Pi 0.4 / 0.5	est / ouest
M 12	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4 / 1.5	est / ouest
M 12	bât. 2	niv. 2	Pi 2.4 / 2.5	est / ouest
M 14	bât. 3	niv. 0	Pi 0.6	nord
M 14	bât. 3	niv. 1	Pi 1.6	nord
M 14	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	nord
M 15	bât. 3	niv. - 1	Pi - 1.2	sud
M 15	bât. 3	niv. 0	Pi 0.6	sud
M 15	bât. 3	niv. 1	Pi 1.6	sud
M 15	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	sud
M 16	bât. 3	niv. - 1	Pi - 1.2	est
M 16	bât. 3	niv. 0	Pi 0.6	est
M 16	bât. 3	niv. 1	Pi 1.6	est
M 16	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	est
M 17	bât. 1	niv. 0	Pi 0.2	sud
M 18	bât. 1	niv. 0	Pi 0.2	nord
M 19	bât. 1	niv. 1	Pi 0,8	sud
M 20	bât. 2	niv. 0	Pi 0.5	sud
M 20	bât. 2	niv. 1	Pi 1.5	sud
M 20	bât. 2	niv. 2	Pi 2.5	sud
M 21	bât. 2	niv. 0	Pi 0.4	sud
M 21	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	sud
M 21	bât. 2	niv. 2	Pi 2.4	sud
M 22	bât. 2	niv. 0	Pi 0,7	sud
M 23	bât. 1 / 4	niv. - 1	Pi - 1.1 / - 1.0	est / ouest
M 23	bât. 1 / 4	niv. 0	Pi 0.8 / 0.4	est / ouest
M 23	bât. 1 / 4	niv. 1	Pi 1.1 / 1.4	est / ouest
M 23	bât. 1 / 4	niv. 2	Pi 2.1 / 2.4	est / ouest
M 23	bât. 1 / 4	niv. 3	Pi 1.1	est

Inventaire des portes de la maison du chararier

numéros	bâtiment(s)	niveau(x)	pièce(s)	mur	bouchée
P 1	bât. 1	niv. 0	Pi 0.1	M 1	non
P 2	bât. 1	niv. 0	Pi 0.1 / 0.3	M 4	non
P 3	bât. 1	niv. 0	Pi 0.2	M 1	non
P 4	bât. 1	niv. 0	Pi 0.2	M 1	non
P 5	bât. 1 / 4	niv. 0	Pi 0.0 / 0.3	M 7	oui
P 6	bât. 1	niv. 0	Pi 0.1 / 0.2	M 17	oui
P 7	bât. 1	niv. 0	Pi 0.2 ?	M 18	oui
P 8	bât. 1	niv. 0	Pi 0.0 / 0.2	M 23	non
P 9	bât. 4	niv. 0	Pi - 1.0 / 0.0	M 10	oui



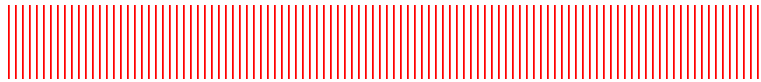
numéros	bâtiment(s)	niveau(x)	pièce(s)	mur	bouchée
P 10	bât. 4 ?	niv. 0	Pi 0.7 / 0.0	M 7	non
P 11	bât. 4	niv. -1	Pi - 1.0 / - 1.1	M 23	non
P 12	cour	niv. 0	Pi -1.0 / 0.7	M 7	non
P 13	cour	niv. 0	Pi 0.7 / 0.4	M 19	non
P 14	bât. 2	niv. 0	Pi 0.7 / 0.5	M 20	oui
P 15	cour	niv. 0	Pi 0.7 / 0.5	M 12 ?	non
P 16	bât. 2	niv. 0	Pi 0.4 / 0.5	M 12	oui
P 17	bât. 2	niv. 0	Pi 0.5	M 3	oui
P 18	bât. 2	niv. 0	Pi 0.5	M 3	oui
P 19	bât. 2 / 3	niv. 0	Pi 0.5 / 0.6	M 13	non
P 20	bât. 3	niv. 0	Pi 0.6	M 3	oui
P 21	bât. 3	niv. 0	Pi 0.6	M 3	oui
P 22	bât. 3	niv. 0	Pi 0.6	M 15	oui
P 23	bât. 3	niv. 0	Pi 0.6	M 15	oui
P 24	bât. 3	niv. 0	Pi 0.7 / 0.6	M 13	non
P 25	bât. 3	niv. 0	Pi 0.7 / 0.6	M 13	non
P 26	bât. 3	niv. 0	Pi 0.7 / 0.6	M 13	oui
P 27	galerie	niv. 1	Pi 1.0 / 1.2	M 7	non
P 28	bât. 3	niv. 1	Pi 1.6	M 16	oui
P 29	bât. 3	niv. 1	Pi 1.2 / 1.6	M 13	non
P 30	bât. 3	niv. 1	Pi 1.5 / 1.6	M 13	non
P 31	bât. 2	niv. 1	Pi 1.2 / 1.5	M 20	oui
P 32	bât. 2	niv. 1	Pi 1.2 / 1.5	M 12	non
P 32	bât. 2	niv. 1	Pi 1.2 / 1.5	M 12	non
P 33	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4 / 1.5	M 12	non
P 34	bât. 2	niv. 1	Pi 1.5	M 3	non
P 35	bât. 1 / 2	niv. 1	PI 1.1 / 1.4	M 5	non
P 35	bât. 1 / 2	niv. 1	PI 1.1 / 1.4	M 5	non
P 36	bât. 1 / 2	niv. 1	PI 1.1 / 1.4	M 5	non
P 37	bât. 1 / 4	niv. 1	Pi 1.0 / 1.1	M 23	non
P 38	bât. 1 / 4	niv. 1	Pi 1.0 / 1.1	M 23	oui
P 39	bât. 1 / 4	niv. 1	Pi 1.0 / 1.3	M 7	non
P 40	bât. 1	niv. 1	PI 1.1 / 1.3	M 4	non
P 41	bât. 2 / 4	niv. 2	Pi 2.0 / 2.2	M 7	non
P 42	bât. 1 / 2	niv. 2	Pi 2.1 / 2.4	M 5	non
P 43	bât. 1 / 4	niv. 2	Pi 2.0 / 2.1	M 23	non
P 44	bât. 1 / 4	niv. 2	Pi 2.0 / 2.1	M 23	non
P 45	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1 / 2.3	M 4	non
P 46	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1 / 2.3	M 4	oui
P 47	bât. 1 / 4	niv. 2	Pi 2.0 / 2.3	M 7	non
P 48	bât. 2	niv. 2	Pi 2.2 / 2.4	M 6	non
P 49	bât. 2	niv. 2	Pi 2.2 / 2.5	M 12	non
P 50	bât. 2	niv. 2	Pi 2.4 / 2.5	M 12	non
P 51	bât. 2 / 3	niv. 2	Pi 2.5 / 2.6	M 13	non
P 52	bât. 4	niv. 3	Pi 3.0 / ?	M 7	oui
P 53	bât. 1 / 4	niv. 3	Pi 3.0 / 3.1	M 23	non



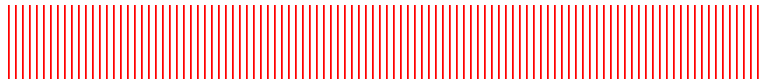
numéros	bâtiment(s)	niveau(x)	pièce(s)	mur	bouchée
P 54	bât. 4	niv. 3	Pi 3.0 / ?	M 6	oui
P 55	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1 / 3.2	M 4	oui
P 56	bât. 1 / 2	niv. 2	Pi 2.1 / 2.4	M 5	non
P 57	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1 / 1.3	M 4	oui
P 58	bât. 2	niv. 1	Pi 1.2 / 1.5	M 20	oui
P 101	bât. 2	niv. 0	Pi 0,5 / 0,7	M 20	oui

Inventaire des fenêtres de la maison du chamarier

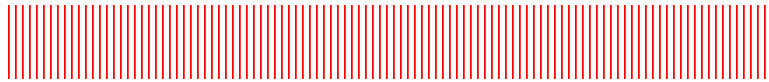
numéros	bâtiment(s)	niveau(x)	pièce(s)	mur	bouchée
F 1	bât. 1	niv. 0	Pi 0.3	M 4	oui
F 2	bât. 1	niv. 0	Pi 0.3	M 8	
F 3	bât. 2	niv. 0	Pi 0.4	M 19	non
F 4	bât. 2	niv. 0	Pi 0.5	M 20	non
F 5	bât. 2	niv. 0	Pi 0.5	M 20	non
F 6	bât. 2 / 3	niv. 0	Pi 0.6	M 13	non
F 7	bât. 3	niv. 0	Pi 0.6	M 13	
F 8	bât. 1 / 4	niv. 0	Pi 0.0 / 0.2	M 23	non
F 9	bât. 4	niv. 1	Pi 1.0	M 7	non
F 10	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	M 6	non
F 11	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	M 6	oui
F 12	bât. 3	niv. 1	Pi 1.6	M 15	non
F 13	bât. 3	niv. 1	Pi 1.6	M 15	oui/non
F 14	bât. 3	niv. 1	Pi 1.6	M 13	oui
F 15	bât. 3	niv. 1	Pi 1.6	M 13	non
F 16	bât. 3	niv. 1	Pi 1.6	M 13	oui
F 17	bât. 3	niv. 1	Pi 1.6	M 14	non
F 18	bât. 3	niv. 1	Pi 1.6	M 14	non
F 19	bât. 2	niv. 1	Pi 1.5	M 3	
F 20	bât. 2	niv. 1	Pi 1.5	M 3	non
F 21	bât. 2	niv. 1	Pi 1.5	M 20	non
F 22	bât. 2	niv. 1	Pi 1.5	M 20	oui
F 23	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	M 3	non
F 24	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	M 3	non
F 25	bât. 2	niv. 1 / 2	Pi 1.4/2.4	M 6	oui
F 26	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	M 1	non
F 27	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	M 1	non
F 28	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	M 1	non
F 29	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	M 1	oui/non
F 30	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	M 1	oui
F 31	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	M 1	non
F 32	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	M 1	non
F 33	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	M 1	oui
F 34	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	M 2	oui
F 35	bât. 1	niv. 1	Pi 1.3	M 9	non
F 36	bât. 1	niv. 1	Pi 1.3	M 8	non



numéros	bâtiment(s)	niveau(x)	pièce(s)	mur	bouchée
F 37	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	M 3	non
F 38	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	M 3	non
F 39	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	M 1	non
F 40	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	M 1	non
F 41	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	M 1	non
F 42	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	M 1	oui
F 43	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	M 1	oui
F 44	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	M 1	non
F 45	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	M 1	non
F 46	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	M 1	oui
F 47	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	M 2	non
F 48	bât. 1	niv. 2	Pi 2.3	M 2	non
F 49	bât. 1	niv. 2	Pi 2.3	M 8	non
F 50	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1/2.3	M 4	non
F 51	bât. 2	niv. 2	Pi 2.4	M 3	non
F 52	bât. 2	niv. 2	Pi 2.4	M 3	non
F 53	bât. 2	niv. 2 / 3	Pi 2.4	M 6	non
F 54	bât. 2	niv. 2	Pi 2.5	M 3	non
F 55	bât. 2	niv. 2	Pi 2.5	M 3	non
F 56	bât. 2	niv. 2	Pi 2.5	M 20	non
F 57	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	M 14	non
F 58	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	M 14	non
F 59	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	M 14	non
F 60	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	M 15	non
F 61	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	M 15	non
F 62	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	M 13	non
F 63	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	M 13	non
F 64	bât. 4	niv. 2	Pi 2.0	M 7	non
F 65	bât. 2	niv. 2	Pi 2.2	M 11	
F 66	?	?	?	?	
F 67	bât. 4	niv. 3	Pi 3.0	M 7	oui
F 68	bât. 1	niv. 3	Pi 3.2	M 8	
F 69	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	M 2	non
F 70	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	M 2	non
F 71	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	M 1	non
F 72	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	M 1	non
F 73	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	M 1	non
F 74	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	M 1	non
F 75	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	M 1	non
F 76	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	M 1	non
F 77	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	M 3	non
F 78	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	M 5	non
F 79	bât. 1	niv. 0	Pi 0.1	M 1	oui
F 80	bât. 2	niv. 1	Pi 1.5	M 20	oui
F 81	bât. 4	niv. 3	Pi 3.0	M 7	non
F 82	bât. 2	niv. 0	Pi 0.5	M 20	oui



numéros	bâtiment(s)	niveau(x)	pièce(s)	mur	bouchée
F 83	bât. 2	niv. 0	Pi 0.5	M 20	non
F 84	bât. 3	niv. 0	Pi 0.6	M 15	non
F 85	bât. 3	niv. 1	Pi 1.6	M 13	oui
F 86	bât. 4	niv. 3	Pi 3.0	M 6	non



Inventaire des cheminées de la maison du charnier

cheminée	bâtiment	niveau	pièce	mur
CH 1	bât. 2	niv. 0	Pi 0.5	M 13
CH 2	bât. 3	niv. 1	Pi 1.6	M 16
CH 3	bât. 3	niv. 1	Pi 1.6	M 13
CH 4	bât. 2	niv. 1	Pi 1.5	M 3
CH 5	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	M 3
CH 6	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	M 3
CH 7	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	M 2
CH 8	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	M 2
CH 9	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	M 3
CH 10	bât. 2	niv. 2	Pi 2.4	M 3
CH 11	bât. 2	niv. 2	Pi 2.5	M 3
CH 12	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	M 13
CH 13	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	M 16
CH 14	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	M 16
CH 15	bât. 2	niv. 2	Pi 2.5	M 12
CH 16	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	M 13
CH 17	bât. 3	niv. 1	Pi 1.6	cloison
CH 18	bât. 2	niv. 1	Pi 1.5	M 3
CH 19	bât. 3	niv. 1	Pi 1.6	M 13
CH 20	bât. 3	niv. 1	Pi 1.6	M 16
CH 21	bât. 1	niv. 1	Pi 1.5	M 13
CH 22	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	M 1
CH 23	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	M 2
CH 24	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	cloison
CH 25	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	M 13
CH 26	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	M 13
CH 27	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	M 15
CH 28	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	M 3
CH 29	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	M 1
CH 30	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	M 2
CH 31	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	M 3
CH 32	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	M 2

Inventaire des photographies

MAISON DU CHAMARRIER

37 rue Saint-Jean, 69005 LYON

PN	IMG2618	jpg	DVD 1	1553	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F79	0. Puel
PN	IMG2620	jpg	DVD 2	1601	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur nord (M 3), parement nord	0. Puel
PN	IMG2622	jpg	DVD 3	1519	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur nord (M 3), parement nord	0. Puel
PN	IMG2623	jpg	DVD 4	1508	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur ouest (M 1), parement est	0. Puel
PN	IMG2624	jpg	DVD 5	1558	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur ouest (M 1), parement est	0. Puel
PN	IMG2626	jpg	DVD 6	1469	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur nord (M 3), parement nord	0. Puel
PN	IMG2590	jpg	DVD 7	1464	04/06/2014	bât. 2	niv. 0	Pi 0.3	Mur nord (M 7), parement sud, porte P 5	0. Puel
PN	IMG2595	jpg	DVD 8	1551	04/06/2014	bât. 2	niv. 0	Pi 0.3	Mur ouest (M 4), parement est, porte P 2	0. Puel
PN	IMG2619	jpg	DVD 9	1571	04/06/2014	bât. 3	niv. 0	-	Mur sud (M 2, M 9, M 22) parement sud	0. Puel
PN	IMG2627	jpg	DVD 10	1568	04/06/2014	bât. 3	niv. 0	-	Mur est, parement ouest	0. Puel
PN	IMG2628	jpg	DVD 11	1563	04/06/2014	bât. 3	niv. 0	-	Mur est, parement ouest	0. Puel
PN	IMG2613	jpg	DVD 12	1527	04/06/2014	cour	niv. 1	Pi 0.7	Mur ouest (M 7), parement est, fenêtre F 9	0. Puel
PN	IMG2614	jpg	DVD 13	1614	04/06/2014	cour	niv. 1	Pi 0.7	Mur ouest (M 7), parement est, fenêtre F 9	0. Puel
PN	IMG2616	jpg	DVD 14	1628	04/06/2014	cour	niv. 2	Pi 0.7	Mur ouest (M 7), parement est, fenêtre F 64	0. Puel
PN	IMG2592	jpg	DVD 15	1447	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.3	Mur ouest (M 8), parement est, fenêtre F 2	0. Puel
PN	IMG2593	jpg	DVD 16	1572	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Mur est (M 8), parement est, fenêtre F 2	0. Puel
PN	IMG2596	jpg	DVD 17	1355	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Vue du bâtiment 1 et du bâtiment 4	0. Puel
PN	IMG2597	jpg	DVD 18	1443	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Vue du bâtiment 1	0. Puel
PN	IMG2598	jpg	DVD 19	1383	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Vue du bâtiment 1	0. Puel
PN	IMG2600	jpg	DVD 20	1514	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Vue du bâtiment 4 et du bâtiment 2	0. Puel
PN	IMG2601	jpg	DVD 21	1508	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Vue du bâtiment 4 et du bâtiment 2	0. Puel
PN	IMG2602	jpg	DVD 22	1679	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Vue du bâtiment 2	0. Puel
PN	IMG2603	jpg	DVD 23	1409	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Vue du bâtiment 2 au R+ 0	0. Puel
PN	IMG2604	jpg	DVD 24	1485	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Vue du bâtiment 2 au R+ 1 et R+ 2	0. Puel
PN	IMG2605	jpg	DVD 25	1475	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Vue du bâtiment 3	0. Puel
PN	IMG2606	jpg	DVD 26	1507	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Vue du bâtiment 2 et du bâtiment 3	0. Puel
PN	IMG2607	jpg	DVD 27	1451	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Vue du bâtiment 2 et du bâtiment 3	0. Puel
PN	IMG2608	jpg	DVD 28	1470	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Mur sud (M 22), parement nord	0. Puel
PN	IMG2609	jpg	DVD 29	1513	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Le puits	0. Puel
PN	IMG2611	jpg	DVD 30	1558	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Mur ouest (M 7), parement est, porte P 10	0. Puel
PN	IMG2612	jpg	DVD 31	1542	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Mur ouest (M 7), parement est, porte P 10, Détail du décor	0. Puel
PN	IMG2615	jpg	DVD 32	1585	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Bâtiment 4	0. Puel
PN	IMG2617	jpg	DVD 33	1479	04/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Bâtiment 1	0. Puel
PN	IMG 0789	jpg	DVD 34	4625	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur est (M 5), parement ouest, porte P 35	A. Daubas
PN	IMG 0790	jpg	DVD 35	4369	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur est (M 5), parement ouest, porte P 35	A. Daubas
PN	IMG 0791	jpg	DVD 36	3381	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur sud (M 2), parement nord, cheminée CH 7 et CH 23	A. Roux
PN	IMG 0792	jpg	DVD 37	2998	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur sud (M 2), parement nord, cheminée CH 7 et CH 23	A. Roux
PN	IMG 0793	jpg	DVD 38	3727	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur sud (M 2), parement nord, cheminée CH 7 et CH 23	A. Roux
PN	IMG 0796	jpg	DVD 39	3584	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur est (M 4), parement ouest, fenêtre F 83	0. Puel
PN	IMG 0799	jpg	DVD 40	4039	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur est (M 4), parement ouest, fenêtre F 83	0. Puel
PN	IMG 0801	jpg	DVD 41	3696	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur est (M 4), parement ouest	0. Puel
PN	IMG 0777	jpg	DVD 42	3790	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1 coulis	Mur est (M 23), parement ouest	0. Puel
PN	IMG 0768	jpg	DVD 43	3503	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1 nord	Mur nord (M 3), parement sud	0. Puel
PN	IMG 0769	jpg	DVD 44	3404	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1 nord	Mur nord (M 3), parement sud, Détail du sondage	0. Puel
PN	IMG 0770	jpg	DVD 45	4002	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1 nord	Mur est (M 5), parement ouest, Enduit peint	0. Puel
PN	IMG 0772	jpg	DVD 46	3731	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1 nord	Mur est (M 5), parement ouest, Enduit peint	0. Puel
PN	IMG 0775	jpg	DVD 47	3354	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1 nord	Mur ouest (M 1), parement est	0. Puel
PN	IMG 0763	jpg	DVD 48	3803	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.4	Mur ouest (M 5), parement est, Détail du sondage	0. Puel



MAISON DU CHAMARIER

37 rue Saint-Jean, 69005 LYON

PN	IMG02618	j09	DND 1	1553	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 79	0. Puel
PN	IMG2620	j09	DND 2	1601	06/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur nord (M 3), parement nord	0. Puel
PN	IMG 0764	j09	DND 49	3733	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.4	Mur ouest (M 5), parement est	0. Puel
PN	IMG 0765	j09	DND 50	4098	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.4	Mur ouest (M 5), parement est	0. Puel
PN	IMG 0766	j09	DND 51	4378	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.4	Mur sud (M 6/21), parement nord. Détail de la maçonnerie	0. Puel
PN	IMG 0767	j09	DND 52	4396	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.4	Mur sud (M 6/21), parement nord. Détail de la maçonnerie	0. Puel
PN	IMG 0778	j09	DND 53	3926	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.4	Mur sud (M 6), parement nord	0. Puel
PN	IMG 0781	j09	DND 54	3424	17/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.4	Mur sud (M 6), parement nord	0. Puel
PN	IMG 0803	j09	DND 55	2604	17/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur ouest (M 1), parement est	0. Puel
PN	IMG 0804	j09	DND 56	3503	17/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur sud (M 2), parement nord, cheminée CH 8	A. Roux
PN	IMG 0805	j09	DND 57	3979	17/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur sud (M 2), parement nord, cheminée CH 8	0. Puel
PN	IMG 0813	j09	DND 58	4551	17/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur ouest (M 1), parement est, cheminée CH 24	A. Roux
PN	IMG 0814	j09	DND 59	3279	17/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur nord (M 3), parement sud, cheminée CH 9	A. Roux
PN	IMG 0811	j09	DND 60	3500	17/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1 nord	Mur ouest (M 1), parement est	0. Puel
PN	IMG 0815	j09	DND 61	2988	17/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1 nord	Mur nord (M 3), parement sud	0. Puel
PN	IMG 0816	j09	DND 62	3777	17/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1 nord	Mur nord (M 3), parement sud	0. Puel
PN	IMG 0817	j09	DND 63	3961	17/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1 nord	Mur nord (M 3), parement sud	0. Puel
PN	IMG 0818	j09	DND 64	3892	17/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1 nord	Mur sud (M 5), parement ouest	0. Puel
PN	IMG 0819	j09	DND 65	4134	17/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1 nord	Mur est (M 5), parement ouest	0. Puel
PN	IMG 0808	j09	DND 66	3388	17/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1 sud	Mur est (M 4), parement ouest	0. Puel
PN	IMG 0809	j09	DND 67	3821	17/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.3	Mur nord (M 7), parement sud	0. Puel
PN	IMG 0748	j09	DND 68	3333	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur est (M 12), parement ouest	0. Puel
PN	IMG 0752	j09	DND 69	3408	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur est (M 12), parement ouest. Détail de la maçonnerie	0. Puel
PN	IMG 0757	j09	DND 70	3483	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur est (M 12), parement ouest. Détail de la maçonnerie	0. Puel
PN	IMG 0759	j09	DND 71	4092	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur nord (M 3), parement sud	0. Puel
PN	IMG 0761	j09	DND 72	3794	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur nord (M 3), parement sud	0. Puel
PN	IMG 0762	j09	DND 73	3575	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur nord (M 3), parement sud	0. Puel
PN	IMG 0782	j09	DND 74	2989	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur ouest (M 5), parement est, porte P 35	A. Daubas
PN	IMG 0783	j09	DND 75	2598	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur ouest (M 5), parement est, porte P 36	A. Daubas
PN	IMG 0785	j09	DND 76	1883	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur nord (M 3), parement sud, fenêtre F 23	A. Daubas
PN	IMG 0787	j09	DND 77	2513	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur nord (M 3), parement sud, fenêtre F 24	A. Daubas
PN	IMG 0788	j09	DND 78	4129	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur nord (M 3), parement sud, fenêtre F 24	A. Daubas
PN	IMG 0797	j09	DND 79	3534	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur nord (M 3), parement sud, cheminée CH 5	A. Roux
PN	XXI	j09	DND 80	2099	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur est (M 12), parement est, porte P 33	A. Daubas
PN	XXII	j09	DND 81	1932	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur sud (M 6), parement nord, porte P 11	A. Daubas
PN	XXIV	j09	DND 82	1022	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur sud (M 6), parement nord, fenêtre F 10	A. Daubas
PN	XXV	j09	DND 83	1926	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur sud (M 6), parement nord, fenêtre F 10	A. Daubas
PN	XXVI	j09	DND 84	1625	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur sud (M 6), parement nord, fenêtre F 25	A. Daubas
PN	XXVII	j09	DND 85	1985	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur sud (M 6), parement nord, fenêtre F 25	A. Daubas
PN	XXVIII	j09	DND 86	1877	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur sud (M 6), parement nord, fenêtre F 82	A. Daubas
PN	XXIX	j09	DND 87	2306	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.4	Mur sud (M 6), parement nord, fenêtre F 82. Graffiti sur piédroit	A. Daubas
PN	IMG 0715	j09	DND 88	4131	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.5	Mur ouest (M 12), parement est	0. Puel
PN	IMG 0716	j09	DND 89	3991	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.5	Mur ouest (M 12), parement est. Détail de la maçonnerie	0. Puel
PN	IMG 0717	j09	DND 90	3711	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.5	Mur ouest (M 12), parement est. Détail du sondage	0. Puel
PN	IMG 0718	j09	DND 91	3680	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.5	Mur ouest (M 12), parement est. Détail du sondage	0. Puel
PN	IMG 0719	j09	DND 92	3950	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.5	Mur ouest (M 12), parement est. Détail du sondage	0. Puel
PN	IMG 0721	j09	DND 93	4180	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.5	Mur sud (M 20), parement nord	0. Puel
PN	IMG 0722	j09	DND 94	3699	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.5	Mur sud (M 20), parement nord	0. Puel

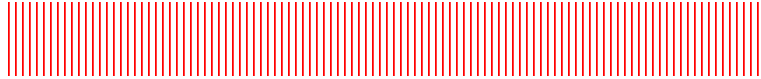


Inventaire des photographies

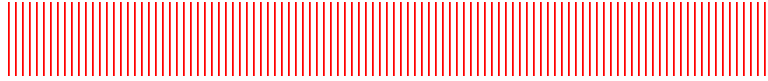
MAISON DU CHAMARIER

37 rue Saint-Jean, 69005 LYON

PN	IMG 0726	jpg	DVD 1	1553	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 79	O. Puel
PN	IMG 0727	jpg	DVD 2	1601	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur nord (M 3), parement nord	O. Puel
PN	IMG 0728	jpg	DVD 95	3699	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur sud (M 20), parement nord, fenêtre F 22 et porte P 58.	O. Puel
PN	IMG 0729	jpg	DVD 96	4248	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur sud (M 20), parement nord, fenêtre F 22 et porte P 58.	O. Puel
PN	IMG 0730	jpg	DVD 97	3726	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur sud (M 20), parement nord, fenêtre F 22 et porte P 58. Détail de la maçonnerie	O. Puel
PN	IMG 0731	jpg	DVD 98	4183	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur est (M 13), parement ouest	O. Puel
PN	IMG 0732	jpg	DVD 99	4283	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur est (M 13), parement ouest	O. Puel
PN	IMG 0733	jpg	DVD 100	3702	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur est (M 13), parement ouest. Détail du sondage	O. Puel
PN	IMG 0734	jpg	DVD 101	4361	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur nord (M 3), parement sud	O. Puel
PN	IMG 0735	jpg	DVD 102	4581	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur nord (M 3), parement sud	O. Puel
PN	IMG 0736	jpg	DVD 103	3516	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur nord (M 3), parement sud	O. Puel
PN	IMG 0737	jpg	DVD 104	4115	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur nord (M 3), parement sud	O. Puel
PN	IMG 0738	jpg	DVD 105	3896	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur nord (M 3), parement sud	O. Puel
PN	IMG 0739	jpg	DVD 106	4910	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur nord (M 3), parement sud. Détail du sondage	O. Puel
PN	IMG 0740	jpg	DVD 107	4272	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur nord (M 3), parement sud. Détail du sondage	O. Puel
PN	IMG 0741	jpg	DVD 108	4049	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur sud (M 20), parement sud, fenêtre F 22. Détail de la maçonnerie	O. Puel
PN	IMG 0742	jpg	DVD 109	3917	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur sud (M 20), parement sud, fenêtre F 22. Détail de la maçonnerie	O. Puel
PN	IMG 0743	jpg	DVD 110	3951	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur sud (M 20), parement sud, fenêtre F 22. Détail	O. Puel
PN	IMG 0744	jpg	DVD 111	3981	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur sud (M 20), parement sud, fenêtre F 22. Détail	O. Puel
PN	IMG 0745	jpg	DVD 112	2079	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur nord (M 3), parement sud, porte P 34	A. Daubas
PN	IMG 0746	jpg	DVD 113	1912	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur nord (M 3), parement sud, porte P 34	A. Daubas
PN	IMG 0747	jpg	DVD 114	2005	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur nord (M 3), parement sud, fenêtre F 20	A. Daubas
PN	IMG 0748	jpg	DVD 115	1262	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur nord (M 3), parement sud, fenêtre F 19	A. Daubas
PN	IMG 0749	jpg	DVD 116	2134	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur est (M 13), parement ouest, porte P 30	A. Daubas
PN	IMG 0750	jpg	DVD 117	2250	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur est (M 13), parement ouest, porte P 30. Linteau	A. Daubas
PN	IMG 0751	jpg	DVD 118	1719	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur sud (M 20), parement nord, porte P 31	A. Daubas
PN	IMG 0752	jpg	DVD 119	1210	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur sud (M 20), parement nord, fenêtre F 21	A. Daubas
PN	IMG 0753	jpg	DVD 120	1490	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur sud (M 20), parement nord, fenêtre F 21	A. Daubas
PN	IMG 0754	jpg	DVD 121	2144	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur sud (M 20), parement nord, fenêtre F 22 et porte P 58	A. Daubas
PN	IMG 0755	jpg	DVD 122	1946	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur sud (M 20), parement nord, fenêtre F 22 et porte P 58. Détail bouchage	A. Daubas
PN	IMG 0756	jpg	DVD 123	2252	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur sud (M 20), parement nord, fenêtre F 22/ et porte P 58. Détail bouchage	A. Daubas
PN	IMG 0757	jpg	DVD 124	1896	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur ouest (M 12), parement ouest, porte P 32	A. Daubas
PN	IMG 0758	jpg	DVD 125	2152	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur ouest (M 12), parement ouest, porte P 33	A. Daubas
PN	IMG 0759	jpg	DVD 126	1727	17/06/2014	bât. 2	niv. 1	PI 1.5	Mur ouest (M 12), parement ouest, porte P 33. Marque lapidaire sur le linteau	A. Daubas
PN	IMG 0760	jpg	DVD 127	3455	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	PI 0.7	Mur est (M 13), parement est, fenêtre F 15	V. Kligallon
PN	IMG 0761	jpg	DVD 128	3351	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	PI 1.2	Mur est (M 13), parement ouest, porte P 29	V. Kligallon
PN	IMG 0762	jpg	DVD 129	3664	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	PI 1.6	Mur est (M 16), parement ouest	O. Puel
PN	IMG 0763	jpg	DVD 130	3652	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	PI 1.6	Mur est (M 16), parement ouest	O. Puel
PN	IMG 0764	jpg	DVD 131	4255	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	PI 1.6	Mur est (M 16), parement ouest. Détail de la maçonnerie	O. Puel
PN	IMG 0765	jpg	DVD 132	4326	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	PI 1.6	Mur est (M 16), parement ouest. Détail du sondage	O. Puel
PN	IMG 0766	jpg	DVD 133	3744	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	PI 1.6	Mur sud (M 15), parement nord	O. Puel
PN	IMG 0767	jpg	DVD 134	3177	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	PI 1.6	Mur sud (M 15), parement nord	O. Puel
PN	IMG 0768	jpg	DVD 135	3933	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	PI 1.6	Mur sud (M 15), parement nord. Détail du sondage	O. Puel
PN	IMG 0769	jpg	DVD 136	3826	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	PI 1.6	Mur est (M 16), parement ouest, porte P 28. Césure	V. Kligallon
PN	IMG 0770	jpg	DVD 137	3466	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	PI 1.6	Mur ouest (M 13), parement est, fenêtre F 14	V. Kligallon
PN	IMG 0771	jpg	DVD 138	2474	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	PI 1.6	Mur ouest (M 13), parement est	O. Puel
PN	IMG 0772	jpg	DVD 139	4076	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	PI 1.6	Mur ouest (M 13), parement est	O. Puel



PN	IMG_P2618	jpg	DVD_1	1553	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 79	O. Puel
PN	IMG_P2620	jpg	DVD_2	1601	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur nord (M 3), parement nord	O. Puel
PN	IMG_0672	jpg	DVD_144	3740	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur ouest (M 13), parement est, porte P 30	O. Puel
PN	IMG_0673	jpg	DVD_141	3512	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur ouest (M 13), parement est, cheminée CH 3	O. Puel
PN	IMG_0674	jpg	DVD_142	3432	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur ouest (M 13), parement est, Césure verticale	O. Puel
PN	IMG_0675	jpg	DVD_143	3857	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur sud (M 15), parement nord, fenêtre F 13	V. Kilgallon
PN	IMG_0676	jpg	DVD_144	3773	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur sud (M 15), parement nord, fenêtre F 13	V. Kilgallon
PN	IMG_0677	jpg	DVD_145	3374	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur nord (M 14), parement sud	O. Puel
PN	IMG_0678	jpg	DVD_144	4636	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur nord (M 14), parement sud, Détail de la maçonnerie	O. Puel
PN	IMG_0679	jpg	DVD_147	4298	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur nord (M 14), parement sud, Détail de la maçonnerie	O. Puel
PN	IMG_0680	jpg	DVD_148	3035	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur sud (M 15), parement nord	O. Puel
PN	IMG_0681	jpg	DVD_149	4558	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur sud (M 15), parement nord, Enduit peint	O. Puel
PN	IMG_0682	jpg	DVD_150	3919	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur sud (M 15), parement nord, Enduit peint	O. Puel
PN	IMG_0683	jpg	DVD_151	3875	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur sud (M 15), parement nord, Enduit peint	O. Puel
PN	IMG_0684	jpg	DVD_152	4536	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur sud (M 15), parement nord, Enduit peint	O. Puel
PN	IMG_0686	jpg	DVD_153	3741	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur est (M 16), parement ouest, cheminée CH 2	V. Kilgallon
PN	IMG_0687	jpg	DVD_154	2585	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur nord (M 14), parement sud, fenêtre F 17	V. Kilgallon
PN	IMG_0688	jpg	DVD_155	2574	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur nord (M 14), parement sud, fenêtre F 18	V. Kilgallon
PN	IMG_0690	jpg	DVD_156	3917	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur est (M 16), parement ouest, porte P 28	V. Kilgallon
PN	IMG_0691	jpg	DVD_157	3252	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur sud (M 15), parement nord, fenêtre F 12	V. Kilgallon
PN	IMG_0692	jpg	DVD_158	3564	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur sud (M 15), parement nord, fenêtre F 13	V. Kilgallon
PN	IMG_0693	jpg	DVD_159	3526	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur sud (M 15), parement nord, fenêtre F 13	V. Kilgallon
PN	IMG_0694	jpg	DVD_160	3463	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur sud (M 15), parement nord	V. Kilgallon
PN	IMG_0695	jpg	DVD_161	2571	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur ouest (M 13), parement est, fenêtre F 15	V. Kilgallon
PN	IMG_0696	jpg	DVD_162	3273	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur ouest (M 13), parement est, fenêtre F 15; Détail arc	V. Kilgallon
PN	IMG_0697	jpg	DVD_163	3687	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur ouest (M 13), parement est, porte P 29	V. Kilgallon
PN	IMG_0700	jpg	DVD_164	2933	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur ouest (M 13), parement est, fenêtre F 35	V. Kilgallon
PN	IMG_0701	jpg	DVD_165	4670	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur ouest (M 13), parement est, fenêtre F 36	V. Kilgallon
PN	IMG_0702	jpg	DVD_166	3787	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur ouest (M 13), parement est, fenêtre F 36, Marque lapidaire	V. Kilgallon
PN	IMG_0705	jpg	DVD_167	4566	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur ouest (M 13), parement est, porte P 30	V. Kilgallon
PN	IMG_0706	jpg	DVD_168	3970	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur ouest (M 13), parement est, porte P 30	V. Kilgallon
PN	IMG_0707	jpg	DVD_169	3469	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur ouest (M 13), parement est, porte P 30, Piedroit	V. Kilgallon
PN	IMG_0708	jpg	DVD_170	3445	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur ouest (M 13), parement est, porte P 30	V. Kilgallon
PN	IMG_0710	jpg	DVD_171	3454	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur ouest (M 13), parement est, porte P 30, Piedroit avec enduit	V. Kilgallon
PN	IMG_0712	jpg	DVD_172	4185	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur ouest (M 13), parement est, cheminée CH 18	V. Kilgallon
PN	IMG_0713	jpg	DVD_173	4212	17/06/2014	bât. 3	niv. 1	Pt 1.6	Mur est (M 16), parement ouest, cheminée CH 19	V. Kilgallon
PN	IMG_0821	jpg	DVD_174	4010	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pt 1.1	Mur est (M 5), parement ouest, porte P 36	A. Daubas
PN	IMG_0822	jpg	DVD_175	3594	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pt 1.1	Mur est (M 23), parement ouest, porte P 37	A. Daubas
PN	IMG_0823	jpg	DVD_176	3797	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pt 1.1	Mur est (M 23), parement ouest, porte P 37; Détail piedroit	A. Daubas
PN	IMG_0824	jpg	DVD_177	3518	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pt 1.1	Mur est (M 23), parement ouest, porte P 38	A. Daubas
PN	IMG_0825	jpg	DVD_178	3466	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pt 1.1	Mur est (M 23), parement ouest, porte P 38	A. Daubas
PN	IMG_0826	jpg	DVD_179	4089	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pt 1.1	Mur est (M 23), parement ouest, porte P 38, Piedroit	A. Daubas
PN	IMG_0827	jpg	DVD_180	4485	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pt 1.1	Mur est (M 23), parement ouest, porte P 38, Piedroit	A. Daubas
PN	IMG_0828	jpg	DVD_181	4024	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pt 1.1	Mur est (M 23), parement ouest, porte P 40	A. Daubas
PN	IMG_0829	jpg	DVD_182	3753	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pt 1.1	Mur est (M 23), parement ouest, fenêtre F 83	A. Daubas
PN	IMG_0830	jpg	DVD_183	4039	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pt 1.1	Mur est (M 23), parement ouest, fenêtre F 83	A. Daubas
PN	IMG_0831	jpg	DVD_184	3896	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pt 1.1	Mur sud (M 2), parement sud, fenêtre F 34	A. Daubas
PN	IMG_0832	jpg	DVD_185	3981	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pt 1.1	Mur sud (M 2), parement sud, fenêtre F 34; Enduit peint sur piedroit	A. Daubas

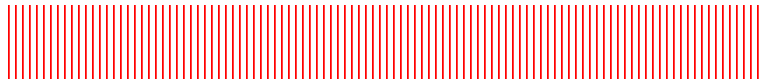


Inventaire des photographies

MAISON DU CHAMARIER

37 rue Saint-Jean, 69005 LYON

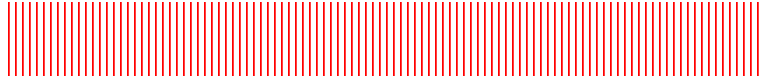
PN	IMG_02618	jpg	DVD 1	1553	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F79	0. Puel
PN	IMG_02620	jpg	DVD 2	1601	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur nord (M 3), parement nord	0. Puel
PN	IMG_0833	jpg	DVD 186	3887	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur sud (M 2), parement sud, fenêtre F34; Enduit peint sur piedroit	A. Daubas
PN	IMG_0834	jpg	DVD 187	2655	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 33	A. Daubas
PN	IMG_0835	jpg	DVD 188	4343	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 33. Enduit peint sur le linteau	A. Daubas
PN	IMG_0836	jpg	DVD 188	4118	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 33. Enduit peint sur le linteau	A. Daubas
PN	IMG_0837	jpg	DVD 191	2050	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 32	A. Daubas
PN	IMG_0839	jpg	DVD 191	3208	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 32. Enduit peint sur le linteau	A. Daubas
PN	IMG_0842	jpg	DVD 192	3539	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 31	A. Daubas
PN	IMG_0843	jpg	DVD 193	2254	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 30	A. Daubas
PN	IMG_0844	jpg	DVD 194	3427	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 29	A. Daubas
PN	IMG_0845	jpg	DVD 195	3923	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 29. Détail arc	A. Daubas
PN	IMG_0846	jpg	DVD 194	3142	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 28	A. Daubas
PN	IMG_0847	jpg	DVD 197	3099	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 27	A. Daubas
PN	IMG_0848	jpg	DVD 198	4043	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 26	A. Daubas
PN	IMG_0849	jpg	DVD 194	3826	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 26. Détail allège	A. Daubas
PN	IMG_0850	jpg	DVD 200	3767	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur nord (M 3), parement sud, porte P 57	A. Daubas
PN	IMG_1001	jpg	DVD 201	3993	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur sud (M 2), parement nord, enduit peint	A. Daubas
PN	IMG_1002	jpg	DVD 202	4463	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.1	Mur sud (M 2), parement nord, enduit peint	A. Daubas
PN	IMG_0851	jpg	DVD 203	3467	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.3	Mur nord (M 7), parement sud, porte P 39	A. Daubas
PN	IMG_0852	jpg	DVD 204	2243	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.3	Mur ouest (M 4), parement est, porte P 40	A. Daubas
PN	IMG_0853	jpg	DVD 205	5298	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.3	Mur ouest (M 4), parement est, porte P 40. Marque lapidaire	A. Daubas
PN	IMG_0854	jpg	DVD 206	3083	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.3	Mur est (M 8), parement ouest, fenêtre F 36	A. Daubas
PN	IMG_0855	jpg	DVD 207	3156	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.3	Mur est (M 8), parement ouest, fenêtre F 36	A. Daubas
PN	IMG_0856	jpg	DVD 208	3304	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.3	Mur sud (M 9), parement nord, fenêtre F 35	A. Daubas
PN	IMG_0859	jpg	DVD 206	4141	18/06/2014	bât. 1	niv. 1	Pi 1.3	Mur sud (M 9), parement nord, fenêtre F 35. Détail du décor peint sur le piedroit	A. Daubas
PN	IMG_0900	jpg	DVD 211	4336	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur est (M 5), parement ouest, porte P 56	A. Daubas
PN	IMG_0902	jpg	DVD 211	4136	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur est (M 5), parement ouest, porte P 42	A. Daubas
PN	IMG_0903	jpg	DVD 212	3938	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur est (M 5), parement ouest, porte P 42. Détail du piedroit	A. Daubas
PN	IMG_0904	jpg	DVD 213	3870	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur est (M 5), parement ouest, porte P 43	A. Daubas
PN	IMG_0906	jpg	DVD 214	3538	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur nord (M 3), parement sud, fenêtre F 37	A. Daubas
PN	IMG_0907	jpg	DVD 215	3558	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur nord (M 3), parement sud, fenêtre F 38	A. Daubas
PN	IMG_0908	jpg	DVD 216	2760	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 39	A. Daubas
PN	IMG_0909	jpg	DVD 217	3016	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 40	A. Daubas
PN	IMG_0910	jpg	DVD 218	3325	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 41	A. Daubas
PN	IMG_0911	jpg	DVD 219	3764	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 41. Marque lapidaire	A. Daubas
PN	IMG_0912	jpg	DVD 220	4798	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 42	A. Daubas
PN	IMG_0913	jpg	DVD 221	3250	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur est (M 23), parement ouest, porte P 44	A. Daubas
PN	IMG_0914	jpg	DVD 222	2381	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur est (M 23), parement ouest, porte P 45	A. Daubas
PN	IMG_0915	jpg	DVD 223	4106	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur est (M 23), parement ouest, porte P 45. Marque lapidaire	A. Daubas
PN	IMG_0916	jpg	DVD 224	4257	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur est (M 23), parement ouest, porte P 45. Marque lapidaire	A. Daubas
PN	IMG_0917	jpg	DVD 225	3467	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur est (M 23), parement ouest, fenêtre F 50	A. Daubas
PN	IMG_0918	jpg	DVD 226	3945	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur est (M 23), parement ouest, porte P 46	A. Daubas
PN	IMG_0920	jpg	DVD 227	3469	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur sud (M 2), parement nord, fenêtre F 47	A. Daubas
PN	IMG_0921	jpg	DVD 228	3773	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 46	A. Daubas
PN	IMG_0922	jpg	DVD 229	3532	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 45	A. Daubas
PN	IMG_0923	jpg	DVD 230	3021	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 44	A. Daubas
PN	IMG_0924	jpg	DVD 231	3736	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 43	A. Daubas



MAISON DU CHAMARIER

37 rue Saint-Jean, 69005 LYON

PN	IMG_0925	jpg	DVD 1	1553	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F79	O. Puel
PN	IMG_0926	jpg	DVD 2	1601	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur nord (M 3), parement nord	O. Puel
PN	IMG_0927	jpg	DVD 232	2917	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.3	Mur ouest (M 4), parement est, porte P 45	A. Daubas
PN	IMG_0928	jpg	DVD 233	3293	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.3	Mur ouest (M 4), parement est, fenêtre F 50	A. Daubas
PN	IMG_0929	jpg	DVD 234	2955	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.3	Mur sud (M 6), parement nord, fenêtre F 48	A. Daubas
PN	IMG_0930	jpg	DVD 235	3092	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.3	Mur ouest (M 4), parement est, porte P 46	A. Daubas
PN	IMG_0931	jpg	DVD 236	3675	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.3	Mur est (M 8), parement ouest, fenêtre F 49	A. Daubas
PN	IMG_0932	jpg	DVD 237	3542	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.3	Mur nord (M 7), parement sud, porte P 47	A. Daubas
PN	IMG_0933	jpg	DVD 238	3104	18/06/2014	bât. 1	niv. 2	Pi 2.3	Mur nord (M 7), parement sud, porte P 47	A. Daubas
PN	IMG_0934	jpg	DVD 239	1531	18/06/2014	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	Mur est (M 5), parement ouest	A. Roux
PN	IMG_0935	jpg	DVD 240	1614	18/06/2014	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	Mur nord (M 3), parement sud	A. Roux
PN	IMG_0936	jpg	DVD 241	1506	18/06/2014	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	Mur est (M 4), parement ouest, porte P 55	A. Roux
PN	IMG_0937	jpg	DVD 242	3405	18/06/2014	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	Mur est (M 5), parement ouest, fenêtre F 78	A. Daubas
PN	IMG_0938	jpg	DVD 243	3839	18/06/2014	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	Mur nord (M 3), parement sud, fenêtre F 77	A. Daubas
PN	IMG_0939	jpg	DVD 244	3734	18/06/2014	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 76	A. Daubas
PN	IMG_0940	jpg	DVD 245	3570	18/06/2014	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 75	A. Daubas
PN	IMG_0941	jpg	DVD 246	3750	18/06/2014	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 74	A. Daubas
PN	IMG_0942	jpg	DVD 247	3712	18/06/2014	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 72	A. Daubas
PN	IMG_0943	jpg	DVD 248	3675	18/06/2014	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 72	A. Daubas
PN	IMG_0944	jpg	DVD 249	3584	18/06/2014	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 71	A. Daubas
PN	IMG_0945	jpg	DVD 250	3629	18/06/2014	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	Mur sud (M 2), parement nord, fenêtre F 70	A. Daubas
PN	IMG_0946	jpg	DVD 251	3842	18/06/2014	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	Mur sud (M 2), parement nord, fenêtre F 69	A. Daubas
PN	IMG_0947	jpg	DVD 252	2404	18/06/2014	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	Mur est (M 4), parement ouest, porte P 55	A. Daubas
PN	IMG_0948	jpg	DVD 253	3390	18/06/2014	bât. 1	niv. 3	Pi 3.1	Mur est (M 4), parement ouest, porte P 53	A. Daubas
PN	IMG_0949	jpg	DVD 254	3418	18/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.2	Mur ouest (M 7), parement est, porte P 27	A. Daubas
PN	IMG_0950	jpg	DVD 255	4422	18/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.2	Mur ouest (M 7), parement est, porte P 27. Détail d'un piédroit	A. Daubas
PN	IMG_0951	jpg	DVD 256	3254	18/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.2	Mur nord (M 6), parement sud, fenêtre F 10	A. Daubas
PN	IMG_0952	jpg	DVD 257	2556	18/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.2	Mur nord (M 6), parement sud, fenêtre F 11	A. Daubas
PN	IMG_0953	jpg	DVD 258	3909	18/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.2	Mur nord (M 6), parement sud, fenêtre F 11. Marque lapidaire	A. Daubas
PN	IMG_0954	jpg	DVD 259	2798	18/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.2	Mur est (M 12), parement ouest, porte P 32	A. Daubas
PN	IMG_0955	jpg	DVD 260	4013	18/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.2	Mur est (M 13), parement ouest, porte P 29	A. Daubas
PN	IMG_0956	jpg	DVD 261	2615	18/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.2	Mur est (M 13), parement ouest, porte P 29	A. Daubas
PN	IMG_0957	jpg	DVD 262	3729	18/06/2014	bât. 2	niv. 1	Pi 1.2	Mur nord (M 20), parement sud, fenêtre F 21	A. Daubas
PN	IMG_0958	jpg	DVD 263	3918	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pi 2.2	Mur ouest (M 7), parement est, porte P 41	A. Daubas
PN	IMG_0959	jpg	DVD 264	4148	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pi 2.2	Mur nord (M 6), parement sud, fenêtre F 25	A. Daubas
PN	IMG_0960	jpg	DVD 265	3310	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pi 2.2	Mur nord (M 6), parement sud, porte P 48	A. Daubas
PN	IMG_0961	jpg	DVD 266	4186	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pi 2.2	Mur nord (M 6), parement sud, porte P 48	A. Daubas
PN	IMG_0962	jpg	DVD 267	3513	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pi 2.2	Mur est (M 12), parement ouest, porte P 49	A. Daubas
PN	IMG_0963	jpg	DVD 268	4780	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pi 2.2	Mur est (M 12), parement ouest, porte P 49. Marque lapidaire	A. Daubas
PN	IMG_0964	jpg	DVD 269	1541	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pi 2.4	Mur ouest (M 5), parement est	O. Puel
PN	IMG_0965	jpg	DVD 270	1560	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pi 2.4	Mur sud (M 6/21), parement nord	O. Puel
PN	IMG_0966	jpg	DVD 271	1512	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pi 2.4	Mur sud (M 6/21), parement nord, fenêtre F 25	O. Puel
PN	IMG_0967	jpg	DVD 272	1568	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pi 2.4	Mur sud (M 6/21), parement nord	O. Puel
PN	IMG_0968	jpg	DVD 273	1548	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pi 2.4	Mur nord (M 3), parement sud	O. Puel
PN	IMG_0969	jpg	DVD 274	1547	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pi 2.4	Mur nord (M 3), parement sud	O. Puel
PN	IMG_0970	jpg	DVD 275	1492	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pi 2.4	Mur nord (M 3), parement sud, fenêtre F 51	O. Puel
PN	IMG_0971	jpg	DVD 276	1545	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pi 2.4	Mur est (M 12), parement ouest	O. Puel
PN	IMG_0972	jpg	DVD 277	4282	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pi 2.4	Mur est (M 12), parement ouest, porte P 50	A. Daubas

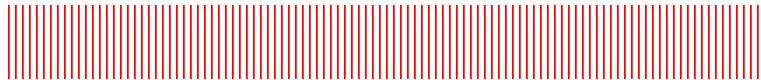


Inventaire des photographies

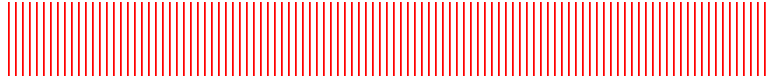
MAISON DU CHAMARIER

37 rue Saint-Jean, 69005 LYON

PN	IMG_P2618	jpg	DVD_1	1553	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 79	O. Puel
PN	IMG_P2620	jpg	DVD_2	1601	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur nord (M 3), parement nord	O. Puel
PN	IMG_0889	jpg	DVD_278	4507	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.4	Mur est (M 12), parement ouest, porte P 50. Détail du piédroit	A. Daubas
PN	IMG_0890	jpg	DVD_279	4308	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.4	Mur sud (M 6), parement nord, porte P 48	A. Daubas
PN	IMG_0891	jpg	DVD_280	4518	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.4	Mur sud (M 6), parement nord, porte P 48. Marque lapidaire	A. Daubas
PN	IMG_0893	jpg	DVD_281	3478	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.4	Mur sud (M 6), parement nord, fenêtre F 53	A. Daubas
PN	IMG_0894	jpg	DVD_282	4134	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.4	Mur ouest (M 5), parement est, porte P 42	A. Daubas
PN	IMG_0895	jpg	DVD_283	4090	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.4	Mur ouest (M 5), parement est, porte P 56	A. Daubas
PN	IMG_0896	jpg	DVD_284	3906	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.4	Mur ouest (M 5), parement est, porte P 56; Détail de la maçonnerie	A. Daubas
PN	IMG_0897	jpg	DVD_285	3753	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.4	Mur nord (M 3), parement sud, fenêtre F 52	A. Daubas
PN	IMG_0898	jpg	DVD_286	3739	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.4	Mur nord (M 3), parement sud, fenêtre F 51	A. Daubas
PN	IMG_0899	jpg	DVD_287	3778	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.4	Mur nord (M 3), parement sud, fenêtre F 51. Détail du piédroit	A. Daubas
PN	IMG_P2754	jpg	DVD_288	1528	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur ouest (M 12), parement est	O. Puel
PN	IMG_P2755	jpg	DVD_288	1471	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur nord (M 3), parement sud	A. Roux
PN	IMG_P2756	jpg	DVD_290	1527	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur nord (M 3), parement sud	A. Roux
PN	IMG_P2757	jpg	DVD_291	1432	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur nord (M 3), parement sud, Détail du sondage	A. Roux
PN	IMG_P2758	jpg	DVD_292	1461	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur est (M 13), parement ouest	A. Roux
PN	IMG_P2759	jpg	DVD_293	1539	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur sud (M 20), parement sud	A. Roux
PN	IMG_P2761	jpg	DVD_294	1434	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur ouest (M 12), parement est, cheminée CH 15. Détail initiale	A. Roux
PN	IMG_P2762	jpg	DVD_294	1486	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur ouest (M 12), parement est, cheminée CH 15. Détail initiale	A. Roux
PN	IMG_0874	jpg	DVD_294	4219	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur est (M 13), parement ouest, porte P 51	A. Daubas
PN	IMG_0875	jpg	DVD_297	3711	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur sud (M 20), parement nord, fenêtre F 56	A. Daubas
PN	IMG_0876	jpg	DVD_298	4285	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur ouest (M 12), parement est, porte P 49	A. Daubas
PN	IMG_0877	jpg	DVD_299	4425	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur ouest (M 12), parement est, porte P 49. Marque lapidaire	A. Daubas
PN	IMG_0879	jpg	DVD_300	4979	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur ouest (M 12), parement est, porte P 50.	A. Daubas
PN	IMG_0880	jpg	DVD_301	4529	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur ouest (M 12), parement est, porte P 50. Détail du piédroit	A. Daubas
PN	IMG_0881	jpg	DVD_302	3011	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur ouest (M 12), parement est, porte P 50. Marque lapidaire	A. Daubas
PN	IMG_0883	jpg	DVD_303	3841	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur nord (M 3), parement sud, fenêtre F 54	A. Daubas
PN	IMG_0884	jpg	DVD_304	3551	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur nord (M 3), parement sud, fenêtre F 54. Détail du piédroit	A. Daubas
PN	IMG_0885	jpg	DVD_305	3073	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur nord (M 3), parement sud, fenêtre F 55	A. Daubas
PN	IMG_0887	jpg	DVD_306	3748	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.5	Mur nord (M 3), parement sud, fenêtre F 55. Marque lapidaire	A. Daubas
PN	IMG_0869	jpg	DVD_307	4110	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.6	Mur ouest (M 13), parement ouest, fenêtre F 62	A. Daubas
PN	IMG_0870	jpg	DVD_308	3758	18/06/2014	bât. 2	niv. 2	Pt 2.6	Mur ouest (M 13), parement ouest, fenêtre F 62. Détail maçonnerie	A. Daubas
PN	IMG_0997	jpg	DVD_309	2730	18/06/2014	bât. 2	niv. 0	Pt 0.3	Mur ouest (M 4), parement est, porte P 2	A. Daubas
PN	IMG_0998	jpg	DVD_310	2979	18/06/2014	bât. 2	niv. 0	Pt 0.3	Mur ouest (M 4), parement est, fenêtre F 1	A. Daubas
PN	IMG_0999	jpg	DVD_311	3967	18/06/2014	bât. 2	niv. 0	Pt 0.3	Mur nord (M 7), parement sud, porte P 5	A. Daubas
PN	IMG_1000	jpg	DVD_312	3588	18/06/2014	bât. 2	niv. 0	Pt 0.3	Mur nord (M 7), parement sud, porte P 5. Détail piédroit	A. Daubas
PN	IMG_P2807	jpg	DVD_313	1503	18/06/2014	bât. 2	niv. 0	Pt 0.5	Mur est (M 13), parement est, cheminée CH 1	A. Roux
PN	IMG_P2808	jpg	DVD_314	1635	18/06/2014	bât. 2	niv. 0	Pt 0.5	Mur est (M 13), parement est, cheminée CH 1	A. Roux
PN	IMG_P2809	jpg	DVD_315	1642	18/06/2014	bât. 2	niv. 0	Pt 0.5	Mur est (M 13), parement est, cheminée CH 1	A. Roux
PN	IMG_P2810	jpg	DVD_316	1549	18/06/2014	bât. 2	niv. 0	Pt 0.5	Mur ouest (M 12), parement est, porte P 16	A. Roux
PN	IMG_P2811	jpg	DVD_317	1491	18/06/2014	bât. 2	niv. 0	Pt 0.5	Mur est (M 13), parement ouest, porte P 19	A. Roux
PN	IMG_P2812	jpg	DVD_318	1435	18/06/2014	bât. 2	niv. 0	Pt 0.5	Mur sud (M 20), parement nord, fenêtre F 82	A. Roux



PN	IMG_P2618	jpg	DVD_1	1553	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F79	0. Puel
PN	IMG_P2620	jpg	DVD_2	1601	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur nord (M 3), parement nord	0. Puel
PN	IMG_P2814	jpg	DVD_319	1470	18/06/2014	bât. 2	niv. 0	Pi 0.5	Mur sud (M 20), parement nord, fenêtre F4	A. Roux
PN	IMG_P2815	jpg	DVD_320	1559	18/06/2014	bât. 2	niv. 0	Pi 0.5	Mur ouest (M 12), parement est, porte P 16	A. Roux
PN	IMG_P2816	jpg	DVD_321	1506	18/06/2014	bât. 2	niv. 0	Pi 0.5	Mur nord (M 3), parement sud, porte P 17	A. Roux
PN	IMG_P2764	jpg	DVD_322	1558	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur ouest (M 13), parement est	A. Roux
PN	IMG_P2766	jpg	DVD_323	1547	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur ouest (M 13), parement est	A. Roux
PN	IMG_P2768	jpg	DVD_324	1510	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur nord (M 14), parement sud	A. Roux
PN	IMG_P2769	jpg	DVD_325	1549	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur est (M 16), parement ouest	A. Roux
PN	IMG_P2770	jpg	DVD_326	1504	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur est (M 16), parement ouest	A. Roux
PN	IMG_P2771	jpg	DVD_327	1527	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur est (M 16), parement ouest. Détail du sondage	A. Roux
PN	IMG_P2772	jpg	DVD_328	1490	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur est (M 16), parement ouest. Détail de la maçonnerie	A. Roux
PN	IMG_P2773	jpg	DVD_329	1512	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur est (M 16), parement ouest. Détail de la maçonnerie	A. Roux
PN	IMG_P2774	jpg	DVD_330	1493	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur sud (M 15), parement nord	A. Roux
PN	IMG_0861	jpg	DVD_331	3626	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur nord (M 14), parement sud, fenêtre F57	A. Daubas
PN	IMG_0862	jpg	DVD_332	3543	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur nord (M 14), parement sud, fenêtre F57	A. Daubas
PN	IMG_0863	jpg	DVD_333	3604	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur nord (M 14), parement sud, fenêtre F58	A. Daubas
PN	IMG_0864	jpg	DVD_334	4519	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur nord (M 14), parement sud, fenêtre F58	A. Daubas
PN	IMG_0865	jpg	DVD_335	3380	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur nord (M 14), parement sud, fenêtre F59	A. Daubas
PN	IMG_0866	jpg	DVD_336	2978	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur sud (M 15), parement nord, fenêtre F60	A. Daubas
PN	IMG_0868	jpg	DVD_337	3717	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur sud (M 15), parement nord, fenêtre F61	A. Daubas
PN	IMG_0871	jpg	DVD_338	3658	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur ouest (M 13), parement est, fenêtre F63	A. Daubas
PN	IMG_0873	jpg	DVD_339	4225	18/06/2014	bât. 3	niv. 2	Pi 2.6	Mur ouest (M 13), parement est, porte P 51	A. Daubas
PN	IMG_P2801	jpg	DVD_340	1529	18/06/2014	bât. 3	niv. 0	Pi 0.6	Couvrement	A. Roux
PN	IMG_P2802	jpg	DVD_341	1596	18/06/2014	bât. 3	niv. 0	Pi 0.6	Couvrement	A. Roux
PN	IMG_P2803	jpg	DVD_342	1540	18/06/2014	bât. 3	niv. 0	Pi -1.2	Mur est (M 16), parement ouest	A. Roux
PN	IMG_P2804	jpg	DVD_343	1504	18/06/2014	bât. 3	niv. 0	Pi -1.2	Mur est (M 16), parement ouest	A. Roux



Inventaire des photographies

MAISON DU CHAMARIER

37 rue Saint-Jean, 69005 LYON

PN	IMG_P2618	jpg	DVD 1	1553	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur ouest (M 1), parement est, fenêtre F 79	O. Puel
PN	IMG_P2620	jpg	DVD 2	1601	04/06/2014	bât. 1	niv. 0	-	Mur nord (M 3), parement nord	O. Puel
PN	IMG_P2805	jpg	DVD 344	1498	18/06/2014	bât. 3	niv. 0	Pi 1.2	Mur est (M 16), parement ouest	A. Roux
PN	IMG_P2779	jpg	DVD 345	1530	18/06/2014	bât. 4	niv. 1	Pi 1.0	Mur est (M 7), parement ouest/nord	A. Roux
PN	IMG_P2780	jpg	DVD 346	1509	18/06/2014	bât. 4	niv. 1	Pi 1.0	Mur est (M 7), parement ouest/nord. Détail du sondage	A. Roux
PN	IMG_P2781	jpg	DVD 347	1463	18/06/2014	bât. 4	niv. 1	Pi 1.0	Mur est (M 7), parement ouest/nord	A. Roux
PN	IMG_P2782	jpg	DVD 348	1484	18/06/2014	bât. 4	niv. 1	Pi 1.0	Mur ouest (M 23), parement est	A. Roux
PN	IMG_P2783	jpg	DVD 349	1562	18/06/2014	bât. 4	niv. 1	Pi 1.0	Mur nord (M 21), parement sud	A. Roux
PN	IMG_P2784	jpg	DVD 351	1542	18/06/2014	bât. 4	niv. 1	Pi 1.0	Mur nord (M 21), parement sud. Détail du sondage	A. Roux
PN	IMG_0951	jpg	DVD 354	3278	18/06/2014	bât. 4	niv. 1	Pi 1.0	Mur est (M 7), parement ouest, porte P 27	A. Daubras
PN	IMG_0952	jpg	DVD 355	4124	18/06/2014	bât. 4	niv. 1	Pi 1.0	Mur est (M 7), parement ouest, fenêtre F 9	A. Daubras
PN	IMG_0953	jpg	DVD 353	3809	18/06/2014	bât. 4	niv. 1	Pi 1.0	Mur sud (M 7), parement nord, porte P 39	A. Daubras
PN	IMG_0954	jpg	DVD 354	4979	18/06/2014	bât. 4	niv. 1	Pi 1.0	Mur sud (M 7), parement nord, porte P 39. Détail piédroit avec enduit peint	A. Daubras
PN	IMG_0955	jpg	DVD 355	3318	18/06/2014	bât. 4	niv. 1	Pi 1.0	Mur ouest (M 7), parement est, porte P 38	A. Daubras
PN	IMG_0956	jpg	DVD 354	4200	18/06/2014	bât. 4	niv. 1	Pi 1.0	Mur ouest (M 7), parement est, porte P 38. Détail linteau et enduit peint	A. Daubras
PN	IMG_0957	jpg	DVD 351	5207	18/06/2014	bât. 4	niv. 1	Pi 1.0	Mur ouest (M 7), parement est, porte P 37	A. Daubras
PN	IMG_P2785	jpg	DVD 358	1622	18/06/2014	bât. 4	niv. 2	Pi 2.0	Mur sud (M 7), parement ouest/nord	A. Roux
PN	IMG_P2786	jpg	DVD 355	1466	18/06/2014	bât. 4	niv. 2	Pi 2.0	Mur ouest (M 23), parement est	A. Roux
PN	IMG_P2787	jpg	DVD 361	1699	18/06/2014	bât. 4	niv. 2	Pi 2.0	Mur nord (M 21), parement sud	A. Roux
PN	IMG_P2788	jpg	DVD 364	1537	18/06/2014	bât. 4	niv. 2	Pi 2.0	Mur nord (M 21), parement sud. Détail du sondage	A. Roux
PN	IMG_0959	jpg	DVD 361	4438	18/06/2014	bât. 4	niv. 2	Pi 2.0	Mur est (M 7), parement ouest, porte P 49	A. Daubras
PN	IMG_0961	jpg	DVD 363	3968	18/06/2014	bât. 4	niv. 2	Pi 2.0	Mur est (M 7), parement ouest, fenêtre F 64	A. Daubras
PN	IMG_0962	jpg	DVD 364	5012	18/06/2014	bât. 4	niv. 2	Pi 2.0	Mur sud (M 7), parement sud, porte P 47	A. Daubras
PN	IMG_0963	jpg	DVD 365	5222	18/06/2014	bât. 4	niv. 2	Pi 2.0	Mur sud (M 7), parement sud, porte P 47	A. Daubras
PN	IMG_0964	jpg	DVD 366	5203	18/06/2014	bât. 4	niv. 2	Pi 2.0	Mur ouest (M 7), parement est, porte P 44	A. Daubras
PN	IMG_0965	jpg	DVD 367	5267	18/06/2014	bât. 4	niv. 2	Pi 2.0	Mur ouest (M 7), parement est, porte P 43	A. Daubras
PN	IMG_P2789	jpg	DVD 368	1570	18/06/2014	bât. 4	niv. 3	Pi 3.0	Mur est (M 7), parement ouest/nord. Construction au dessus du bâtiment 2	A. Roux
PN	IMG_P2790	jpg	DVD 365	1406	18/06/2014	bât. 4	niv. 3	Pi 3.0	Mur est (M 7), parement ouest/nord.	A. Roux
PN	IMG_P2791	jpg	DVD 371	1583	18/06/2014	bât. 4	niv. 3	Pi 3.0	Mur ouest (M 23), parement est, porte P 53	A. Roux
PN	IMG_P2792	jpg	DVD 371	1522	18/06/2014	bât. 4	niv. 3	Pi 3.0	Mur ouest (M 23), parement est	A. Roux
PN	IMG_P2793	jpg	DVD 374	1518	18/06/2014	bât. 4	niv. 3	Pi 3.0	Mur ouest (M 23), parement est	A. Roux
PN	IMG_0966	jpg	DVD 371	4719	18/06/2014	bât. 4	niv. 3	Pi 3.0	Mur est (M 7), parement ouest, porte P 41	A. Daubras
PN	IMG_0968	jpg	DVD 374	4183	18/06/2014	bât. 4	niv. 3	Pi 3.0	Mur est (M 7), parement ouest, fenêtre F 81	A. Daubras
PN	IMG_0969	jpg	DVD 375	4154	18/06/2014	bât. 4	niv. 3	Pi 3.0	Mur ouest (M 23), parement est, porte P 53	A. Daubras
PN	IMG_0970	jpg	DVD 374	4608	18/06/2014	bât. 4	niv. 3	Pi 3.0	Mur ouest (M 23), parement est, porte P 53. Détail du piédroit	A. Daubras
PN	IMG_0971	jpg	DVD 371	3662	18/06/2014	bât. 4	niv. 3	Pi 3.0	Mur nord (M 6), parement sud, porte P 54	A. Daubras
PN	IMG_0972	jpg	DVD 374	4869	18/06/2014	bât. 4	niv. 3	Pi 3.0	Mur nord (M 6), parement sud, porte P 54. Inscription sur piédroit	A. Daubras
PN	IMG_0973	jpg	DVD 374	4632	18/06/2014	bât. 4	niv. 3	Pi 3.0	Mur est (M 7), parement ouest, fenêtre F 67	A. Daubras
PN	IMG_P2775	jpg	DVD 381	1479	18/06/2014	bât. 4	niv. 0	Pi 0.0	Mur nord (M 10), parement sud	A. Roux
PN	IMG_P2776	jpg	DVD 381	1574	18/06/2014	bât. 4	niv. 0	Pi 0.0	Mur sud (M 7), parement ouest/nord	A. Roux
PN	IMG_P2777	jpg	DVD 383	1577	18/06/2014	bât. 4	niv. 0	Pi 0.0	Mur sud (M 7), parement ouest/nord	A. Roux
PN	IMG_P2778	jpg	DVD 383	1495	18/06/2014	bât. 4	niv. 0	Pi 0.0	Mur nord (M 21), parement sud. Détail du sondage	A. Roux
PN	IMG_0946	jpg	DVD 384	4643	18/06/2014	bât. 4	niv. 0	Pi 0.0	Mur est (M 7), parement ouest, porte P 40	A. Daubras
PN	IMG_0947	jpg	DVD 385	3243	18/06/2014	bât. 4	niv. 0	Pi 0.0	Mur nord (M 10), parement sud, porte P 9	A. Daubras
PN	IMG_0948	jpg	DVD 384	3553	18/06/2014	bât. 4	niv. 0	Pi 0.0	Mur sud (M 7), parement nord, porte P 5	A. Daubras
PN	IMG_0949	jpg	DVD 381	4384	18/06/2014	bât. 4	niv. 0	Pi 0.0	Mur ouest (M 7), parement est, porte P 8	A. Daubras
PN	IMG_0950	jpg	DVD 388	4701	18/06/2014	bât. 4	niv. 0	Pi 0.0	Mur ouest (M 23), parement est, fenêtre F 8	A. Daubras
PN	IMG_0974	jpg	DVD 388	3841	18/06/2014	cour	niv. 0	Pi 0.7	Mur ouest (M 7), parement est, porte P 12	A. Daubras



7. Abréviations

ADR : Archives départementales du Rhône
AML : Archives municipales de Lyon
BML : Bibliothèque municipale de Lyon
SAAL : Société académique d'architecture de Lyon
SAVL : Service archéologique de la Ville de Lyon
SRA : Service régional de l'archéologie